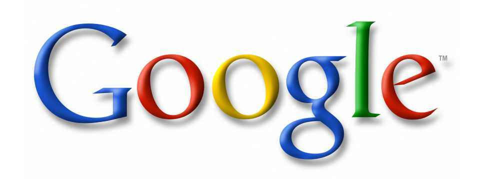
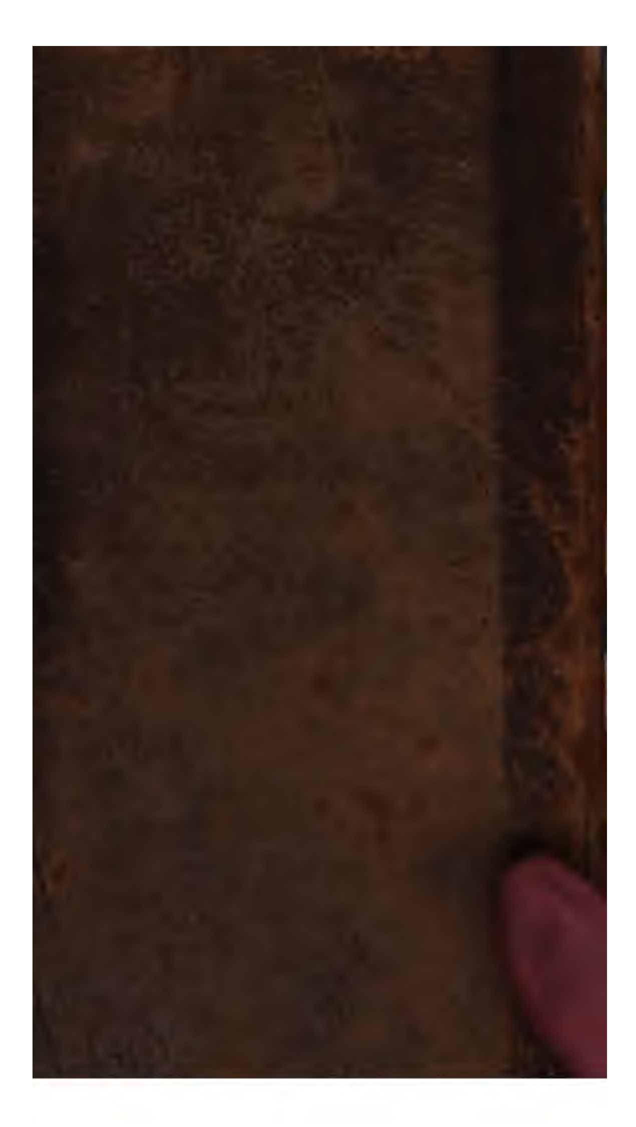
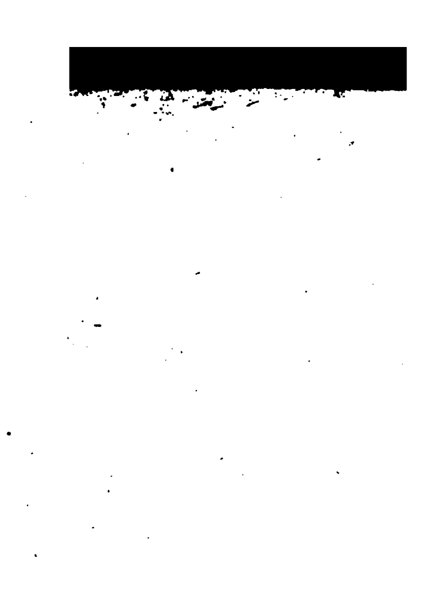
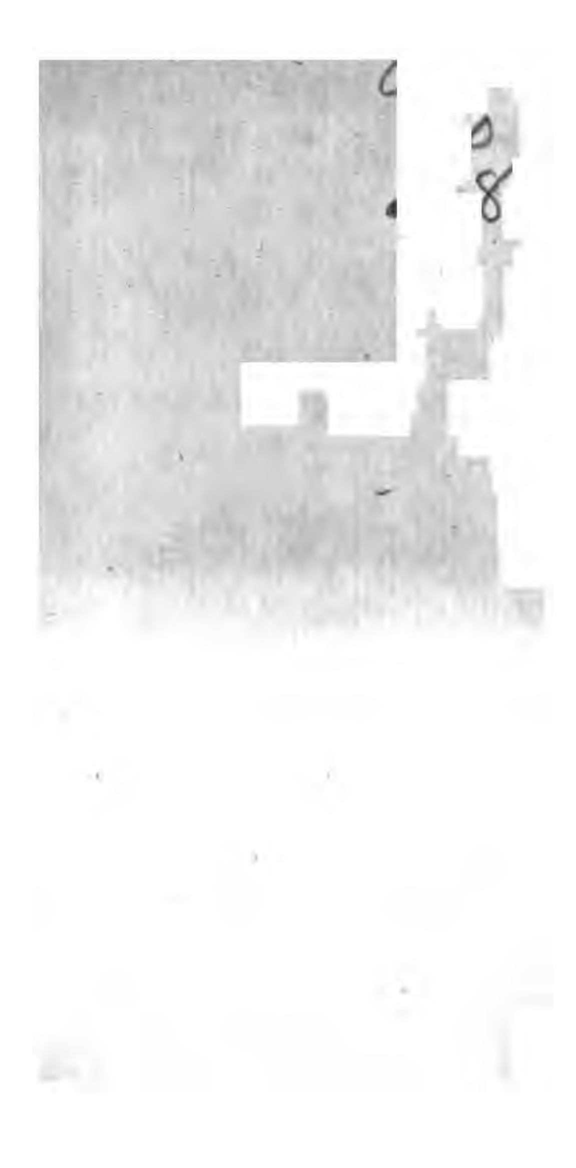





LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN









LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXVII.

JUILLET.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudenee.

M. DCC. XXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

JUILLET M. DCC. XXVII.

NOUVEAU VOYAGE AUTOUR du monde, par M. le Gentil, enrichi de plusieurs plans, vûës, perspectives des principales Villes & Ports du Perou, Chily, Bresil & de la Chine. Avec une description de l'Empire de la Chine, beaucoup plus ample & plus circonstanciée que celles qui ont paru jusqu'à present, où il est traité des mœurs, religion, politique, éducation & commerce des Peuples de cet Empire. Tome second. A Paris, chez Flahaut, Libraire, Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au Roy de Portugal. 1727. vol. in-12. pp. 313.

NOus avons parlé du premier volume de cet Ouvrage dans

le Journal d'Avril 1725, & nous avons remarqué ſur la fin de notre extrait que l'Auteur faiſoit une ample deſcription du Royaume de la Chine. Il la continuë dans ce ſecond volume, qui conſiſte en quatre lettres. Dans la premiere, qui eſt la neuviéme à compter par la derniere du premier volume, M. Gentil parle des fruits & des plantes du pays, de certains uſages particuliers de ces peuples, & de leur maniere de vivre.

Voici ce qui nous a paru de plus remarquable dans cette lettre: De tous les fruits inconnus en Europe & qui ſont communs à la Chine, le *Mangle* & le *Licy* ou *Litchy* ſont les meilleurs. La chair du mangle eſt pleine d'un ſuc ſi acide, que les taches qu'il fait ſont ineffaçables. Son noyau eſt un remede certain contre le flux de ſang.

Les cannes de ſucre ſe cultivent dans preſque toutes les Provinces Meridionales de la Chine. La po-

pulace mange beaucoup de ces cannes; & M. Gentil dit avoir observé que l'usage qui en est pernicieux aux François, ne cause aucune maladie aux Chinois.

Il y a à la Chine plusieurs herbes & racines medicinales; la Rhubarbe qui en est la principale, s'y vend à un très-bas prix. Les Chinois ne s'en servent guéres que pour teindre en jaune; & c'est après en avoir tiré presque toute la vertu par leurs teintures, qu'ils la vendent aux étrangers.

On trouve dans ce pays-là plusieurs especes de cire. Outre celle que forment les Abeilles du suc des fleurs, il y en a une autre qui est beaucoup plus blanche, & qui répand une lumiere plus claire & plus éclatante; elle est l'ouvrage de certains petits vers qu'on éleve sur des arbrisseaux.

L'Auteur fait sur l'usage du Thé une remarque que nous croyons important de rapporter; parce qu'elle

pourra être utile à la ſanté d'un grand nombre de perſonnes qui ne ſçavent pas uſer comme il faut de ce breuvage. C'eſt que les Chinois ne boivent le thé que lentement & à pluſieurs repriſes, quoiqu'ils le boivent dans des taſſes qui n'ont pas plus de profondeur que la coquille d'une noix. Ils prétendent que cette boiſſon ne fait pas aux Européans tout le bien qu'elle leur feroit, s'ils en uſoient à petits coups & ſouvent. Ils prétendent de plus qu'on doit boire le thé ſans ſucre, principalement le verd. Quand ils y trouvent trop d'amertume, ils ſe contentent de mettre dans leur bouche un petit morceau de ſucre candi, qui ſuffit pour huit ou dix priſes. Notre Auteur aſſure avoir éprouvé que le thé pris de cette maniere eſt beaucoup plus agréable & plus ſain.

Les Chinois font chauffer l'eau, le vin, & generalement toutes les liqueurs dont ils uſent. Ce n'eſt que depuis quelques années que dans la

Province de Pekin quelques-uns s'accoutument à boire à la glace; car cet uſage n'a point encore penetré dans les Provinces Meridionales. M. Gentil paroît avoir un grand penchant à croire que c'eſt à l'habitude de boire chaud que les Chinois doivent la ſanté dont ils jouiſſent. La goutte & la gravelle ne ſont point connuës parmi eux.

Il y a dans cet Empire des mines de divers metaux, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, &c. Outre le cuivre ordinaire, on y en trouve de blanc, qui eſt ſi fin & ſi pur, qu'il a la touche de l'argent. Les Japonois en apportent à la Chine d'une autre eſpece, qui eſt jaune, & qui ſe vend en lingot; il a la touche de l'or. Les Chinois s'en ſervent à pluſieurs ouvrages domeſtiques. On prétend que ce cuivre n'eſt point ſujet au verd de gris.

L'uſage de la porcelaine eſt general par toute la Chine. La plus rare & la plus précieuſe eſt la porcelaine

jaune; elle eſt réſervée à l'Empereur. Cette couleur, en quelque ſorte d'ouvrage que ce ſoit, lui eſt affectée.

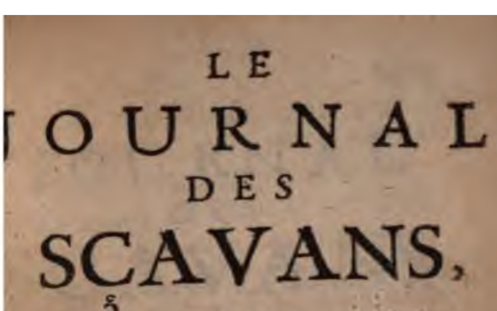
De ces remarques que nous avons extraites parmi un grand nombre que l'impoſſibilité de tout rapporter nous a obligé de paſſer, M. Gentil vient à ce qui concerne la nourriture des Chinois. Ils eſtiment ſurtout la chair de cochon, & elle eſt la baſe de leurs meilleurs repas. On y ſert des poules, des oyes, des canards, des perdrix, des faiſans, & autre gibier. On expoſe dans les boucheries de la chair de cheval, d'âne, & même de chien. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des bœufs à la Chine; mais dans la plûpart des Provinces, le beſoin qu'on a de ces animaux pour l'agriculture empêche de les tuer.

M. Gentil décrit la maniere dont on apprête les viandes à la Chine; ces apprêts ſont fort différens de ceux des autres pays, & il y en a

de ſinguliers, dont il dit qu'il a pris plaiſir de ſe régaler quelquefois. Ce ſont des nerfs de cerf & des nids d'oiſeaux accommodez en la maniere ſuivante. Ces nerfs ſont expoſez au ſoleil pendant l'eſté, & conſervez avec de la fleur de poivre & du ma-*cis*. Lorſqu'on veut les apprêter, on les met dans de l'eau de ris pour les amollir, & on les fait cuire dans du jus de chevreau, aſſaiſonné de plu-ſieurs épiceries. Les nids d'oiſeau viennent du Japon, & ſont de la groſſeur d'un œuf de poule. La ma-tiere en eſt inconnuë; mais elle reſ-ſemble beaucoup à la pâte filée de Gennes ou de Milan. C'eſt le plat le plus cheri des Chinois.

A ces obſervations en ſuccedent d'autres ſur la taille, le teint & la figure des Chinois. Ce que M. Gen-til en rapporte, fait voir qu'il ne faut pas tout-à-fait juger de ces peu-ples par les prétendus portraits qu'on en trouve ſur leurs écrans & ſur leurs évantails. Leur phyſionomie





LE JOURNAL DES SCAVANS,

5

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXVII.

JUILLET.

la Chine, ils demanderent si les femmes y accouchoient de vingt enfans à la fois, tant la multitude du peuple les surprit. Cette foule n'est pas seulement remarquable dans les villes, elle l'est encore dans les campagnes & dans les moindres villages. Les rivieres même sont couvertes de bateaux, où vivent plusieurs familles qui s'établissent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Cependant cette multitude n'apporte aucun desordre. Les moindres bourgs sont divisez par quartiers, & chaque quartier a son Commissaire. Toutes les ruës sont fermées pendant la nuit par une palissade, & gardées par des soldats Tartares, en sorte qu'on ne peut aller d'un quartier à un autre. Chaque chef de famille est obligé de porter au Commissaire le nom & le nombre des personnes qui la composent; ainsi il est aisé de faire le dénombrement de ces peuples.

Le sort des femmes Chinoises fait

le ſujet du dernier article de la lettre. Elles n'ont aucune familiarité avec les hommes, & pour les accoutumer dès leur enfance à ce genre de vie, les maiſons ſont partagées en deux appartemens, l'un interieur où elles habitent, l'autre exterieur qui eſt celui des hommes. La porte de l'appartement interieur eſt gardée avec beaucoup de ſoin, & il n'eſt permis ni aux hommes d'y entrer, ni aux femmes d'en ſortir.

Les freres n'ont aucune communication avec leurs ſœurs, & ils ne mangent pas même enſemble.

C'eſt une beauté aux femmes d'avoir le pied plus petit que le naturel; & pour cela quand une fille a paſſé trois ans, on lui rabbat les doigts des pieds ſous la plante, on y applique enſuite une eau qui conſume les chairs, & on enveloppe le pied de pluſieurs bandages juſqu'à ce qu'il ait pris ſon pli. Les femmes ſe reſſentent toute leur vie de cette operation, & elles peuvent à peine

marcher; mais elles souffrent cette incommodité avec joye, rien ne leur étant plus à cœur que d'avoir le pied petit. Elles sont encore fort curieuses d'avoir de petits yeux; les jeunes filles instruites là-dessus par leurs meres, se tirent continuellement les paupieres, afin que leurs yeux soient plus cachez. Les Chinoises ont les cheveux fort noirs, & elles les tressent sur un bonnet de fil de fer, où elles entrelassent des fleurs. Leurs robes qui sont très-modestes, ressemblent assez à celles des hommes; mais elles sont plus larges, & d'une couleur plus vive. C'est la coutume des Dames Chinoises de ne point porter de bas. Leurs souliers proportionnez à leurs pieds sont si petits, qu'à peine les pourroit-on chausser à un enfant de huit mois. Elles ont le teint beau, les levres vermeilles, la bouche bien faite, mais les dents un peu noires, à cause du bethel qu'elles mâchent sans cesse aussi-bien que les hommes, prétendant

lant que les feuilles de cette plante
ortifient les gencives, confortent le
erveau, & servent de préservatif
contre l'asthme; maladie que la cha-
eur du climat rend fort commune
lans les Provinces Meridionales de
a Chine.

Le fard dont elle se servent rele-
e leur blancheur naturelle, & leur
lonne du coloris; mais il leur gâte
ellement le teint, qu'il est rare de
oir une Chinoise de trente ans qui
e soit pas ridée.

Si les Dames de la Chine se pi-
quent d'avoir de petits pieds & de
etits yeux, elles aiment en récom-
ense à avoir de grandes oreilles,
ien larges & bien pendantes; cette
rétenduë perfection est tellement
lu goût des Chinois, qu'une fille
n qui elle ne se rencontre pas,
rouve moins facilement à se ma-
ier.

Il n'y a point de pays au monde
où les intrigues galantes soient moins
communes qu'à la Chine; & notre

Auteur qui parle pour avoir vû, dit qu'il ne conſeille pas aux faiſeurs de romans d'en mettre la ſcene à la Chine, s'ils veulent garder les vrai-ſemblances. Les Chinois ſont jaloux à l'excès; & c'eſt peut-être, ſelon la remarque de M. Gentil, le ſeul endroit de la terre où la jalouſie ait rendu les femmes ſages.

La ſeconde lettre roule ſur les mariages des Chinois. Les parens ne dotent point leurs filles; mais elles ſont dotées par ceux qui les épouſent. Une partie de la dot eſt payée par le futur époux après la ſignature du contrat, & l'autre partie un peu avant la celebratien du mariage. Outre cette dot, l'époux fait aux parens de l'épouſe un preſent d'étoffes de ſoye, de vin, de fruits, &c. Les deux époux futurs ne ſe voyent que lorſque le mariage qui ne ſe trame jamais que par des entremetteurs, eſt entierement conclu de part & d'autaes, & qu'il ne s'agit plus que de celebrer les nôces. Alors l'époux

les domeſtiques du beau-pere
ent ſur le champ à l'épouſe,
me un nouveau gage de l'a-
r de ſon époux. Cela fait, les
x parties ſont conduites l'une à
re pour la premiere fois: nean-
ns un long voile dérobe encore
yeux de l'époux la beauté ou
ideur de l'épouſe. Ils ſe faluënt
l'autre, & adorent à genoux le
, la terre & les eſprits, qui, ſe-
eux, y préſident; puis ſe fait
s la maiſon du pere de l'épouſe
epas nuptial. Elle leve alors ſon
e & faluë ſon mari, qui ne
ant encore point vûë, l'examine
n regard curieux; elle de ſon
é attend en tremblant le réſultat

tête; mais auparavant l'épouſe fait quatre genûflexions devant ſon mari, lequel en fait deux enſuite devant ſon épouſe. Cependant le pere de l'époux donne dans un autre endroit de la maiſon un grand repas à ſes parens & à ſes amis; la mere de l'épouſe en donne un autre en même-tems à ſes parentes & aux femmes des amis de ſon mari. Ces repas finis, l'époux & l'épouſe ſont conduits le ſoir dans leur appartement, ſans que la nouvelle mariée ait vû ce jour-là ni ſon beau-pere, ni ſa belle-mere. Mais le lendemain elle les va ſaluer en grande ceremonie, & ce jour-là ils donnent un repas dont elle fait tous les honneurs: elle ſert ſa belle-mere à table, & mange ſes reſtes, pour montrer qu'elle n'eſt point étrangere, mais fille de la maiſon; car l'uſage ne ſouffre point qu'on donne des reſtes aux domeſtiques même des étrangers qu'on invite.

Rien n'eſt plus ordinaire parmi

les Chinois, que de convenir des articles d'un mariage long-tems avant que les parties ſoient en âge de les mettre à execution, ou même avant qu'elles ſoient nées. Deux amis dont les femmes ſont enceintes, ſe promettent très-ſérieuſement & d'une maniere ſolemnelle d'unir par le mariage les enfans qui naîtront, s'ils ſont de ſexes différens. La ſolemnité de cette promeſſe conſiſte à déchirer ſa tunique, & à s'en donner reciproquement une partie.

Quand un mariage eſt projetté, les peres des époux jeûnent, & font un ſacrifice domeſtique aux eſprits de leurs ayeux.

Les Chinois ne peuvent ſe marier dans le tems qu'ils portent le deuil de leurs peres ou de leurs meres; & quand un deuil imprévu ſurvient, ce deuil rompt toute ſorte d'engagement; en ſorte qu'un homme fiancé qui perd ſon pere ou ſa mere, ne peut juſqu'à ce que ſon deuil ſoit fini, épouſer la fille à la-

quelle ses parens l'ont solemnellement promis ; c'est pourquoi lorsque le corps du défunt a été inhumé, ce qui ne se fait que quelques mois après le decès, les parens du fiancé donnent à la fille par écrit une entiere liberté de se marier avec un autre. L'écrit est en ces termes.
» Un tel, fils d'un tel, est en deuil
» par la mort de son pere, & ne
» peut plus accomplir la promesse
» de mariage faite à une telle ; c'est
» pourquoi on lui donne cette nou-
» velle, afin qu'elle soit libre de ses
» obligations. » Les parens de la fille reçoivent ce billet ; mais ordinairement ils ne prennent point d[e] nouveaux engagemens, que le tem[s] du deuil qui dure trois ans pour [la] mort d'un pere, ne soit expiré. Alo[rs] ils écrivent à leur tour une lett[re] au jeune homme, & l'invitent à [re]prendre ses premieres chaînes. [S'il] refuse la proposition, la fille r[este] libre, & les parens la donnent à [un] autre. Cette loi oblige égalemen[t les] deux sexes.

e parent en prison, pour ne le
oir faire sans crime; & qui ose-
ioler cette loi dans ces tems
ction, seroit puni de la même
re qu'on punit les enfans dé-
ez, à moins qu'il n'eût de son
t un consentement par écrit
se marier, auquel cas non-seu-
t il ne pourroit faire de festin
al, mais il seroit obligé de sup-
r generalement tous les témoi-
s d'allegresse usitez dans ces
ons.

reste, le droit Chinois déclare
tous les mariages contractez
deux personnes de la même
e; il ne faut pas même pour
mariage soit valide à la Chi-
u'il y ait le moindre degré

Quoique l'on témoigne de la joye dans les nôces, cependant les trois jours qui en précedent la celebration se passent dans la tristesse, & on s'abstient de toute sorte de musique. La raison de cet usage est qu'on regarde à la Chine le mariage des enfans comme une image de la mort de leurs parens, parcequ'alors les enfans semblent en quelque maniere leur succeder par avance. Les amis du pere ne le congratulent point sur le mariage de son fils ou de sa fille, & s'ils lui envoyent quelques presens, ils ne font nulle mention des nôces qui se doivent celebrer.

M. Gentil fait sur la fin de sa lettre diverses réflexions sur les mœurs & le caractere des Chinois; il trouve qu'il n'y a guéres de peuples plus polis & dont les loix soient plus belles, & les manieres plus conformes à la raison & à l'humanité. Leurs coutumes, il est vrai, sont différentes des nôtres; mais demandez à un Chinois,

Chinois, dit M. le Gentil, pourquoi ſon habit reſſemble à un ſac, il vous demandera à ſon tour, pourquoi le vôtre eſt ſi étroit & ſi court. Il vous demandera, d'où vient que vous changez de mode chaque année, & à quoi ſert cet or & cet argent dont vous couvrez vos habits. Le François s'étonne que le Chinois lui parle le bonnet à la tête; ce bonnet garni de crin ou de ſoye rouge le fait rire. Le Chinois de ſon côté eſt ſurpris que la civilité françoiſe demande qu'on parle aux autres la tête nuë; & il rit à ſon tour de voir le François avec une tête parée de cheveux étrangers : cette coëffure ſur-tout lui paroît ridicule. Notre Auteur raporte dans la derniere lettre de ce ſecond volume, que dînant un jour chez le Tito d'Emoï, & les femmes du Tito ayant eu permiſſion de le voir manger, elles ne pûrent s'empêcher de faire des éclats de rire en le voyant lui & les autres François de ſa compagnie avec

leurs perruques blondes.

Le ſalut à la Françoiſe eſt une piroüette, ou quelque choſe d'approchant. Celui du Chinois eſt grave & modeſte. Lequel eſt préférable, demande M. le Gentil? Et ſi quelqu'un de ces Chinois que les Miſſionaires amenent en France écrivoit en ſon pays tout ce qu'il voit en Europe, quel portrait en feroit-il?

M. le Gentil remarque que les Chinois à qui on attribuë l'invention de la poudre à canon, ignorent l'art de la guerre; mais quand ils n'employeroient la poudre que pour la chaſſe, ou pour faire des feux d'artifices, en quoi ils réüſſiſſent mieux qu'aucune autre nation, qu'ont-ils beſoin de cet art homicide, demande M. le Gentil, ſi toujours élevez dans l'amour de la paix ils fuyent avec ſoin tout ce qui peut troubler la tranquillité dont ils jouiſſent? Pourquoi leur reprocher d'ignorer un art barbare, qui paroît plutôt un fleau qu'un préſent du ciel.

M. le Gentil tâche de justifier les Chinois sur bien des choses qu'il avouë n'être pas de son goût, & entr'autres sur leur musique, qu'il appelle la plus effroyable musique qu'on puisse entendre. Les instrumens de cette musique sont des bassins d'airain ou d'acier, dont le son est aigu & perçant, un tambour fait de peaux de buffles qu'ils battent tantôt avec le pied, tantôt avec des bâtons semblables à ceux dont se servent les Trivelins en Italie, & des flûtes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des Musiciens ont à peu près la même harmonie; les Chinois paroissent enthousiasmez de cette melodie; ils accusent de mauvais goût les Européans, de n'en être pas charmez comme eux. M. le Gentil cherche la cause de cette bizarrerie, & il n'en trouve point d'autre que l'habitude & l'éducation. Les Chinois élevez dès leur bas âge à entendre un certain son, y accoutument telle-

lement leurs oreilles, que ce qui n'a point la même harmonie leur paroît ridicule. Il se passe en nous la même chose, dit-il; & la raison qui fait que les Chinois trouvent notre musique mauvaise, est la même qui nous fait trouver la leur détestable.

Les arts & les sciences à quoi s'appliquent les Chinois, leur religion & leurs superstitions, sont la matiere de la onziéme lettre.

La medecine est fort cultivée parmi eux. Ils n'admettent point ces longues & fatiguantes consultations, qui donnent le tems à un malade de partir avant qu'on ait défini sa maladie. Lorsqu'ils visitent un malade ils lui tâtent le poux pendant une heure avec une attention singuliere. Tout le monde est alors dans le silence; ils ordonnent le remede, & ils songent après à expliquer la nature du mal. L'usage des simples, les frictions, les bains sont leurs remedes ordinaires. Ils desaprouvent la saignée, prétendant que la nature

ne donne à chaque homme que la portée de ſang qui lui eſt convenable.

Ils n'attendent pas que les enfans ayent d'eux-mêmes la petite verole; ils la leur procurent par artifice, afin qu'elle ſoit moins dangereuſe. Voici comme ils s'y prennent: lorſque l'air eſt temperé & que les pluyes ne regnent point, ils ſoufflent dans le nez de ceux à qui ils veulent la communiquer, une poudre faite de petites pellicules qu'ils tirent du viſage d'une perſonne attaquée de cette maladie. La fiévre ſurvient peu de tems après, le venin ſort, & le mal guérit ſans aucun accident.

Quelque confiance que les Chinois ayent en leurs Medecins, ils en ont encore beaucoup en certaines Idoles, auſquelles ils attribuënt le pouvoir de guérir diverſes ſortes de maladies. De ces Idoles l'une eſt repreſentée ſous la figure d'un homme qui tient une lance d'une main, & qui éleve l'autre devant ſes yeux,

dans la même attitude que feroit une perſonne qui feroit des efforts pour appercevoir quelque objet éloigné. Il a, ſelon eux, la faculté de voir tout ce qui ſe paſſe à mille lieuës à la ronde, & de guerir le mal des yeux.

Il y en a un autre, repreſenté à peu près dans la même ſituation, avec cette différence qu'il tient une main élevée vers l'oreille, comme un homme qui fait attention à un bruit ſourd qu'il n'entend que confuſément. Celui-là guérit de la ſurdité, à ce qu'ils croyent, & entend ce qu'on dit à cent lieuës à la ronde. Il en eſt ainſi des autres Idoles, chacune paſſe pour avoir ſa vertu particuliere.

M. le Gentil décrit au long les ceremonies qui s'obſervent dans les funerailles des Chinois; ces ceremonies ſont ſingulieres : on les peut voir dans ſa lettre. Leurs habits de deuil ſont blancs, & pendant les premiers mois du deuil, ils ſont

couverts d'un ſac de groſſe toile depuis les pieds juſqu'à la tête; ils ont autour des reins une ceinture de corde, & rien n'eſt plus triſte à voir que leur figure

C'eſt une coutume inviolable dans tout l'Empire de la Chine de porter le deuil d'un pere ou d'une mere l'eſpace de trois ans, ces trois ans étant, ſelon leur Rituel, une compenſation des années de leur enfance, pendant leſquelles leurs peres & leurs meres les ont portez entre leurs bras. Le deuil des autres parens eſt moins long, & ſe regle ſelon le degré de parenté.

Il y a des enfans qui pour mieux témoigner leur tendreſſe & leur reſpect envers leurs peres & leurs meres, gardent leurs cadavres chez eux pendant trois ou quatre ans dans un cercueil enduit d'un vernis ſi épais que la puanteur ne peut le pénetrer. Ils leur préſentent tous les jours à manger & à boire comme s'ils vivoient. Pendant tout le tems

que dure ce deuil, ils n'ont d'autres ſiege qu'un eſcabeau couvert d'une ſerge blanche, & ils dorment à terre auprès du cercueil ſur une ſimple nate tiſſuë de roſeaux. Ils ne mangent point de viande & ne boivent point de vin. Ils ne peuvent aſſiſter à aucun ſpectacle, ſoit public, ſoit particulier, ni à aucun repas de ceremonie; & s'ils ſortent en public, ce qu'ils ne peuvent faire qu'après un certain tems preſcrit, ils ſe font porter dans une chaiſe à porteurs, couverte de drap blanc. Nous paſſons ce qui concerne les arts & les ſciences, comme choſes ſuffiſamment connuës.

Dans la derniere lettre il s'agit de l'introduction & du progrès de la Religion à la Chine. C'eſt tout ce que nous en dirons, cette lettre ne contenant que des choſes qui ſont venuës à la connoiſſance de tout le monde, par les diſputes élevées entre les Miſſionnaires, leſquelles ont fait aſſez de bruit.

Nous réſervons le troiſiéme volume pour un autre Journal.

EBAUCHE DE LA RELIGION *naturelle, par M. Wolaſton, traduite de l'Anglois, avec un ſupplément & autres additions conſidérables.* A la Haye, chez Jean Swart. 1726. in-4°. pp. 442.

LE Traducteur de ce traité qui fait l'éloge de ſon Auteur dans ſa Préface, avouë qu'il n'en connoît ni la famille ni la patrie; il a ſeulement appris que M. Wolaſton qui n'avoit point eu de bien dans ſa jeuneſſe, fut obligé après ſes études de ſe charger d'une Egliſe, ſelon quelques-uns, ou d'une école, ſelon d'autres. Une ſucceſſion conſiderable qui lui échut par la ſuite, lui donna lieu de ſe retirer à la campagne, où il compoſa ce traité ſur la religion naturelle. Il n'en avoit fait tirer d'abord qu'un petit nombre d'exemplaires pour quelques-uns de

ſes amis, & pour ſa famille;
comme il apprit qu'on le vo
contrefaire, il revit l'Ouvrage,
le fit imprimer avec quelques c
gemens. La premiere édition e
l'année 1722. M. Wolaſton mo
quelque-tems après que la ſec
édition eût été publiée. Ce liv
merité l'eſtime des Sçavans d
gleterre; la traduction françoiſe
tra un plus grand nombre de
ſonnes en état d'en porter leu
gement.

M. Wolaſton définit la reli
naturelle l'obligation dans laq
ſont tous les hommes de faire c
ne doit pas être omis, & de s'a
nir de ce qui ne doit pas être
Mais comment connoît-on le
tions que l'homme ne doit pas c
tre, & celles dont il doit s'abſt
C'eſt ce que l'Auteur tâche d'e
quer dans la premiere ſection d
Ouvrage. Voici en peu de mot
ſyſtême.

Les propoſitions qui expri

es paroles & les signes, par
s les choses sont exprimées,
hoses elles-mêmes; c'est com-
la verité d'attaquer comme
une proposition vraye, ou de
ir comme vraye une proposi-
usse, & l'on peut combattre
té de deux manieres, par des
ou par des actions, & beau-
plus fortement par des actions,
r des paroles; car les paroles
nt que des signes arbitraires,
que les actions sont des mar-
onstantes de la disposition des
intelligens; ainsi contredire
oposition par des faits est la
dire d'une maniere plus en-
t plus concluante qu'elle ne
être par des paroles. Comme

poſition réduite en pratique.

Toute propoſition véritable mar que la relation entre le ſujet & l'at tribut telle qu'elle eſt : & la natu re de cette relation eſt fixée & dé terminée par la nature des choſe elles-mêmes ; c'eſt pourquoi rie ne peut être contraire à une pro poſition veritable, ſans être éga lement contraire à la nature, & pa conſéquent naturellement mauvais Ces natures de choſes priſes en el les-mêmes, ſont des veritez qu Dieu a toûjours connuës comme tel les ; nier ces veritez directement o indirectement, c'eſt nier la verité ou plutôt l'infaillibilité des connoiſ ſances divines, action qui ne peu être qu'infiniment mauvaiſe, atten du que Dieu eſt très-parfait, & qu'il n'y a rien en lui que de très bon.

Un exemple que l'Auteur em ploye rendra ce ſyſtême plus ſenſi ble. Un particulier qui a contract un engagement avec un autre, fai

même, si ce particulier ne
en qui fût absolument con-
on engagement n'executoit
qu'il auroit promis.
eur apprehende qu'on ne
te qu'il s'ensuit de son sys-
e toutes les actions mau-
mbattant la verité sont éga-
auvaises; c'est pourquoi il
vertir que les veritez aus-
es actions se rapportent,
également constantes, em-
des matieres d'une impor-
s-différente, & que le cri-
lus ou moins grand, sui-
la verité contredite par
st plus importante. M. Wo-

que Dieu le conſerve & le gouverne, ſuivant certaines loix, & c'eſt ce qui s'appelle providence. L'Auteur diſtingue deux eſpeces de providence, l'une generale, l'autre particuliere. La premiere eſt celle par laquelle Dieu gouverne les ſubſtances purement corporelles, ſuivant certaines loix generales. La ſeconde eſt, ſelon l'Auteur, celle par laquelle Dieu gouverne les ſubſtances ſpirituelles unies à des corps. La neceſſité d'admettre cette providence particuliere par rapport aux hommes, » eſt fondée, ſuivant M. Wolaſton, » ſur ce que les hommes devant » être traitez ſuivant la raiſon, il » faut les traiter ſuivant ce qu'ils » ſont; les hommes vertueux, juſ» tes, pleins de bonté, &c. les » hommes vicieux, injuſtes, cruels, » &c. ſuivant ce qu'ils ſont les uns » & les autres; leurs différentes con» ditions doivent également être » priſes & conſiderées pour ce qu'el» les ſont, & c'eſt ce qui ne ſçau-
roit

aitez ſuivant ce qu'ils ſont,
hangera-t'il continuellement
port à eux, les loix genera-
lesquelles il gouverne les
ces purement corporelles?
il tous les jours des miracles?
eur répond que quoiqu'on
par rapport aux hommes
ovidence qui ne ſe regle point
loix generales, on n'eſt point
de dire pour cela que Dieu
s miracles perpetuels. Dieu
out prévû & tout reglé, le
que l'homme doit raiſonna-
t attendre de ſes prieres &
fforts, *a pû entrer dans l'ordre*

plusieurs révolutions particulieres. Il n'est pas impossible que plusieurs choses qui se rapportent en même-tems à plusieurs évenemens, arrivent par le moyen d'une secrette & quelquefois subite influence sur nos esprits, ou sur les esprits de ceux dont les actions peuvent nous interesser; enfin des êtres invisibles dont la nature est superieure à la nôtre, peuvent par des voyes inconnuës être les ministres de la providence divine; & sans violer les loix generales de la nature, ils peuvent, sous la cause premiere, être les auteurs de plusieurs accidens particuliers qui nous arrivent.

Une autre objection qui ne paroît pas moins forte sur la providence particuliere par rapport aux hommes, se tire de ce que les gens de bien sont souvent accablez de malheurs, tandis que le méchant est dans la prosperité; à quoi notre Auteur répond, 1°. qu'on ne sçait pas toûjours certainement quel homme

e fortune des autres ; ce qui
un déplaît souvent à l'au-
es mêmes choses ne déplai-
nt à différentes personnes
même degré. Plusieurs mal-
nt souvent compensez par
is superieurs, ou par la feli-
traordinaire que d'autres
ous procurent. 3°. Que les
qui sont membres d'une
doivent être compris dans les
z generales de cette societé.
les souffrances présentes de
e de bien sont compensées
perance des plaisirs à venir,
raisonnable de préferer à

vant la loi naturelle, « l'homme doit
» adorer Dieu, c'est-à-dire que nous
» devons avoüer par quelque acte
» solemnel, convenable & distinct
» de nos autres actes, que Dieu est
» ce qu'il est, & que nous sommes ce
» que nous sommes., c'est-à-dire, que
» nous devons avoir recours en êtres
» dépendans à l'être suprême, & au
» gouverneur du monde, avec ac-
» tions de grace de ce dont nous
» joüissons, avec priere pour obte-
» nir ce qui nous manque, ou ce
» qu'il sçait nous être expedient.
Lorsque nous prions l'être infiniment parfait, dit M. Wolaston, notre dessein n'est pas de mouvoir son amour ou sa compassion, mais d'exprimer notre sentiment de nous-même, & de notre condition, d'une maniere qui nous rende plus dignes de l'émanation de la bonté divine, & propres à recevoir les marques de son amour, que nous appellons, & qui sont à notre égard des effets de compassion, quoiqu'elles ne viennent d'aucun changement dans la divinité.

Dans les trois sections suivantes M. Wolaston propose plusieurs ve-
ritez qui concernent 1°. Le genre
humain en general & anterieurement
toutes les loix humaines. 2°. Les
cietez particulieres & le gouver-
ement. 3°. Les familles & les pa-
ntés. Ensuite il vient dans la der-
re section aux veritez qui se rap-
tent uniquement & indirecte-
nt à un homme privé; c'est dans
derniere section qu'il recueille
ue la raison fournit de plus fort
établir l'immortalité de l'ame.
tout l'Ouvrage l'Auteur a
la methode geometrique au-
ue le sujet qu'il traitoit a pû
ermettre.

ique ce livre ait été fort esti-
Angleterre, le sistême de M.
on n'a point été du goût de
Sçavans de ce pays-là ; ce
teur avance dans la premiere
que la bonté morale des
ains, consiste dans la con-
la nature des choses, a été

critiqué par deux Auteurs, dont l'un est un Anonyme, duquel M. de la Chapelle a parlé dans le douziéme tome de sa Bibliotheque Angloise; l'autre est M. Clarke, que le Traducteur de M. Wolaston qualifie Maître d'Ecole de Hull. Le Traducteur employe une partie de ce suplément à répondre avec le plus de solidité qu'il lui est possible, aux objections de ces deux Ecrivains, il y fait aussi l'éloge du systême expliqué dans la premiere section de l'ébauche de la religion naturelle. Ce systême lui paroît le plus simple, le plus naturel & le plus étendu de tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent pour expliquer la moralité des actes humains; il le croit aussi le plus propre à répondre aux objections des libertins.

Le Traducteur n'est pourtant point du nombre de ceux qui voudroient faire entendre que tout est également admirable dans les Ouvrages qu'ils se donnent la peine de

prendre un parti contraire à
le l'Auteur, ſans attaquer ſon
ne general. Il trouve mauvais,
emple, que M. Wolaſton ad-
la perception dans les bêtes;
ſoutienne que l'ame peut être
nt quelque tems ſans une pen-
uelle, qu'en parlant de l'ac-
le Dieu ſur les creatures, il
ette pas la prémotion phyſi-
Le Traducteur inſiſte beau-
ſur ce dernier article, & il tâ-
prouver dans une diſſertation
prémotion phyſique eſt poſ-
qu'elle n'eſt point injurieuſe
u, & qu'elle eſt néceſſaire;
mprehenſibilité de la maniere
a liberté peut être conſervée

concilient avec d'autres veritez con
ſtantes ; pourquoi un eſprit infin
ne pourroit-il point agir phyſique
ment ſur un eſprit fini, ſans que l
dernier perdît rien de ſes facultez
eſſentielles ?

***QUESTIONS SUR LES DEMISSIONS** des biens, avec deux diſſertations l'une en la queſtion ſix, ſur les ſtatut perſonels, réels & mixtes. L'autre en la queſtion dix-neuf, ſur les impenſe & ameliorations. Par M. Louis Boulenois, Avocat au Parlement.* A Paris chez Gabriel-François Quillau fils, Imprimeur-Libraire-Juré d l'Univerſité, ruë Galande à l'Annonciation. 1727. in-8°. pp. 313

IL y a déja quelque tems que M Boulenois donna au Public l Préface de cet Ouvrage, & quel ques morceaux qui devoient fair partie de ce Traité. En rendar compte dans le Journal du mois d Mars dernier de cette Préface, qu contien

ntient le plan du livre & de la
ſertation ſur les ſtatuts perſonels,
ls & mixtes, nous avons crû
uvoir avancer que l'exéçution de
projet feroit plaiſir à ceux qui ai-
nt la Juriſprudence, parce que
us n'avions point encore de traité
r cette matiere, & qu'on ne trou-
dans les Ouvrages de nos Juriſ-
nſultes François que quelques dé-
ions particulieres ſur un ſujet ſi
portant.

Notre Auteur diviſe ce traité en
questions. Après avoir donné
e idée de ce contrat, que les Ju-
conſultes appellent démiſſion de
ens, il examine par qui & en fa-
ur de qui les démiſſions de biens
ivent être faites, par quel acte on
ut les faire, quels biens doivent y
e compris, ſi on peut forcer les
ritiers d'accepter les démiſſions,
le démettant peut faire un parta-
inégal entre les démiſſionaires.
elles regles on doit ſuivre pour
démiſſions, quand les biens du

nous rapportions les décisions de l'Auteur sur chacunes de ces questions principales, & sur celles qui y sont incidentes; il suffira de donner un précis de deux articles.

Prenons d'abord la question troisiéme, où l'Auteur examine si la démission doit être de l'universalité des biens. L'Auteur répond contre l'avis de M. le Brun dans son traité des successions, que la démission doit être de tous les biens du démettant; cette décision est une suite de la définition que l'Auteur a lui-même donnée sur la démission; qu'il appelle un abandonnement qu'une personne fait de tous ses biens à son heritier présomptif par anticipation de succession. Si la démission est une imitation de la succession, elle doit être universelle, parce qu'un droit successif, dit l'Auteur, est toujours universel, & que la loi ne défere point une succession pour partie seulement. M. Boulenois croit cependant que le démettant peut se réser-

ver l'usufruit des biens dont il s'est démis, pour que cet usufruit lui tienne lieu d'alimens. Il estime encore que le démettant peut se réserver quelques meubles pour son usage, & même quelque somme ou quelques effets, dont il conserveroit la faculté de pouvoir disposer par testament. Ces sortes de réserves ne donnent point d'atteinte à l'universalité d'une donation entre vifs, ni par consequent à celle d'une démission de biens. L'Auteur excepte de la regle qu'il prescrit pour l'universalité des biens dans la démission la Coutume de Bretagne, qui par l'article 537 permet de faire des démissions de la totalité ou d'une partie de ses biens. La raison en est, que dans cette Coutume la démission est irrévocable, & qu'on la regarde par cette raison plutôt comme une donation entre vifs, que comme une succession anticipée.

Dans la question 20, notre Auteur demande si le démettant révo-

quillement perir la mémoire de ceux qui s'y distinguent dans les sciences, tandis que d'autres nations sont si soigneuses de transmettre à la postérité l'histoire de leurs Sçavans. C'est pour faire cesser ce reproche que notre Auteur présente au Public cet essai, où il tâche d'éviter trois défauts ; le premier est celui des Allemands, chez lesquels il suffit d'avoir fait profession de science, où d'être Auteur d'une simple brochure, pour meriter place parmi les Sçavans dont ils écrivent les vies. Le second est celui des Italiens, qui donnent des mémoires trop secs & trop décharnez, lesquels consistent le plus souvent en un simple catalogue, où l'on ne voit que les Ouvrages de certains cantons ou de certaines villes, & encore sans dattes. Le troisiéme est celui des Anglois, qui sont un peu trop diffus dans les vies qu'ils donnent des Sçavans de leur pays.

Le Pere Niceron évite un qua-

triéme défaut, qui eſt de ne parler que des Sçavans de ſa nation. Il n'a pas cru devoir s'attacher ſeulement aux François. Tous les Sçavans de de quelque nation qu'ils ſoient trouvent place dans ſes mémoires ; mais comme le nombre en eſt preſque infini, il préfere d'abord les plus illuſtres aux autres qui pourront, dit-il, venir dans la ſuite ſur les rangs. Nous laiſſons aux Lecteurs à juger ſi cette methode qui n'admet aucun ordre, convient bien à un Ouvrage comme celui-ci. La quantité ſuffiſante de materiaux que le Pere Niceron trouve ſur un Auteur, eſt la ſeule raiſon qui le détermine à placer l'un devant l'autre, & il croit qu'une table alphabetique & necrologique qu'il a miſe à la fin, ſuffit pour réparer cette confuſion.

Il a tâché de raſſembler ſur chaque article, tout ce qu'il a pû trouver dans un grand nombre d'Auteurs. Les Journaux & les Bibliotheques lui ont fourni une partie

des materiaux ; mais il aſſure qu'il n'en a adopté les jugemens que lorſqu'il les a vû conformes à ceux du Public. Il a regardé comme une regle ſûre en ce genre, de croire d'un Auteur & de ſes Ouvrages, le bien qu'en diſent ſes ennemis, & le mal qu'en avoüent ſes amis.

A la fin de ces Mémoires eſt un catalogue des Auteurs, diſpoſé ſelon l'ordre des matieres ſur leſquelles ils ont écrit ; ce qui eſt très-commode pour trouver ſans peine tous les Ouvrages qui ont rapport aux ſujets que ces Auteurs ont traité.



XPLICATION PHYSIQUE *des Flux & Reflux ſurprenans de l'Euripe.*

'Euripe eſt un bras de la mer Egée, de la longueur d'environ x milles, & ſi étroit qu'une galére de la peine à paſſer ſous un pont ii le traverſe.

Ses flux & reflux, qu'on peut bſerver dans pluſieurs golphes, qui trouvent le long de ſon cours, nt déréglez vers les quadratures, faiſant alors douze ou treize fois 24 heures, mais réglez vers les ouvelles & les pleines lunes, lorſque s retardemens journaliers ſont les êmes que ceux de l'Océan.

Ses eaux ne montent que fort ra- ment juſques à deux pieds, tant ans les jours réguliers, que dans les urs irréguliers; & lorſqu'elles mon- nt, elles ſont portées vers les Iſles l'Archipel, où la mer a aſſez d'é- nduë; au lieu qu'elles coulent vers

la Thessalie, & s'engouffrent dans le canal qui conduit à *Salonichi*, ou Thessalonique, quand elles descendent.

Pour rendre raison de ces flux & reflux surprenants, soit A B C D le



profil de l'Euripe, dont BC soit le fond, par où l'eau entre dans ce bras de mer, au travers du sable & du gravier, comme elle entre continuellement dans un puits ordinaire, ou dans un ruisseau, à sa source: & soit E F G un canal fort ample, dans un rocher, par où l'eau de l'Euripe s'écoule, comme par une espéce de siphon, dans un grand &

fois par jour, entrant par le
BC, & ſortant par le canal
G, qui peut être rempli de ſa-
de gravier, par où l'eau peut
comme en cachette. Il n'y a
rien qui s'explique plus faci-
t. Mais d'où viennent ſes flux
lux réglez vers les nouvelles &
ines lunes? C'eſt-là la difficulté.
ur rendre raiſon de ce phéno-
, je ſuppoſe que le baſſin HI
lans lequel l'Euripe décharge
ıx, par le canal EFG, a com-
cation avec une mer, qui, ayant
x & reflux ordinaires, demeu-
deſſous des bords de ce baſſin,
les quadratures, mais qui le

VOYAGES DE GULLIVER. Paris, chez Gabriel Martin Hyppolite-Loüis Guerin Libr res, ruë S. Jacques, & dans boutique de la Veuve Coustel chez Jacques Guerin Librair Quay des Augustins. 1727. in- 2. vol. avec fig. Tome I pp. 2 sans compter la Préface. Tome pp. 289.

CE Livre, écrit en Anglois, de la composition de M. Swi connu par quantité d'autres Ouvr ges. Son Traducteur nous aver qu'il ne l'a pas exactement suivi p tout, qu'il a changé, ajouté & r tranché, suivant son goût, ou pl tôt, si on l'en croit, suivant le go du Public. Il nous annonce, po nous dédommager, une traductio littérale, qui se fait en Hollande, qui, selon lui, ne peut manquer d' tre fort mauvaise. Les motifs de pronostic sont les mêmes, qui l'o engagé aux changemens, aux add tio

tions & aux retranchemens, dont il fait l'aveu.

Quatre voyages composent ces deux volumes: dans le prémier sont les voyages de *Lilliput* & de *Brobdingnag*: le second renferme le voyage de *Laputa*, & celui du pays des *Houyhnhnms*.

I. Gulliver part d'Angleterre, son pays natal, pour aller à la mer du Sud. Après un naufrage, dont il échape à la nage, il arrive à *Lilliput*. A peine est-il à terre, qu'il s'endort sur le rivage. Les habitans du pays, qui sont des hommes de six pouces, fort étonnez à la vûë d'un si prodigieux corps, prennent la précaution de l'enchaîner si bien, qu'à son réveil il ne peut remuer ni bras ni jambes. Au prémier effort qu'il fait, ces Pygmées s'enfuïent fort effraïez, & font sur lui plusieurs décharges de fléches, c'est-à-dire, d'aiguilles très-fines. Pour calmer leur fureur, il prend le parti de demeurer tranquille; & par cette marque de sou-

miſſion, il obtient qu'on lui donne à boire & à manger. C'eſt un pénible travail, pour le petit peuple, qu'un tel repas à ſervir. Plus de cent hommes eſcaladent les côtez du Géant, pour voiturer vers ſa bouche toutes les viandes qu'ils peuvent porter dans leurs plus grands paniers. Six pains ne font qu'une de ſes bouchées, & les plus grands tonneaux de toutes les caves ſont roulez vers ſa main, & défoncez pour lui ſervir de gobelets : il en vuide un grand nombre, avant que d'être deſalteré.

Après cette réfection, il retombe dans un ſommeil, dont on profite, pour le mener à l'Empereur. L'embarras eſt de le tranſporter. On y parvient, par le moyen d'un chariot à vingt-deux rouës, conſtruit par cinq mille Charpentiers & Ingénieurs, ſur lequel Gulliver eſt élevé en moins de trois heures, par neuf cens hommes robuſtes, dont les forces ſont multipliées par un grand

L'Empereur aſſigne des ſommes
nenſes, pour la ſubſiſtance du
int: tous les villages des environs,
o toiſes à la ronde, ſont obligez
contribuer, en fourniſſant, tous
matins, ſix bœufs, quarante mou-
, & d'autres proviſions à pro-
ion. 600 domeſtiques ſont mis
rès de lui, pour le ſervir, & 300
eurs travaillent à l'habiller à la
le du pays.

Dans ces entrefaites, ſes poches
viſitées, par l'ordre de l'Empe-
. Les Commiſſaires nommez,
r cette grande expédition, dreſ-
procès verbal de ce qu'ils trou-
: c'eſt une piéce curieuſe que

blanches, environ de la grosseur de trois hommes, & liées d'un cable bien fort. Les pistolets de poche sont deux grands piliers de fer, creux, attachez à de grosses piéces de bois, & garnis d'autres piéces de fer en relief, serrant un caillou coupé en talus. Le peigne est une palissade, pareille à celle qui est devant la cour de sa Majesté *Lilliputienne.* La tabatiére est un grand coffre d'argent, qu'on ne peut lever, & dans lequel un des Commissaires étant entré, a de la poussiére jusqu'aux genoux, & éternuë pendant deux heures. La montre est un globe d'une grosseur énorme, qui fait un bruit continuel, à peu près comme celui d'un moulin à eau, & qui passe pour un animal inconnu, ou pour la Divinité adorée par Gulliver.

L'Empereur, pour divertir sa Cour, fait passer son Armée en revûë, entre les jambes du colosse, tambours battans, enseignes déployées & piques hautes; les rangs

ines conditions, assez capables
e connoître l'idée qu'on avoit
Par exemple, on lui défend de
her jamais dans un pré, ou dans
éce de bled, de peur qu'il ne
un laboureur. On lui ordon-
marcher avec assez de circons-
n, pour n'écraser ni hommes,
vaux, ni voitures; & de ne
e, par force, aucun *Lilliputien*
s mains. Il lui est enjoint de
, dans les besoins pressans de
un Courier du Cabinet dans
he, &c. Après lui avoir fait
serment sur tous ces articles,
assigne, par jour, autant de
ture qu'il en faut pour 1874

tion entre le volume de Gulliver & celui d'un *Lilliputien*.

Bléfuſcu eſt une iſle ſituée au nord-nord-eſt de *Lilliput*, dont elle eſt ſéparée, par un canal de quatre cens toiſes de large. Il y avoit, entre les habitans de cette iſle & ceux de *Lilliput*, une guerre qui duroit depuis long-tems : Gulliver la termine lui ſeul, par une action éclatante. Il traverſe le canal, où il trouve pied par tout, excepté dans l'eſpace de quinze toiſes : il arrive au port de *Bléfuſcu*, où étoit une puiſſante flotte, toute prête à faire une deſcente à *Lilliput* ; il attache un crochet à chaque vaiſſeau, & par le moyen d'une botte de ficelle, qu'il a portée avec lui, il emméne toute la flotte à *Lilliput*.

Malgré le ſervice ſignalé, qu'il vient de rendre à l'Etat, on lui fait ſecretement ſon procès. L'Amiral jaloux du ſuccès merveilleux que Gulliver avoit eu, a grande part à cette cabale. D'ailleurs l'Empereur,

ement les *Bléfuſcudiens*. On ne
ne donc qu'à former contre
accuſations les plus graves,
n s'en acquitte ſi bien, qu'il
gé digne de mort, comme cri-
de léze-majeſté. Cependant, en
ération de ſes grands exploits,
reſtraint à ordonner qu'il aura
ux crevez, & qu'on le laiſſera
r lentement, faute de nourri-
Les articles du procès ſont
rtez ici tout au long.
prémier grief roule ſur une
lie, que le *grand homme* avoit
bonté d'éteindre. Le feu avoit
une nuit, à l'appartement de
ératrice; Gulliver éveillé par
uit, avoit arrêté tout à coup

chef d'accuſation eſt tiré de la réſiſ
tance que Gulliver avoit faite aux or
dres de l'Empereur, qui vouloit en
vahir l'Empire de *Bléfuſcu.* En troi
ſiéme lieu, on lui reproche la viſit
qu'il avoit reçuë des Ambaſſadeur
Bléfuſcudiens, après le Traité de pai
conclu entre les deux Couronnes
Enfin on lui fait un crime d'avoi
demandé à l'Empereur de *Lilliput* l
permiſſion d'aller rendre ſes devoir
à ſa Majeſté *Blefuſcudienne.*

Le Voyageur averti de ſa diſgrace
par un Secretaire d'Etat ſon ami, ſ
ſauve dans l'iſle de *Bléfuſcu*, où i
eſt reçû avec de grands honneurs
Trois jours après ſon arrivée, i
apperçoit du rivage une chaloupe
qu'il juge être échappée de quelqu
naufrage; il fait ſi bien qu'il l'attra
pe, & il s'en ſert, après avoir pri
l'agrément du Roy, pour ſe mettr
en mer, dans le deſſein de retourne
en ſon pays. Dès le deuxiéme jou
de ſa navigation, il rencontre u
vaiſſeau Anglois, qui le reçoit, &
qu

deux taureaux, avec pareil
re de brebis & de béliers, pour
de ces eſpéces en Angleterre:
ureuſement les rats du vaiſ-
nangérent une de ſes brebis.
Gulliver, deux mois après
tour en Angleterre, ſe rem-
e ſur un vaiſſeau, qui partoit
Surate. Il eſſuye une tempête,
l fait la deſcription, avec un
de marine, qui fait ſouvenir
ui qu'on trouve dans Rabe-
4. c. 18 & ſuivans. Le calme
t, on continuë la navigation,
çavoir où l'on va. Dès qu'on
erre, douze hommes de l'é-
ge ſont détachez avec une cha-

perçoit des habitans, qui le regardent. Pour couper court, l'isle descend jusques sur le rivage, & Gulliver y est admis avec beaucoup d'humanité. Cette isle s'appelle *Laputa*. L'Auteur en fait ici la description; il y joint le caractére des habitans de l'un & de l'autre sexe, dont il ne donne pas une idée fort avantageuse: il explique enfin comment l'isle aërienne descendoit & montoit, soit perpendiculairement, soit obliquement, par le moyen d'une grosse pierre d'aimant, dont l'un des poles étoit attractif, & l'autre répulsif, par rapport aux terres sujettes à la domination du Roy, qui faisoit sa résidence ordinaire en cette isle.

Ce qu'il y a de plus singulier dans le génie des *Laputiens*, c'est la fureur qu'ils ont tous pour les Mathematiques. Un tailleur prend la mesure d'un habit, avec un quart de cercle; un cuisinier donne, aux morceaux qu'il sert, des figures géométriques,

éres, ou bien il les présente sous
me de divers instruments de
ue : les amans passionnez em-
ent d'Euclide leurs expressions
is tendres.
goût général chez les *Lapu-*
s ensévelit dans une méditation
ide & continuelle ; ce qui fait
ans les conversations les plus
s, ils ne sçavent ni quand ils doi-
arler, ni quand ils doivent écou-
est pour cela que chaque per-
qui a le moyen de payer des do-
ues, en a toujours un à ses trous-
né d'une vessie, qui est attachée
it d'un bâton, & qui contient
irs pois & petits cailloux. La
on de ce *Moniteur* (on appelle
elui qui porte la vessie) est de
r un coup de son instrument
bouche de son maître, lorsque
lui de parler, & sur l'oreille,
'avertir de faire attention à ce
sent les autres. Les *Laputiens*
pas moins besoin de ces sortes
itions dans les ruës ; autrement

ils iroient, en rêvant, donner de la tête contre un mur, ou contre quelque autre rêveur, & ils courroient riſque de tomber dans le prémier précipice, qui ſe trouveroit ſur leur chemin.

Gulliver obtient du Roy la permiſſion de quitter l'iſle volante, pour aller à *Lagado*, capitale des *Balnibarbes*, qui ſont partie du Royaume de *Laputa*. Il y viſite une Académie composée de 500 *Ingénieurs*, dont les uns travaillent à différens projets, pour perfectionner les arts, tandis que les autres fabriquent des ſyſtêmes pour les ſciences. Un des artiſtes ramaſſe les rayons du ſoleil dans des phioles, qu'il ſcelle hermétiquement. Un autre, qui eſt le Doyen de la compagnie, travaille, depuis ſa réception, à rendre aux excréments humains leur nature d'alimens. Un troiſiéme, qui eſt ſur le point de publier un traité concernant la malléabilité du feu, a conſacré une partie de ſes veilles à la

voisin est un aveugle né, qui
e une manufacture de couleurs :
les apprentis sont aveugles,
ne le maître. Deux autres mem-
de ce corps célébre s'appliquent
culture des terres. Le prémier
qu'on enfoüisse dans un champ,
ace en espace, une certaine
tité de gland & de châtaignes,
suite on y lâche un troupeau
chons, & il assure que la terre
bien-tôt en état de recevoir la
ace. Le second est d'avis qu'on
re les charuës à voiles, & pro-
le même expédient pour les
s de poste. Un Astronome de

mouvement diurne & le mouve
annuel du soleil, afin qu'ils s'a
dent avec ceux de la giroüette.
de celui-là est un Médecin
pompe les vents du corps, p
moyen d'un soufflet, pour gu
colique. Nous ne nous arrêt
point aux faiseurs de systêmes,
les chiméres répondent parfait
à celles que nous venons d'exp

Le Voyageur va de *Lag*
Maldonada, autre ville des *Ba*
bes, & delà à *Glubbdubdrib*, c'
dire, isle des sorciers. Elle est
nommée, parce qu'elle n'est h
que par une tribu de sorciers,
le chef, entr'autres facultez,
pouvoir d'évoquer les morts,
les faire répondre aux question
leur sont proposées. Gulliver p
te de ce talent, pour satisfaire s
riosité, & ne manque pas d
masquer des ombres de toutes
de conditions. Il retourne à *M*
nada, puis il passe à *Lugnagg*,
trouve des hommes immortels

rès avoir fait, en paſſant, quel-
éjour à Amſterdam.
/. Dès le commencement du
iéme voyage, que Gulliver en-
end, en qualité de capitaine de
au, ayant eu le malheur de
e la meilleure partie de ſon
age, par une maladie meur-
, il eſt obligé de faire une re-
, dont il a bien-tôt lieu de ſe
tir. Il engage des bandits, ſans
nnoitre. Ils ſe révoltent con-
i, pour s'emparer de ſon vaiſ-
ils ſe défont de leur Capitaine,
mettant à bord, dans un pays
nu. Ce pays eſt habité par des

ment au-dessus des hommes. Il y a dans cette même contrée une race d'animaux nommez *Yahous*, qui approchent fort de l'espéce humaine; ils n'en différent que parce qu'ils ont des gr ffes assez longues, parce qu'ils gri npent par tout,avec beaucoup d'agilité, qu'ils ont la peau très-brune, & le corps presque entiérement couvert de poil. Ils sont soumis aux *Houyhnhnms*, qui les employent aux mêmes travaux que nous faisons faire ici aux chevaux & aux mulets. On peut juger de l'étonnement du Voyageur, à la prémiére rencontre qu'il fait d'un cheval, qui lui semble, en hannissant, rendre des sons articulez, & qui entre ensuite en conversation avec un second *Houyhnhnm*, qui arrive au même endroit. Sa surprise augmente, lorsqu'il est conduit, par un des chevaux, dans une maison meublée d'auges & de rateliers, où son guide, par politesse, le fait entrer le prémier. Le maître du logis

ſt un *Houyhnhnm* gris pommelé, qui
femme, enfans & domeſtiques, le
ɔut en cavales, poulains, petites
iments, & bidets.

Gulliver paſſe chez ce peuple
our un *Yahou*; cependant, comme
n remarque en lui quelque étin-
elle de raiſon, & que meſſieurs les
hevaux jugent, à ſon air, qu'il a tant
oit peu d'intelligence, ils lui don-
ent un maître, qui lui apprend la
ngue du pays, & ils ont plus d'é-
ard pour lui, que pour les *Yahous*
rdinaires. Dès que l'étranger peut
: faire entendre, il fait à ſon hôte
: récit de ſes avantures, & a ſou-
ent avec lui des entretiens qui ſont
apportez ici, & qui meritent bien
'être lûs.

Ce n'eſt pas ſans peine que Gul-
ver trouve de quoi ſe nourrir; mais
on induſtrie & la néceſſité lui ſont
'un grand ſecours. Il s'acommode
'avoine, de lait & de miel; car il y
des vaches & des abeilles chez les
ouyhnhnms: il y a même des lapins,

des oiseaux & d'autres animaux
dont Gulliver sçavoit faire de bon
retours de chasse. Mais ni la diset
des alimens de son goût, ni l'em
barras de se faire des habits conv
nables, ni l'incommodité du log
ment qu'il habite, ne peuvent
dégoûter d'un pays, où il trouve ta
d'esprit & de probité. Il a conç
pour les quadrupédes une si pr
fonde vénération, & il prend ta
de plaisir à leur conversation, qu
souhaite ardemment de pouvoir pa
ser tout le reste de ses jours en
bonne compagnie, & il est au d
sespoir, lorsqu'il est obligé d'en so
tir, par Arrêt du Parlement. I
motif de cet exil est le scrupu
qu'on fait au gris-pommelé d'entr
tenir chez lui un *Yahou*, avec lequ
il vit comme avec un de ses sen
blables; ce qui est jugé indigne d'
Houyhnhnm. C'est pourquoi on l'e
horte à le renvoyer d'où il est v
nu, ou à le mettre au rang des a
tres *Yahous*, condamnez depuis p

ſujet de Gulliver, on prend
i le plus doux, qui eſt celui
faire ſortir du pays. On lui
e deux mois, pour conſtruire
it vaiſſeau, avec lequel il ſe
a mer, après avoir pris congé
maître. Il aborde, dès le mê-
r, à une petite iſle déſerte, où
la nuit. Le lendemain, il ga-
ne autre iſle, habitée par des
es, qui le pourſuivent, & qui
ent de ſe ſauver. Il eſt ren-
dans ſon canot, par un vaiſ-
ortugais, qui l'emmene à Liſ-
, d'où il trouve bien-tôt occa-
retourner en Angleterre. Ce
voyage eſt de cinq ans, dont

Ouvrage, le Voyageur s'efforc
justifier la vérité de sa relation
déclame fortement contre la m
vaise habitude de ceux qui semb
être allez fort loin,pour mentir
hardiment. Il fait ensuite une r
xion, sur le reproche qu'on
pourroit faire, de n'avoir pas d
né, à son retour, un mémoire
tructif, pour la conquête des p
qu'il a vûs ; mais ce scrupule
bien-tôt levé, par d'excellentes
sons qu'il allégue, pour faire v
que le projet d'une telle conqu
seroit tout-à-fait ridicule.

La situation, l'étenduë, le
mat, les avantages & les incomr
ditez de quelques pays peu conr
la religion, les mœurs, les cou
mes, le tempéramment & le gé
des peuples qui les habitent ; v
ce qui fait communément la mati
des voyages. On y décrit les vill
les forteresses, les temples, les
lais, & les autres édifices conside
bles ; le détail va jusqu'au plus p
ornem

ı'à leur embouchure; les poiſ-
y ſont gravés, auſſi-bien que
quadrupédes, les volatiles, les
les & les inſectes des mêmes
. On y parle de l'ingratitude ou
fertilité des terres, de la ma-
de les cultiver, de tous les vé-
ıx qu'elles produiſent; les mi-
ıx entrent dans la relation; l'on
conſcience de ne rien dire des
ux étrangers qu'on a vûs. Les
ets curieux groſſiſſent beau-
le volume; les médailles y ſont
toriées; on eſt tenté d'y inſérer
alogue des livres qu'on a trou-
ans une bibliothéque nombreu-

hardies & les plus éloignées de la vrai-ſemblance; mais ce mélange ne doit révolter perſonne. On ſçait que la verité n'eſt pas ſûre de plaire à tout le monde par le ſeul air de verité. Lorſqu'elle n'eſt ornée que de la beauté qui lui eſt propre, elle court ſouvent riſque de paſſer pour auſtére. Elle a preſque toujours beſoin de quelques graces étrangéres, pour rendre ſon abord plus doux; & jamais elle ne s'inſinuë plus heureuſement dans l'eſprit, qu'en ſe préſentant avec un certain enjouëment qui la rend aimable.

Si l'on peut dire que cet avantage eſt néceſſaire à toutes les véritez en général, de quelle utilité n'eſt-il pas à celles qui tendent à combattre les foibleſſes & les paſſions humaines? Que de précautions à prendre, que de ménagemens à obſerver, pour leur faire la guerre, ſans choquer ceux qui en font leurs délices & leurs idoles!

Notre Auteur, qui en veut pré-

: nous fommes perfuadez
i eût été difficile d'en trou-
plus convenable que celui
a fait choix. Ses réflexions
phiques, fes préceptes de
, fes maximes de politique,
s fublimes fur l'honneur, fur
té, & fur tous les devoirs
e civile, les éloges qu'il fait
ertu, l'horreur qu'il donne
: en général, & les fatyres
tes qu'il feme par tout con-
ntité de défauts en particu-
ntes ces chofes font amenées
préambules divertiffans, &
ës par des imaginations amu-
rien de plus propre à faire

loix, de leurs coutumes,
maniére dont ils élévent l
fans. Mais plutôt c'eſt une
des Miniſtres d'Etat, des M
des Philoſophes Scholaſtiq
ceux qui ſe livrent totalemen
que ſcience abſtraite & pe
la République, des mauva
vains, des Maîtres & des
teurs, des Peres & des M
veillent à l'éducation des
Sans doute il ſeroit à ſouhait
les élevât partout, comme

Les Phyſiciens ne ſont pa
traitez dans le 3e. Chapitr
cond voyage, où le Roi de
gnag fait venir trois Savans
feſſion, pour diſcourir ſur l
de Gulliver. Après beaucou
ſons de part & d'autre,
vient, que ce petit Corps
tre choſe qu'un jeu de la
» Déciſion, dit l'Auteur, t
» forme à la Philoſophie
» de l'Europe, dont les Pro
» dédaignant le vieux ſu

causes occultes, à la faveur
quel les Sectateurs d'Aristote
hent de masquer leur igno-
ce, ont inventé cette solution
rveilleuse de toutes les diffi-
tez de la Physique. Admira-
progrès de la science hu-
ine ! Effectivement l'applica-
le ce résultat, ne fait pas beau-
d'honneur aux disputes de nos
sophes.
ns le 6e. Chapitre du Voyage
bdingnag, Gulliver fait au Roi
païs une description très-
ageuse du Gouvernement
gleterre : Mais les objections
questions que lui fait ensuite
i, au sujet du Parlement, du
in aux Dignitez, de la Juris-
ence, de la Procédure, de la
re, & des divertissemens, ne
pas, à beaucoup près, si favora-
la Nation ; non plus que ses
vations, sur l'histoire d'An-
rre du dernier siécle. Pour en
, il ne faut que lire la conclu-

ſion de cet entretien. » Mon
ami *Grildrig*, (c'eſt ainſi que le
de *Brobdingnag* nommoit Gulli
» vous avez fait un panégyr
» très-extraordinaire de votre
» vous avez fort bien prouvé
» l'ignorance, la pareſſe, & le
» peuvent être quelquefois les
» les qualitez d'un homme d'E
» que ces loix ſont éclairc
» interprétées , & appliqué
» mieux du monde , par des
» dont les interêts & la capacit
» portent à les corrompre ,
» broüiller , & à les éluder. J
» marque parmi vous une conſ
» tion de Gouvernement, qui,
« ſon origine, a peut-être été ſu
» table , mais que le vice a to
» fait défigurée. Il ne me p
» pas même, par tout ce que
» m'avez dit , qu'une ſeule v
» ſoit requiſe, pour parvenir à
» cun rang , ou à aucune Ch
» parmi vous. Je vois que les h
» mes n'y ſont point annoblis

vertu ; que les Prêtres n'y
point avancez par leur piété,
leur science : les Soldats par
conduite, ou leur valeur : les
es par leur intégrité, les Sé-
urs par l'amour de leur Pa-
, ni les hommes d'Etat par
sagesse. Pour vous, qui avez
é la plûpart de votre vie dans
voyages, je veux croire que
s n'êtes pas infecté des vices
votre païs : mais, par tout ce
vous m'avez raconté d'abord,
ar les réponses que je vous
ligé de faire à mes objections,
uge que la plûpart de vos
patriotes sont la plus perni-
euse race d'insectes, que la na-
ait jamais soufert ramper sur
rface de la Terre.

sciences, la litérature, les loix
affaires Militaires de *Brobdin-*
dont il est parlé dans le Cha-
. sont autant d'allusions, qui
t aisément sentir ; & nous
s que l'Auteur pouvoit se

dispenser de les faire tomber sur toutes les Cours de l'Europe, par une application un peu trop crûë. Le Voyageur ouvre un Livre de la Bibliothéque du Roi de *Brobdingnag*, dans lequel on fait voir la vanité du titre d'*Altesse* & de *Grandeur*, parmi des hommes qui ont tout au plus 150 pieds de haut. » Que penseroient les Princes & les grands
» Seigneurs de l'Europe, ajoûte
» l'Auteur, s'ils lisoient ce Livre,
» eux, qui avec cinq pieds & quel-
» ques pouces, prétendent sans fa-
» çon qu'on leur donne de l'*Altesse*
» & de la *Grandeur*? Mais pourquoi
» n'ont-ils pas aussi éxigé les titres
» de *Grosseur*, de *Largeur*, d'*Epaisseur*?
» Au moins auroient-ils pû inven-
» ter un terme général, pour com-
» prendre toutes ces dimensions,
» & se faire appeller *Votre Etenduë*.
» On me répondra peut-être que
» ces mots *Altesse* & *Grandeur* se ra-
» portent à l'ame, & non au corps.
» Mais, si cela est, pourquoi ne pas

éralité, *Votre Bonté*, *Votre Bon-*
s, *Votre Bel-Esprit*? Il faut
oüer, que comme ces tîtres au-
ent été très-beaux & très-ho-
rables, ils auroient aussi semé
aucoup d'aménité dans les com-
mens des inférieurs, rien n'é-
it plus divertissant, qu'un dis-
urs plein de contre-vérités.
noins on auroit pû s'épargner
ais de cette derniére réfléxion,
pproche assez de ce qu'on ap-
emporte-piéce.
y a dans le corps de l'Ouvra-
usieurs coups de pinceau à peu
de la même force, qui n'en
ent pas moins de mérite, quand
oient un peu adoucis. Telle est,

gneurs, les alliances qu'ils cont
tent, & les fruits qui en naiss
toujours vitieux (selon lui) i
mes & mal tournés, quand ils
légitimes : il ajoûte que parm
Anglois, » un corps sec, maigr
» décharné est devenu une ma
» presque infaillible de nobl
» que même une complexion
» buste & un air de santé vo
» mal à un homme de qualité, q
» en conclut aussi-tôt qu'il e
» fils de quelque domestique
» maison, à qui Me. sa mere a
» part de ses faveurs ; sur-tou
» a l'esprit tant soit peu élevé,
» & bien fait, & s'il n'est ni bo
» ni efféminé, ni brutal, ni c
» cieux, ni débauché, ni igno
Le Traducteur, à qui cette ex
ration a paru, comme à nous,
outrée, s'éforce de la mitiger
avertissant, par une Note, qu'
faut point la prendre au pied
lettre, & en raportant, comme
espéce de contrepoids, le témoig

avantageux que M. de S. Evremont rend de la Nobleſſe Angloiſe.

Outre l'Académie ridicule de *Laputa*, & cette multitude prodigieuſe de Mathématiciens, qui boivent & mangent géométriquement, & qui ſoupirent de même; on peut encore obſerver, dans ce Voyage, le portrait des *Laputiennes*, que l'Auteur ſemble n'avoir pas fait pour ces femmes-là ſeulement; & les craintes frivoles des *Laputiens*, qui apréhendent que la Terre ne ſoit un jour dévorée par le Soleil, que cet Aſtre ne s'encroûte, ou qu'il ne s'épuiſe, à force de répandre des rayons, & qu'enfin il ne perde entiérement ſa lumiére. Il y a auſſi un ſyſtême de Politique, dont la fiction renferme beaucoup de vrai; & la diſpute ſur la maniére de lever les impôts, n'eſt pas ſans fineſſe. Il s'agit de ſavoir s'il ſeroit plus à propos de taxer chaque habitant, à proportion de ſes défauts, & ſuivant le raport de ſes voiſins, ou à proportion de ſes belles qua-

litez, tant du corps que de l'esp
ſelon ſa propre dénonciation. L'
teur inſiſte davantage ſur ce der
moyen, & paroît lui donner la
férence. Il fait le dénombrement
vertus qui ſeroient ſujettes à
capitation, ainſi que de celles
en faudroit exempter, parce q
tant trop rares, elles ne produiro
pas les frais du recouvrement. P
ces derniéres ſont comptées la
bité, l'honneur, la ſageſſe & la
deſtie; la fidélité des femmes,
ſincerité, leur bon-ſens, & leur
naturel. C'eſt encore là une de
hyperboles, qu'on feroit fort bie
ne pas prendre au pied de la let

Le Gouverneur de *Glubbdub*
par le pouvoir qu'il a d'évoque
morts, fait revenir de l'autre m
quantité de perſonnages, qui,
leur ingénuité, ou par leur fig
font beaucoup de tort à la
opinion que nous avons d'eux.
créce, Céſar, Homére, Ariſto
Deſcartes y ſoutiennent aſſez m

qu'ils ont dans la mémoire
ur posterité; & les ayeux des
les modernes découvrent bien
nystéres, qui ne sont rien moins
des titres de noblesse. Vraisem-
ement l'île des Sorciers n'a été
inée, que pour amener ces dé-
ertes satyriques.

l'égard des *Struldbruggs*, ou des
nes immortels, nous ne voyons
uel peut être le motif de cette
on; à moins qu'elle ne tende à
voir, d'un côté, combien il est
ageux d'être en commerce avec
mis d'une expérience consom-
; & de l'autre, qu'une longue
'est pas toûjours une vie heu-
, & que les infirmitez de la
esse font souvent payer bien
la prérogative de mourir tard.
reste, comme l'Auteur paroît
beaucoup de penchant à la sa-
nous ne savons si un trait mor-

Après avoir dit que le mariag
Struldbruggs est dissous, dès q
plus jeune des deux époux est
venu à l'âge de 80 ans ; » il est
» continuë-t-il, que de malheu
» humains, condamnés, malgré
» & sans l'avoir mérité, à
» éternellement, ne soient pa
» core, pour surcroît de disg
» obligez de vivre avec une fe
» éternelle. Quoiqu'il en soit,
sommes toûjours redevables au
ducteur, qui, pour nous tranq
ser l'esprit, nous assure, dans sa
face, que le voyage de *Laputa* ne
avoir de raport qu'à la Cour d
gleterre.

Le dernier voyage est sans
tredit celui qui renferme le
de critique, de morale & de
mens vertueux. Les réfléxions
Houyhnhnm, sur le mensonge, l'
nement que lui cause le dénon
ment de nos vices, ses remar
sur nos disputes, sur nos gue
& sur les causes qui les font n

les pensées touchant l'inégalité des fortunes, tous ces endroits sont autant de sages leçons, où les plus grands Philosophes trouveroient à profiter.

Eh quoi! (interrompt le Gris-pommelé, lorsque Gulliver lui parle de richesse & de pauvreté) toute la terre n'apartient-elle pas à tous les animaux, & n'ont-ils pas tous un droit égal aux fruits qu'elle produit, pour leur nourriture? Pourquoi y a-t-il des *Yahous*, (c'est-à-dire des hommes) privilégiez, qui recueüillent ces fruits, à l'exclusion de leurs semblables; & si quelques-uns y prétendent un droit plus particulier, ne doit-ce pas être principalement ceux qui, par leur travail, ont contribué à rendre la terre fertile? On ne peut être blâmé de faire parler des Chevaux, quand on sçait les faire parler de la sorte, & l'Auteur ne fait pas grand tort aux Allemands, lorsqu'à l'imitation de l'Empereur Charles-Quint, il met leur langue

en paralelle avec celle d'un Peu
dont les discours sont si raiso
bles.

Les Européens ne sont pas fla
dans la comparaison des hom
& des *Yahous*. Les mœurs, les sc
ces, les conversations, le rég
de vivre, & le gouvernement
Houyhnhnms, doivent exciter l'é
lation du genre humain. C'e
que les Souverains, les Minist
les Juges, les Avocats, les Pr
reurs, les Plaideurs, les Médec
les femmes, ou plutôt les hom
en général, ne sont pas éparg
C'est-là que l'intempérance, la
pule, l'avarice, l'infidélité dan
mariage, sont attaqués ouvertem

Nous ne finirions pas, si nous v
lions nous attacher à tous les
droits, qui peuvent plaire &
truire: nous nous contenterons
joûter le jugement qu'en port
Traducteur, dans sa Préface. « L
» tous ces voyages, dit-il, &
» tout dans celui au Païs

ouyhnhnms, l'Auteur attaque
homme en général, & fait ſen-
r le ridicule & la miſere de l'eſ-
rit humaïn. Il nous ouvre les
eux ſur des vices énormes, que
ous ſommes acoutumez à regar-
er tout au plus comme de lé-
ers défauts, & il nous fait ſen-
r le prix d'une raiſon épurée &
lus parfaite que la nôtre.
nous reſte encore à dire un
des caractéres qui entrent dans
Ouvrage. Les habitans de *Lilliput*
eux de *Brobdingnag*, ſont ſi di-
ns de ſtature, qu'il ne leur ſié-
pas mal de ſe reſſembler un peu
ns par les mœurs. Il eſt vrai
n les examinant de près, on y
ve quelque oppoſition; mais
s croyons qu'elle pouvoit être
ux ſoutenuë & plus marquée.
put, par exemple, eſt habité par
petit Peuple laborieux, entre-
nant & belliqueux, dont le Roi
ûjours des Armées, ſur pied. A
bdingnag, tout le monde s'amuſe

à voir, un petit homme qu'on p
méne par les villes ; on ne so
qu'à ce passe-tems, & le Roi
païs se moque des Princes, qui f
garder leurs frontiéres par des S
dats, & qui entretiennent des
mées en tems de paix : ces dispro
tions sont sensibles. Mais, après av
remarqué beaucoup d'esprit dans
hommes de six pouces, on n'au
pas été fâché d'en trouver mo
chez ceux de 150 pieds : ces d
niers ne devoient pas exceller, co
me les prémiers, dans les Mathé
tiques : puisque les Pygmées
roissent livrez aux passions les p
vives, telles que l'ambition, la
lousie, l'injustice & la cruauté
falloit en exempter les Géans ;
après avoir fait connoître l'orgu
de l'Empereur de *Lilliput*, dans
titres fastueux, qu'il prend, à la t
de ses Edits, les titres de *Grandeu*
d'*Altesse*, devoient être proscrits
Brobdingnag, autrement que par
Livre, qui en les critiquant, sup

lu moins qu'ils ſont en uſage.

Il paroît auſſi que le caractére des *Houyhnhnms*, ſe dément en quelques endroits. La raiſon eſt immuable, diſent-ils (en condamnant la variété de nos opinions) la vérité eſt une: d'où ils concluënt que les diſputes ſont inutiles; & ils ne comprennent pas même ce que c'eſt qu'incertitude. Cependant ils ont un Parlement, qui délibére, & qui agite des queſtions, où l'on propoſe diférens avis; & au ſujet de Gulliver même, les uns veulent qu'on le mutile, pendant que les autres jugent plus à propos de le bannir du païs. Ils ne peuvent ſouffrir l'inégalité dans les fortunes; pourquoi ſe trouve-t'il, parmi eux des conditions très-diférentes? Ils ont des domeſtiques à leurs gages, & il n'y a pas d'aparence que les laquais ſoient égaux à leurs Maîtres. Un cheval obligé d'être valet, parce qu'il eſt né petit, n'a pas moins ſujet de murmurer, qu'un homme forcé de travail-

ler pour les autres, parce qu'il n
pas né riche.

Le même Peuple ne conn
point le mensonge, & n'a pas
terme pour l'exprimer dans
langue. Prévenu qu'on est de c
idée, on est un peu scandalisé
voir le Gris-pommelé recev
une confidence de Gulliver, &
promettre le secret. On trem
qu'un autre *Houyhnhnm* curieux
vienne à interroger le confident
ce mystére, & ne le réduise
conséquent ou à mentir, pour
nir sa parole, ou à violer sa foi, p
confesser la vérité.

Nous pourrions encore ci
quelques irrégularitez semblabl
mais nous craignons d'avoir été
ja trop longs; & d'ailleurs ces
gers défauts sont tellement éfa
par le mérite du Livre, qu'il y
roit de l'injustice à les compter sc
puleusement.

TRAIT

TRAITE' DES NEGOCIATIONS *de Banque, & des Monnoyes étrangéres; &c. Ouvrage enrichi de représentations des susdites Monnoyes, gravées en taille-douce. Par Etienne Damoreau, Négociant à Paris.* A Paris, chez la Veuve Cavelier, dans la grande Salle du Palais, à l'Ecu de France; & Pissot, Quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf, au coin de la ruë de Nevers, à la Croix d'Or. 1727. *in-*4°. pp. 303. Planch. 32.

CE n'est point historiquement, que l'Auteur de ce Livre s'est proposé de traiter des Monnoyes étrangéres. Ce seroit la matiére de plusieurs volumes, curieux à la vérité pour quelques Sçavans, mais peu utiles pour le Public. Comme le but de M. Damoreau n'est que d'instruire ici les Négocians; c'est uniquement sous ce point de vûë qu'il y considére les monnoyes.

Ceux qui voudront s'instruire des Changes étrangers, très-peu expliquez jusqu'ici dans les Traitez qu'on en a mis au jour, trouveront dans celui-ci une méthode facile de convertir l'espéce d'un Royaume en celle d'un autre; & cela sans le secours d'aucun Maître, & par des opérations claires & intelligibles.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties. L'Auteur a renfermé, dans la prémiére, tout ce qui concerne les *escomptes*, ou les *rabais*, qui se font, soit sur le payement des marchandises, soit sur la négociation des billets ou lettres de change. Et comme ces escomptes ne peuvent se déterminer que par le moyen de la *régle de trois* ou *de proportion*; c'est par l'explication de cette régle, que débute M. Damoreau. Ensuite il en fait l'application à plusieurs espéces d'escomptes, & à plusieurs questions de commerce & d'intérêt maritime. Après quoi, il donne un détail des opérations qui se font sur les frac-

tions arithmétiques, c'est-à-dire, des quatre régles, addition, soustraction, multiplication & division, sans oublier la régle de trois, sur ces mêmes fractions. Ces opérations sont d'une très-grande utilité aux Négocians, sur-tout par rapport à ce qu'ils nomment *Escomptes en dedans*, le diviseur de ces sortes d'escomptes étant le plus souvent chargé de fractions. Au reste, pour le dire en passant, on appelle *Escomptes en dedans*, le rabais qui se prend sur une somme, après y avoir ajouté le prix de l'Escompte ; au lieu que l'*Escompte en dehors* est le rabais, qui se prend sur la somme même que l'on fait escompter.

Dans la seconde partie de ce volume, l'Auteur traite de tout ce qui regarde les Changes étrangers. Il en donne d'abord la définition en ces termes. « Le Change étranger n'est » autre chose, que la conversion » des espéces d'un Royaume en » celles d'un autre, par le moyen

» d'une cédule, ou d'un mandement
» qu'un Négociant du Royaume
» tire ſur ſon Correſpondant étran-
» ger, dans laquelle cédule eſt ſpé-
» cifiée la quantité d'eſpéces étran-
» géres, que ſon Correſpondant doit
» compter à celui, qui ſe trouvera
» porteur de cette cédule, ou de ce
» mandement, & à qui l'ordre en
» aura été paſſé. » C'eſt par ces cédules, vulgairement nommées *Lettres de change*, que ſe fait en Europe preſque tout le commerce. Mais, dans les autres parties du monde, obſerve l'Auteur, l'uſage de ces lettres de change eſt inconnu, & le négoce ne s'y fait, que par le tranſport des matiéres d'or & d'argent, & des marchandiſes, que l'on donne en échange de celles qu'on en rapporte.

Pour ſe former une juſte idée des Changes étrangers, il faut connoître diſtinctement les principes ſur leſquels ils ſont fondés, c'eſt-à-dire, les titres de fin, les poids & les

ve dans un marc de huit on-
eſt ſurquoi M. Damoreau a
recherches très-exactes, &
qu'il nous expoſe avec or-
ns pluſieurs tables, où l'on
s rapports des différentes eſ-
étrangéres, non ſeulement
elles de France, mais entr'el-
i. Et comme, dans ce Royau-
valeur du marc d'or & d'ar-
t ſujette à de fréquentes va-
s, il a eu ſoin de dreſſer des
du pair des eſpéces étrangé-
France, depuis 27 juſqu'à
res le marc d'argent; enſorte
lgré les variations, on pour-
s tous les tems, découvrir la
le l'eſpéce de France, avec cel-

baiſſant, au-deſſus, ou au-deſſous de la valeur intrinſéque des eſpéces, ſuivant le plus, ou le moins de négoce, c'eſt-à-dire, comme l'explique M. Damoreau, ſuivant le plus, ou le moins de demande des lettres, & ſuivant que les échéances de ces lettres ſont à plus, ou à moins de jours.

L'Auteur a cru devoir *franciſer* (s'il eſt permis d'uſer de ce terme) les noms des Monnoyes de change des pays étrangers, pour rendre ces noms auſſi familiers aux François, que le ſont ceux de *ſols* & de *livres tournois :* & quoiqu'il ne traite des Monnoyes que comme Négociant, il n'a pas manqué d'accompagner d'une explication hiſtorique celles de ces monnoyes, dont les Marchands n'ont aucune connoiſſance ; & cela, dans la vûë de ne laiſſer rien à ſouhaiter, ſur ce ſujet, aux gens du métier. Il ne reſtoit plus qu'à leur mettre ſous les yeux les repréſentations des eſpéces, tant anciennes que modernes ; & c'eſt ce que fait auſſi

assujetti à l'ordre chronologi-
e la fabrication, qu'il a re-
comme une circonstance assez
rente à ceux, qui feront le
'usage de son livre : 2°. qu'il
usieurs monnoyes, dont il n'a
arqué les valeurs courantes,
que ces piéces n'ont plus de
, & ne se conservent que dans
inets des curieux : 3°. qu'il a
très-peu de représentations
ces à bas titre, parce qu'on ne
guéres les lettres de change
es sortes de monnoyes : 4°.
trouvera, dans ces planches,
oup plus de monnoyes ancien-

au même titre & au même poids, qu'elles avoient, sans autre changement, que dans l'effigie du Prince, & dans la datte de la fabrication.

La troisiéme partie de cet Ouvrage roule sur les arbitrages de Banque; matiére si utile aux Négocians, qui commercent avec les étrangers, que faute d'en bien posséder les principes, on s'expose à essuyer de très-grosses pertes, sur les traites & les remises, que l'on est obligé de faire avec eux. L'arbitrage de Banque considéré en lui-même, n'est autre chose, selon l'Auteur, qu'une régle de proportion, par laquelle on cherche, quelle doit être la parité entre les espéces de plusieurs places étrangéres, suivant le cours des Changes des unes sur les autres; & dont l'unique but est de voir, par le quotien de l'opération, si le produit indiquera du gain, ou de la perte. Cette régle de proportion se nomme *régle de trois conjointe*; & ce n'est qu'une régle de trois directe, composée

composée de plusieurs nombres proportionnellement conjoints.

La doctrine de ces arbitrages est fort abstraite & fort épineuse. M. Damoreau en a senti toute la difficulté. Il assure que divers Auteurs, qui ont tenté de les expliquer, ont plus obscurci la matiére, qu'ils ne l'ont éclaircie. Quelques Auteurs, continuë-t'il, ont prétendu éterniser leur mémoire, en publiant des livres, sous le titre spécieux d'*Arbitrages faits*, mais dans lesquels on ne trouve rien moins, que ce qu'annonce un si beau titre. Notre Auteur fait voir l'inutilité de ces sortes de tarifs, en montrant que la difficulté de l'arbitrage en question, consiste, non dans l'opération arithmétique, mais dans l'intrigue de la négociation, dont l'intelligence ne s'acquiert qu'à proportion qu'on s'applique à en pénétrer les principes. C'est à faciliter cette acquisition, que l'Auteur a mis ses principaux soins. Il

fournit ici les divers moyens, employez par les plus habiles Négocians, dans leur commerce avec les étrangers; il ne cache rien à ceux qu'il entreprend d'instruire, & n'imite point ces Ecrivains, qui se réservent les coups de Maître, & qui, à son avis, ne méritent que le nom de Charlatans. Pour lui, fort éloigné d'un tel caractére, il a la modestie d'avoüer, qu'il n'ose se promettre, quelque peine qu'il ait prise, d'avoir mis ses explications d'Arbitrages à la portée de tout le monde, & qu'il laisse aux Lecteurs à décider, s'il a mieux réüssi, sur cet article, que tant d'Auteurs célébres, qui tous y ont échoüé.

DESCRIPTION DE LA NATURE, *des causes des maladies Veneriennes, & de plusieurs remedes propres à les guérir. Par M. Dibon, Chirurgien ordinaire du Roy dans la Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Corps de Sa Majesté.* A Paris, chez Clau-

de La Botiere, ruë S. Jacques. vol. in-12. pp. 303.

COmme la plûpart du monde croit que les maladies veneriennes ne se peuvent guérir que par ce qu'on appelle vulgairement le grand remede, Mr Dibon qui dit avoir un remede plus doux & plus sûr, entreprend de desabuser le Public, & de faire voir que les frictions mercurielles sont dangereuses, & que le remede dont il a le secret, l'emporte infiniment sur celui-là. Dans ce dessein il expose d'abord le sentiment d'un Physicien de sa connoissance, sur la nature & les causes des maladies veneriennes, & sur les remedes qui y conviennent; puis il donne un détail de ces mêmes remedes, & de la maniere de s'en servir.

Voici un échantillon de ce que pense le Physicien dont il parle.

» La varieté qui se trouve dans » la tissure des parties d'animaux » de differentes especes, même d'u-

» ne même espece, fait qu'un mêm
» remede ou même aliment doi
» avoir differens succès dans l'œco
» nomie animale de ces differens ani
» maux. Cela est évident, si l'o
» prend garde que le cerveau, l
» cervelet & la moëlle de l'épine
» aussi-bien que les autres partie
» du corps qui en sont des appendi
» ces & des développemens, varien
» en masse, en volume, en figur
» & en proportion, non-seulemen
» en differentes especes, mais e
» chaque espece même. Comparez
» les oreilles, le nez, les pieds de
» hommes, la gueule, & toutes le
» parties des chiens, des chats, de
» bœufs, & generalement de tous
» les animaux entr'eux-mêmes
» d'homme à homme, de chat à
» chat, ainsi des autres, quelle dif-
» ference ne trouve-t-on pas à l'œil?
» D'où il suit que la tissure en doit
» être differente. Les inclinations
» les passions, les sensations diffe-
» rentes de ces animaux, prouvent

» encore qu'il faut que la tiſſure des
» organes de ces proprietez anima-
» les ſoit abſolument variée; l'état
» où ſe trouve preſque à chaque
» moment, chaque individu, étant
» ſujet à mille changemens par tout
» ce qui modifie & change le mou-
» vement des eſprits, & leur natu-
» re, montre évidemment qu'un
» même remede, appliqué en diffe-
» rens tems à une même partie, y
» trouvera des eſprits differens, &
» par conſéquent une diſpoſition
» particuliere dans les fluides & les
» ſolides; il eſt évident, dis-je, que
» les molecules du même remede
» ne pourront plus faire les mêmes
» combinaiſons, ni donner à l'ori-
» gine des nerfs, les mêmes éma-
» nations; ainſi les effets en ſeront
» differens. On doit donc être at-
» tentif à l'état du malade pour don-
» ner les remedes: lorſqu'on a ſépa-
» ré d'un trait de lumiere le jaune,
» le vert & le bleu, & qu'on fait
» concourir le jaune & le violet,

» ces deux dernieres couleurs en-
» ſemble forment le pourpre. Sup-
» poſons que ce pourpre repréſen-
» te l'état des eſprits dans un mala-
» de, il eſt certain que pour les
» rétablir dans leur état naturel, il
» faudra un remede dont les éma-
» nations repréſentent le jaune, le
» vert & le bleu, parce que ces
» trois couleurs jointes au pourpre,
» font le blanc, qui eſt l'état natu-
» rel des eſprits dans la ſanté. Ainſi
» un remede, lorſque par ces éma-
» nations ne donnera pas aux eſ-
» prits ce qui leur manque, ou s'il
» donne plus qu'il faut pour être
» dans leur état naturel, il ne ſera
» pas capable de rétablir les dérange-
» mens que la maladie occaſionne.

Immédiatement après ces paroles, le Phyſicien continuë ainſi.

» Il arrive auſſi ſouvent que les
» remedes ne ſont pas capables de
» rétablir entierement ce qui eſt vi-
» tié, & la cure qu'ils feront ſera
» imparfaite, cela lorſque les éma-

ions ne rétabliſſent qu'une cer-
ıe eſpece d'eſprits, comme il
veroit ſi l'on n'ajoutoit au
ırpre que le vert & le bleu, &
on oubliât le jaune. Lorſque
emede donne exactement ce
manque aux eſprits, ou leur
ce qu'ils ont d'excedent, quoi-
ils excitent des évacuations
l'expulſion des molecules rui-
s, que les combinaiſons monſ-
uſes forment par leurs débris,
uront le nom de ſpecifiques;
ſt *l'hypecacuana*, la *rubarbe* dans
devoyemens. Il arrive auſſi
lquefois que ces émanations
ſent ſans occaſioner de déran-
ıent apparent, ſoit en augmen-
& multipliant les eſprits, ou
ıſpendant leur dérivation vers
ines parties, comme fait le
ıquina, qui agit ſur le cer-
ı, & empêche que les eſprits
ortent en trop grande quan-
au cœur & aux autres par-
comme il arrive dans les fié-

„ vres. Le vin, l'eau de vie, les cor-
„ diaux multipliant les esprits, de-
„ viennent dans certains cas, de
„ grands remedes.

De tout cela le Physicien tire la conclusion suivante, après laquelle il revient à la maladie venerienne, comme on va voir:

„ On ne sera donc, ce me semble,
„ pas surpris, après ce que nous ve-
„ nons de dire, que chaque maladie
„ ait son spécifique particulier, & que
„ les remedes donnez à contretems
„ deviennent presque toûjours inuti-
„ les ou nuisibles. Entre tous les re-
„ medes jusqu'à ce jour, que l'expe-
„ rience a découvert convenir à la
„ cure de la verole, le mercure tient
„ le premier rang. Le mercure par
„ ses émanations rend les esprits ca-
„ pables de dissoudre & fondre les
„ exostoses, les nodus, les poireaux,
„ les grains de galle, & toutes les au-
„ tres régénérations morbifiques,
„ causées par le virus de la verole, &c.

Quelques lignes ensuite, le Phi-

ficien explique les avantages du remede qu'il a communiqué à Mr Dibon, pour la guérison de tous les maux veneriens ; remede qui n'excite aucune salivation, & qui guérit radicalement, sans que les malades soient obligez de quitter leurs affaires. On peut voir là-dessus les approbations que Mr Boudin, Ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Premier Medecin de la Reine, & Mr Burette, Docteur de la Faculté & Censeur Royal, ont données au Livre de Mr Dibon.

HISTOIRE DES GUERRES *& des Négociations qui précederent le Traité de Vestphalie sous le Régne de Loüis XIII. & le Ministere du Cardinal de Richelieu, & du Cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du Comte d'Avaux, Ambassadeur du Roy Très-Chrétien dans les Cours du Nord en Allemagne & en Hollande, & Plénipotentiaire au*

Traité de Munster. Par le Pere Bougeant de la Compagnie de Jesus A Paris, chez Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules. 1727. In 4°. pp. 599 *sans la Préface, l'Epitre Dédicatoire, la Table des Matieres & celle des Sommaires. Et in* 12, 2. Vol. Tom. 1. pag. 494, *sans l'Epitre Dédicacatoire & la Préface*, Tom. 2. pag. 484.

CEt Ouvrage a été entrepris sous les auspices de feu Mr le Premier Président de Mesmes, qui avoit communiqué au P. Bougeant tous les Memoires du Comte d'Avaux pour les mettre en œuvre. Ce Pere commença son travail sous les yeux de ce Magistrat. Mr le Premier President étant venu à mourir, sa mort n'interrompit point l'ouvrage commencé ; l'Historien tâcha de suppléer par son travail, comme il fit heureusement, aux secours qu'il ne pouvoit plus atten-

dre du bon goût & du discernement de Mr de Mesmes.

Le dessein du Pere Bougeant est de faire connoître l'origine, le progrès & les évenemens des guerres qui agiterent toute l'Europe pendant le siecle passé jusqu'à la Paix de Vestphalie, & de déveloper toutes les négociations qui avant cette Paix occuperent & les Puissances ennemies & celles mêmes qui garderent la Neutralité. Comme l'Auteur doit donner bientôt l'Histoire de la Paix de Munster & d'Osnabruck, il faut regarder ce Volume-ci comme une introduction à cette Histoire. Le Lecteur prévenu par cette premiere Partie, se trouvera au fait des différens interêts qui divisoient alors les Puissances de l'Europe: & instruit du rôle que joüa chaque Souverain dans cette Guerre presque generale, il en verra avec plus de plaisir le dénouëment dans le fameux Traité de Vestphalie.

A l'égard du ſtile du P. Bougeant, voici comme il s'en explique lui-même dans ſa Préface : » Heureux ſi ne pouvant égaler le feu
» du P. Maimbourg, la fineſſe des
» reflexions du P. d'Orleans, l'élé-
» gance & la legereté de l'Abbé de
» Vertot, la nobleſſe & l'élevation
» des Auteurs de l'Hiſtoire Ro-
» maine, je puis imiter la juſteſſe
« & la ſolidité, l'ordre & la netteté
» du P. Daniel. » Outre cette juſ-
» teſſe, cette ſolidité, cet ordre, cette netteté que l'Auteur ambitionne, & qui régnent en effet dans tout ſon Ouvrage, on remarquera pluſieurs endroits traitez avec feu & avec autant de nobleſſe & d'élévation qu'il convient aux grands traits d'hiſtoire qui ſe rencontrent ſous ſa plume. Car on ne doit pas attendre de notre Hiſtorien qu'il expoſe les lenteurs d'une négociation, ni qu'il développe les chicanes des Negociateurs, du même ſtyle dont il raconte les exploits

rapides du Duc de Baviere & du Comte de Bucquoy dans la guerre de Boheme, ou les horribles ravages que le Duc de Brunſwich & le Comte de Mansfeldt firent dans la Veſtphalie pour vanger l'Electeur Palatin dépoüillé de ſes Etats : il doit employer des couleurs plus vives & des traits plus hardis pour peindre Guſtave Adolphe penetrant dans l'Allemagne, & forçant depuis l'Elbe juſqu'au Rhin, tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage, & mourant victorieux à Ludzene. Les caracteres demandent de l'élegance & de la legereté; les négociations, de la juſteſſe dans les narrations, dans les reflexions & dans l'expoſition des reſſorts ſecrets qui font agir les Miniſtres. On jugera par la maniere dont le P. Bougeant raconte ce qui ſe paſſa à Ambourg entre le Comte d'Avaux & les Suedois; à la Haye entre le même & les Hollandois, & par les differens caracteres repandus dans ſon Hiſtoire, s'il eſt beaucoup

au-dessous des modelles qu'il desespere d'égaler. Les caracteres du Comte de Tilly, du General Banier, de Walstein, du Comte d'Avaux, de Loüis XIII, des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pourront servir de matiere à la comparaison. Le P. Bougeant déclare qu'il ne s'est point arrêté à faire de brillantes descriptions des Sieges & des Batailles que son sujet lui presentoit. La clarté de la narration, l'enchaînement des faits, la pureté du style, enfin un certain arrangement qui, comme un fil non interrompu, conduit peu à peu jusqu'au dernier dénouëment, ne doivent point faire regretter le détail pompeux d'un Siege & d'une Bataille, ni ces tableaux travaillez d'imagination sur lesquels un lecteur toûjours presse de voir l'évenement, ne voudroit jetter les yeux qu'en passant.

Quant au fond de l'Ouvrage, le P. Bougeant a suivi les Historiens les plus exacts dans tout ce qui re-

'autres mémoires particuliers
a eu auſſi entre les mains. Il
xactement les uns & les autres,
envoye aux manuſcrits de la
n de Meſmes & à la bibliothe-
: Mr Colbert, les Lecteurs qui
a croiront pas.

rès avoir rendu compte du
a & du ſtyle de cette hiſtoire, &
ié les ſources où on l'a puiſée, il
us reſte plus qu'à donner une
idée des guerres & des nego-
ns qui en font le ſujet.

premiere origine de ces guer-
neſtes, qui dans les deux der-
ſiecles remplirent l'Europe de
& de carnage, fut la révolte
ther contre l'Egliſe Romaine:

» Princes que de prétenduës exac-
» tions de la Cour de Rome irri-
» toient depuis long-tems contre
» les Papes, saisirent avec ardeur
» l'occasion qu'on leur présenta de
» secouer le joug de l'Eglise Ro-
» maine. Luther leur mit lui-mê-
» me les armes à la main.... L'in-
» terêt, l'ambition, l'envie, l'amour
» même & la haine, toutes les pas-
» sions déguisées sous les apparen-
» ces du zele, devinrent tour à tour
» les ressorts de ces grands mouve-
» mens.... L'Allemagne devint le
» theâtre d'une guerre funeste dont
» tout l'Empire fut ébranlé, & qui
» le mit plus d'une fois en danger
» d'être enseveli sous ses propres
» ruïnes. L'agitation de l'Allema-
» gne se communiqua à tous les
» Etats qui l'environnent. De ce
» centre de l'Europe le feu de la
» guerre pénetra jusqu'aux extre-
» mitez. L'on vit en même-tems
» toutes les Puissances armées pour
» se secourir, ou pour se détruire mu-
tuellement.

aité de Munster ramena enfin, moins en partie, le calme & paix.

est ainsi que l'Auteur trace, ainsi dire, l'esquisse de son histoire. Ce fut en l'année 1530 que la ...de forma à Smalcade la ligue ...rotestans. La guerre fut longue & sanglante, & les succès fu... assez égaux entre les deux par... On vit d'abord l'Electeur de ... & le Lantgrave de Hesse dans ...rs de Charles-Quint. Mais le ...r où se trouvoit la liberté Ger...que ayant réveillé les autres ...es qui avoient paru neutres, ...uché Henri II, qui d'ailleurs interessé à l'abbaissement de la

deric, cousin du Duc Maurice. Cet Empereur, à qui rien jusqu'alors n'avoit résisté, fut contraint de fuir, & d'accorder enfin aux Protestans presque toutes leurs demandes. Dans le traité de Passau, l'Heresie qui parut alors donner du relâche à l'Allemagne, déploya avec plus de violence toutes ses fureurs contre la France, sous les Regnes de Charles IX & de Ferdinand III. Tandis que les Empereurs Ferdinand I & Maximilien II laissoient joüir tranquillement les Protestans de la liberté qu'ils avoient obtenuë à la paix de Religion, la succession du Duc de Cleves & de Juliers mort sans enfans, ramena en Allemagne la discorde bannie de France par la sagesse de Henri le Grand. L'Empereur Rodolphe, pour accommoder tous ceux qui prétendoient à cette riche succession, envoya des troupes pour se l'assurer. Cette guerre en produisit une autre. L'Archiduc Mathias, les armes à la main, & d'intelligence avec les Pro-

ia de dimmuler avec les Pro-
tans, & après les avoir mena-
z pour devenir leur maître, il
ulut leur faire ſentir qu'il l'é-
t. » Delà les troubles de Bohê-
xcitez par le Comte de la Tour.
contagion ſe répandit juſques
la Sileſie, l'Autriche, la Lu-
la Hongrie, la Moravie. Fer-
nd II ſucceſſeur de Mathias, &
, par conſéquent, ces pays ap-
noient, ſe vit obligé d'en faire
nquête; & par les armes & par
négociations, ſecondé du Duc
aviere, du Comte de Bucquoy,
'illy & de Walſtein, il enleve à
ćteur Palatin la Couronne de
ême, que les Etats lui avoient
ſur la tête. Il le dépoüille mê-

ſoit dans le tems même qu'on traita de la paix generale. A meſure que la Maiſon d'Autriche multiplioit ſes conquêtes & dans l'Allemagne, & dans l'Italie, où les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres de la Valteline, elle multiplioit auſſi le nombre de ſes ennemis. Les défaites de Chriſtian IV Roy de Danemarc, la conquête du Duché de Mekelbourg, que l'Empereur donna à Walſtein, la priſe de pluſieurs places ſur la côte de la Mer Baltique, enfin le ſiege de Straland attirerent en Allemagne Guſtave Adolphe, comme le ſiege de Caſal par l'armée Eſpagnole, avoit attiré en Italie les François ; les uns & les autres réſolus de mettre des bornes aux progrès de la Maiſon d'Autriche. Après la mort du Roy de Suede, enlevé au milieu de ſes triomphes, la France ſoûtint toujours par de grands ſubſides d'argent, le parti des Suedois en Allemagne ; ménageant tellement ſes ſecours, qu'elle pût affoiblir la

pens de la Religion Catholi-

voit ici combien le Comte
ıx eut besoin d'adresse, d'ac-
& de patience pour retenir les
s dans l'alliance de la France.
à surmonter les obstacles que
posoient leur jalousie, leur
e, leurs soupçons, leur dé-
ement, leur avidité de se ven-
lus haut prix. Il eut à rete-
ur ainsi dire, enchaînez pen-
tte longue guerre, les bras
lonois & des Danois, que
nterêts & les sollicitations de
r de Vienne pressoient de dé-
a guerre à la Suede: il eut à
er la délicatesse des Princes
nds, même alliez de la Fran-

peroient point de voir finir les ma
de l'Allemagne, qu'en s'unissa
avec leur chef pour chasser les Su
dois.

On peut dire qu'après le dét
qu'on trouve ici des plus brillan
campagnes, on revient toujours v
lontiers aux traitez & aux négoc
tions dont les quatre derniers liv
de l'histoire sont remplis. Quelq
éclatante que soit la conquête de
Valteline par le Duc de Rohan,
goûte un plaisir plus délicat à v
les ressorts qu'employent le Roy
France & l'Empereur pour fa
croire qu'ils vouloient la paix, qu
qu'ils la craignissent également.
Cardinal de Richelieu trouvoit
même-tems dans la guerre son in
rêt particulier & le bien de l'Et
L'Empereur ne vouloit point qu
ter les armes qu'il n'eût détaché
Suede de la France, de peur de r
cevoir la loi de deux Alliez si pu
sans, déterminez à ne point nég
cier l'un sans l'autre, & obstinez

n'accorder qu'une treve qui les laiſſoit dans la poſſeſſion de leur conquête, en attendant une paix éloignée. Après avoir vû le Duc de Veimar dans l'Alſace & dans la Suabe aux mains avec quatre Generaux, qu'il fait tous priſonniers à la ſeconde journée de Rhinsfeld, & ſignaler chaque jour par une victoire ou par la priſe d'une ville, on n'eſt pas moins charmé de voir aux priſes le Comte d'Avaux & Salvius, deux fameux politiques, qui déployent toute l'adreſſe de leur art, qui tantôt ſe donnent de mutuelles alarmes, tantôt ſe font l'un à l'autre de fauſſes confidences pour ſe mieux tromper, uniquement occupez à pénetrer les deſſeins l'un de l'autre, & à ſe mettre en garde contre les propoſitions deſavantageuſes à leurs Maîtres. Ce ſeroit entendre mal l'art de négocier, dit le Pere Bougeant dans cet endroit, que de ſe piquer de cette franchiſe qui ne » ſçait rien diſſimuler, & qui laiſſe

» pénetrer les intentions les plus
» crettes. Un habile negociateur
» s'explique que dans la necessit
» & le fait toujours avec réserve
» affecte même quelquefois de
» contredire, de paroître chang
» de vûë & d'idée, il fait sembl
» de mépriser ce qu'il craint,
» d'apprehender ce qu'il souhai
» Par là on se rend impenetrab
» & à moins que l'autre parti
» soit infiniment sur ses gardes,
» perce aisément ses véritables se
» timens. Salvius sentit bien-tôt l
» vantage que l'Ambassadeur Fra
» çois avoit sur lui de ce côté l
» & il voulut le rendre inutile,
» lui proposant de traiter par éc
» & non plus de vive voix. M
» l'autre methode étoit trop ava
» tageuse au Comte d'Avaux,
» on ne pouvoit raisonnableme
» l'obliger à la changer.

Les contestations sur chaque
ticle du Traité préliminaire pour
paix generale, duroient plus lor
te

tems que les plus longs Sieges, & les Generaux François avoient plûtôt décidé par les armes du ſort d'une Province, que les Ambaſſadeurs n'étoient convenus du choix de la Ville où l'on s'aſſembleroit. L'article ſeul de la forme des Sauf-conduits fut plus long-tems à être diſcuté, que les Portugais n'en mirent la même année à ſecoüer le joug de l'Eſpagne, & à mettre le Duc de Bragance ſur le Trône de ſes Ancêtres.

Après la mort du Cardinal de Richelieu & de Louis XIII. les nouvelles victoires qui ſignalerent les premieres années du regne de Louis XIV. n'interrompirent point les négociations. Le Comte d'Avaux fut envoyé a la Haye, pour engager la Hollande à appuyer dans le Traité le paix les demandes de la France. On le voit négocier avec les Etats ſſemblez, & ſe rendre inſenſiblement maître de ces eſprits ſi jaloux : leur grandeur naiſſante. Enfin

après bien des altercations, il vi
à Munſter en qualité de Pleni
tentiaire, tandis que les Sued
traitoient à Oſnabruck, mais t
jours de concert avec les Franço
quoique dans deux Villes differ
tes. Telle eſt la matiere de cet C
vrage qui doit faire déſirer l'H
toire même de la paix de Veſtpha

Le Comte d'Avaux a eu tant
part à toutes les négociations, qu'
ſera ſans doute bien aiſe de voir
le caractere de ce Miniſtre, tel c
le Pere Bougeant l'a tracé.

» Claude de Meſmes, Con
» d'Avaux, s'étoit déja fait conn
» tre par les importantes affai
» qu'il avoit négociées dans ſes A
» baſſades de Veniſe & de Ron
» Quelque difficile qu'il ſoit d
» chauffer le flegme du Sénat
» Veniſe accoûtumé à tempori
» dans les grandes affaires, le Co
» te d'Avaux avoit engagé preſc
» malgré lui, cette ſage Repub
» que à prendre les armes, pour

» ſûrer au Duc de Nevers la poſ-
» ſeſſion de Mantoüe. Les princi-
» paux Sénateurs furent eux-mê-
» mes étonnez de leur facilité, &
» lui avoüerent qu'il les avoit me-
» nez beaucoup plus loin qu'ils ne
» vouloient aller... Le ſimple ré-
» cit de ſes négociations, le fera
» mieux connoître que toutes les
» couleurs dont on pourroit orner
» ſon portrait. On lui verra par-
» tout une grande pénétration d'eſ-
» prit, un jugement net & ſolide,
» & beaucoup de cette éloquence
» qui perſuade. On le trouve toû-
» jours actif, appliqué, vigilant,
» ſouple, inſinuant, s'accommo-
» dant aux mœurs des peuples, &
» au caractere des Miniſtres avec
» leſquels il traite. Il gagnoit ceux-
» ci par un certain air d'ouverture
» & de franchiſe, qui leur inſpiroit
» de la confiance, & qui lui en faiſoit
» autant d'amis. Il ſçavoit ſur-tout
» allier le ceremonial de ſon Em-
» ploy avec la politeſſe Françoiſe.

» Jamais perſonne n'a mieux ſoûte-
» nu la dignité de ſon caractere, & la
» pré-éminence de nos Rois ; ſa dé-
» penſe toûjours magnifique don-
» noit un nouvel éclat à ſon Miniſ-
» tere, & ſon zele pour la Reli-
» gion couronnoit de ſi beaux ta-
» lens. Il ſembloit qu'il ne ſe fût
» chargé des interêts de la Fran-
» ce en Allemagne, que pour y me-
» nager ceux des Catholiques, &
» cet attachement à ſa religion
» paſſant juſques dans ſes mœurs,
» en faiſoit un des plus honnêtes
» hommes de ſon tems, bienfai-
» ſant, déſintereſſé, droit & mode-
» ré. Ces grandes qualités par leſ-
» quelles on le diſtinguera toûjours
» entre les plus celebres Négocia-
» teurs, ſe trouverent jointes à une
» parfaite connoiſſance de l'hiſtoi-
» re, des langues & des Belles-Let-
» tres, qui l'égaloit aux plus beaux
» eſprits de ſon ſiecle. Les Voitu-
» res, les Balſacs, & tout ce qui
» brilloit alors ſur le Parnaſſe Fran-

s lui rendoit une espece d'hom-
ge, beaucoup moins parce qu'il
it leur Mécene, que parce qu'il
it leur Maître dans le style in-
ieux & naïf, auquel il s'exer-
t quelquefois, pour se donner
relâche au milieu de ses péni-
; occupations. La Duchesse
avoye, & la Duchesse de Lon-
ville ne pouvoient se lasser de
lettres, & ce qu'il y a d'éton-
t dans un Ministre si occupé,
crivoit avec la même facilité,
ı même politesse en Allemand,
talien & en Latin.



VOYAGES DU SIEUR AU[...]
de la Motraye, en Europe, As[...]
Afrique, où l'on trouve une gr[...]
varieté de recherches geographi[...]
historiques & politiques sur l'It[...]
la Grece, la Turquie, la Tart[...]
Crimée & Nogaye, la Circassie[...]
Suede, la Laponie, &c. A la H[...]
chez Jean Johnson & Jean [...]
Duren 1727. in-folio. 2. Vol.[...]
mier Vol. pp. 472. 2. Vol.[...]
496.

NOus avons rendu compte [...] le dernier Journal, des [...]rens Voyages de M. de la Mot[...] & de ce qui a fait l'objet prin[...] de ses recherches, & de ses obse[...]tions dans ces differens Voya[...] nous avons donné un précis [...] qu'il rapportoit de la Tartarie, [...] avons promis en même tem[...] donner un précis de sa relation [...] Voyage de la Laponie. C'est c[...] fait le sujet des chapitres 16 &[...] de son second volume.

Les Lapons font profeſſion de la Religion Chrétienne, & ils ont pour Paſteurs des Miniſtres Suedois ; mais l'Auteur prétend qu'ils n'ont que des idées très-confuſes de la Religion qu'ils profeſſent. C'eſt ce que lui aſſûra un Paſteur, dans la Paroiſſe duquel il y avoit une partie de l'année 40 ou 50 familles de Lapons. Il tâchoit de leur inſpirer les ſentimens qu'ils devoient avoir de la Religion Chrétienne. Mais il remarquoit viſiblement que le ſoin de leurs Rhenes les occupoit bien plus ſérieuſement que celui de leurs ames. L'Auteur reconnut par des conférences qu'il eut avec des Lapons, que ce que ce Miniſtre lui avoit dit, étoit véritable ; quand il leur demanda s'ils croyoient que la Religion Chrétienne fût la meilleure, ils lui répondirent qu'il falloit bien qu'elle le fût ; puiſque les Suedois, les Norwegiens & les Moſcovites la ſuivoient. Quand il les preſſoit de s'expliquer ſur quelques

des principaux myſtéres de la f
comme ſur la Reſurrection de
ſus-Chriſt ; ils lui répondoient *I*
le ſçait , & c'eſt tout ce qu'il
pouvoit tirer ; cependant ils croy
la préſence réelle de Jeſus-Ch
dans l'Euchariſtie.

Selon notre Auteur, les Lap
font conſiſter l'exercice de la R
gion à aller l'hyver à l'Egliſe,
faire baptiſer leurs enfans, à y
cevoir la Communion, & ſur-t
à payer certains droits au Mini
ſuivant la quantité de leurs Rhe
qui font leur principal bien.

Les Habitans de la Laponie
gent ſous des tentes ; elles ſont c
poſées de longs pieux enfoncés
la terre en cercle, & attachés en
où elles ſe terminent en pain de
cre, de maniere cependant qu'il
une ouverture pour faire ſortir la
mée du feu qui ſe fait au milieu
la tente. Cette eſpece d'édifice
bois eſt couvert du haut en bas
ne groſſe étoffe que l'on appelle

na. Leurs lits ne ſont que deux peaux de Rhenes, dont l'une leur ſert de matelas, & l'autre de couverture.

En eſté les femmes portent une robe de drap fort groſſier faite à-peu près comme les chemiſes des hommes chez les autres Nations de l'Europe, excepté qu'elle eſt moins ouverte pardevant, plus longue & plus juſte ſur le corps, & qu'elle n'a point, ou qu'elle n'a que peu de plis au poignet, le col eſt large d'environ trois doigts, & l'ouverture de devant eſt brodée de fils de plond & d'étain, avec quelques boutons d'étain; une ceinture de cuir un peu moins large que la main, revêtuë aſſez ingenieuſement de petites piéces d'étain, ſerre cette robe ſur les reins, elles portent une culotte couverte comme celles des Hongrois, & dont les canons deſcendent juſqu'à la cheville du pied, où ils ſont attachés aux ſouliers avec des rubans de laine bigarés de differentes

couleurs. Ces souliers sont faits de la peau de jambes de Rhenes, avec le poil au-dehors & sans talons, & se termine au bout du pied par une pointe longue d'environ deux poulces. Leur coëffure en esté n'est qu'un beguin de drap, dont les bords sont relevés d'une petite broderie semblable à celle de la robe; en hyver elles portent une pelisse de peaux de jeunes Rhenes, dont le poil est en dehors. La façon & la forme de cet habillement est la même que celle de l'habit qu'elles portent en esté. Elles n'ont ni corcet, ni chemises sous cette pelisse. L'habillement des Lapons est à-peu-près le même que celui de leurs femmes, excepté que les hommes portent les leurs un peu plus amples sur le corps, mais moins larges & moins longs depuis la ceinture.

Les Lapons ne mangent point de pain; mais après avoir graté une espece de croute qui paroît sur le corps des pins & des sapins, ils les

dépoüillent d'une écorce blanche, grasse & tendre, ils la réduisent en une espece de farine qu'ils pétrissent, & qu'ils font cuir, comme on fait celle du grain. Leur nourriture la plus ordinaire est la chair des Rhenes, qu'ils apprêtent de differentes manieres, du fromage fait de lait des mêmes animaux; ce lait leur sert aussi de boisson, ils ont encore la chasse & la pêche qui servent à leur fournir leur nourriture.

Quand les Lapons passent d'un endroit à un autre, ils se servent de leurs Rhenes pour transporter leur bagage; ils embalent leurs enfans qui ne sont point en état de marcher, dans des berceaux legers & proportionnés à la longueur & à la largeur de leurs corps, comme de petits cercüeils ausquels il n'y a d'ouverture que pour la respiration, & ils les font porter sur les Rhenes, qui sont cependant beaucoup plus propres à traîner qu'à porter. L'Auteur as-

ſûre que ces animaux traînent ſur la glace & ſur la neige plus vîte & plus long-tems que des chevaux ne feroient en un autre Pays;ils ne coûtent rien à nourrir la nature leur a appris à chercher eux-mêmes leur nourriture, qui conſiſte l'hyver en une mouſſe blanche qui croît ordinairement ſur les rochers, & en une eſpece de barbe déliée qu'on voit pendre aux branches des vieux pins, ils gratent de leurs ongles la neige qui leur couvre la premiere, & ils ſecoüent de leurs cornes les branches des pins pour en faire tomber celle qui leur cache la ſeconde.

Quoiqu'il n'y ait point de partage entre les Lapons, du terrain, qu'ils occupent, ſoit en hyver, ſoit en été, cependant ils ſont convenus de certaine étenduë de Pays qu'occupe chaque famille, ſans que cela cauſe jamais eutr'eux aucune diviſion, parce que chacun d'eux trouve facilement un terrain proportionné au nombre de ſes Rhe-

nes. L'injuſtice, dit l'Auteur, eſt bannie de ce Pays-là, & par conſequent le Procès. On n'y connoît ni Juges, ni Avocats, ni Medecins.

On accuſe ordinairement les Lappons d'être grands Magiciens. Une des premieres curioſitez de M. de la Motraye fut d'examiner par lui-même en quoi conſiſte cette magie prétenduë; on lui rapporta d'abord là-deſſus pluſieurs faits extraordinaires, auſquels il ne paroît point qu'il ait ajoûté beaucoup de foi; mais il ne pouvoit voir aucun de ces Magiciens, parce que ceux qui font profeſſion de magie ſe cachent à cauſe de la ſeverité des Ordonnances des Roys de Suede qui la leur défendent. Enfin moyennant quelques pieces d'argent & un peu d'eau de vie, il eut le plaiſir d'en voir un, qui après avoir bien battu ſur ſon tambour, ou plûtôt ſur ſa timbale, car il n'y a de la peau que d'un côté, & aprês avoir bien examiné les figures ſur leſquelles tomboient les

anneaux qui étoient dans la ti
le, ne dit à l'Auteur que des
ses vagues & generales. M.
Motraye croit que la raison
laquelle les Lapons ont tar
confiance en leurs Magici
c'est qu'ils vont à la pêche ou
chasse, quand leurs Magiciens
prédisent qu'elle sera abondant
qu'ils ne leur font ces prédic
que dans des tems où l'on tr
facilement beaucoup de gibier
poisson, au lieu qu'ils ne vont p
à la pêche ni à la chasse, q
leurs prétendus Magiciens leur
dit qu'elle ne seroit point heur
» Ainsi, conclut l'Auteur, ce
» point la prédiction qui v
» cette pêche ou cette chasse,
» ce sont elles qui verifient la
» diction.

Nous n'avons pas rapp
d'exemples de ce que l'Auteur
de la France, de l'Angleterre, d
talie & des autres Pays voisins,
ce que l'Auteur ne s'étend p

·up sur ces Pays-là, qu'il ne
oît point avoir eu intention
onner une description aussi
que celle qu'il fait de plu-
utres Pays. Nous laissons mê-
os Lecteurs à examiner si le
choses que M. de la Motraye a
· Paris & les environs, est
& en cas qu'ils n'y trouvent
toute l'exactitude qu'ils pour-
souhaiter, si cette circons-
pouvoit faire naître quelque
le par rapport aux Pays qu'il
its avec plus de soin, il peut
· souvent qu'un voyageur soit
n état de bien faire connoître
eurs, les caracteres, & les coû-
extraordinaires des pays éloi-
ont il est frappé, que ce qui
e sa patrie, & les païs voisins.

REMARQUES SUR LA NAVIGA
& ſur la maniere d'en perfect
la pratique par M. de Radoüay, C
lier de l'Ordre Militaire de S.
& Capitaine des Vaiſſeaux du Ro
des figures en taille-douce de qu
mouvemens d'armée & manœuv
vaiſſeau à vaiſſeau ; l'on y a j
repreſentation de pluſieurs nou
inſtrumens propres à perfection
navigation. A Paris, chez
çois Fournier, rue S. Jac
aux Armes de la Ville 172
4°. pp. 142. ſans les planch

CEt ouvrage contient deu
ties qui ſont annoncées
titre ; dans la premiere l'Aute
propoſe de prouver qu'il y a d
fauts conſiderables dans la pr
de la navigation. Le compas
riation qu'on doit regarder c
le guide du vaiſſeau, n'eſt ſelon
teur, ni fidel, ni tranquille, ni
tant ; ce qui vient, ſuivant l'Au

défauts de sa construction. L'ar-
estrille dont les Pilotes se servent
ır l'observation de la latitude, ne la
r donne qu'à 15 ou 20 minutes
s, & plusieurs joignent encore un
nd défaut d'attention à ce qu'il y a
léfectueux dans la composition de
ıi qu'ils employent. Le lok est
vant M. Radoüay, un instrument
z bon pour l'estime, mais les
otes ne s'en servent pas bien, parce
ils n'ont pas proportionné les
uds de la ligne, & l'étenduë de la
ıë marine, qui selon l'observation
l'Académie faite en 1672, est de
ı 18 pieds.

Dans la seconde partie où l'Au-
r propose les moyens pour per-
ionner la navigation, il enseigne
maniere de construire un nou-
u compas qui donne la variation
oute heure du soleil & même la
t, celle de construire un cercle
ı donne la latitude à midy sans
endre la hauteur, & qui verifie la
tude à d'autres heures que celle

de midy, & l'Auteur insiste beaucoup sur l'utilité d'une bonne montre pour tous ceux qui vont en mer, & il espere qu'en joignant les instrumens qu'il propose, avec les montres marines que le sieur de Sully a promises, la navigation sera bientôt perfectionnée.

Comme on ne peut guere rendre sensibles ce que dit M. Radoüay sur ces differens instrumens, sans le secours des planches qu'il a jointes à son livre, il faut renvoyer à l'ouvrage même ceux qui sont curieux de la maniere de construire ses instrumens & de les employer ; il nous suffira de remarquer ici que l'Académie des sciences qui a fait examiner le livre par Messieurs Cassini & de Lagny, atteste qu'il contient des pratiques utiles pour la navigation, avec des remarques nouvelles dont il est important que les Officiers & les Pilotes soient instruits, & que les divers instrumens inventez par l'Auteur pour obser-

ver les variations de l'aimant, & pour prendre les hauteurs du ſoleil & des étoiles, donneront plus d'exactitude, & dirigeront plus facilement la route des vaiſſeaux, dans les diverſes manœuvres & dans les évolutions navales.

ABREGE' DE L'HISTOIRE DE LA morale de l'ancien Teſtament, où l'on a conſervé autant qu'il a été poſſible, les propres paroles de l'Ecriture Sainte. A Paris, chez Jean Deſaint, Libraire-Juré de l'Univerſité, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College 1727. in-12. pp. 612.

CEt ouvrage qui n'a point été fait pour les Sçavans, pourra être utile à un très-grand nombre de perſonnes; l'Auteur s'eſt propoſé d'y renfermer la ſuite des faits les plus importans de l'Hiſtoire Sainte, de la débarraſſer de ce qu'il y a de plus difficile, & de tout ce qui ne tend point directement à

l'instruction des simples fideles
y joint les verités tirées de l'Anc
Testament, sur lesquelles les fid
doivent fixer leurs sentimens, &
gler leurs actions, il espere que
ce moyen les personnes qui ne s
pas en état de lire les livres de l'A
cien Testament par elles-mêm
auront une connoissance suffisa
de l'Histoire sacrée, qu'il leur d
nera du goût pour la lire dans
source, & qu'il les mettra en
de faire cette lecture avec fruit.

Le livre est divisé en deux p
ties : La premiere est toute his
rique, elle contient quatre livr
dont le premier comprend l'Hist
sainte depuis la création du mon
jusqu'à l'entrée des Israëlites d
la Terre promise : Le second li
commence à l'entrée des Israël
dans la Terre promise, & finit
schisme des dix Tribus. Ce qui s
passé depuis le chisme des dix T
bus, jusqu'au rétablissement
Temple, & des murs de Jer

après le retour de la captivité,
le sujet du troisiéme livre. Les
oires de Job, de Jonas, de To-
, de Judith, d'Esther & des Ma-
ées, font le sujet du quatriéme
e.
L'Auteur fait observer qu'il a tâ-
de ne point s'éloigner de la sim-
ité du stile historique des livres
'Ancien Testament, qu'il a con-
é dans les récits certaines paroles
nes de sens, & qui donnent lieu
grandes réflexions, qu'il a eu
de rapporter exactement les dis-
rs qui se trouvent en differens
roits des livres historiques, les
pheties qui regardent le Messie,
u'il a ajoûté à l'abregé du Li-
des Roys, & à celui des Parali-
nenes plusieurs traits des Prophe-
qui nous apprennent des circons-
ces de l'histoire de leurs tems,
t ces livres ne disent rien.
La seconde partie est toute desti-
pour les principes de morale
s de l'Ancien Testament. C'est

proprement un extrait de ce
l'Auteur a remarqué dans les li
Sapientiaux & Prophetiques su
devoirs de l'homme envers D
envers lui-même, & envers le
chain. Il a été facile à l'Auteu
n'employer dans cette seconde
tie que les propres paroles de
criture sainte, il y a seulement
seré de tems en tems quelques
pour rendre certains endroits
intelligibles, on trouve quelques
tes au bas des pages sur des end
difficiles. A l'égard des réflexic
l'Auteur n'a pas cru en devoir
ni dans la partie historique, ni
celle qui regarde la morale, i
persuadé que la simple exposition
faits, ou la lecture d'un passag
l'Ecriture sainte, fournissent pa
les-mêmes une foule de réflex
aux Lecteurs un peu attentifs.

ONTINUATION DES MEMOIRES *de litterature & d'histoire*, Tom. 3. Partie 2. A Paris, chez Simart, ruë Saint Jacques, 1727. in-12. pp. 484.

COmme ce recüeil a un cours reglé, & eſt aſſez connu, il ous ſuffit d'en parler l'érement, & e donner ſeulement l'idée de quel-ues piéces qui ſemblent meriter le lus d'attention. Telle nous paroît *Diſſertation ſur Guillaume d'Auxer-*, qu'on prétend ici n'avoir jamais té Evêque de cette Ville, & avoir té confondu mal-à-propos avec Guillaume de Seignelay, Evêque l'Auxerre : C'eſt, ſelon l'Auteur, ne mépriſe, dans laquelle ſont tom-bez preſque tous les Bibliothecai-es, & ent'autres Geſner, le Mire, Bellarmin, Doſſevin le pere, Lab-be & M. Dupin. Il fait remarquer que tous les manuſcrits de la *Somme Théologique* de ce celebre ſcolaſtique

font intitulez : *Summa Magistri Willelmi Antisiodorensis.* Or s'il eût été Evêque, on lui eut donné cette qualité, & non pas seulement celle de Maître. On trouve ici plusieurs autres preuves qui paroissent très-fortes.

» Je n'insiste point beaucoup, » dit l'Auteur, sur ce que communément on croit en Sorbonne, » qu'il est le premier Scolastique » qui se soit servi des termes de » *materia* & *forma*, dans le Traité » des Sacremens. Ce sentiment est » fondé sur l'opinion, qui des deux » Guillaumes n'en fait qu'un ; & si » l'on attribuë l'invention de ces » termes à notre Guillaume, c'est » parce qu'on ne connoît aucun » imprimé où ils se trouvent avant » lui. L'Auteur ajoûte après le Pere Morin, que Guillaume s'étoit rendu esclave de ces deux mots, comme ont fait les Scolastiques venus depuis lui ; qu'il ne s'en est point servi, lorsqu'il a écrit sur le Sacrement

t de Pénitence, & ſur celui de
rdre ; & quand il s'eſt ſervi du
de *forme* ſur le Sacrement de
riage;il l'a employé dans un ſens
différent de celui qu'on donne
urdui à ce mot par rapport au
iage.
On trouve ici quelques remarques
eurſes ſur pluſieurs endroits
écrits de Guillaume d'Auxerre,
me ſur celui-ci : *ſicut faciunt Sa-
otes, quando dant licentiam come-
li carnes in die Mercurii eis qui in-
uerunt divinis Officiis.* Ce trait, dit
uteur, donne à connoître par quel
yen l'abſtinence qu'on avoit con-
ée, en aboliſſant l'ancien jeûne des
rcredis, tomba peu-à-peu. L'abſ-
nce du Samedi n'eſt pas ſi an-
ne, quoiqu'elle ſoit devenuë de
cepte.
Le *Mémoire ſur la vie & la mort
enry Arnaud*, Evêque d'Angers,
intéreſſant, & donne une haute
de ce Prélat, frere du Docteur.
qu'il fit à Rome en faveur des

Barberins broüillez alors avec Innocent X, la réünion de Mᵉ. de Saucelles à l'Eglise Romaine, & celle du Prince de Tarente, qu'il convertit aussi, & qu'il reconcilia en même tems avec le Duc de la Tremoüille son pere, sont des morceaux qui ne sont pas indifferens. L'Auteur de ce Mémoire qui paroît avoir connu particulierement cet Evêque, en fait un portrait très-avantageux & très-édifiant ; » tous les meubles de sa » chambre, dit-il, ne valoient pas » 50 écus. J'aurois de la peine à le » croire moi-même, ajoûte-t-il, si » je ne l'avois vû de mes propres » yeux. Il mourut en 1692 âgé de 96 ans, après quarante années d'une continuelle résidence. Le peuple d'Angers se porta à de pieux excès après sa mort, & lui attribua des miracles.

La derniere piéce de ce volume est *une Dissertation sur la Chirurgie des accouchemens*. L'auteur commence par une réflexion, sur l'instinct que la

re a donné aux femelles de tous
nimaux de pouvoir elles-mêmes
outes ſeules mettre au jour
etits de leur eſpece, & ſur le
aſſujetiſſement où il a réduit la
ne, d'emprunter un ſecours
ger dans ſes accouchemens.
comment accoucha la premiere
ne ? Se donna-t-elle elle-même
cours dont elle avoit beſoin,
ut-elle recours à ſon mari en
occaſion, ſoit pour l'extrac-
du délivre, ſoit pour la liga-
du cordon ombilical ? C'eſt un
lême qu'il eſt inutile de vou-
réſoudre, il eſt certain néan-
s qu'Eve n'accoucha qu'après
ûte, & que par conſéquent elle
uva dans ſes couches l'effet de
neſte arrêt prononcé contr'elle
ntre ſa poſterité feminine, *in do-*
aries filios tuos. Dès-lors il a fal-
der la femme à accoucher, &
conſequent la Chirurgie des ac-
hemens, eſt très-ancienne.
'Auteur dit qu'on a donné de

tems immemorial le nom de *Sages* ou de ſçavantes aux femmes qui exercent cette Profeſſion ; parceque ce métier demande de l'intelligence & ſur-tout de la diſcrétion. Les Auteurs Grecs & Latins font ſouvent mention de ces Accoucheuſes, & chez les Hébreux & les Egyptiens il n'y avoit que les femmes ſeules qui exerçaſſent cet art, & qui ſe mêlaſſent de guérir les maladies particulieres du ſexe. Mais à meſure que la Medecine ſe perfectionna dans la Gréce, juſques-là qu'elle fût réduite en art par Eſculape, long-tems même avant Hippocrate, les Medecins ſe mirent en poſſeſſion de traiter ces mêmes maladies, de pratiquer l'art des accouchemens, & d'en donner des préceptes. Car quoique les femmes continuaſſent, comme elles font aujourd'huy, de s'acquitter de la fonction d'Accoucheuſes, les Medecins ne laiſſoient pas d'être mandez dans les cas difficiles.

Les Atheniens pendant quelques

tems, deffendirent aux femmes & aux esclaves de se mêler de la Médecine; & chargerent les hommes du soin des accouchemens. Mais, dit M. le Clerc, dans son *Histoire de la Médecine*, quelques Dames Athénienes d'une pudeur délicate, ayant mieux aimé mourir que d'être accouchées par des hommes, une femme nommée *Agnodice* se travestit en Médecin, pour secourir les autres femmes; ce qui occasionna la permission qui fut donnée alors aux femmes libres d'exercer la Médecine, qui convenoit aux maladies de leur sexe.

Pour ce qui est des Romains, qui se passerent, dit-on, de Médecins, pendant les six premiers siécles de leur République, il est clair que les femmes parmi eux se secouroient mutuellement dans les accouchemens; & que les hommes n'y mettoient point la main. Au tems de la naissance du premier des Césars, il falloit, dit l'Auteur, qu'il y eût à

Rome des Médecins-Chirurgiens ; parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'une ſi délicate & ſi difficile opération que l'opération Céſarienne, ait été faite par une femme. Il croit qu'il y a eû de tout tems des Médecins à Rome, & que ce que Pline dit, doit s'entendre des Médecins Grecs, dont effectivement Rome ſe paſſa pendant 600. ans.

Du tems de Cicéron, ajoute-t'il, il y avoit à Rome des Médecins Grecs du premier mérite & qu'on eſtimoit beaucoup, moins pourtant à cauſe de leur habileté par rapport à la Médecine, que pour leur érudition, leur politeſſe & leur bel eſprit. » C'eſt ce que nous voyons, » dit-il, arriver aujourdui à la » plûpart de nos Médecins, qui plus » chargez de connoiſſances étran- » geres à leur profeſſion que de vé- » ritable Médecine, s'ouvrent plus » aiſément l'entrée des grandes mai- » ſons, & trouvent un accès plus » facile auprès des Dames de qua-

té, par leur patelinage, leurs
trigues, leurs minauderies, que
ır de sérieuses méditations sur ce
ui regarde leur art; pendant que
ux qui s'appliquent unique-
ent à se rendre habiles dans le
aitement des maladies, sont sou-
ent regardez comme des Pédans.
'Auteur donne ici une espece de
de tous les Médecins & Chirur-
s qui ont écrit sur les accouche-
is. Celui, dit-il, qui a porté
loin la science sur cette ma-
, est François Mauriceau Chi-
gien de Paris, auteur de l'excel-
traité, où il a donné de si gran-
facilités, pour operer dans les
uchemens les plus difficiles. De-
ce tems-là, ajoute-t'il, les fem-
s'addressent plûtôt aux Chirur-
s, qu'aux Sages Femmes; &
ques fortes qu'ayent été les re-
trances d'un sçavant Médecin
'aris, dans son Traité de l'*indé-*
aux hommes d'accoucher les fem-
il n'a pû convertir sur cet ar-

ticle les femmes de condition,
ont lieu d'attendre plus de sec
d'un Chirurgien que d'une
Femme.

On trouve ici un jugemen
tous les autres écrits, qui ont
depuis l'ouvrage de Mauriceau
la matiere des accouchemens
que ceux de Pierre Portal, de
lippe Peu, de Denis Fournier, de P
Aman, & de Dionis, dont l'ouv
est assez mauvais selon notre Au
mais il fait un grand éloge de
du sieur de la Motte Chirurgien
coucheur établi à Valogne, im
mé en 1721, où l'on trouve,
il, des réflexions fort utiles, &
instructions qui ne sont poin
leurs.

Il finit par l'éloge de M. Cle
fameux Chirurgien-Accouch
que le Roi Louis XIV. anno
pere d'un Conseiller au Parlem
& d'un Conseiller au Grand
seil.

DAVIDIS GREGORII M. D. Aſtronomiæ Profeſſoris Saviliani Oxoniæ, & Regalis Societatis Londinenſis ſodalis, Aſtronomiæ Phyſicæ, & Geometricæ Elementa ; c'eſt-a-dire : *Elemens d'Aſtronomie Phyſique & Géométrique, par M. Gregori Profeſſeur d'Aſtronomie dans l'Univerſité d'Oxford, de la Societé Royale de Londres.* A Geneve, chez Marc Michel Bouſquet & ſes Aſſociez, 1726. in-4°. 2. vol. ils ſe vendent à Paris chez Montalant Libraire, Quai des Auguſtins.

M. Gregori s'eſt propoſé dans cet ouvrage, de donner les élemens de l'Aſtronomie Phyſique & Géometrique, ſuivant les principes de Kepler & du célebre Monſieur Newton ; tout l'ouvrage eſt diviſé en ſix livres. Dans le premier, l'Auteur explique les raiſons qui l'ont déterminé à préferer le Syſ-

téme de Copernic, ou plutôt celui de Kepler, à tous les autres ſyſtémes ſur les mouvemens des corps celeſtes, il explique dans le ſecond livre ſuivant ce Syſtéme, le mouvement du premier mobile, & la diviſion du tems ; puis il traite des paralaxes, & de la réfraction des étoiles fixes. Dans le troiſiéme & dans le quatriéme livre, l'auteur explique la theorie des Planetttes & de leurs ſatellites ; il parle des Cometes dans le cinquiéme, le ſixiéme eſt deſtiné pour l'Aſtronomie comparative ; c'eſt-à-dire, que l'auteur y traite des mouvemens des Planetes en ſuppoſant le ſpectateur, dans le Soleil ou dans quelque Planette, ou dans les ſatellites de quelque Planette.

Cet Ouvrage fut imprimé à Oxfort en 1702. il eſt ſi connu de tous les Sçavans qui ſe ſont appliqués à l'Aſtronomie, qu'il eſt inutile d'en donner ici un extrait plus détaillé; il nous ſuffira d'indiquer en quoi cette édition eſt differente de celle

é quelque chose dans les plan-
pour les rendre plus claires.
diteur a mis à la tête de cette
lle édition une préface éten-
Après y avoir donné une idée
le du système du Monde, sui-
es principes que M. Gregori
tés, il fait une analyse exacte
nt l'Ouvrage section par sec-
Il indique sur plusieurs arti-
s livres qu'on peut consulter,
oir certaines matieres traitées
lus d'étenduë, que ne l'a fait
r des élemens de l'Astrono-
Physique & Géometrique ; il
ve sur-tout ses lecteurs aux
ires de l'Academie des Scien-

Il y a auſſi quelques addi
dans le corps de l'Ouvrage, à l
ge 330. du premier volume ;
teur a ajouté une diſſertation
Gregori, dans laquelle l'Auteu
tient, qu'il eſt impoſſible de
dre pour orbite d'une Planet
ligne courbe que M. Caſſini
crite dans ſon traité de l'orig
du progrès de l'Aſtronomie.
diſſertation de M. Gregori, e
des tranſactions philoſop
d'Angleterre, du 3. Sept
1704.

On a auſſi ajouté dans cett
velle édition par forme d'App
au ſixiéme livre, où il eſt pa
Cometes, un traité qui a pou
Cometographia par M. Halle
feſſeur de Géometrie dans l'U
ſité d'Oxfort, qui ſe propoſe

L'Ouvrage ſur la maniere de tra-
 les Cadrans Solairs, qu'on a mis
a fin du ſecond volume des éle-
ens d'Aſtronomie, eſt de M.
uart, à qui le Public eſt redeva-
 de cette nouvelle édition.

OUVELLES LITTERAIRES,

ALLEMAGNE.

E WIRTZBOURG.

M. Eckhart, maintenant Conſeil-
 du Prince Evêque de cette Ville,
nt de publier une petite diſſerta-
n latine ſur une inſcription trou-
e en Alſace avec ce titre ſingulier :
OLLINI GRANNO MOGOUNO, ſur
uelle M. Moreau de Mautour a
ja donné ſes conjectures ; nous en
drons compte dans le Journal du
ois prochain.

Le même Auteur travaille actuel-
nent à un ouvrage beaucoup plus

considerable, qui doit comprend[r]
l'Histoire de la France orientale [&]
du Diocese de Wirtzbourg, il y ex[-]
plique par les monnoyes, les Sceau[x]
les Chartres & d'autres monumens
les antiquitez de cette ancienne par[-]
tie du Royaume, & tout ce qui peu[t]
y avoir un rapport interessant. L[e]
premier tome est sous presse, & doi[t]
paroître incessamment.

M. Eckhart fait encore imprime[r]
par ordre de l'Evêque de Wirtz[-]
bourg une critique des Annales d[e]
Fulde qui ont paru depuis peu. C'e[st]
principalement les exemptions d[es]
Moines qu'il y attaque.

ANGLETERRE.

De Londres.

Il parut l'année derniere dans c[ette]
Ville un ouvrage posthume du D[oc-]
teur *Thomas Burnet*, intitulé : *De*
mortuorum & resurgentium liber
cesserunt Epistolæ duæ circa libellu[m]

eologiis Philosophicis, 8°. pp. 302.
dessein de l'Auteur, nous dit-
ans une espece d'avertissement,
de n'en faire tirer que deux
rois exemplaires, soit pour le
muniquer à quelques amis par-
iers, soit pour le retoucher en-
avec plus d'application. Il en
ependant détourné par quelques
ologiens à l'avis & à l'autorité
uels il défera. Après sa mort on
va parmi ses papiers ce livre où il
t fait quelque changement. C'est,
te-t-on, pour ne pas laisser pé-
in ouvrage que ce grand hom-
avoit travaillé avec tant de soin,
des personnes sçavantes ont ju-
-propos d'en faire imprimer un
-petit nombre d'exemplaires, &
peur qu'il ne se répande & ne
ienne trop commun, on conseille
ux qui en seront les possesseurs
e les prêter que sous condition
resse qu'on n'en tirera aucune
ie, & qu'on ne le fera pas réim-
ner.

On vient de donner du même Docteur un autre Traité latin sous ce titre : *De fide & officiis Christianorum Liber*. 8°. pp. 190. L'avertissement est à peu près le même que le précedent, & bien des gens sont tentés de croire que tout le mystere qu'on affecte, est moins pour empêcher qu'on ne lise ces ouvrages, que pour les vendre plus chers en les rendant plus rares, à moins qu'on ne dise que la hardiesse & la singularité des sentimens & de la doctrine que M. Burnet y débite, ont fait prendre aux Editeurs la précaution de ne les pas trop répandre, dans le même temps qu'ils ont crû néanmoins pouvoir les faire imprimer.

L'Auteur de l'Histoire critique d'Angleterre vient de mettre au jour *Clarendon and whitlook compared. Comparaison de Clarendon & de whitlook.* On a joint à cet Ouvrage un examen de l'histoire de la guerre écrit par le Comte de Clarendon, dans lequel on se propose de prouver qu'on n'y

trouve

trouve aucun caractere qui ne soit flatteur ou satyrique.

Il paroit une troisiéme édition des *Miscellanea curiosa* du Docteur R. Mead.

SUISSE.

D'YVERDON.

M. *Viridet*, Medecin à Morge au pays de Vaux dans le Canton de Berne, a donné au Public une dissertation sur *les vapeurs* 8°. pp. 266. Il assûre que depuis long-tems il s'est entierement appliqué à examiner à fond la nature, la cause & les symptômes de cette espece de maladie, qu'il dit être plus commune aux femmes d'un esprit vif & délié, & aux hommes qui ont le plus d'activité & de pénétration, qu'aux autres.

Il distingue deux sortes de *vapeurs*, les generales qui, selon lui, sont des chaleurs accompagnées de rougeur, lesquelles naissent en tout le

corps dans le moment, & finissent bien-tôt après; les particulieres se forment dans une partie; puis la chaleur avec la rougeur occupent tout le corps, & elles passent bientôt. Les premieres viennent de la suspension du cours des esprits animaux, qui donne lieu à leur mouvement irrégulier, & les secondes d'un ferment dans, ou auprès des nerfs, ou de la contraction de la cavité des nerfs, par lesquels les esprits animaux remontent ou descendent. Tel est en general le Systéme de M. Viridet sur les *vapeurs*, nous pourrons en donner un plus grand détail dans quelqu'un de nos Journaux.



LORRAINE.

DE NANCY.

Voici le titre d'un autre petit livre de Medecine, imprimé ici. *Abregé de Medecine & Chirurgie pratique, nouvellement tirées des principes de la Nature ; avec un petit traité de la peste & autres accidens fâcheux : ouvrage très important au Public, & à tous Medecins & Chirurgiens de bonne foi. Par Michel Renuart Docteur en Medecine de l'Université de Padoüe. Chez Jean de la Riviere, Libraire Imprimeur,* in 8°. pp. 220.

L'Auteur qui a été deux ans à Lorette en qualité de Chirurgien, & qui semble ne faire consister la Medecine & la Chirurgie, que dans l'usage d'une essence balsamique & anodine, aussi bien que de deux puissants sels incorruptibles dont il donne la recette dans cet Ouvrage, s'adresse directement à Dieu l'unique

Auteur de la Nature, pour faire valoir ses remedes.

» Je viens, O Sagesse Eternelle, dit-il, dans une Epitre dédicatoire, » me prosterner aux pieds de votre » throne adorable, & y déposer ce » petit traité de Medecine & de Chi- » rurgie pratique, puisées dans les » principes de la Nature, me flatant » d'obtenir de votre infinie bonté » les lumieres nécessaires pour com- » battre les erreurs & les préven- » tions de nombre de Medecins peu » versez dans leur art; & dont la » dangereuse routine tuë plus de » malades qu'elle n'en guérit; trop » heureux si pour remedier à cet » abus visible, je puis leur inspirer » quelque goût pour mes nouvelles » découvertes, & leur faire évidem- » ment connoître, que le mouve- » ment & le repos irrégulier sont » les véritables causes des accidens » fâcheux dont le corps humain est » si fréquemment travaillé. C'est » à quoi je me suis attaché particu-

» ſierement en cet Oourage, que
» j'oſe mettre en ce jour ſous ſa
» puiſſante protection de Votre
» Majeste' divine, qui le pré-
» ſervera ſans doute des traits en-
» venimez de l'envie. Je l'eſpere
» avec d'autant plus de confiance
» que vous ſçavez, O mon Dieu,
» que ce n'eſt pas le ſordide interêt
» qui me guide, mais une charité
» toute chretienne, & un deſir ar-
» dent de me rendre utile aux pau-
» vres & aux ignorants.

» Puiſſe un travail entrepris par
» un motif auſſi pur, attirer ſur
» moi la ſurabondance de vos grâ-
» ces, & me mériter le brûlant
» amour de vos Chérubins, afin
» que je vous en témoigne inceſ-
» ſamment ma vive & tendre re-
» connoiſſance, & dans le tems &
» dans l'éternité de votre gloire.

La ſingularité d'une pareille Epi-
tre dédicatoire, faite par un Mede-
cin cy-devant Chirurgien de Lo-
rette, nous a fait juger qu'il étoit bon

de la raporter en entier, pour f
connoître le caractere de l'Aut
& de l'ouvrage.

FRANCE.

DE ROUEN.

Jean B. Besogne le fils, Im
meur ordinaire du Roi, au coi
vis à vis la fontaine S. Lo, dé
une seconde édition de *la Cou*
de Normandie, expliquée par
Pesnelle avocat au Parlement,
vuë, corrigée & augmentée
l'auteur. vol. in-4°.

DE PARIS.

Il est enfin arrivé ici des Cat
gues de la Bibliotheque, & du
binet de Médailles antiques, de
Wander Marck de Harlem, d
les gazettes étrangeres annonce
vente, pour le 14. de ce mois
Haye. Les livres y sont rangez

dre ſingulier, qui nous enga-
n rendre compte. A la tête de
e grandeur, *in-Folio*, *in-Quar-*
Octavo & in-Douze ſe trouvent
d les manuſcrits qui y répon-
Puis, des chapitres particu-
ous le titre d'EDITIONES
NCIPES, pour les éditions
res de ces mêmes grandeurs,
es avant l'an 1500. Puis,
es chapitres particuliers pour
qu'ont faites les Imprimeurs
certaine réputation, comme
LDES, EDITIONES
DINÆ. Après leſquelles
ent celles des JUNTES, de
RENTINUS & du GIOLITO;
des ETIENNES, celles de
COSAN, celles de SIMON
INE, de MAMERT PA-
ON, des GRYPHES, des
NTINS, & des MORELS.
n'eſt qu'après avoir épuiſé ces
ntes ſources que le reſte de la
theque reprend la forme or-
e & la ſuite des matieres ſça-

vantes, que le possesseur se
avoir principalement estim
l'ancienneté de l'impression,
la beauté des caracteres qui r
ont transmises. Le Catalog
Médailles, n'a pas la même
larité : Elles y sont disposées
dinaire dans l'ordre chronol
& distingué par celui des m
dans leurs differentes grandeu
Médailles Grecques y tien
premier rang ; les Romaine
nent ensuite, Consulaires &
riales. Or, Argent, Méd
grand Bronze, moyen &
Bronze. Il y a seulement ce
servation à faire à l'égard d
dailles Consulaires, que p
pargner la peine & la longueu
description particuliere, o
contenté d'indiquer par des
les tables de Patin où elles so
portées, quoique la ressen

tion suffit pour une vente. Il seroit peut-être plus important de précautionner le lecteur, contre les qualifications d'*élegantes*, d'*uniques* & de *rarissimes*, dont les descriptions de la plupart de ces Médailles sont accompagnées : Mais ils sçavent de reste, ce qu'il faut rabattre dans les expressions de ce genre de science tournée en pure curiosité. Il demande une longue habitude, & une sagacité quelquefois cherement acquise, pour ne pas confondre avec l'Antique élegant, unique, & rarissime, ce qui n'est bien souvent qu'une copie soigneusement moulée & réparée, ou même la production d'un coin moderne.

Ce n'est pas par oubli que nous n'avons point encore annoncé les œuvres de *M. Chalamont de la Visclede*, secretaire perpetuel de l'Academie *des Belles Lettres* établie à Marseille, imprimées à Paris chez *Pierre Prault, à l'entrée du Quay de Gesvres, au Paradis*, 2. vol. in-12, le pre-

mier contenant 251 pp. & le second, 222 pp. Comme ces sortes d'ouvrages ne sont gueres susceptibles d'un extrait suivi, parce qu'il n'est pas possible de les faire connoître comme il faut, sans les copier; nous avons mieux aimé nous reserver à en faire une nouvelle litteraire un peu étenduë.

M. de la Visclede est bien éloigné d'imiter certains auteurs, qui lors qu'ils publient leurs ouvrages, y sont toujours contraints, à les entendre, ou par leurs amis, ou par des personnes à qui ils sont obligés d'obéir. Il avoüe ingénument dans sa Préface, que l'émulation & le desir d'avoir le suffrage du Public, sont les seuls motifs qui l'engagent a lui présenter ce qu'il appelle le fruit de ses amusemens; si sa décision ne m'est point favorable, ajoute-t'il, il peut être assuré que je l'aurai ennuié pour la premiere & derniere fois. Si je suis assez heureux pour qu'il réponde à mes desirs, elle m'a-

nimera à tenter de nouveaux efforts, & peut-être le plus leger succès m'élevera-t'il au dessus de moi-même.

L'Auteur ne croit pas qu'on soit surpris de trouver dans ce recueil, quelques galanteries jointes à des ouvrages philosophiques & même Chretiens. Il croit avoir pû imiter en cela les meilleurs auteurs, & mêlant le galant au serieux, garder en quelque sorte les bienséances de son âge : Mais au reste si la galanterie n'est point bannie de son livre, il assure du moins, que les mœurs y sont religieusement respectées, & que les personnes dont il est connu, lui rendront assez de justice pour croire que ce respect ne lui a point couté.

En parlant de quelques épitres de deux de ses amis qu'il a fait imprimer avec les siennes ; il se plaint du reproche qu'on lui fait dans une brochure anonyme, sous le titre d'Apologie de M. de Voltaire, d'avoir fait

inſerer dans le Mercure divers c
pliments de félicitation, qu'on
écrits lorſqu'il a remporté des
Académiques : Il aſſure le Pu
qu'il n'eût jamais de part à l'im
ſion de ces ouvrages, qu'ils on
imprimez à ſon inſçû, & qu'il
ſeroit plaint dès qu'ils ont p
s'il n'avoit craint de faire de la
ne à des perſonnes à qui il de
de la reconnoiſſance. M. de la
clede a jugé à propos pour v
davantage ſon recueil de l'entr
ler de vers & de proſe. Aux
qui commencent le premier v
me, il a fait ſucceder des pieces
loquence, qui ſont encore ſu
d'autres pieces de vers de ſa c
poſition, & il a obſervé le m
ordre dans le ſecond. Le Publi
gera de l'obligation qu'il peut
à M. de la Viſclede, de lui
donné ce recueil de ſes divers ou
ges dont pluſieurs ont été déja
primez ſéparément.

Nous nous contenterons

ſerver, que deux odes intitulées *le Chriſtianiſme & les paſſions*, qui ſont aux pages 17. & 46. du premier volume, ont remporté le prix au jugement de l'Académie des Jeux Floraux en 1725. & 1726. un diſcours qui ſe trouve dans ce même volume à la page 82. a remporté le prix d'éloquence au jugement de l'Academie Françoiſe, & que les deux premiers poëmes du ſecond livre, & un autre diſcours qui eſt à la page 69. ont été couronnés par la même Académie, le premier en 1723. & les deux autres dans la même année 1725.

Le Pere Deſmolets Bibliothéquaire de l'Oratoire ruë S. Honoré, a publié il y a un mois, le ſeptieme volume de la continuation des Mémoires de Litterature, il l'a intitulé tome IV. partie premiere ; il nous en fait eſperer inceſſamment un nouveau qui ſera la ſeconde partie de ce même tome : Nous donnerons inceſſamment l'extrait de cette premiere

partie du tome quatriéme.

On trouve chez Pierre Simon ruë de la Harpe, une brochure in-12. intitulée, Dissertation sur la cause & la nature du Tonnerre & des Eclairs, avec l'explication des diverses phénomenes qui en dépendent. Cette dissertation a remporté au mois d'Aoust 1726. le prix proposé par l'Académie Royalle des Belles Lettres, Sciences & Arts établie à Bordeaux. Elle est du Pere Lozeran d Fesc de la Compagnie de Jesu Professeur Royal de Mathematic dans l'Université de Perpignan. I avoit été déja imprimée à Borde Nous sommes redevables au R Castel de cette nouvelle éditio paroît depuis quelques jours.

Le même Libraire, & C Moëtte, débitent depuis peu in-12. de 501. pages, sans la t matieres qui en contient 34- lé, Histoire de Jean de Brie de Jerusalem, & Empereur tantinople.

On trouve chez Prud'homme au Palais, une petite brochure in-12. intitulée l'éloge de la goutte.

La critique de la Charlatanerie divisée en plusieurs discours &c. a paru à son Auteur un ouvrage assez important pour ne le pas discontinuer, il vient d'en publier le second discours in-12. pp. 186. en tout. Il est comme le premier dedié à Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleuri.

Piece qui a remporté le prix de l'Academie Royale des Sciences, proposé pour l'année 1726. selon la fondation faite par feu M. Roüillé de Meslai, ancien Conseiller au Parlement, laquelle a pour titre : Les loix du choc des corps à ressort parfait ou imparfait, déduites d'une explication probable de la cause phisique du ressort. Par le Pere Maziere Prêtre de l'Oratoire. A Paris, chez Claude Jombert, ruë S. Jacques au coin de la ruë des Mathurins ; 1727. brochure in-4°. pp. 57.

Diſcours ſur les loix de la communication du mouvement, qui a merité les éloges de l'Academie Royale des Sciences, aux années 1724. & 1726. & qui a concouru à l'occaſion des prix diſtribuez dans leſdites années. Par M. Jean Bernoulli, Profeſſeur de Mathematique à Baſle, & membre des Academies Royales des Sciences de France, d'Angleterre & de Pruſſe. A Paris, chez Claude Jombert ruë S. Jacques 1727. brochure in-4°. pp. 108. M. de Mayran de l'Academie Royale des Sciences de Paris s'eſt donné le ſoin de veiller à cette édition.

La Veuve d'Houry vient de réimprimer pour la troiſieme fois, un livre fort connu, intitulé : *Pathologie de Chirurgie*, dans laquelle on explique toutes les maladies externes du corps humain, leurs cauſes, leurs ſignes & leurs remedes, ſelon les principes de la Phyſique moderne, par J. B. *Verduc* Docteur en Mé-

decine. Nouvelle édition : revuë & augmentée de quelques remarques de pratique, par un ancien Maître Chirurgien de Paris. 2. vol. in-12.

TABLE

des articles contenus dans le Journal de Juillet 1727.





LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXVII.

AOUST.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

AOUST M. DCC. XXVII.

ΞΕΝΟΦΩΝΤΟΣ ΕΦΕΣΙΟΥ ΤΩΝ ΚΑΤΑ ΑΝΘΙΑΝ ΚΑΙ ΑΒΡΟΚΟΜΗΝ ΕΦΕΣΙΑΚΩΝ ΛΟΓΟΙ ΠΕΝΤΕ. Xenophontis Ephesii Ephesiacorum Libri V. de Amoribus Anthiæ & Abrocomæ. Nunc primum prodeunt è vetusto codice Bibliothecæ Monachorum Cassinensium Florentiæ; cum Latina interpretatione Antonii Cocchii Florentini. Londini : Typis Gulielmi Bowyer. 1726. C'est-à-dire : *Les cinq Livres des Ephésiaques de Xénophon d'Ephése,*

ou les Amours d'Anthie & d'Abrocomas, imprimées en Grec, pour la premiere fois, sur un ancien MS. de la Bibliothéque des Bénédictins de Florence; avec la version Latine d'Antoine Cocchius Florentin. A Londres, de l'Imprimerie de Guillaume Bowyer. 1726. *in*-4°. pp. 87. pour le texte Grec: pp. 72. pour la version.

LE fameux Xénophon d'Athènes est assés connu de tout le monde: il n'en est pas de-même de celui d'Ephèse. Enséveli depuis plusieurs siécles, dans l'obscurité des manuscrits, à-peine est-il venu à la connoissance de quelques Savans, qui l'ont nommé dans leurs ouvrages, & qui ont fait mention de ses écrits, sans entrer là-dessus dans aucun détail. C'est ainsi que Suidas s'est contenté de dire que Xénophon d'Ephèse a composé dix livres intitulés, *les Ephésiaques*, qui traitent d'avantures galantes, de la Ville d'E-

phèse, & d'autres matiéres. Vossius ne parle du même Xénophon, qu'en citant le passage de Suidas.

M. Huet tire de la même source ce qu'il en dit, dans son origine des Romans; & Dom Bernard de Montfaucon dit seulement, dans son *Diarium Italicum*, qu'il a vû le manuscrit, dont il s'agit.

Politien a fait quelque chose de plus, puisqu'il a, en quelque façon, porté son jugement sur cet Auteur Grec, en le comparant, pour l'élégance & les agrémens du style, à Xénophon l'Athénien. Mais comme ce jugement n'est ni précédé, ni suivi d'aucune analyse, capable de l'autoriser, c'est une décision pure & simple, qui n'a rien de fort satisfaisant pour les curieux. Ils ne peuvent donc manquer de recevoir, avec grand plaisir, le présent qu'on leur fait aujourdui, puisqu'il les instruit d'un point de littérature, qui n'est pas indigne de leur attention.

Ce n'est pourtant pas à l'Au-

teur de cette Edition qu'ils doivent toute leur reconnoiſſance. M. *Salvini*, Bibliothequaire du Grand Duc, en mérite une partie, puiſque c'eſt lui qui a tiré notre Ephéſien des ténébres où il étoit. Aïant trouvé le manuſcrit dans la Bibliothéque des RR. PP. Bénédictins de Florence, il le traduiſit en Italien, & fit imprimer cette traduction à Londres, en 1723. Au reſte, ſi M. *Salvini* s'eſt attiré les prémiers remercimens du Public, parce qu'il a fait le prémier pas dans cette occaſion; M. *Cocchius* peut faire valoir deux autres avantages qu'il a ſur lui. 1°. Sa traduction eſt Latine, & par conſéquent à la portée de plus de perſonnes, que la verſion Italienne. 2°. Il ne s'eſt pas contenté, comme ſon compatriote, de publier ſa Traduction; il a bien voulu nous donner ſon Auteur en original, en faiſant imprimer le texte Grec; de maniére que ceux qui ſavent cette langue, ſe trouvent en état de connoître Xénophon l'Ephéſien, autant

qu'il peut être connu. Quelque fidèle que ſoit une traduction, elle ne l'eſt jamais aſſés, pour repréſenter un Auteur précisément tel qu'il eſt.

D'ailleurs il faut obſerver, avec M. *Salvini*, que les *Ephéſiaques* ne contiennent aucun trait, qui marque dans quel temps a vêcu ce Xénophon. Si l'on peut donc eſpérer quelque éclairciſſement là-deſſus, ce ne peut être qu'en faiſant une atention ſérieuſe, au tour, au ſtyle, & même à certaines expreſſions de l'Auteur ; & nous ſommes perſuadés que les connoiſſeurs, qui auront le loiſir de faire cet éxamen, pourront déterminer à-peu-près dans quel ſiécle cet Auteur écrivoit : d'où réſulte une nouvelle obligation des Savans, envers l'Editeur du texte Grec.

Cependant nous obſerverons, en paſſant, que ſi l'on ne trouve, dans les Amours d'Abrocomas & d'Anthie, aucune époque certaine, qui puiſſe fixer le ſiécle de Xénophon ; il y a du moins quelque lieu de ju-

ger que cet Auteur a écrit de
l'Empire d'Auguste: Nous cro
cette conjecture bien fondée sur
sieurs endroits du Livre, où
parlé du Commandant, ou du G
verneur d'Egypte. Car il n'y
de Gouverneurs en Egypte, qu
puis la mort de Cléopatre, c'e
dire, depuis que les Romains
rent réduit ce Roïaume en Pro
ce. Il resteroit donc à savoir
bien de temps s'est écoulé de
cette époque, jusqu'à Xénopho
c'est ce qu'on aura, sans doute, b
coup de peine à trouver, sur-
si l'on néglige le moïen dont
venons de parler.

L'Ouvrage est composé de
Livres: cependant le passage de
das en porte dix; sur quoi M
vini observe que l'*Iota*, qui ma
le nombre de dix, pourroit
avoir été mis à la place de l'*Ep*
à moins, ajoûte-t-il, que Suidas
voulu mettre en ligne de comp
Traité de la Ville d'Ephèse, &

ques autres Ecrits, qui n'ont nul raport à celui dont eſt queſtion.

D'abord nous nous ſommes fait ſcrupule de donner le précis d'un Roman, qui ne nous a paru autre choſe qu'un ſommaire d'avantures. Cependant, parceque l'antiquité lui donne quelque ſorte de relief, & que les exemplaires en ſont encore aſſés rares en France, nous avons jugé qu'on ne ſeroit pas fâché de ſavoir aumoins en quoi conſiſtent ces avantures, que Xénophon décrit; & c'eſt ce qui nous a déterminés à en donner le détail, que nous allons rendre le plus concis qu'il nous ſera poſſible.

LIVRE I. Abrocomas, fils de Lycomède & de Thémiſte, jeune homme d'une admirable beauté, & qui, par une noble éducation, a perfectionné mille excellentes qualités, qu'il avoit reçûës de la nature; chéri de tout le monde, & aimé de pluſieurs juſqu'à l'adoration, paroît d'abord d'une fierté à l'épreuve de

l'amour. Ce Dieu, jaloux de sa p
sance, lui fait voir, dans une F
de Diane à Ephèse, Anthie, je
Ephésienne, âgée de 14 ans, fill
Mégaméde & d'Evippe. Abro
mas fait envain le rétif; il est f
de céder à son vainqueur; il ne
que trop sa défaite, il en fait l'av
& commence à adresser des pri
au Dieu, qu'il a si long-temps
prisé. Anthie, de son côté, n'est
moins sensible aux charmes d'Al
comas. L'un & l'autre sont épr
même temps; en deux jours, ils t
bent dans une langueur amoure
pour la guérison de laquelle on
inutilement des sacrifices. On
sulte Apollon Colophonien su
maladie, & conformément à l'O
cle qu'il prononce, on marie les d
Amans; après quoi, suivant la m
réponse, leurs parens les font voya
malgré le chagrin qu'ils ont d
perdre.

Abrocomas & Anthie s'em
quent pour l'Egypte; ils arri

à Samos, après un jour d'heureuse navigation : ils se jurent une fidélité mutuelle : ils cotoyent les Isles de Cos & de Gnide, & moüillent à l'Isle de Rhodes, d'où ils partent, après quelques jours de résidence. Ils traversent en deux jours une partie de la Mer d'Egypte ; mais ils tombent dans un calme, qui fut la prémiére cause des malheurs, que l'Oracle leur avoit prédits.

Quelques Pirates, qui les avoient vûs à Rhodes, bien équipés, les poursuivent, les attaquent, & s'en rendent les maîtres. Abrocomas & Anthie sont emmenés par Corymbe, chef des Pirates : ils arrivent à Tyr en Phénicie ; Corymbe les conduit dans une maison de campagne d'Apsyrthe son Maître, où ils sont obligés de repousser, chacun de son côté, des atteintes assés vives, qu'on veut porter à leur fidélité conjugale.

LIVRE II. Apsyrthe, en partageant ses Esclaves avec ses Compagnons, met dans son lot Abroco-

mas & Anthie, ainsi que Leuc
Rhoda, qui avoient été pris
le même Vaisseau ; & il les fai
ner tous ensemble à Tyr, dans
pérance d'en avoir un grand
Pendant un voyage qu'il fait er
rie, pour les afaires de son com
ce, Manto sa fille devient ar
reuse d'Abrocomas. Elle n'os
déclarer sa passion, mais ne pou
plus la contenir, elle la confie à F
da, qu'elle tâche de mettre dar
intérêts, & par priéres & par m
ces. Celle-ci en parle d'abord à l
con, qui va sur le champ exh
Abrocomas à ne pas faire le c
& à ne point s'exposer à la c
de Manto. Abrocomas entre er
reur contre le nouveau Mercur
il proteste qu'il mourra plûtôt
d'être infidèle à sa chére Anthie
pendant cette génércuse épou
prie d'obéir plûtôt, que d'enco
un si grand danger, & se prép
dit-elle, à finir ses maux par la n
L'impatiente Manto écrit à A
comas, pour lui faire sa déclara

Le captif, toûjours constant, lui répond avec une fierté qui la déses-pére. Apsyrthe revient de Syrie avec un mari qu'il destine à sa fille; Manto, pour se vanger d'Abrocomas, l'accuse devant son pere d'avoir voulu la violer. Apsyrthe prévenu par l'imposture de sa fille, fait punir l'innocent; Anthie demande inutilement grace pour lui. Manto mariée emméne en Syrie Anthie, Leucon & Rhoda, pendant qu'Abrocomas reste enfermé dans un cachot. Elle arrive à Antioche, patrie de Mœris son époux; elle se défait de Leucon & de Rhoda, qu'elle envoïe fort loin, pour y être vendus, & elle fait present d'Anthie à un gardeur de chévres, lui ordonnant de la prendre pour femme, & de la forcer, si elle ne veut pas se livrer de bonne grace. Le pâtre la conduit chez lui, Anthie lui demande grace & Lampon (c'est le nom du Berger) la lui accorde.

Apsyrte aïant trouvé, par hazard, la lettre que sa fille avoit écrite

à Abrocomas, fait délier cet innocent, & le traite en ami; mais celui-ci auroit préféré ſon aimable Anthie à toute autre bonne fortune. Pendant que cette chaſte tourterelle eſt chés Lampon, Mœris, qui alloit ſouvent dans le Village, ſent naître une vive paſſion pour elle; il en fait la confidence à Lampon, qui promet de le ſervir, & qui ne laiſſe pas d'aller ſur le champ révéler le myſtére à Manto. Celle-ci trouve fort mauvais qu'Anthie, après l'avoir emporté ſur elle dans le cœur d'Abrocomas, lui raviſſe encore un mari; elle ſe promet de punir ce ſecond outrage, bien autrement que le prémier; & pendant l'abſence de Mœris, elle ordonne au berger d'emmener Anthie dans un bois voiſin, & de l'y maſſacrer. Pour s'acquitter de ſa commiſſion, il va trouver Anthie, qui ſe détermine aiſément à la mort, regrettant ſeulement de ne finir pas ſes jours avec l'objet de ſa tendreſſe. Le berger touché de
la

ſére de cette femme, lui ſauve
e. Mais pour éviter la fureur
lanto, il dépaïſe la captive affli-
en la vendant à des Marchands
ciens, qui l'emménent la nuit
ante. Après avoir fait naufrage,
bordent en Cilicie, par le moïen
quelques débris. En arrivant,
ont pris dans une forêt par un
and nommé Hippothoüs, qui al-
faire un ſacrifice, dont Anthie
oit être la victime, lorſqu'il ſur-
t un libérateur inconnu, qui
une partie des voleurs, & met
ſte en fuite. Périlaüs (c'eſt le
de ce Sauveur) a compaſſion
état où Anthie alloit être rédui-
l la fait paſſer à Tarſe, avec les
urs qu'il avoit pris. Il devient
-tôt lui-même eſclave de ſa beau-
& comme il lui propoſe le ma-
, Anthie feint d'y conſentir,
emande ſeulement trente jours
r y penſer.
brocomas, qui a quitté la mai-
d'Apſyrthe, pour aller chercher

sa femme en Syrie, se fait instruire, par Lampon, de tout ce qui s'étoit passé. Il va de-là en Cilicie, où il rencontre Hippothoüs. Il fait amitié avec lui, sans le connoître, & les voilà tout d'abord camarades de voïage.

LIVRE. III. Ils parcourent ensemble la Cilicie, & passent à Masacer en Capadoce; chemin faisant, ils se content l'un à l'autre leurs avantures. Hippothoüs fait à Abrocomas le portrait de cette jeune personne, qu'il s'étoit vû sur le point d'immoler. Abrocomas la reconnoît à cette peinture; & dans l'espérance de la revoir en Cilicie, il engage Hippothoüs à y retourner avec lui.

Cependant les trente jours qu'Anthie a demandés, se passent; on songe à la cérémonie des noces. Mais Anthie se voïant à l'extrémité, obtient d'un Ephésien, nommé Eudoxe, un poison, qui puisse la déliver des poursuites de son Tyran. On la méne au lit nuptial, elle s'y fait appor-

ter un verre d'eau, elle y met le poiſon qu'elle avoit, & après une invocation à l'ombre d'Abrocomas qu'elle croïoit mort, elle l'avale. Elle tombe incontinent dans un aſſoupiſſement léthargique. Périlaüs entre, & eſt fort étonné de ce ſpectacle ; il ſe déſole, il plaint le ſort d'Anthie, & lui fait rendre les honneurs de la ſépulture, avec la magnificence la plus ſomptueuſe. Le poiſon qu'Anthie avoit pris, n'étoit point mortel ; ſon éfet ſe réduiſoit à jetter dans un anéantiſſement, qui reſſembloit parfaitement à la mort. L'inhumée ſe réveille dans ſon tombeau ; elle eſt fâchée de ſe voir renduë à la vie ; mais elle eſpére que la faim l'en délivrera mieux que le poiſon, & elle attend la mort avec fermeté. Des voleurs, qui ſavoient qu'on avoit enſéveli beaucoup de riches habits & des ſommes conſidérables, avec l'empoiſonnée, vont ouvrir le ſépulcre, pour le piller. Ils ſont fort ſurpris d'y trouver une reſſuſcitée, qui

se jette à leurs pieds, & qui
abandonne tout son attirail, à c
tion qu'ils la laisseront mourir
quillement, dans le lieu de sa s
ture. Les voleurs, peu touch
ses priéres, l'emménent à bon c
te à Alexandrie, aparemment
en faire de l'argent. Anthie se v
exposée à de nouvelles traverses
souhaite autre chose que de v
tombeau d'Abrocomas. Dans l
sespoir où elle est, elle ne ve
boire, ni manger, il faut que s
visseurs l'y contraignent.

Pendant qu'Abrocomas & Hi
thoüs courent après Anthie, ils
contrent les Compagnons de c
nier ; & dans un soûper qu'ils
avec eux, où Abrocomas fait
mauvaise figure, une vieille non
Chrysion, vient raconter l'ava
de Périlaüs & de l'Esclave qu'il
épousée. Abrocomas occupé d
inquiétudes, ne fait pas d'ate
à ce recit ; mais Hippothoüs
aïant fait entendre que c'étoit i

liblement cette personne-là même qu'il cherchoit, il ne doute plus de la mort d'Anthie. Il conjure la vieille de le mener au tombeau; elle lui aprend, pour mettre le comble à son désespoir, que les voleurs ont enlevé ce corps prétieux. Hippothoüs tâche de le consoler comme il peut; mais il ne gagne rien. Pendant que tout le monde dort, Abrocomas s'esquive, & monte dans un vaisseau, qui faisoit voile pour Alexandrie.

Anthie avoit été en éfet venduë à des Marchands de cette Ville, qui ne demandoient pas mieux que de la revendre à leur profit. Un des petits Rois de ces contrées, nommé Psammis, qui étoit venu là, pour voir le pays & pour y trafiquer, est frapé de la beauté d'Anthie. Il l'achette fort cher, & aussi-tôt il veut en abuser. Après quelque résistance, elle a recours à la feinte. Elle suppose que dès sa naissance elle fût consacrée par son pére à Isis, jus-

qu'au temps de ses noces ; & qu'il s'en falloit encore un an, que ce terme ne fût expiré. Le superstitieux Psammis en demeure là, craignant d'irriter contre lui la Déesse des Egyptiens.

Dans ces entrefaites, Abrocomas est jetté sur une côte de la Phénicie, à l'embouchure du Nil. Il y est pris par des Bergers, & vendu à un vieux soldat, nommé Araxe, dont la femme Cyno se coëfe bien vîte du jeune Esclave. Elle lui fait sa déclaration, & dans la vûë de l'épouser, elle commence par égorger son mari. Elle en va porter la nouvelle à Abrocomas, qui l'entend avec horreur, & qui la fuit, sans lui répondre. La méchante femme va pleurer & crier bien haut contre son nouvel Esclave, qu'elle accuse de l'assassinat : on le saisit, & on le méne à Alexandrie, pour le faire punir.

Livre IV. Celui qui commandoit alors dans l'Egypte, fait bientôt le procès à l'infortuné Abroco-

il le condamne à être cruci-
es éxécuteurs de la Sentence
nt la croix sur le bord du Nil;
ttachent l'innocent, & le laif-
. Le crucifié adresse sa priére
eil, qui l'exauce ; il s'éléve un
mpétueux, qui jette l'homme
oix dans l'eau, dont le patient
fil, & est enfin porté jusqu'à
uchure. Là des Gardes l'ar-
, & le raménent devant le
comme un échapé du supli-
est aussi-tôt condamné au feu;
orsqu'il est sur le bucher allu-
n débordement du Nil vient
e la flâme. Ce second mira-
nne les assistans, & rappelle
venir du prémier ; on reméne
Abrocomas au Gouverneur;
nt apris ce qui étoit arrivé,
ne qu'on ait soin du crimi-
qu'on le garde en prison,
plus ample information. Peu
il reconnoît l'innocence d'A-
mas, & l'imposture de Cyno,
re l'un, & fait crucifier l'autre.

Dans ce même temps, Psam
s'en retourne chés lui avec Ant
En passant par l'Ethyopie, il to
entre les mains d'Hippothoüs &
sa troupe, il est défait & volé;
thie est emportée avec le butin.
chiale, un des voleurs qui la ret
nent dans une caverne, en dev
l'adorateur; il ne sauroit la gag
ni par promesses, ni par mena
& comme il se dispose à employ
force, Anthie se munit d'un poign
dont elle lui donne subtilemen
coup, dans le temps même qu'
sur le point d'éxecuter son des
Les voleurs de retour, songent à
ger la mort de leur camarade.
uns sont d'avis d'égorger la m
triére, & de l'ensévelir avec An
le, les autres veulent qu'on la
cifie; mais Hippothoüs invente
elle un nouveau genre de sup
Il la fait enfermer avec deux gr
dogues, dans une fosse profon
afin que ces animaux pressés p
faim, la dévorent. On en donn

g

garde à Antinome, qui déja épris depuis long-temps des charmes d'Anthie, ne pense qu'aux moïens de la sauver. Pour cet éfet, il donne tous les jours à boire & à manger aux chiens, qui par ce moïen ne font aucun mal à celle qu'on a exposée à leur rage.

Livre V. Abrocomas parti d'Egypte, après sa justification, n'arrive point en Italie, comme il se l'étoit proposé. Il est poussé sur les côtes de Sicile. Il y est reçu fort honnêtement dans la maison d'un pêcheur, qui le nourrit de son travail, & qui en a tous les soins possibles. Abrocomas lui fait le recit de tous ses malheurs, & Egialée (c'est ainsi que s'appelle le pêcheur) lui conte les siens à son tour. Cet Egialée est assûrément un rare modéle de constance en amour. La mort de sa maitresse n'est pas capable de le réfroidir; il en embaume le corps ; il le garde chés lui, & ne retranche rien des témoignages de tendresse, qu'il

avoit coûtume de lui donner.

Hippothoüs aïant quitté l'Ethiopie, pour aller encore en Egypte exercer ses brigandages ; Antinome, qui s'étoit caché, pour ne le pas suivre, va délivrer la belle de sa basse-fosse, & la console de son mieux. Il lui promet de n'attenter jamais sur sa personne avec violence; Anthie le suit sur sa parole ; ils arrivent ensemble à Copte, où ils séjournent quelques temps, pour donner à Hippothoüs le temps de s'éloigner davantage. Celui-ci est poursuivi par une compagnie de Soldats, que le Gouverneur d'Egypte a mis à ses trousses, sous la conduite de Polyide, qui rencontre enfin les Brigands à Peluse. Il en tuë une partie, en prend une autre, & laisse échapper Hippothoüs avec quelques-uns de ses associés. Polyide résolu de suivre sa pointe, remonte le long du Nil, faisant des perquisitions très-exactes, & menant même avec lui les voleurs qu'il avoit pris, afin qu'ils puissent

ſervir à reconnoître leurs Con-
es. Il vient à Copte, où étoit An-
me avec Anthie. Il voit cette
mante afligée, il veut la con-
ndre à ſe rendre à ſes déſirs, elle
uve dans le Temple d'Iſis, elle
dreſſe ſes vœux à la Déeſſe; &
lque temps après, Polyide y va
mettre à Anthie, qu'il ne lui fera
aucun outrage. Sur cet aſſû-
ce, elle ſort du Temple; & après
ir conſulté l'Oracle d'Apis, ſur
deſtinée de ſon mari, elle part
r Alexandrie, avec Polyide.
Rhénée, femme de ce dernier,
it apris que ſon époux amenoit
c lui une compagne, qui lui plai-
fort. La Dame peu contente
ce procédé, ne promet pas bon
ps à ſa rivale. En éfet, en l'ab-
ce de Polyide, elle lui fait don-
les étriviéres, & charge enſuite
certain Clytus, eſclave afidé,
l'aller vendre à un Marchand
ſclaves. Clytus ſe diſpoſant à exé-
er les ordres de ſa maitreſſe, eſt

touché des larmes & des priéres d'Anthie ; mais il craint le ressentiment de Rhénée, c'est pourquoi il obéït. Le Marchand, qui achette Anthie à Tarente, après l'avoir laissé reposer deux ou trois jours, la méne enfin dans un lieu public, se préparant à de grands profits. Le danger est pressant ; Anthie s'avise d'une ruse pour l'éviter ; elle fait semblant de tomber dans un accès d'épilepsie. Cet accident refroidit l'ardeur de tous les concurrens ; on a pitié de la malade, on ne songe qu'à la guérir ; & dès que sa santé paroît meilleure, le Marchand l'expose en vente, jugeant bien qu'il n'en pouvoit rien faire de mieux. Hippothoüs cherchoit alors à faire quelque bonne emplette en ce genre. Il avoit demeuré, pendant quelque temps, à Tauroméne en Sicile. Après y avoir très-mal fait ses afaires, il avoit épousé une riche vieille, qui lui avoit laissé de grands biens. Résolu de s'en servir en honnête homme, il

étoit allé en Italie, pour y acheter des esclaves. Il reconnoît Anthie, dans le marché de Tarente; il la questionne, il l'achette, & Anthie l'aïant enfin reconnu à son tour, elle lui apprend comme elle s'est sauvée de la fosse aux chiens. Hippothoüs, qui commençoit aparemment à donner plus à la tendresse qu'au brigandage, s'enflâme pour Anthie, il lui fait toutes les instances imaginables, & Anthie ne trouvant plus de moïens pour lui résister, prend le parti de lui confier ses engagemens avec Abrocomas. A ce nom, Hippothoüs devient plus modéré, & promet d'avoir tous les égards convenables pour la femme d'un ami, qu'il souhaittoit de retrouver.

Abrocomas, qui étoit enfin arrivé en Italie, & qui s'étoit loüé, dans Tarente même, pour travailler aux carriéres, ne peut soûtenir long-tems la dureté de ce travail. Il se détermine à retourner dans sa Patrie, espérant encore, que dans la longueur du che-

min qu'il avoit à faire, il pourroit apprendre quelque nouvelle de son épouse. Il passe par la Sicile, & par l'Isle de Créte, & arrive à l'Isle de Rhode. Il y rencontre, dans le Temple du Soleil, Leucon & Rhoda : ces anciens amis se reconnoissent & vivent ensemble.

Hippothoüs, qui veut remener Anthie à Ephèse, & la rendre à sa famille, arrive à Rhode avec elle. C'est-là que tous les Acteurs se rejoignent, & s'embarquent de compagnie, pour retourner chés eux.

Nous tenons pour maxime essentielle, que nous ne devons pas, pour l'ordinaire, nous déclarer sur le mérite des Ouvrages, dont nous rendons compte dans notre Journal. Le Lecteur le plus désintéressé, n'aime pas à voir son jugement prévenu par un autre, qu'il n'attend point. Si le nôtre est peu favorable aux Auteurs, ils nous en savent mauvais gré ; s'il leur est avantageux, leurs Antagonistes sont mécontens, &

ſouvent l'on ſe plaint des deux côtés. Le plus ſûr parti pour nous eſt le ſilence, parce qu'il a du moins tous les dehors de cette neutralité qui nous ſied ſi bien. Mais nous ſommes perſuadés que cette loi, à laquelle nous nous aſſujettiſſons volontiers, peut ſoufrir une exception, à l'égard d'un Auteur auſſi ancien, & auſſi peu connu que celui-ci. Nous ne croïons pas que dans l'oubli preſque général, où il eſt, depuis tant de ſiécles, il ſe ſoit fait ou des adverſaires d'aſſés mauvaiſe humeur, pour nous accuſer de le flatter, ou des partiſans aſſés zèlés, pour nous reprocher trop de ſévérité. Nous dirons donc librement (& en cela nous jugeons à-peu-près comme M. *Salvini*) que le ſtyle de Xénophon eſt clair, naturel, & d'un tour ſi ſimple, qu'à peine il mérite le nom de tour ; vif cependant, concis & d'une pureté Attique.

Mais nous ajoûterons que la conduite du Roman n'eſt pas des plus

touchantes. Ce n'eſt pas que les évé-nemens y manquent ; ils y ſont ſi fréquens & ſi preſſés, qu'ils ne laiſ-ſent pas le loiſir de reſpirer ; & cer-tainement il y en d'aſſés merveilleux, pour réveiller le Lecteur, s'il avoit le temps de languir. Mais ils ſont expoſés avec une précipitation, qui fait un tort conſidérable à l'intérêt qu'on y pourroit prendre. Cela va, en pluſieurs endroits, juſqu'à la ſé-chereſſe ; enſorte que ſi l'imagina-tion du Lecteur n'ajoûte rien aux ſituations qu'on lui dépeint, il court riſque de n'en être pas fort ému.

Nous ſavons que ce n'eſt point à des digreſſions trop étrangéres au ſujet, ni à de longues amplifications, qu'il faut avoir recours, pour exci-ter dans l'ame le trouble ſecret, qui fait tout le plaiſir d'une telle lecture. Mais il y a certains détours & cer-tains enchaînemens à ménager, ſans leſquels la narration n'a rien de pi-quant ; parce que la douce émotion qui ſe fait ſentir au cœur, eſt toû-

ſ proportionnée à l'incertitude, eſprit demeure juſqu'au dénouë-t. Faire crucifier un homme in-nt, ſur le bord du Nil, le faire per dans le fleuve, avec ſa croix, uelle il demeure lié, le conduire et état, par le courant de l'eau, ſ'à la mer, le faire reprendre par Gardes, qui le reménent de-le Juge, le faire auſſi-tôt con-ner au feu, trouver le bucher prêt, l'allumer & l'éteindre tout ip, par un débordement du Nil : éſenter tout cela, & le repré-r dans une page, ce n'eſt pas oir attendrir ſon Lecteur, c'eſt le ettre à la torture, ou plutôt c'eſt concerter au point, qu'il ne ſait loit rire, ou pleurer.

n peut dire que, ſi l'Auteur avoit u ſe livrer à ſon ſujet, il auroit e quoi compoſer un volume aſ-iſonnable. Mais, comme s'il étoit é de finir dès qu'il commence, faire long-temps ſoupirer ſes amans l'un pour l'autre, il les

marie dès le prémier Livre ; & dans les quatre ſuivans, il parcourt le reſte de leurs avantures, avec une ſi grande rapidité, qu'il paroît en donner un extrait, plutôt qu'une hiſtoire. De plus, l'Auteur a négligé une régle aſſès généralement obſervée par les Romanciers. Elle conſiſte à tranſporter tout d'un coup le Lecteur au milieu des avantures qui doivent être racontées ; après quoi on le raméne au commencement, par un récit que fait le plus ſouvent le Héros même. De cette façon, le cœur eſt d'abord attaché, par une ſituation qui l'intéreſſe, & qui fait naître en même temps la curioſité d'aprendre ce qui a précédé. On veut ſavoir par où le Héros eſt arrivé au point où il eſt : on ſouhaite une narration entiére, on la ſuit avec plaiſir, parce qu'on a des raiſons pour la ſuivre ; & les plus petites circonſtances, qui n'auroient fait nulle impreſſion dans un préambule, ne laiſſent pas de plaire & de toucher, parce que

t est prévenu. Ce secours de
t n'auroit point été inutile à
phon.
n est de ce Livre à-peu-près
e d'une gallerie, qui seroit
e à contenir quantité de bons
ux, & dans laquelle on n'auroit
ue des cadres. Si l'on cherche
sentimens, des descriptions,
ractéres, des images, on sera
onné d'en trouver les places,
de plus. Tout ce que nous
ns en excepter, ce sont les
ers mouvemens d'Abrocomas
nthie, dans leur passion nais-
& la constance inébranlable
font voir l'un & l'autre, dans
nens d'une fidélité réciproque.
e avons-nous remarqué très-
e fécondité, dans la peinture
dispositions. Il y avoit occa-
'exprimer quelques passions
ives. La colere, la vangeance
posture de Manto méprisée;
usie & sa fureur contre An-
la rudesse & la férocité d'Hip-

pothoüs ; le déſeſpoir de Périlaüs ; la perfidie, la ſcélérateſſe & la cruauté de Cyno ; ces endroits, & tant d'autres ſemblables, étoient ſuſceptibles de quelques couleurs, qui en auroient fait tout l'agrément. Xénophon ne juge pas à-propos d'en faire les frais ; il ſe contente d'un recit tout nud. Qu'arrive-t-il de-là ? On lit, & l'on ne ſent rien en liſant.

Les Epiſodes, deſtinés à tenir l'eſprit en ſuſpens, & à répandre une agréable variété dans le Roman, ſont de peu d'uſage dans celui-ci ; puiſqu'ils ſe réduiſent aux avantures d'Hippothoüs & d'Egialée, racontées très-laconiquement.

Nous finirons, en avertiſſant que la Traduction de M. *Cocchius* eſt littérale, juſques à conſerver preſque par tout l'Helléniſme, ou le tour de la phraſe Gréque.

TRAITE' DES PETITS TOURBILLONS *de la matiere subtile, où l'on fait voir par les seuls effets du choc, que l'Univers est rempli d'une matiere très-fluide, très-agitée, & composée d'une infinité de Tourbillons de figures sphériques, qui produisent tous les ressorts de la nature. Pour servir d'introduction à une nouvelle Phisique, & d'éclaircissement à la* Piece *qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Sciences en* 1726. *par un Prêtre de l'Oratoire.* A Paris, chez Claude Jombert; rue Saint Jacques, près les Mathurins, & Noël Pissot, à la descente du Pont-neuf, Quay de Conty, à la Croix d'Or 1727. In-4°. pp. 56.

CE traité composé par le Pere Maziere, Prêtre de l'Oratoire, est divisé en six chapitres. Dans les trois premiers, l'Auteur considerant les seuls effets du choc dans les corps qui ont du ressort, tâche de faire

voir que l'Univers est rempli de ce que l'on appelle *matiere subtile*, c'est-à-dire, d'une matiere extrêmement fluide & agitée. Dans les trois autres, il considere cette matiere dans ces mêmes corps qui ont du ressort, & il s'efforce de montrer que la matiere dont il s'agit, est composée d'une infinité de spheres très-fluides, qui produisent tous les ressorts de l'Univers, & que l'on nomme, dit-il, *petits Tourbillons*.

Voicy en abregé ce que chacun de ces chapitres renferme.

I. Le Pere Maziere entreprend de prouver dans le premier chapitre, que le ressort est produit par un fluide dont l'air emprunte sa fluidité & sa force ; & que ce fluide sortant des corps au premier temps du choc, & y rentrant au second, cause par cette double action le bandement & le débandement des ressorts.

Ces deux actions contraires & successives que l'Auteur nomme *compression* & *restitution*, sont sensibles

s ballons enflez d'air, & l'es-
 apperçoit, dit-il, dans les
s plus durs, non-seulement
 analogie fondée sur des ex-
s incontestables ; mais en-
lépendemment de toute ex-
 dans l'idée de deux corps
llissent après s'être chocqués.
iteur conclud de ce principe,
oir essayé de le mettre dans
 jour, que les corps ne re-
oient pas en arriere, s'ils
nt du ressort, c'est cette force
ië, dont il a dessein *d'expli-*
bablement la cause physique.
n le Pere Maziere, dire que
use est une *qualité occulte*, ce
s *l'expliquer*, dire que c'est
absolu, ce n'est pas l'*expli-*
bablement; dire que c'est *Dieu*
 ce n'est pas *expliquer physi-*
un effet naturel, c'est ex-
 les loix invariables sui-
esquelles, lorsque *Dieu veut*
t, il fait que des corps agis-
r d'autres, afin qu'il soit pro-
Et de-là l'Auteur conclud que

la cauſe phyque du reſſort n'eſt
Dieu même, ni aucune autre int
gence; que c'eſt un corps ; mai
corps mis en mouvement, puiſq
dit-il, les corps n'ont de force qu
tant qu'ils ont de mouvement.

Mais dans l'idée de deux corps
ſe choquent, le P. Maziere n
perçoit que des parties ſolides &
parties fluides; & ſi quelqu'un c
y appercevoir de *petits liens*, il le
voye au livre de la recherche d
verité du Pere Malebranche; a
lui avoir fait remarquer, que ſi
prétendus liens ſont parfaitem
durs, ils ne peuvent produire de m
vement en arriere, & que s'ils
flexibles, ils doivent étre comp
de parties ſolides & de parties flui
Or, dit-il, ce ne ſont pas les par
ſolides qui produiſent ce mou
ment, ce ſont donc les parties de q
que fluide, d'un fluide qui ſort
corps au premier temps du ch
& qui y rentre au ſecond.

Maintenant pour diſtinguer
qu

nature eſt ce fluide, le Pere Maziere imagine un ballon plein d'air, & les parties intégrantes de l'air comme des pellicules de petits ballons. Si on comprime un ballon, dit-il, ſon volume diminuë, & par conſequent il en ſort de la matiere fluide; cela eſt ſenſible, lorſque la compreſſion eſt conſidérable, & ne paroît pas moins certain lorſqu'elle eſt foible. Si on ceſſe de comprimer ce ballon, continuë-t-il, le même fluide qui en étoit ſorti, y rentre auſſi-tôt après.

Le Pere Maziere prétend que ce ne ſont pas les pellicules de l'air, pour délicates qu'on les ſuppoſe, qui traverſent ſi facilement la peau d'un ballon; mais que c'eſt une matiere beaucoup plus fluide qui les penetre & les inonde; & qu'ainſi cette matiere eſt au moins neceſſaire à la production du reſſort; quoiqu'elle ne le produiſe pas par cette ſeule raiſon, qu'elle eſt plus fluide que l'air.

» Car, ajoûte-il, lorsque *l*
» *tution* va commencer, la m
» fluide qui est dans le ballo
» plus comprimée que cell
» l'environne. Mais *les corps* le
» fluides, comme tous les a
» *ne doivent pas aller vers le*
» *ils seroient plus pressés.* Il est
» necessaire que la matiere qu
» duit le ressort (celle qui reste d
» ballon à la fin de la compre
» ait pour le produire, une
» propre à cet effet; mais une
» qu'elle n'emprunte d'aucun
» fluide. Car si elle l'empru
» d'un autre fluide, ce ne sero
» elle, mais cet autre fluide c
» roit la cause physique de la
» élastique. Or, continuë-t-il
» le ballon que je considere
» ne vois que des pellicules
» la matiere subtile. La matier
» tile emprunte-t-elle son m
» ment des pellicules? N'est-
» elle au contraire qui leur
» munique le sien? C'est don

» qui est la cause physique du res-
» sort d'un ballon, & à plus forte rai-
» son de tous les autres corps qui ont
» plus de consistance, & dont les
» ressorts sont plus parfaits.

II. Les principes que le Pere Maziere a expliqués dans le premier chapitre, lui paroissent suffire, pour pouvoir donner aux Lecteurs dans le second une idée juste de la très-grande fluidité de la matiere qui produit le ressort.

La masse de l'air, à l'occasion d'un seul coup de cloche, est agitée dans une sphere qui peut comprendre toute une grande Ville. Selon lui, cette agitation est l'effet des fremissemens imperceptibles, ou des vibrations très-promptes de toutes les parties de la cloche; & chaque vibration est l'effet de l'action très-prompte de la matiere qui produit le ressort. » A chaque vibration,
» ajoûte-t-il, les corpuscules de la
» matiere subtile sortent & rentrent.
» Mais avec quelle facilité! avec

» quelle promptitude ! Toutes ces
» vibrations ſans nombre ne ſont oc-
» caſionnées que par un ſeul coup
» du battant de la cloche, & l'on
» diroit que toutes enſemble com-
» mencent & finiſſent en même
» temps. L'eſprit humain oſera-t-il
» donner des bornes à la fluidité
» d'une matiere qui produit tous
» ces effets ?

Le Pere Maziere tâche de prouver que la cauſe d'un reſſort infiniment prompt, ſeroit une matiere infiniment fluide, ou que la fluidité parfaite ſeroit une des proprietés de la matiere qui produiroit des reſſorts parfaits en promptitude ; & ſans s'arrêter à ces idées metaphiſiques, il conſidere enſuite la nature telle qu'elle eſt en effet. Il convient qu'il n'y a pas dans la nature de reſſorts infiniment prompts, en prenant ce mot *infiniment* dans toute la rigueur mathématique. Mais il ſoûtient que la matiere qui produit les reſſorts, eſt indéfiniment plus fluide que l'air, &

ı conſequence, pour raiſonner
quelque juſteſſe ſur les effets
rels, & pour en découvrir les
s, il doit être permis à un Phy-
ı de la ſuppoſer infiniment flui-
Enfin il tâche de prouver qu'el-
également fluide dans tous les
;, quoiqu'elle n'y produiſe pas
efforts également prompts.

C'eſt-à-dire, dit le P. Maziere,
e la matiere ſubtile a la facilité
couler dans tous les corps avec
ıte la promptitude qui eſt ne-
laire, afin que dans tous les
ıngemens qui leur ſurviennent,
puiſſe n'y laiſſer aucun vuide,
n remplir exactement les moin-
s pores; c'eſt-à-dire, qu'allant
s où elle eſt pouſſée, & à pro-
tion qu'elle eſt plus pouſſée,
doit ceder ſans aucune réſiſ-
ce aux impreſſions des autres
ps.

conclud de-là que les corpuſ-
de la matiere ſubtile, ſont in-
ment petits, qu'ils ne peuvent

avoir de dureté que par la compression de ceux qui les environnent, & qu'ils peuvent encore suivant les differens besoins, être divisés & subdivisés avec une très grande facilité en d'autres plus petits, & cela à l'infini.

III. La très-grande force de la matiere, qui produit le ressort, est le sujet du troisiéme chapitre ; voici l'ordre & le précis des raisonnemens que le P. Maziere employe pour la prouver.

On trouve, dit-il, dans la nature plusieurs corps, qui s'étant chocqués avec des forces égales, retournent en arriere avec des forces égales, ou presques égales à leurs forces primitives. Deux boules solides de verre (c'est un des exemples qu'il employe) qui se sont chocquées avec des forces égales de 16 degrés, retournent en arriere avec 15 dégrés de force, ou à-peu-près. Or, dit-il, les forces primitives sont entierement détruites, lorsque les ressorts sont entiere-

ment bandés ; & elles demeureroient entierement détruites sans la force qui les fait renaître ; c'est-à-dire, suivant ses principes, sans l'action de la matiere subtile. D'où il croit pouvoir conclure que la matiere subtile fait renaître par son action seule des forces égales ou presque égales aux forces primitives ; qu'une seiziéme partie, ou à-peu près, est employée à vaincre divers obstacles, soit interieurs, soit exterieurs, dont il fait le détail, & le reste à mouvoir les corps en arriere ; & qu'en rejettant sur les causes qui sont étrangeres à la matiere qui produit les ressorts, tout ce qu'ils ont d'imperfection, elle doit avoir une force capable de les rendre parfaits.

L'Auteur tâche de faire voir, en prévenant deux objections. 1°. Que cette force de la matiere subtile est dans les deux boules de verre avant le choc, & lors qu'elles sont en repos. 2°. Que si ces boules se brisent à l'occasion d'un choc violent, ce n'est

pour les ſeparer, lorſque les
de l'équilibre le demandent.

De-là le Pere Maziere tir
conſequence : que la force
matiere ſubtile employe, ſo
relever les reſſorts des corp
ſoit pour ſéparer leurs parti
vra toûjours leurs forces prin
juſqu'à l'indéfini ; & que p
ſequent une quantité de mati
tile, telle que peut être celle
renfermée dans une boule de
doit avoir avant le choc, & in
damment du choc, une force
de contrebalancer les plus
qui ſoient dans l'Univers.

Si l'on accorde ſeulement
Maziere, qu'il y ait dans l'U
un corps à reſſort parfait,

ment agitée & comprimée dans toutes ſes parties.

Enfin il tâche d'éclaircir & de confirmer tous les principes de ce chapitre & du précedent, 1°. En faiſant voir leur mutuelle dépendance, 2°. En conſidérant le verre dans ſa formation.

IV. Les principes du ſecond & du troiſiéme chapitre conduiſent naturellement le Pere Maziere a l'idée des Tourbillons, & donnent lieu à divers raiſonnemens qu'il fait dans le quatriéme chapitre, pour prouver que l'idée de M. *Deſcartes* ſur les grands tourbillons, & du P. *Malebranche* ſur les petits, ne ſont pas des idées purement métaphyſiques, des ſuppoſitions arbitraires.

Après avoir eſſayé de rendre ſenſibles les tourbillons de la matiere ſubtile par l'exemple du mercure, la force centrifuge de leurs corpuſcules par celui d'une fronde; il tâche de faire voir que tous les corpuſcules de la matiere ſubtile ſe ré-

ſiſtant réciproquement par leurs mouvemens divers & particuliers, ils doivent décrire des cercles, & former des ſphéres de toutes ſortes de grandeurs, ou des tourbillons qui ſe touchent & ſe contrebalancent par leurs forces centrifuges; & dans ceux-ci (ſuivant l'idée du P. Malebranche) d'autres encore plus petits, & d'autres encore moins durables dans les intervalles que laiſſent entr'eux les tourbillons qui ſe touchent.

Telles ſont les conſéquences que l'Auteur tire des effets naturels du choc des corps & des proprietés de la matiere qui produit leurs reſſorts.

» Si ces principes révoltent l'ima-
» gination, dit-il, c'eſt parce que les
» ſens ne lui offrent pas d'objets qui
» faſſent leurs révolutions dans de
» ſi petits cercles avec tant de
» promptitude. Mais ce ne ſont,
» ajoûte-t-il, ni les ſens, ni l'ima-
» gination qu'il faut conſulter dans
» la recherche des verités : C'eſt

» l'esprit par lui seul qui doit les
» apercevoir ; & l'esprit peut voir
» clairement que les corpuscules de
» l'Ether étant très-petits & très-
» agités, peuvent & doivent faire
» leurs révolutions aussi facilement
» dans un petit cercle que dans un
» grand.

De l'idée des tourbillons il tire ces deux consequences. 1°. Que chaque tourbillon a des forces centrifuges égales dans tous les points de sa surface. 2°. Que les tourbillons se touchent également dans tous les points de leurs surfaces, aux poles comme ailleurs. Quelque respect que le P. Maziere témoigne avoir pour M. *Descartes*, il ne peut croire sur sa parole, que les tourbillons ne puissent se toucher aux poles, sans s'incorporer ou se détruire.

» Je m'en tiens, dit-il, aux prin-
» cipes que je viens de déduire de
» ceux de ce très-illustre Auteur.
» Les mêmes raisons qui prouvent
» qu'il y a de grands tourbillons,

» prouvent qu'il y en a de petits ;
» & si l'on admet l'idée des tourbil-
» lons grands & petits, ce sont des
» spheres de toutes sortes de gran-
» deurs qui peuvent se toucher aux
» poles, comme par tout ailleurs,
» puisqu'ils ont autant de forces
» centrifuges à leurs poles, que dans
» le reste de leurs surfaces. Ces prin-
» cipes, sont des conséquences
» que je déduis de l'idée seule
» des tourbillons ; & l'idée des
» tourbillons n'est pas une idée pu-
» rement métaphysique ; j'ai prouvé
» qu'il faut la reconnoître dans la
» nature. En considerant les corps
» élastiques, j'y ai trouvé de petits
» tourbillons, & en considerant les
» petits tourbillons dans les corps
» élastiques, je vais maintenant y
» chercher la cause physique des
» ressorts soit parfaits, soit impar-
» faits.

V. L'Auteur a lieu de croire que les corps à ressort parfait, dont il s'agit dans le chapitre cinquiéme, ont

ordinairement leurs pores de figure ſphérique, parce que peu-à-peu ils doivent avoir été arrondis par les mouvemens circulaires des tourbillons de la matiere ſubtile ; que ces pores communiquent entr'eux & aû dehors par pluſieurs *canaux* qui doivent être aſſez étroits, pour ne donner paſſage à aucun autre fluide qu'à la matiere ſubtile ; que chaque pore contient un ou pluſieurs tourbillons ; & qu'enfin toutes les parties du ſolide ſont inondées par les petits tourbillons, qui par leurs forces centrifuges leur donnent de la conſiſtance, & les uniſſent enſemble.

Suivant les principes du P. Maziere, il ne peut arriver de changement dans les parties ſolides d'un corps à reſſort, que les petits tourbillons qui ſont cachés dans ſes pores, ne changent auſſi de figure & de volume ; un tourbillon prendra, à l'occaſion du choc, la figure du pore qui le contient, c'eſt-à-dire, qu'il deviendra à-peu-près un ſphe-

roïde elliptique, de ſphere qu'il étoit auparavant ; un corpuſcule qui paſſera par l'extrêmité du petit diametre de ce ſpheroïde, n'aura pas moins de vîteſſe pendant la compreſſion, qu'il en avoit dans l'inſtant qui l'a précedé. Il ſembleroit même, dit l'Auteur, qu'il devroit en avoir davantage, par la même raiſon que les endroits du lit d'une riviere qui ſont les plus étroits, ſont ceux où l'eau coule avec le plus de rapidité. Mais quoiqu'il en ſoit, continuë le P. Maziere, il eſt clair que la compreſſion ne diminuë pas la vîteſſe de ce corpuſcule, & qu'elle diminuë ſa diſtance au centre de ſa circulation, & que par conſequent elle augmente ſa force centrifuge, ſuivant la notion qu'il a donnée de cette force dans le chapitre quatriéme ; d'où il conclud *que la force centrifuge des tourbillons augmente dans le ſens que leurs diametres diminuent, & qu'au contraire elle diminuë dans le ſens qu'ils augmentent.*

Ce principe supposé, le Pere Maziere fait voir que la matiere subtile qui est sortie des corps dans le premier temps du choc par sa fluidité naturelle, doit y rentrer par la force centrifuge des petits tourbillons qui restent dans les pores du corps à ressort. Voici ses propres termes.

» Comment la restitution pour-
» roit-elle differer d'un seul instant?
» Les forces centrifuges des tour-
» billons exterieurs sont précisément
» les mêmes qu'avant la compres-
» sion; celles des tourbillons inte-
» rieurs sont augmentées dans le sens
» qu'ils sont retrécis, & elles sont
» diminuées dans le sens qu'ils sont
» allongez. Ainsi au dehors rien ne
» peut mettre obstacle au rétablis-
» sement, & tout y concourt au-de-
» dans. Les corpuscules qui passent
» par les petits diametres de chaque
» tourbillon changé en sphéroïde
» elliptique, ont plus de forces cen-
» trifuges, que ceux qui passent par
» les grands diametres. Ceux-ci doi-

» vent donc agir plus fortement
» que ceux-là contre les parois des
» pores qu'ils occupent. Les pores
» doivent donc commencer à s'é-
» largir dans le ſens qu'ils ont été
» retrécis, & à ſe retrécir dans le
» ſens qu'ils ont été élargis. En un
» mot, tous les pores, & par con-
» ſéquent tous les tourbillons qu'ils
» contiennent, doivent commen-
» cer à reprendre & la figure, & le
» volume qu'ils avoient avant la
» compreſſion.

Or, continue l'Auteur, les deux corps à chaque inſtant de la reſtitution, acquierent les mêmes dégrez de force qu'ils avoient perdus dans chaque inſtant correſpondant de la compreſſion. Ainſi à la fin de la reſtitution, les corps ont acquis les mêmes degrez de force qu'ils avoient perdus à la fin de la compreſſion. Mais ils avoient perdu toutes leurs forces primitives à la fin de la compreſſion. Donc à la fin de la reſtitution ils ont recouvré toutes leurs forces primitives.

'. Le P. M. considere enfin les
ts dans le chapitre sixiéme avec
s les imperfections qu'ils se
'ent avoir dans la nature.
ais sans entrer dans l'examen
utes les causes des imperfec-
des resforts, il les réduit à
principales. La premiere,
le la plûpart des corps solides,
es canaux assez larges, pour
er passage à l'air, ou à quel-
utre fluide imparfait. La se-
e vient de la fragilité des corps
ques. Le verre, par exemple,
t si dur, si transparent, &c. est
c. C'est, dit-il, un défaut, ou
t une des proprietés qui le dis-
ent du bronze, & de plusieurs
s corps. Si à tant de proprietez
lans le verre facilitent l'action
etits tourbillons, on pouvoit y
er celle d'être aussi peu fragile
e bronze, il auroit sans doute
de force élastique.
Auteur, en suivant ses princi-
rétend expliquer physiquement

d'où vient que deux boules *soli*
de verre, qui se sont choquées a
16 dégrez de forces égales, réja
lissent avec la plus grande partie
leurs forces primitives, & qu'el
n'en perdent que la seiziéme pa
ou environ. Cela provient sans d
te, dit-il, de ce qu'à la fin
la restitution tous les pores des de
boules demeurent un peu appl
dans le même état qu'ils l'étoient v
le commencement de la compressi
lorsque ces corps avoient déja p
du un dégré de leurs forces; d'o
arrive, continuë-t-il, que dans l'i
tant que la restitution finit, ces bo
les doivent avoir recouvré leurs f
ces primitives moins un dégré,
par consequent retourner en arri
avec 15 dégrez de force : & c
suivant lui, par un effet de la for
centrifuge des petits tourbillons, lo
que cet effet n'est pas entier, c'e
à-dire, comme il l'explique, lorsq
cet effet est empêché en partie, s
par le mouvement d'un fluide gr

i eſt renfermé dans ces corps,
ar leur fragilité, ſoit enfin par
autres obſtacles qui ſe trou-
lans les corps élaſtiques.
rapport toûjours exact que l'on
re, dit le P. Maziere, entre les
qui font détendre un reſſort,
es qui le font tendre, pourra
iquer, ſans aucune peine, ſi
eut ſuppoſer, qu'il y ait dans
ure une force conſtante, uni-
, aſſez grande pour pouvoir
rs être proportionnée à toutes
rces des corps qui ſe cho-
.
te force qui dans tous ces dif-
rapports tient toutes choſes
uilibre, qui ne l'emporte pas
s plus petites, & qui contre-
e les plus grandes, ne peut
utre choſe, à ce qu'il paroit à
ur, que celle des petits tour-
s de la matiere ſubtile, & il
l'avoir ſuffiſamment prouvé.
ne ſont après tout, dit-il, que
onjectures qu'il ſera toûjours

prêt d'abandonner, lorſqu'il en tr
vera de mieux fondées; c'eſt-à-c
lorſqu'on lui expliquera plu. p
bablement qu'il ne l'a fait, la c
d'une force qui puiſſe faire déb
der les reſſorts ſoit parfaits, ſoit
parfaits, ſuivant des proportions t
jours exactes.

Il ſuffit même, ſelon lui, qu
accorde que cette cauſe quelcon
eſt conſtante, & qu'elle eſt cap
de ſe prêter à tous les effets du cl
pour déduire de cette ſuppoſitio
loix generales du choc de tous
corps qui ſont dans la nature, p
les rendre auſſi inconteſtables
ſont les verités géometriques
pour les exprimer par des form
qui ſous des expreſſions très-ſim
preſentent la ſolution de toutes
queſtions Phyſico-Mathematiq
que l'on peut faire touchant les
du choc des corps à reſſort pa
ou imparfait.

C'eſt à quoi l'Auteur a
travaillé dans la piece qui m

lerniere les suffrages de l'A-
Royale des Sciences. Nous
s parler de cette piece qui a
ccasion au Traité des petits
ons, & de quelques autres
ere Maziere promet de don-
re au public.

ERTATIO DE
itide, an Arthritidi curan-
uærendum topicum lithon-
cum proposita ab illustrissi-
iro, D D. Antonio Deidier
pelii, apud Joannem Mar-
726. C'est-à-dire, *Disserta-
ır la Goûte, où l'on examine,
r guérir cette maladie, il faut
er un topique lithontriptique?
. Antoine Deidier, Docteur en
ne de la Faculté de Montpel-*
A Montpellier, chez Jean
el, 1726. broch. in-12. pp.

iteur commence sa disserta-
ı par exposer de quelle ma-
goûte a coûtume de prendre

pour la premiere fois. On f
bord, dit-il, de la douleur
doigt du pied ; puis cette
va à la partie anterieure du
& ensuite il survient une
à la malleole.

La plûpart des malades o
alors à convenir que ce soit l
les uns attribuent la cause
douleur à leurs souliers trop
les autres à un trop grand ex
pied, d'autres à un coup, d'
une foulure ; & personne pr
veut convenir que ce soit la

Notre Auteur marque en
autres accidens de cette mala
il la divise en réguliere & irré
& explique ce que c'est que la
de la goûte. Il observe que c'
jours une humeur coagulée,
la dureté pierreuse qu'elle a
dans les articles où elle se jette,
che la libre circulation du sa
produit par ce moyen les dou
les autres symptômes, qu'épr
les goûteux. Il tâche d'ex

nent cette maladie peut se com-
iquer de pere en fils, & pour-
les Paysans & autres gens de
il, y sont moins sujets que les au-

es signes de la goûte reguliere
ux de l'irréguliere sont ici exac-
nt marquez ; puis l'Auteur vient
prognostics de cette maladie ;
s quoi il parle de la maniere
guérir, ou plûtôt de la trai-
il dit que quand les douleurs
a goûte sont bien violentes,
sont elles-mêmes un remede
ial, parce qu'on souffre moins
-tems ; qu'au surplus si ces dou-
sont si aiguës, qu'on ne puisse
nir ni jour ni nuit, il n'y a qu'à
dre le soir un peu de laudanum ;
que ce remede a ses inconve-
s, parce qu'après avoir calmé
ouleurs, il en survient de plus
ces que jamais. Quant aux pur-
s que quelques Medecins con-
ent aux goûteux, il prétend qu'il
faut user qu'avec de grandes

précautions ,parce que ſouvent ils convertiſſent la goûte reguliere en irréguliere, ce qui eſt très-dangereux, & que lorſqu'ils ne le font pas, ils ne manquent jamais de la rendre plus âpre.

M. Deidier n'approuve pas plus ici la ſaignée ; & entr'autres raiſons qu'il en apporte, il dit qu'il eſt à craindre qu'elle ne rappelle au-dedans, les humeurs que la force du ſang a pouſſées au-dehors. Il cite cependant l'exemple de feu M. Vieuſſens, fameux Medecin de Montpellier, lequel ſe guérit d'un cruel accès de goûte par une ſaignée qu'il ſe fit faire au pied ; mais il prétend que ce coup de Maître eſt plus digne de remarque que d'imitation.

L'émetique ne convient pas plus aux goûteux, ſelon notre Auteur, les ſudorifiques lui paroiſſoient les meilleurs de tous les remedes, parce qu'au lieu de faire rentrer l'humeur au-dedans, ils la déterminent au-dehors, mais il trouve 1°. Qu'en

la

la pouſſant au-dehors, ils la fixent quelquefois davantage ſur les articles. 2°. Qu'en l'agitant avec violence, ils rendent les douleurs plus cruelles, & font aller ſouvent l'humeur goûteuſe ſur des parties qui en auroient été exemptes, & ce qu'il y a de pis, la font monter quelquefois juſqu'au cerveau, où elle produit l'apoplexie. Il rapporte ſur cela l'exémple d'un Conſeiller de Montpellier, homme fort robuſte, qui s'étant guéri de certaines infirmitez par des ſueurs copieuſes qu'il s'étoit procurées en retenant quelque tems ſon ſouffle avec violence, crut pouvoir ſe guerir de la goûte par le même moyen, mais qui fut la victime de ce remede qui lui cauſa une apoplexie dont il mourut.

Notre Auteur ne trouve pas que les diuretiques ſoient plus convenables dans la goûte, ils entraînent aux reins les molecules groſſieres & terreſtres, diſperſées dans le ſang, & cauſent par cet amas la gravelle ou

la pierre, maladie plus dangereuſe que la goûte, & qui n'en eſt que trop ſouvent la fidelle compagne, l'une & l'autre ayant le même principe. Le meilleur parti que puiſſent prendre les goûteux, ſelon notre Auteur, c'eſt de s'abſtenir de tout vin nouveau, & dans lequel le tartre domine, c'eſt de ne point boire d'eau de puits ou de marais, ni même de cîterne, à moins qu'elle ne ſoit bien épurée.

On deffend ordinairement le vin pur aux goûteux; mais notre Auteur veut qu'ils le boivent tel, ſi avant la goûte ils avoient coûtume de le boire de la ſorte.

Il penſe la même choſe de l'eau, en ſorte que celui qui avant les premieres attaques de la goûte buvoit de l'eau pure, doit continuer le même régime, & celui qui buvoit moitié eau & moitié vin, doit continuer de-même à mêler l'un avec l'autre: il veut en un mot qu'à l'égard de la boiſſon, le goûteux ne change rien

dans son premier régime, sur-tout si après y avoir changé quelque chose, il a lieu de croire que sa goûte vienne de ce changement : *Assidue vero persistent in assumptione vini meraci, vel aquæ simplicis, vel in utriusque mixturâ, prout ante primam morbi invasionem assueverant, præsertim si in immutatâ bibendi consuetudine, is originem traxisse videatur.*

Personne ne disconviendra que si par exemple le goûteux s'apperçoit que sa maladie vienne de ce qu'il a discontinué de boire son vin pur, il ne doive se remettre à le boire sans eau; mais tout le monde ne conviendra pas de-même, qu'indépendamment de cette experience, un goûteux doive continuer à boire son vin pur, parce qu'avant que d'être attaqué de la goute, il le buvoit ainsi; puisqu'il semble au contraire que la goute étant survenue dans l'usage du vin pur, ce régime peut y avoir donné occasion.

Quoiqu'il en soit, M. Deidier est

à l'égard du manger dans le même ſentiment qu'à l'égard du boire, il ne veut pas non plus que le gouteux change rien ſur cet article.

L'exercice convient à tous les goûteux, pourvû qu'il ſoit moderé ; notre Auteur le leur recommande fort ; il leur conſeille en même tems de ſe coucher de bonne heure, parce que le ſommeil & la ſituation où l'on eſt quand on dort dans ſon lit, favoriſe le cours des humeurs, & par conſequent prévient les obſtructions.

Il conſeille encore ici les médicamens préparés avec le mars, pour débarraſſer les vaiſſeaux lymphatiques engorgés, & rendre le reſſort aux fibres relâchées. Il eſt d'avis que l'on joigne aux mars quelques grains de quinquina. Il trouve à propos auſſi lorſqu'il y a un trop grand mouvement dans le ſang, que le goûteux recourre au lait ou d'aneſſe, ou de chevre, ou de vache, ſelon l'avis d'un prudent Medecin.

Nous voici arrivez aux douze

ieres lignes de la dissertation,
 lesquelles l'Auteur examine en-
le point de la question qu'il a
posée dans son titre, & qui fait
i de sa dissertation ; sçavoir, si
r guérir la goute, il faut cher-
 des remedes topiques, tels
 ceux que l'on nomme *lithontrip-*
s; c'est-à dire, *brise-pierres*. Com-
c'est le titre de la dissertation, nous
ons garde de le passer sous silen-
& comme l'Auteur traite ce sujet
deux mots, nous ne sçaurions
ux faire que de copier l'article.
On a beau, dit M. Deidier, être
t sur la diette, on ne sçauroit
ce seul moyen, dissoudre les no-
tés des gouteux ; il faut si on
 entreprendre cette dissolution
 à la cause du mal qui est une
cretion pierreuse ; c'est donc cette
cretion qu'il faut résoudre. On
 sçauroit venir à bout par les
edes interieurs. 1°. Parce qu'il ne
 peut porter qu'une très-petite
ion à la partie affectée. 2°. Parce

que la circulation continuelle des liqueurs qui les charient, ne leur permet pas d'y séjourner long-tems. 3°. Parce qu'étant obligez de passer par tant de canaux, & de se mêler avec tant d'humeurs differentes, ils doivent perdre leur vertu, avant que d'arriver où ils sont portez : ainsi ce n'est guéres qu'à un remede immediatement appliqué sur les articles du gouteux, & long-temps continué, qu'on peut avoir ici quelque confiance.

Donc pour guérir la goute, il faut chercher un topique lithontriptique.

Voilà en quoi consiste cette dissertation qui fait la matiere d'une Thése qui a été soûtenuë à Montpellier le mois de Novembre 1726. par Jean-Baptiste Thyssier, Bachelier en Medecine.

NOUVEAUX ME'MOIRES DES Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. Tome 6e. A Paris, chez Pissot, Quay de Conty, & Briasson, ruë S. Jacques 1727. in-12. pp. 289. sans compter la Lettre préliminaire.

CE sixiéme volume contient quatre Lettres & trois Memoires. La prémiére Lettre est du Pere Supérieur Général des Missions de la Compagnie de Jesus en Syrie & en Egypte ; elle est adressée au R. P. Fleuriau de la même Compagnie. C'est une espéce de Préface, dans laquelle l'Auteur annonce les diférentes piéces qu'il envoïe ; n'oubliant pas de faire valoir, en passant, le zèle & l'assiduité de ceux qui ont travaillé à ces recherches curieuses. Personne ne peut trouver à redire à de si justes loüanges, & sans doute la reconnoissance du Public est conforme aux sentimens du Supérieur Général.

Le paſſage des Iſraëlites par la Mer rouge eſt le ſujet de la ſeconde Lettre, écrite auſſi au Pere Fleuriau, par le Pere Sicard, Miſſionnaire en Egypte. Entre pluſieurs points que l'Auteur ſe propoſe d'éclaircir dans cette diſſertation, il y en a trois principaux, ſçavoir 1°. Le lieu où les Iſraëlites s'aſſemblérent, & d'où ils partirent ; 2°. Quelle route ils prirent en s'éloignant de Pharaon ; 3°. De quelle maniére ils traverſérent la Mer rouge, qui s'opoſoit à leur paſſage.

1°. Le P. Sicard prétend que les Iſraëlites ſe rendirent tous à *Beſſatin* ,petit Village à trois lieuës du vieux Caire, & que ce fut de-là qu'ils partirent. Pour établir cette opinion, il ſuffit de prouver que le *Beſſatin* d'aujourd'hui eſt l'ancien *Rameſſès* , d'où le Texte ſacré fait décamper le Peuple Hébreu. C'eſt auſſi à cette preuve que s'applique le Miſſionnaire, & il l'a tire de pluſieurs circonſtances, qui lui paroiſſent déciſives en ſa faveur. Il

Il obſerve prémiérement que les Juifs du Caire, qui de temps immémorial enterrent leurs morts auprès de *Beſſatin*, ont choiſi cette ſépulture, parce qu'ils l'ont regardée comme celle de leurs Ancêtres ; il joint à cela les noms de quelques endroits voiſins du même village, tels que le rocher appellé *Mejanat Mouſſa*, ce qui veut dire *lieu où Moïſe communiquoit avec Dieu* ; & les ruines du Monaſtére de S. Arſène, nommées *Meravad Mouſſa*, c'eſt-à-dire, *habitaion de Moïſe.*

Il ſupoſe enſuite qu'on peut faire 1onter le nombre des Iſraëlites juſu'à 2400000 perſonnes, en ajount aux 600000 combattans, trois is autant de femmes, d'enfans & vieillards. Il s'agit de trouver un np, pour cette multitude ſi prosieuſe. L'Auteur croit qu'on ne t le mieux placer que dans la ne de *Beſſatin*, large d'une lieuë, e le Nil & le Mont *Tora*, ou *n*, & longue de deux lieuës, *Aouſt.*

depuis le Caire, juſqu'au Mont *Diou-chi*: en ſorte que, ſuivant le calcul du P. Sicard, il pouvoit y avoir, dans ce camp, ſix pas de diſtance d'un Iſraë-lite à l'autre, par les côtés, & cinq pas, devant & derriére; ce qui four-niſſoit aſſés de place pour les Cha-meaux, & pour les autres bêtes de ſomme, pour les tentes & les autres choſes néceſſaires à un campement.

L'Auteur ne s'en tient pas à l'é-tenduë, que devoit avoir le camp des Hébreux : il conſidére encore qu'il avoit fallu trouver le terrain propre à y dreſſer des tentes, & cela, ſans faire tort aux biens de la terre: qu'on avoit dû choiſir une place, où l'on fût à portée d'avoir de l'eau & d'autres proviſions ; & qu'enfin ce camp ne pouvoit être éloigné de Pharaon, dont Moïſe alloit ſouvent recevoir les ordres, pour les rap-porter aux Iſraëlites. Or, au juge-ment du P. Sicard, toutes ces cho-ſes enſemble ne peuvent convenir qu'à la plaine de *Beſſatin*, qui eſt ſa-

blonneuſe, inculte & inhabitée, ſituée ſur le bord du Nil, & ſéparée, par ce fleuve ſeulement, de Memphis, où Pharaon faiſoit ſa réſidence, lorſque les Hébreux ſortirent de l'Egypte.

Quant à cette derniére circonſtance, qui regarde la réſidence de Pharaon, fixée à Memphis, il eſt à-propos d'obſerver que le Miſſionnaire a débutté par établir ce point de fait. On peut voir, au commencement de ſa Lettre, ſur quelles preuves il ſe fonde.

II. Les Iſraëlites n'avoient que deux routes à prendre, pour aller de *Beſſatin*, ou de *Rameſſès*, à la mer rouge. La prémiére étoit le chemin de Babylone, ou du Caire, à *Arſinoë*, aujourd'hui *Suès*. L'autre étoit la vallée ſituée entre le Mont *Tora*, & le Mont *Diouchi*. C'eſt par celle-ci que le Pere Sicard fait marcher le peuple Hébreu. Le principal motif de cette déciſion, eſt la facilité d'expliquer, par ce moïen, toutes les cir-

conſtances, dont l'Ecriture fait mention, par raport au départ & à la marche des Iſraëlites. Nous pouvons dire, à cette occaſion, que le Miſſionnaire eſt fort habile à tirer avantage de tout, & qu'au reſte ſes interprétations, ſimples & naturelles, donnent beaucoup de vrai-ſemblance à ſon ſentiment. Il joint à cette preuve fondamentale certaines raiſons de convenance, qui ne ſont pas à la vérité des démonſtrations, mais qui pourtant méritent d'entrer en ligne de compte. Telles ſont les obſervations qu'il a faites, en allant lui-même de *Beſſatin* à la mer rouge. Il y eſt allé par le même chemin, dont il ſe ſert, pour y conduire les Hébreux, il a fait les mêmes ſtations qu'eux, la prémiére à la plaine de *Gendeli*, la ſeconde à la plaine de *Ramlié*, & la troiſiéme aux ſources de *Thoüaireq*, ſur le bord de la mer rouge. Or il prouve, & par les étymologies, & par la ſituation des lieux, comparée avec les termes de l'Ecri-

ture, que *Gendeli*, *Ramlié*, & *Thoüairеq* sont le *Sochot*, *l'Etham* & le *Phibahirobt*, dont il est fait mention dans les Livres Saints. Il a fait ce voyage en trois jours, & il n'a pas été obligé d'aller à grandes journées, puisqu'il n'a compté de *Beßatin* à *Thoüaireq*, que 26 à 27 lieuës de France. » Cette » traite, dit-il, n'est point excessi-» ve, pour des gens accoutûmés » au travail le plus dur, à la faim, » à la soif & aux rigueurs d'une » longue servitude, & qui de plus » espérent, par cette route, pou-» voir recouvrer bientôt leur li-» berté ; surtout, trouvant un che-» min uni & commode, & dans un « tems favorable, qui étoit celui de » l'équinoxe, où l'air est doux & » la chaleur suportable, & d'ailleurs » tempérée par la colomne de nuée » qui les ombrageoit.

Le Pere Sicard a encore remarqué que cette vallée a une lieuë de large, dans l'endroit même le plus étroit, & qu'ailleurs elle en a jus-

qu'à deux & trois ; d'où il inféré que cette route étoit fort commode, pour une Armée nombreuſe, qui pouvoit marcher par rangs de pluſieurs milles. Avantage qu'il ne trouve point dans l'autre route, ſurtout dans la vallée qui va de *Suès* à *Beelſéphon*, le long de la mer rouge, & qui, avec ſept lieuës de longueur, n'a pas plus d'un quart de lieuë de large.

De plus, comme le Miſſionnaire ſonge à tout, il n'oublie pas les choſes qui étoient néceſſaires à la vie de cette multitude fugitive. Dans le voyage qu'il a fait, il a vû la Terre couverte de prêle, de genèt, de tamaris & d'*aber*, dont les Chameaux, ſelon lui, ſont *paſſionnés* : c'étoit-là de quoi nourrir ces animaux. Il a trouvé pluſieurs arbuſtes ſecs, par conſéquent très-propres à faire du feu, pour cuire la pâte des Iſraëlites. Il a vû, ſous ces arbuſtes, & ſous diférentes herbes, une quantité ſurprenante de gros limaçons,

dont il dit qu'un peuple, qui n'a rien autre chose, peut fort bien s'accommoder. On ne sauroit trouver cette conjecture trop hardie. Nous croions même que l'Auteur pouvoit aller plus loin. Rien ne l'empêchoit de faire faire aux Hebreux, une chére très-délicate, avec ces gros limaçons, après avoir assûré qu'ils sont *excellens*.

Voilà autant de réfléxions, qui jointes à la prémiére raison, dont nous avons parlé, font conclure au Pere Sicard, que Dieu commanda à Moïse, de mener les Israëlites par la route qui passe entre le mont *Tora*, & le mont *Diouchi*.

III. Avant que d'en venir à la troisiéme question, c'est-à-dire, au passage de la mer rouge, l'Auteur fait la description des deux camps, de celui des Hébreux, & de celui de Pharaon, qui les poursuivoit, & il fait voir comment ceux-là étoient enfermés de toutes parts, ayant les deux montagnes *Beelsephon*

& *Magdalum*, à leurs côtés, par devant, la mer rouge, & par derriére, l'Armée Egyptienne. Enfin il établit la vérité du miracle, en détruisant le ſentiment de ceux qui prétendent expliquer naturellement, par le flux & reflux, le paſſage de la mer rouge, & la perte de Pharaon. Mais, comme il enviſage deux ſortes d'adverſaires dans ce parti, les uns hérétiques, ou libertins, & les autres Catholiques; il a recours à deux genres de réponſe. Aux derniers il n'opoſe que le texte de l'Ecriture, dont les termes ſont formellement contraires à l'explication phyſique. Contre les autres il employe un raiſonnement ſimple & à la portée de tout le monde. » Un » éfet ſenſible, dit-il, qui eſt vû » par des millions d'hommes, pen» dant le cours de leur vie, tous » les jours, à de certaines heures ré» glées, ne peut être inconnu. Le » flux & reflux de la mer rouge, » à l'extrémité du Golfe, étoit tel:

» donc il n'a pu être inconnu, &
» pour le jour & pour l'heure, à
» tous les Egyptiens, qui demeu-
« roient le long des bords de la
» mer &c. » Effectivement il seroit bien étonnant que Moïse eût connu le flux & reflux de ce Golfe, & qu'aucun Egyptien n'en eût été instruit.

Le Pere ajoûte qu'en général dans quelque gréve que ce puisse être, on peut se sauver du flux, & qu'à plus forte raison l'Armée de Pharaon n'auroit pas dû être submergée comme elle le fut, puisque la mer rouge, à l'extrémité du Golfe, n'ayant que deux lieuës de trajet, & les eaux ne se retirant tout au plus qu'à une lieuë du bord, de quelque maniére que l'on fasse marcher dans cet espace les 250000. Egyptiens, il falloit nécessairement qu'il y en eût un grand nombre à portée de se sauver aisément.

L'Auteur conclut donc qu'on doit regarder ce passage comme un

le Miſſionnaire a répondu
autres objeƈtions, qu'on pe
contre ſon ſyſtême. La prém
tirée du pſeaume 77, où la
de *Tanis* eſt citée, comme le
des prodiges opérés en fav
Hébreux ; d'où il s'enſuiv
aparence que Moïſe, & le
qu'il conduiſoit, ſeroient part
& non pas des environs de
phis, comme le croit le Pere
La réponſe eſt, que dans le
de David, Egypte, Etham
nis, ſont des termes ſynonim
que d'ailleurs, ſi le Pſalmiſte
Tanis, plutôt que d'un autr

s, dont on voit encore les ruines
ı bord du lac Manzalé ; il la place
une journée ſud-oüeſt de Péluze.
Un verſet du Livre des Nombres
donné lieu à la ſeconde objection. Il
t dit que les enfans d'Iſraël, après
voir paſſé par le milieu de la mer,
ıarchérent trois jours dans le deſert d'Etham. De là, *Toſtat*, *Génerard*, *Grotius*, *Marſham* & quelques
Rabbins ont conclu que les Hébreux n'avoient point traverſé la
ıer, d'un bord à l'autre ; mais qu'ils
voient ſeulement fait un circuit aſez grand, pour engager dans les
aux toute l'Armée de Pharaon, &
u'enſuite ils étoient retournés au
ıême bord, d'où ils étoient partis,
'eſt-à dire vers l'Egypte, puiſu'Etham étoit de ce côté-là.

Le Miſſionnaire réſout cette difiulté, par l'interprétation du mot
Etham, terme générique, ſelon lui,
ui convient à tout deſert rude &
ierreux, & qui ne ſignifie point
n particulier l'Etham où les Hé-

breux firent leur seconde station. Non content de cet éclaircissement, l'Auteur fait voir, par des raisons tirées de la topographie, que ce circuit est une pure chimére. Il fait donc passer les Israëlites d'un bord à l'autre de la mer. Il ne les conduit pas plus loin, mais il promet une seconde dissertation, dans laquelle on doit trouver leur route jusqu'au Mont Sinaï.

Outre les trois chefs principaux, que nous venons d'exposer, le P. Sicard en décide encore quelques autres moins importans: par exemple, à quelle heure les Israëlites entrérent dans le chemin, qui leur fut ouvert, au milieu des eaux; combien il leur fallut de temps pour le trajet; par quel endroit ils traversérent &c. Mais ce que nous trouvons de singulier, pour le dire en passant, avant que de quiter cette dissertation, c'est la peine que prend l'Auteur, de prouver qu'un aveuglement miraculeux n'étoit pas absolument

ıire, pour engager Pharaon
cher ſur les traces des Iſraëli-
ntre les flots ſuſpendus. Les
tiens, objecte-t-on, quoique
ı nuit la plus obſcure, devoient
cevoir que le terrain n'étoit
ferme, & qu'ils enfonçoient
a vaſe : l'odeur de la mer de-
es ſaiſir & les détromper ; il
donc néceſſairement que leur
ıtreté eût une cauſe ſurnatu-

Pere Sicard ne fait point de
ces réfléxions. Mais, ſi l'on y
la ſituation de la mer, parfai-
t connuë des Egyptiens, con-
nce qui donnoit lieu à la ſécu-
vec laquelle ils alloient paſſer
it dans leur camp, ſûrs qu'ils
ıt de tenir leurs ennemis enve-
de toutes parts ; ſuffira-t'il de
ıdre, avec le Pere, à toutes ces
ıltés jointes enſemble, que *le fond*
ıer rouge eſt un ſable ſolide, ſans li-
& rempli de diférentes herbes ? Cette
on ne contenteroit peut-être

pas tout le monde. Qu'entr
cens cinquante mille homme
plusieurs pouvoient être fort
de la mer rouge, aucun n'
informé du flux & reflux,
absurde, suivant le P. Sicard
Seroit-il moins étonnant q
le même nombre, pas un se
fût souvenu que la mer de
empêcher d'aller plus loin?
paroît que cet endroit mérit
que attention; car si le Missi
ôte à tous les Soldats de Ph
une connoissance des lieux
ble de leur faire naître du
quelques soupçons, & de su
leur empressement à poursu
Hébreux; une ignorance si
de & si générale donnera be
de facilité à concevoir co
l'Armée du persécuteur, atti
le seul bruit du peuple, qu
devant elle, se seroit engag
la gréve, sans songer au flu
flux; & par conséquent, l'
détruiroit lui-même un des pl

nens qu'il ait employés contre
rétiques & les libertins.
ôtre dessein n'est pas d'entrer
un si grand détail, sur toutes
éces qui composent ce volume.
avons cru devoir nous arrêter
uliérement à celle-ci, parce
e nous a semblé la plus inté-
te. Elle est suivie d'une com-
on de passages, tirés de diférens
urs, tant sacrés que profanes,
nt le Pere Sicard aparemment
eux aimé faire une suite, que
citer séparément dans sa dis-
ion. Ils sont numérotés, pour
mmodité du Lecteur, & indi-
, chacun par son chiffre, dans
ndroits qui s'y raportent. La
e Lettre est précédée d'une
, dressée par le Pere Sicard, &
comprend, du Nord au Sud,
is Péluze, la mer méditeranée,
tte & Alexandrie, jusqu'aux
ts Kolzim, Kéleïl, & de Bé-
n; & de l'Oüest à l'Est, depuis
, où étoit autrefois Memphis,

jusqu'aux Montagnes de l'Arabie Pétrée. Ensorte qu'en jettant les yeux sur cette Carte, on voit la situation de tous les lieux, dont l'Auteur parle dans sa dissertation.

La seconde Lettre de ce volume est encore du Pere Sicard. Elle est adressée à Monsieur ***. Elle traite des diférentes pêches de l'Egypte. Pour exposer quel est le commerce de poisson que font les Egyptiens, soit chez eux, soit avec les Etrangers, le Missionnaire distingue en général deux sortes de poisson qui se vendent, savoir la saline, & le poisson frais. Le poisson qu'on sale, pour le transporter hors du Royaume, ne se tire que des trois lacs Manzalé, Brullos & la Béheiré, & il est porté sur les côtes de la Syrie, par les seuls négocians de Damiette & de Rosette. L'Auteur marque la situation & la grandeur de ces trois lacs. Il parle, en passant, du droit de pêche, & du revenu que le Grand Seigneur en retire. Il décrit les diférentes

tes maniéres de pêcher, les ha-
emens des pêcheurs, & les di-
ſes ſortes de poiſſons qui ſe pren-
t dans les trois lacs. La variété
n eſt pas fort conſidérable, le
ſionaire n'en compte que huit
éces, ſavoir, le queïage, le ſourd,
male, le géran, le noqt le ka-
s, le bouri autrement le muge,
e dauphin. Pour ce qui eſt des
aux, qui peuplent quantité de
tes Iles dont le lac Manzalé eſt
pli, le Pere Sicard ſe contente
es nommer.

Des huit ſortes de poiſſons, dont
s venons de parler, il n'y a
re que le quéïage & le bouri
e, qui ſe ſalent, & c'eſt de ces
x eſpéces (outre la boutarque,
ſe tire du bouri femelle) que les
yptiens font tout leur commerce
aline, en Syrie, en Chypre, à
nſtantinople & dans toute l'E-
pte.

Quant au poiſſon frais, quoi-
on en tire en grande quantité,

non ſeulement des trois prémiers lacs, mais encore des lacs Cheïb, Mœris de la Mareſte & de la Corne, la chaleur du climat empêche que les Villes voiſines ne profitent de cette abondance ; enſorte que les riverains des lacs ſont obligés de vendre tout ſur les lieux. Il en eſt de même de la marée que fourniſſent la mer rouge & la méditerranée. L'Auteur plaint en cela le ſort du Caire, dont les habitans ſont réduits aux poiſſons du Nil ; & il en fait le dénombrement, ainſi que des oiſeaux qu'on voit ſur ce fleuve. Il raconte de quelle façon l'on prend la macreuſe, le canard, la ſarcelle & le pélican, & il termine ſa Lettre par une hiſtoire conciſe des monſtres du Nil, dont il ne reconnoît que deux eſpéces, ſavoir, l'Hippopotame ou le cheval marin, très-difficile à prendre, & le crocodile, qu'on prend de deux façons raportées en cet endroit.

La quatriéme Lettre écrite au R. Pere Fleuriau, par le Pere Supérieur Général, eſt proprement le Panégyrique, ou ſi l'on veut, l'Oraiſon funébre du Pere Sicard, mort de la peſte, au Grand Caire, le 12. Avril de l'année derniére. Elle contient la vie, les voïages & les recherches curieuſes de ce Pere. Son aſſiduité, ſa ferveur & ſa charité, auprès des Infidéles & des Hérétiques, y ſont miſes dans tout leur jour, & préſentent aux Lecteurs l'image de la vertu la plus édifiante. On y voit avec quel zele & quelle intrépidité il viſitoit les peſtiférés, ſans conſidérer la danger de la contagion; avec quelle vigilance & quelle ardeur il exerçoit ce pieux miniſtére, & avec quelles ſaintes diſpoſitions il vit aprocher l'heure qui termina la carriére de ſes *excurſions Evangéliques*.

Le prémier des Mémoires eſt ſur la Ville de Damas. L'Auteur y raporte la deſtruction de cette Ville, par Nabuchodonoſor; comment &

en quel endroit les Macédoniens la rétablirent, & pour quelle raiſon il la rebâtirent dans une autre place : quels motifs engagérent les Rois Ptolomées à la décorer : les cauſes de ſa décadence, & enfin la ſucceſſion des Conquérans, qui s'en rendirent les Maîtres, les uns après les autres, juſqu'à Sélim, Empereur des Turcs, dont les ſucceſſeurs en ont toûjours conſervé la poſſeſſion.

Pour ce qui eſt des monumens dont l'Auteur fait mention ; outre la deſcription de l'Hopital des Caravannes, du Château & de la Ville, tant ancienne que nouvelle, les principaux ſont 1°. La Moſquée de Saint Jean, Egliſe dédiée anciennement à Saint Zacharie, pere de Saint Jean-Baptiſte. 2°. La maiſon de Juda, où Saint Paul fut reçu, après ſa converſion, & un cabinet de la même maiſon, dans lequel on prétend que l'Apôtre paſſa trois jours ſans manger, pendant leſquels il vit toutes les merveilles dont il parle dans

ſa ſeconde Epître aux Galates. Ce fut encore dans ce cabinet, ajoute la Tradition, qu'il recouvra la vûë, par l'impoſition des mains du Diſciple Ananias. 3°. Une Moſquée, où Ananias fut inhumé, & une Fontaine, où il puiſa l'eau, dont il baptiſa Saint Paul. 4°. La fenêtre par où le Saint Captif ſe ſauva d'entre les mains des Juifs. 5°. Le tombeau du Soldat qui avoit favoriſé cette évaſion. Voilà ce qui apartient à l'intérieur de la Ville. Au dehors on obſerve. 1°. La maiſon de Naaman, dit le Lépreux, raiſon pour laquelle aparemment les Turcs ont fait de ce bâtiment un Hopital, pour la lépre en particulier. 2°. Le tombeau de Giezi, Diſciple d'Elizée, conſervé dans le même Hopital. 3°. A deux cens pas de là, les deux fleuves Abana & Parphar, cités dans l'Ecriture. 4°. Le fleuve du *Chien*, apellé anciennement *Lycus*. On adoroit autrefois à ſon embouchure, une Idole qui avoit la forme d'un chien, ou d'un

loup, delà sont venus les deux noms du fleuve. 5°. Le pont bâti sur cette riviére, par l'ordre de l'Empereur Antonin, ce qui se prouve par deux inscriptions Latines, que l'Auteur insére en cet endroit. 6°. A deux lieuës de ce fleuve, la montagne où l'on dit que Caïn & Abel offrirent à Dieu leurs sacrifices, & près de laquelle ce dernier servit de victime à la jalousie de son frere; d'où vient que cette montagne porte encore aujourd'hui le nom d'Abel. 7°. Trois colomnes restées entiéres d'une Eglise bâtie par Sainte Héléne, à l'endroit où se trouva le tombeau d'Abel. 8°. Le tombeau de Caïn, à trois lieuës de Damas. 9°. Deux célébres Monasteres Grecs, situés sur la montagne de *Sajednaja*, l'un d'Hommes & l'autre de Filles, soumis tous les deux au même Supérieur. Les Religieux chantent au chœur l'Office divin, & administrent les Sacremens aux Religieuses. Pour le temporel, il y a des Freres

ns, communs aux deux Mo-
res. Celui des Religieuses, qui
rès-riche, doit l'hospitalité à
les passans, & le Missionaire as-
que ces charitables filles s'ac-
nt exactement de leur obliga-
10 Au pied de *Sajednaja*, à
ée de la plaine de Damas, le
ge de *Barsé*, jusqu'où Abraham
suivit les cinq ravisseurs de
. 11°. La grotte où Abraham
à Dieu un sacrifice, en re-
oissance de sa victoire. 12°. A
demi-lieuë de Barsé, dans le
ge de *Yauhar*, une Synagogue,
on voit la grotte d'Elie. Elle
nsi appellée par les Juifs, par-
e, selon eux, ce fut là que le
Prophète se retira, pour évi-
vangeance de Bénadad, Roi
rie, sur le thrône duquel il
placé Hazaël, après l'avoir
, par l'ordre de Dieu. 13°. Sur
ontagne de *Salhié*, une vaste
e, environnée de Rochers de
, dans laquelle, à ce qu'on dit,

quarante Chrétiens Grecs, qui s'y étoient réfugiés, furent massacrés, sous prétexte qu'ils avoient mal parlé de Mahomet & de sa secte. 14°. Le Champ de la Victoire, ainsi nommé du tems des Croisades, parce que, suivant un Auteur Arabe, la division s'étant mise entre les Oficiers de l'Armée Chrétienne, qui assiégeoit Damas, un d'eux, plus sage que les autres, les engagea, par ses discours, à une réünion, qui fit bientôt prendre la Ville. Cependant le Missionnaire, fondé sur le mauvais succès que les Chrétiens eurent dans cette expédition, au raport de quelques autres Historiens, rejette l'étymologie de l'Arabe. 15°. La Tour de la Réconciliation, où les assiégeans vinrent camper, dit-on, après avoir terminé leurs diférens. 16°. A l'extrémité du Keik, montagne située dans la plaine de Perse, à l'Occident de Damas, les restes de Césarée: ils ne consistent qu'en un château, qui commande sur quelques maisons

à

mi ruinées. 17. Prés de-là, une
te montagne, où les chênes verds,
ycomores, les citroniers, & les
ngers forment un ombrage agréa-
& où l'on croit, par Tradition,
le Sauveur du monde se trou-
t avec ses Disciples, leur deman-
ce que le peuple disoit de lui, &
u'ils en disoient eux-mêmes. 18.
pied de cette élevation, ou de cette
ntagne, les deux fontaines *Sor* &
, d'où le Jourdain prend sa source.
En descendant la montagne du
k, près du Village de *Beitima*,
tombeau qu'on dit être celui de
nrod, & sur lequel, si l'on en
t le peuple, la rosée du Ciel ne
be jamais, en punition de l'im-
é, qui porta ce Prince ambitieux
ouloir se faire adorer comme un
u. 20. Sur le chemin de Jeru-
m à Damas, les deux montagnes
re lesquelles celui qui sonde les
urs, & qui les touche, quand il
plaît, fit entendre sa voix au per-
uteur des Chrétiens, & en fit,

en un moment, le plus zêlé défen-fenſeur de ſon Egliſe. 21. Sur l'une de ces montagnes, la grotte où S. Paul, après ſa converſion, ſe retira, pour éviter la fureur des Juifs. 22. Enfin la plaine de Hauran, païs d'Abraham, appellé aujourd'huy, pour ſa fertilité, le grenier de la Turquie.

Le Miſſionnaire pour couronner tout ce qu'il a dit de Damas & de ſes environs, ajoute le jugement qu'en ont porté les Prophètes, en appellant la ville, *une Maiſon de plaiſance*, & les environs, *des lieux de délices.* Ceux qui voudront ſavoir pourquoi la partie occidentale du territoire de Damas s'appelle la plaine de Perſe, n'auront qu'à lire, dans ce Mémoire, ce que l'Auteur raconte de la riviére d'Aboulouäire; l'hiſtoire eſt un peu trop longue, pour être inſerée dans notre Extrait.

Le ſecond Mémoire, qui concerne la ville & les environs d'Alep, renferme auſſi pluſieurs curioſitez,

que nous allons parcourir. L'Auteur y décrit la ville & le commerce qui s'y fait, commerce déchu considérablement de sa prémiére splendeur, par les raisons qui en sont ici raportées. Il explique ce que c'est que les Caravannes en général, & il s'arrête en particulier à celle des Pélerins de la Mecque, dont il expose le départ, les cérémonies & les prérogatives, sans oublier le privilége du chameau, qui a porté les présens du Grand Seigneur. Cet animal est dans la suite fort distingué du commun. On lui dresse une cabane, dans laquelle on le nourrit, avec tous les soins & tous les égards possibles, sans qu'on puisse l'assujettir à aucun travail. C'est-là qu'il passe le reste de ses jours, dans les douceurs du repos, & dans les honneurs du plus haut rang.

A l'occasion de cette Caravanne, le Missionnaire donne la description de la Mecque, de sa Mosquée, du tombeau de Mahomet, & de la

Ville de Médine, où ce faux Prophète se retira. Il fait aussi à ce propos, une digression, au sujet du Roi des Yousbegs, qu'il a vu passer par Alep, lorsque ce Prince, après avoir été déthroné par son fils, alloit au tombeau de Mahomet, pour y mener une vie privée. Les Yousbegs sont des Tartares, voisins des Persans. L'Auteur nous apprend comment ils sont gouvernés, de quelle façon ils sont habillés, de quelles armes ils se servent, quel est leur génie & leur commerce ; la qualité & les productions de leur païs ; enfin leur Religion.

De-là le Missionnaire revient à ce qui regarde plus directement son Mémoire. Il s'arrête d'abord à la ville d'Antioche, si recommandable, non seulement par son agréable situation, mais encore par le Siége de Saint Pierre, par les prémiers Chrétiens, par le Concile des Apôtres, dont le Martyr Saint Pamphile assure avoir vu les Canons, dans la Bi-

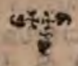
bliothéque d'Origène, & par les prédications de Saint Jean Chrysostome.

Une plaine située entre Anthioche & Tripoli, engage le P. Sicard à nous donner l'histoire des Arsacides, autrefois habitans de plusieurs petites montagnes, qui terminent cette plaine. Les Arsacides ainsi appellés, parce qu'ils prétendoient descendre d'Arsace, qui fonda l'Empire des Parthes, après la mort d'Alexandre, ont eu, depuis, le nom d'Assassins, à cause de leur brigandage & de leurs assassinats, suivant le sentiment de l'Auteur : peut-être aussi que la corruption du prémier nom a eu quelque part à l'usage du dernier. A cette étymologie le Missionnaire ajoute quelques réflexions sur l'élection & sur le titre de leur Chef, sur leur Religion, sur leur défaite par les Tartares, en 1257, & sur leurs successeurs, qu'il croit trouver dans les habitans des

montagnes, qu'on rencontre à deux ournées de Tripoli, & dans d'autres peuples, qui habitent la plaine, vers la mer. Les prémiers s'appellent *Kesbins*, du nom de *Keslié*, leur païs ; les autres se nomment *Nassariens*, c'est-à-dire, mauvais Chrétiens ; qualité, dit l'Auteur, qui convient aux uns & aux autres. Effectivement le recit qu'il fait de leurs dogmes, de leur Religion, & de leurs cérémonies, ne sauroit en donner une autre idée. Il en est de-même de la Religion des Druzes, qui habitent, comme on le voit dans ce Mémoire, une partie du Mont-Liban, les montagnes au-dessus de Seyde & de Balbaq, & le païs de Hébail & de Tripoli. L'Auteur fait une courte dissertation sur l'origine des Druzes, qu'il fait descendre, non pas de ceux qui suivirent Godefroy de Boüillon, à la conquête de la Terre-Sainte, comme le croïent les Druzes eux-mêmes, ni des Soldats du Comte de Dreux, défait par Sala-

din, du tems des Croisades, quoique ce soit l'opinion de quelques Ecrivains; mais il dérive le nom de *Druzes* du mot Arabe *Deuz*, qui signifie la suture sagittale, ou la ligne qui joint les deux os du crane nommés pariétaux. Cette étymologie est fondée sur la comparaison, que font souvent les Ecrivains Druzes, entre l'union des deux parties latérales du crane, & celle qui doit régner dans leur nation.

Le Mémoire sur les Coptes, qui est la derniére piéce de ce volume, renferme, en très-peu d'étenduë, l'origine des Coptes, l'étymologie de leur nom, leur Religion & leurs erreurs. On y trouve aussi le commencement & le progrès de l'Eutychianisme, à l'occasion des Coptes, que l'Auteur dit être les Eutychiens d'Egypte.



JOANNIS GEORGII AB Eckhart dissertatio de Apolline Granno Mogouno in Alsatiâ nuper detecto; quâ Dii locales varii, Thermarum item Aquis Granensium & Wisbadensium, necnon Colmariæ, Argentariæ, Argentorati, aliorumque Alsatiæ & Germaniæ locorum antiquitates quædam breviter exponuntur Wirceburgi. *Dissertation de M. Jean-George Eckhart sur une inscription trouvée en Alsace, &c.* A Wirtzbourg, chez Henry Engmann, broch. in-4°. pp. 24.

VOicy l'inscription latine qui fait le sujet principal de cette dissertation, & qui a été trouvée il y a quelque tems à Horbourg sur l'Ill, en Alsace, près de Colmar.

APOLLINI GRAN
NO MOGOVNO
Q. LICINIUS TRIO
D. S. D.

M. Moreau de Mautour de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, à la priere de M. de Corberon, Préſident du Conſeil d'Alſace, a déja tenté une explication de ce monument.

M. Eckhart, maintenant établi à Wirtzbourg, & verſé dans ce genre de litterature, a crû pouvoir adjoûter aux recherches du celebre Académicien, & par de nouvelles conjectures éclaircir une matiere qui lui a paru curieuſe & intéreſſante.

Pour y parvenir, il avance d'abord comme un principe general, qu'on a quelquefois donné aux Divinités payennes des ſurnoms tirés des lieux, où leur culte étoit établi. Il en tire dans la ſuite cette conſequence, que les eaux minerales & les bains chauds, dont les Romains faiſoient leurs délices, ayant été conſacrés à Apollon ou au Soleil, qu'on en croyoit l'Auteur, comme l'a obſervé M. de Mautour, il eſt aſſez naturel que ce Dieu ait porté les noms

de certains endroits, où il
des bains de quelque réputa
où apparemment il étoit ad
ne maniere plus particulier

Differentes inſcriptions c
dans Gruter & ailleurs, :
mots, *Marti Talliatium, Merc*
tio, Artaio, Arverno, une au
vée depuis peu à Heilbru
Neckre que M. Eckhart p
donner bien-tôt en entier a
tres, *Marti Caturigi*; quelq
portant *Hercules deuſo, Herc*
cuſanus, Dea Néhalennia, & p
autres qu'il rapporte en l
quant en paſſant, mais q
omettons, ſont, ſelon lui, a
preuves de la ſolidité de ſo
me. Il penſe par exemple q
les Macuſanus n'eſt qu'un
cat, tiré non de *Maguſum*
d'Afrique, dont parle Pli
de *Macuſa* ou *Mecuſa* que
graphe de Ravenne, plac
Moſelle au-deſſous de Tou
deſſus de Treves. Deux vill

sur l'un & l'autre bord de cette
riere appellée *Rothen-Macheren* &
igs Macheren lui paroissent avoir
de raport pour le nom & la si-
ion avec *Macusa*, qu'il présume
c'est-là l'endroit, où étoit cette
ienne Ville.
Boxhorn, Vréc, Keisler & d'autres
tiquaires ont en vain tâché de
andre quelques lumieres sur l'ins-
ption où se trouve DEA NE-
LENIA. Aucun de ces Auteurs,
jugement de M. Eckhart, n'a ren-
ntré juste sur la signification de
alennia. Il est persuadé que les
ferens symboles avec lesquels la
esse est representée sur les bas re-
s, dont on fit la découverte en
47. à l'extrêmité de la Zelande
côté de l'Ocean, ne signifient
re chose que l'établissement d'u-
nouvelle colonie dans cette con-
e, que le voisinage de la mer,
griculture & le commerce ren-
ent florissante. Il suppose que
halende est un terme *Batave*, qui

revient aſſés au *Newland* d
mands ; que *Neha* eſt la mê
que *New* nouveau, & *land*
ciennement *lend* pays ; que
nité tutelaire de ce nouveau
de cette terre nouvellement
aura d'abord été appellée *Ne*
& que les Romains, en ad
la prononciation, l'ont dan
des tems nommée *Dea Neh*
Déeſſe du pays à qui les Al
après en avoir chaſſé les R
ont donné depuis le nom d
de, parce qu'il eſt environ
mer, en Allemand *Zée.*

Nous nous ſommes arrêté
ment ſur ces deux articles qu
pas du ſujet, pour faire c
quelle eſt la methode que
a ſuivie dans cette diſſertati
bien que les principes ſur leſ
fonde.

C'eſt principalement e
chant, comme on vient de
l'étymologie d'anciens nom
par l'analogie qu'ils lui p

avoir avec des noms Germains ou Celtes, ou même avec des noms modernes, que M. Eckhart entreprend de débroüiller ce qu'il y a d'obſcur dans les deux titres de l'inſcription d'Horbourg.

Il prétend donc qu'APOLLO GRANNUS MOGOVNUS eſt l'Apollon, auquel ſous le nom de *Grannus*, étoient conſacrés les bains ſi renommés d'*Aix la Chapelle*, & ſous celui de *Mogounus*, les eaux medicinales ou même les bains chauds qui ſont encore dans le Territoire de Mayence.

A l'égard d'*Aix la Chapelle*, deux difficultés, dit M. Eckhart, ont arrêté M. de Mautour, & l'ont empêché d'adopter ce ſentiment. L'une, que les Inſcriptions données par Gruter & Velſerus, où Apollon a le nom de GRANNVS ou GRANNIVS ont été trouvées dans des lieux trop éloignés de cette Ville, comme à Rome, en Ecoſſe, & dans le Diocéſe d'Auſbourg ; l'autre, qu'il eſt difficile de former *Aquisgrannum*, de *Grannum*

cun Hiſtorien avant Rhegi
Luitprand.

L'Auteur répond à la pre
qu'il ne ſeroit pas étonnant
Soldat Romain qui étoit obl
parcourir, pour ainſi dire,
terre, & que ſon devoir & la
appelloient ſucceſſivement en
rentes Provinces, y eût porté
venir des Divinitez dont il c
avoir reçû quelques bienfait
des particuliers de retour dar
Patrie, après avoir été ſoula
guéris de quelques maladi
bains d'Aix-la-Chapelle, ont p
ner par des monumens durab
marques de leur reconnoiſſan
vers Apollon, qui dans leur c
préſidoit à ces eaux ſalutaires; &
ſurplus une inſcription quoiq
tilée, trouvée à *Erp*, & tranſp
Blanckenheim, ſur laquelle ſ

core ces mots APPOLLINI GRANNIO ATTIUS ne permet pas de douter qu'Apollon n'ait été honoré sous le nom de *Grannius* à Aix la Chapelle même & aux environs.

M. Eckhart s'étend un peu plus sur la seconde difficulté. Il veut que dès le huitiéme & le neuviéme siécle l'histoire parle d'Aix-la-Chapelle, comme d'une Ville fameuse par son Palais, & comme d'une autre Rome en Allemagne. Il convient cependant que les bains chauds qui du tems des Romains y étoient si frequentés, ayant été détruits par les Francs pendant leurs incursions dans les Gaules, ont pû rester assés long-temps negligés, & que pendant cet intervalle, des deux mots *Aquæ Granni*, on en a formé *Aquisgranum* qu'on a depuis appellé Aix-la-Chapelle, de la superbe Chapelle que l'Empereur Charlemagne y fit bâtir, & qu'il dédia à la sainte Vierge.

Le peuple, au raport du Notker

dans la vie de Charlemagne, s'étoit imaginé qu'il y avoit dans les eaux chaudes & minerales de cette Ville un ſpectre qui faiſoit beauconp de mal à ceux qui s'y baignoient: mais Pepin qui n'étoit encore que Maire du Palais, informé de la vertu de ces eaux, fut le premier de ſa Cour, qui ſans s'embarraſſer de cette fable, voulût s'y baigner. S'en étant apparemment bien trouvé, ce fut lui, ſelon notre Auteur, qui rétablit à Aix-la-Chapelle les bains que Charlemagne ſon fils, qui étoit né dans cette Ville en 742, entretint depuis avec tant de magnificence.

Quelques Monnoyes que Pepin avant & après ſon avenement à la Couronne, fit frapper à Aix-la-Chapelle avec ce mot AQVIS ou AQUIS URBIS, le ſéjour qu'il y fit en differens tems, font croire à M. Eckhart que cette Ville étoit déja conſiderable avant même le gouvernement & le regne de ce Prince.

De l'antiquité *d'Aix-la-Chapelle*, il

il passe à l'origine, ou plutôt à la signification de son nom latin *Grannum.*

Les uns le tirent de *Grannus*, Heros Romain, prétendu frere de Neron, & cette idée suivie par Engelhuse dans sa chronique, se trouve dans un rescrit de l'Empereur Frederic I. en faveur des Habitans même d'Aix-la-Chapelle; d'autres plus superstitieux le font venir de *Grant*, qui auroit pu être d'autant plus probablement le nom du spectre dont nous avons parlé, que Gervais de Tilbere dans ses *otia imperalia.* Decis. 3. chap. 62. parlant d'un spectre qu'on disoit voir dans quelques Villes d'Angleterre, lui donne ce même nom de *Grant* : mais peu content de ces opinions qu'il regarde comme des fables & des traditions populaires, notre Antiquaire croit trouver la veritable étymologie de *Grannum* dans l'ancienne langue des Celtes ou des Germains. Au pays de Galles où se sont conservés plus particulierement les précieux restes de cette langue,

ainsi que chez les bas-Bretons, on dit encore *gro* & *grajan*, & les Saxons disent *grant*, pour signifier *le sable, le gravier*; de ces termes Celtes, si nous en croyons M. Eckart sont venus en François, ceux de gravier, gravelle en Allemand *griess*. Le vin de *grave* n'est ainsi appellé que parce qu'il croît sur les bords de la Garonne dans un terroir sablonneux. De *grave* nous avons fait *greve* pour désigner un endroit sur le bord de l'eau, qui est plein de gravier; de-là vient encore le mot *gré*, pierre dure dont les parties ne sont que du sable. Le terroir & les environs d'Aix-la-Chapelle étant tout sablonneux & & pleins de gravier, & y ayant même auprès une colline qui n'est que de sable, notre Auteur en conclud que dès les premiers tems cette ville prit son nom de la nature du sol, où elle étoit bâtie, & que de *grant* sable & sablonneux, elle a été nommée *Grannum*, nom donné dans la suite à Apollon, comme à la Divi-

nité à qui les Bains de ce lieu étoient consacrés.

Suivant la même méthode, & s'il est permis de le dire, avec encore plus de subtilité, M. Eckhart propose ce qu'il pense sur l'autre titre MOGOVNO, qui se trouve joint dans l'inscription d'Horbourg avec celui de GRANNO que nous venons d'examiner.

Rien ne lui paroît aprocher davantage de *Mogounus* que *Mogonus*, le *Mein*, Riviere qui après avoir traversé la Franconie, se jette dans le Rhin, vis-à-vis de Mayence. Pomponius Mela, l'appelle *Manis*, & Ammien Marcellin *Manius*. Au neuviéme Siecle les Allemands l'appellerent *Moyn*, *par contraction* : mais ce qui montre en même tems au jugement de l'Auteur, que le Mein, dans des tems plus reculés s'apelloit *Mogonus*, *Mogunus*, & Mogounus, c'est le nom de *Moguntiaci*, donné par les Romains aux Peuples qui habitoient vers l'embouchure de cette Riviere, & celui de *Mogun-*

tiacum donné à la Ville qui étoit vis-à-vis. Pour mettre ceci dans un plus grand jour, Monſieur Eckhart obſerve que quand un nom chez les Romains finiſſoit en *Iacum*, c'étoit ſûrement une marque que dans la Langue Celtique ou Germanique, il avoit ſa terminaiſon en *Ig*, particule tirée de l'ancien *Igen*, que les Saxons prononcent comme *Egen*, & les Allemands comme *Eigen*. Elle s'ajoute à la fin d'un mot pour marquer ce qui appartient, ce qui eſt propre à une choſe. Or *Mogunt* qui ſelon notre Auteur, eſt la même choſe que *Mount*, *Mond*, & *Mund*, ſignifie en Allemand *bouche*, & de plus *embouchure de riviere*; dans ſon ſyſtême, par conſéquent, *Moguntig*, dénotera quelque choſe qui appartient à cette embouchure, ou qui en tire ſa dénomination. C'eſt ce que les Romains ont exprimé par *Moguntiacum*, ville de l'embouchure, que les Germains, pour cette raiſon appelloient dans ſon origine *Mogun-*

tig, *Moguntzig*, en adouciſſant la prononciation, & depuis *Moguntz*, *Moynz*, *Mayntz*, & *Meintz* qui eſt aujourd'hui le nom que les Allemands donnent à Mayence.

Mais, dira quelque Cenſeur, comment a-t-on pu donner au *Mein*, Mogonus ou Mogounus, un nom tiré de *Mogunt*, qui ne ſignifie que ſon embouchure ? Les premiers Germains, répond M. Eckhart, qui vinrent s'établir ſur les bords du Rhin, ne ſe répandirent pas d'abord dans les pays affreux & pleins de forêts, par où paſſoit le Mein. Ils ne connoiſſoient donc cette Riviere que vers les endroits où elle ſe joint au Rhin, & ils ſe contenterent de la déſigner par le nom qu'ils donnoient, à une bouche, à une embouchure, nom qu'elle a conſervé depuis ce tems-là, & qui a fait donner à Mayence, celui de *Monguntzig* ou *Moguntiacum*.

L'Auteur ne reſtraint pas ce terme à la ſeule ville de Mayence : il

veut encore qu'il convienne à tout le pays renfermé dans les retranchemens que les Romains firent au-delà du Rhin, dans le tems à peu près que Drusus fit fortifier Mayence & Bonn, l'an de Rome 745. Ces retranchemens qui s'étendoient par le Comté inférieur de Catzenellebogen, par la Weteravie, & une partie de la Hesse servoient à mettre à couvert la Legion, qui dans ce canton de la Germanie, étoit occupée à empêcher les Barbares de pousser leur course jusqu'au Rhin. Des Inscriptions Romaines, les Médailles, les Urnes, les Lampes, & d'autres Monuments qu'on a trouvés & qu'on trouve encore dans ces quartiers, ne permettent pas à M. Eckhart de douter que tout ce territoire jusqu'à Mayence n'ait été sous la domination des Romains, & compris par conséquent sous le nom général de *Moguntiacum* ou *Moguntiacensis*.

Il est aisé de juger que ce n'est pas sans raison que l'Auteur donne

ant d'étenduë à la signification de *Moguntiacum*. Il falloit faire trouver des eaux Médicinales, ou des Bains chauds à *Licinius Trion* Auteur de l'Inscription qui donne à Apollon le titre de *Mogounus*. Si la Ville de Mayence ne lui en fournit point : en récompense rien n'est plus commun dans le territoire que M. Eckhart assigne à cette Ville.

Il s'y en trouve de deux sortes : les unes appellées *Acidulæ*, sont d'un petit goût aigrelet, & on s'en sert encore actuellement en Eté dans bien des endroits de l'Allemagne : mais comme il n'est pas bien certain que les Romains en fissent autrefois grand usage, nôtre Antiquaire semble les abandonner, pour ne s'arrêter qu'aux Bains chauds de Wisbaden

Cette Ville qui apartient aujourd'hui aux Princes d'Idstein, étoit anciennement de la dépendance du Préfet Romain qui résidoit à Mayence, d'où elle n'est qu'à deux heures de chemin.

Licinius Trion demeuroi
le Canton Moguntiaci, il av
ſoulagé ou guéri de quelque i
modité aux Bains d'Aix-la-C
le, & dans une autre occaſion
recouvré la ſanté aux Eaux d
baden, il a ſans doute fait écl
reconnoiſſance par un Mon
conſacré à Apollon, Auteur
double bienfait, & qui préſido
lement aux Eaux de ces deux
célebres, APOLLINI GRANN
GOVNO, aulieu de *Moguntiace*
pour *Moguno* ſuivant la pron
tion des Allemands, qui au l
l'*u* ſimple que prononçoient l
mains, diſoient *ou*, comme i
encore à préſent. Il eſt d'autant
incroyable que Licinius Tri
déſigné Wisbaden par le *no*
gounum, qui convient à M
ou à ſon territoire, que dans l
viéme ſiécle même, Francf
en eſt bien plus éloigné, paſſoi
un des Fauxbourgs, ou une
de la Banlieuë de cette Ville.

Telle est la maniere dont Monsieur Eckhart tâche d'expliquer l'inscription où Apollon porte conjointement les deux titres singuliers de *Grannus Mogounus*. Quoiqu'il s'applaudisse sur les recherches etymologiques qu'il employe dans la dissertation dont nous rendons compte, nous laissons à nos Lecteurs à decider de leur solidité, & de la justesse des applications qu'il en a faites. Son travail ne se borne pas simplement à cette inscription. M. de Mautour en parlant d'Horbourg, où elle a été trouvée, convient avec Beatus Rhenanus & Ortelius, que ce lieu qui n'est plus qu'un Village, étoit dans les anciens tems une Ville & une Colonie Romaine. A l'égard d'une Bataille qu'Ammien Marcellin & Orose, disent avoir été donnée contre les Allemands auprès d'Argentaria, il croit que ce ne peut être qu'aux environs d'Horbourg; & il raporte le sentiment de quelques Auteurs, qui veulent que sous l'Empire

de Frederic II. Colmar ait été bâti sur les ruines de cette Argentaria; du moins selon M. de Mautour, il est sûr que ce fut dans ce tems-là que Volstein Gouverneur d'Alsace fit fortifier Colmar.

Monsieur Eckhart est persuadé que longtems avant Frederic II. Colmar en Latin *Colmaria*, ou ce qui lui plaît davantage, *Columbaria*, étoit un lieu considérable & déja connu. Entre autres raisons qu'il en apporte, le privilege accordé à Alderic, Evêque du Mans, par Gregoire IV. & datté de *Coblambur*, lui fait croire que ce Pape lorsqu'il vint en France en 833. pour réconcilier Louis le Débonnaire avec les Princes ses fils, a fait quelque séjour dans cette Ville; le nom de *Colmir* en Alsace, qui se trouve dans une Charte de Saint Conrad, Evêque de Constance, achéve de le convaincre que l'antiquité de Colmar remonte bien au-delà de l'Empire de Frederic.

Pour faire voir qu'*Argentaria* n'étoit point autrefois à l'endroit où est Colmar ou Horbourg; notre Auteur explique l'article de l'itineraire d'Antonin où il est question du chemin qu'il y a depuis *Augusta Rauracorum* qui est *Augst* près de Basle, jusqu'à Mayence : mais pour abreger cet extrait qui n'est peut-être déja que trop long, nous ne suivrons Monsieur Eckhart que jusqu'à Strasbourg.

Après *Augusta* dont nous venons de parler, l'itineraire marque *Cariabete* XII. mille pas, *Stabulis* XIII. Argentouaria XII. & la table de Peutinger porte, *Augusta Ruracum*, Cambete VII. Argentouaria XII. Helellum XII. *Argentorate*. Le *Cariabete* de l'itineraire est, suivant Monsieur Eckhart, *Geierspitzen*, village à l'entrée de la *Hart* en Alsace, & le *Cante* de Peutinger est *Kemps*, de l'aue côté de la Forêt, à peu près à ne égale distance d'*Augst*. Le *Stalis* que l'anonyme de Ravenne ap-

pelle *Stafulon* eſt *Staffelfelden* grand village ſur la riviere de *Thar* entre *Senen* ou *Sernay* & *Enſiſheim*. A douze mille de là doit être *Argentouaria* ou *Argentaria*.

Monſieur Eckhart juge que rien ne convient mieux à cette ancienne ville ſoit pour la diſtance, ſoit pour le nom, que deux villages ſur l'Ill auprès du Bourg de Sainte Croix ou *Creutz*, bien au-deſſus de Colmar & d'Horbourg. Au lieu de ce que les Romains appelloient *Argentaria*, l'Auteur veut que les Germains ou Allemands ayent prononcé *Ergentaria*, qu'ôtant *taria* qui n'eſt qu'une terminaiſon latine, ils en ayent fait *Ergen* & que par l'aſpiration qui leur eſt ſi commune & ſi naturelle, il en ayent formé *Hercken*. C'eſt ainſi qu'on appelle les deux villages qui lui paroiſſent bâtis ſur les anciennes ruines d'*Argentaria*. Que ſi l'anonyme de Ravenne a confondu *Argentaria* avec *Argentoratum* Strasbourg, Monſieur Eckhart n'en eſt pas ſurpris. Cette

ville ne ſubſiſtant plus ou plûtôt étant changée en deux villages du tems de cet ancien Auteur, il aura pû ſans peine confondre ſous un même nom, des lieux qui ſont cependant fort éloignés l'un de l'autre.

Après s'être appliqué à fixer la poſition des differents lieux qui ſont marqués dans l'itineraire juſqu'à Mayence, M. Eckhart revient à la ville de Strasbourg, pour nous donner l'Etymologie de ſon nom.

S'il en faut croire l'Auteur, la riviere d'*Ill*, en latin *Illa* s'eſt autrefois appellée *Ella* & *Alja*, d'où vient ſans doute le nom d'*Alſatia*, *Eliſatia*, & *Heliſatia*, Alſace, Province que cette riviere traverſe dans toute ſa longueur juſqu'à Strasbourg. Suivant la differente prononciation de certains Peuples la lettre *r* ſe changeant quelquefois en *l* & la lettre *l* en *r*, il ne paroît pas difficile d'imaginer que le nom Celte d'*Illa*, *Alla*, ou *Alga* étoit anciennement *Arga*; ce qui a fait donner aux villes qui

étoient ſur cette riviere, les noms d'*Argentaria* & *d'Argentoratum*. A l'égard de cette derniere il prétend qu'on a prononcé d'abord Argentoractum formé du mot barbare *triectus*, *tractus*, *triactus* & *tractus* pour *trajectus*, *trajet*. Ainſi dans l'opinion de l'Auteur, *Argentoractum*, ne ſignifie que le trajet de l'Ill, ſous le nom d'*Arga*, qu'il lui donne pour *Illa*. Les Allemands dans la ſuite lorſque la ville fut fortifiée, ôtant les deux premieres ſyllabes d'Argentoratum, ont fait par contraction de toratum, *tratis*, *traz*, auquel ils ont ajouté bourg, pour ſignifier fort du trajet, ce qui a encor été changé en *Strazbourg* & *Strasbourg*, qui eſt ſon nom d'aujourd'hui. Monſieur Eckhart répond enſuite à une objection qu'on peut lui faire ſur cette étimologie: Mais nous croyons que ſans entrer dans un plus grand détail, tout ce que nous venons de dire, peut ſuffire pour mettre nos Lecteurs à portée de juger & du

merite de la dissertation en elle-même, & du genie de l'Auteur qui n'est pas inconnu dans la Republique des Lettres.

NOUVEL EXAMEN DE L'USAGE *general des Fiefs en France pendant le* XI, *le* XII, *le* XIII, *& le* XIV, *siécles, pour servir à l'intelligence des plus anciens titres du Domaine de la Couronne. Par M. Brussel, Conseiller du Roy-Auditeur ordinaire de ses Comptes.* A Paris, chez Claude Prud'homme, dans la grande Salle du Palais, devant la Cour des Aydes, & Claude Robustel, rue S. Jacques, a l'Image S. Jean 1727. in-4°. 2. vol.

IL seroit très-utile tant pour la Jurisprudence que pour l'histoire, & pour l'intelligence des anciens titres, que l'on pût être instruit à fond de ce qui concerne l'origine des Fiefs, & des differens droits que les Seigneurs ont exigé de leurs Vassaux. Ces re-

cherches ont d'autant plus merité l'attention des ſçavans, que l'établiſſement des Fiefs, tels qu'on les a vûs dans les ſiecles précedens, avoient changé en beaucoup de choſes l'ancienne forme du gouvernement de la Nation françoiſe. Mais comme ces changemens ſe ſont faits ſous les derniers Rois de la ſeconde race, & ſous les premiers Rois de la troiſiéme race, dont nous n'avons point d'hiſtoire aſſez exacte & aſſez étenduë, & qu'il ne nous reſte que peu de titres de ces temps-là ; preſque tous les Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, ont été obligés de ſe borner à des conjectures, qu'ils ont appuyé de quelques traits d'hiſtoire, & de quelque Chartre particuliere. Les réflexions que M. Bruſſel fait dans ces deux volumes ſur ce qui s'eſt pratiqué par rapport aux Fiefs pendant le XI. ſiécle, & les trois ſiécles ſuivans, fournit de nouvelles lumieres ſur un ſujet ſi important. Ayant été chargé après la mort de M. Rouſ-

ſeau, de mettre en ordre les Terriers de la Couronne qui ſont en dépôt à la Chambre des Comptes de Paris, il a examiné par lui-même un grand nombre de titres, dont il auroit été très-difficile à d'autres perſonnes d'avoir communication, & il a fait ſur ces titres des réflexions qui pourront contribuer à former un ſyſtême general ſur l'origine & ſur les uſages des Fiefs. Entre ces anciens titres, ceux dont M. Bruſſel paroît avoir tiré plus de choſes, ſont les quatre cartulaires de Champagne dont l'un eſt conſervé dans la Bibliotheque du Roi, un autre à la Chambre des Comptes, & deux autres dans la Biblioteque Colbertine. L'Auteur fait connoître dans ſa Préface, ces cartulaires, il y parle auſſi du dépôt des Terriers du Domaine, de l'utilité de ce dépôt, des titres qui s'y trouvent, & de ceux qu'il y faudroit remettre, pour en tirer tout l'avantage que le feu Roi s'étoit propoſé en l'établiſſant. Au ſujet des anciens

Terriers, notre Auteur fait une remarque qui nous a paru trop importante pour ne point la rapporter ici.

C'eſt une eſpece de tradition que les Anglois étant chaſſés de France par le Roi Charles VII. emporterent les Regiſtres de la Chambre des Comptes, notre Auteur ſoûtient non-ſeulement que cette tradition n'eſt appuyée ſur aucune preuve, mais que le fait n'eſt pas veritable. Ce qui le détermine à s'élever contre ce préjugé, eſt que dans le dépôt des Terriers de la Chambre des Comptes, on trouve encore un cartulaire de Normandie qui comprend l'état de ſes Domaines de l'année 1185, deux autres Regiſtres des Domaines de la même Province des années 1316, & 1398, & un quatriéme Regiſtre ſans date, mais qui paroît avoir été fait entre les deux années précedentes. » Or, il eſt ſans doute, dit M. » Bruſſel, que ſi les Anglois euſſent » penſé à emporter chez eux quel-

l'un de nos Registres, ils euſ-
nt commencé ſur ceux-ci pré-
rablement à tous les autres, d'au-
nt que la Normandie eſt celle
: toutes les Provinces de France,
r laquelle ils ont eu le plus de
étentions, & qu'elle eſt à leur
enſéance. L'Auteur ajoûte qu'il
actuellement au Greffe de la
mbre des Comptes un ancien
ılaire du Duché d'Aquitaine fait
r le Roy d'Angleterre, dans le
orziéme ſiécle, & pluſieurs au-
Regiſtres fait pour le même Roi,
ui ſont à ſes armes. Ce qui eſt
irmé par le nouveau recüeil de
ner, où l'on trouve toutes les
es concernant la France qui ſont
la Tour de Londres, & dans
el il n'eſt fait mention d'aucun
iſtre.

Revenons au corps de cet ou-
e ; il eſt diviſé en trois livres.
s le premier l'Auteur traite du
en general & de ſes differentes
ces. Il examine dans le ſecond
uoi conſiſtoient les droits & pri-

vileges regaliens dont les Propri
res des grandes Seigneuries j
soient pendant le 11e. siecle &
trois siécles suivans. Dans le 3
vre il parle de differentes espece
Fiefs moins considerables, &
droits qui y étoient attachés.

Le second livre est la partie la
interessante de cet ouvrage, no
rendrons un compte particulier
un autre Journal; nous nous bo
rons dans celui-ci à donner un
cis du premier livre.

L'Auteur montre au comme
ment du second Chapitre que
les anciens actes, le mot latin *fe*
ou *feodus* signifie quelquefois la m
vance ou le droit qu'a le Seig
sur le Domaine utile de son va
quelquefois la mouvance & les
pendances d'un Fief: quand on t
ve dans le cartulaire de Champ
feodum Theobaudi de Dieville, il
traduire, *ce qui releve de Thiba
Dieville*; quelquefois le mot *fe*
signifie le corps même de la c
tenuë en Fief.

Après cette explication du terme
Fief, ſuivant les anciens uſages,
uteur vient à celle des termes de
& hommage. On confond com-
nément ces deux termes, mais M.
ıſſel s'attache à faire voir qu'ils
nifioient d'abord deux choſes tou-
differentes : la foi ſervoit à expri-
r les engagemens dont la perſon-
qui la faiſoit, étoit tenuë envers le
i, ſoit comme en étant née ſujette,
comme bien tenante dans ſon
t, & l'hommage dénotoit les en-
gemens du vaſſelage. Souvent les
ſaux qui étoient en même tems
ets, ſatisfaiſoient à ces deux de-
rs par un ſeul acte. Notre Auteur
rapporte pluſieurs exemples, dont
des premiers eſt celui de Charles
Poitiers, Evêque de Châlons qui
1389 fit en même tems au Roi
arles V. l'hommage, pour raiſon
Comté de Châlons, & le ſerment
fidelité, pour l'Evêché de la même
lle. Dans d'autres occaſions les
êques ont prêté par des actes ſepa-
le ſerment de fidelité, & fait

l'hommage pour les Fiefs dépendans des Evêchez.

Au chapitre second & dans les suivans l'Auteur examine quel a été l'origine des Fiefs, & de quelle maniere ils sont devenus heréditaires. Sur le premier point il réduit les opinions à deux principales, celle des Auteurs qui ont crû que les Fiefs, & ce qu'on appelloit benefice sous la premiere & la seconde race de nos Rois, étoit la même chose, & celle de Chantereau Lefevre, qui croyoit que les Fiefs tels qu'on les voit sous Hugues Capet, c'est-à-dire, hereditaires, étoient tous differens des benefices qui n'étoient que des concessions faites à vie à la charge du service militaire; M. Brussel se déclare pour le premier sentiment, & il montre que les Fiefs n'ont été d'abord donné, comme les benefices, qu'à la charge du service militaire. Ce qui se trouve justifié par le terme *feodum* qui vient du mot *feo'e*, lequel signifie possession de la solde. D'ailleurs il y avoit des Fiefs here-

ditaires long-temps avant le regne de Hugues Capet. Avant que ce Prince fût monté sur le Thrône, plusieurs Ducs & Comtes possedoient leurs Duchés & leurs Comtez à titre hereditaire. Les Ducs & les Comtes avoient donné au même titre d'heredité les benefices de leurs gouvernemens, & ces particuliers avoient encore concedé une partie de ces benefices à d'autres particuliers à titre d'herédité pour les attacher à leur service d'une maniere particuliere. Dès l'année 912. le Roi Charles le simple avoit donné la Normandie à Rolland pour la tenir hereditairement de lui & de ses successeurs, Rois de France. Eudes II Comte de Chartres, de Blois & de Tours écrivant au Roy Robert vers l'an 1020, lui dit qu'il étoit Comte hereditaire par la grace de Dieu, *daret Dei gratia quod hæred tabilis sim*, & que son benefice ne lui vient point du Domaine, mais de ce qui lui est échû par droit hereditaire de la succession de ses ancêtres.

Par une chartre de l'an 973. Hardoüin, Archevêque de Tours, consent que Thibault, Comte de Chartres & de Blois donne aux Moines de Saint Florent un certain lieu où le corps de Saint Lupin repose, lequel lieu le Comte & son pere avoient tenu en benefice des Archevêques de Tours.

On voit par une constitution que fit l'Empereur Charles le Gras au sujet de son Couronnement, que dans le neuviéme siecle les termes *benefices* & *fiefs*, *feoda* étoient regardés comme synonimes. Il est vrai que cette piéce a paru suspecte à plusieurs Sçavans, parce qu'elle est datée de l'an 770, & que suivant cette date, il faudroit l'attribuer à Charlemagne, qui n'en peut être l'Auteur, comme on le prouve par plusieurs de ses dispositions. Mais M. Brussel prétend que l'erreur qui s'est glissé dans les copies de cette piéce par la faute d'un copiste, ne donne point d'atteinte à la verité de

la

la piéce confiderée en elle-même, & que la feule mention du Chancelier Lutward, homme fort celebre fous le regne de l'Empereur Charles III, fuffit pour en affûrer l'autenticité. Notre Auteur renvoye là-deffus au commentaire que Marquardus Freherus a fait fur cette conftitution ; puis il fait voir par plufieurs chartres que dans le douziéme fiécle, les termes *feodum & beneficium* s'employoient encore pour fignifier la même chofe. L'empereur Frederic I donnant en Fief le Comté de Forcalquier à Raymond fon neveu, appelle le Comté de Forcalquier, tantôt Fief & tantôt benefice dans une chartre qui eft de l'année 1162.

L'heredité des benefices n'eft venue que par dégrés. Charlemagne fe plaint dans fes capitulaires de ce que plufieurs perfonnes cherchoient des moyens de convertir en aleus les portions du Domaine, qu'elles ne tenoient qu'en benefices. Dans la fuite la foibleffe des Rois de la feconde

race donna lieu à ceux qui étoient en possession des gouvernemens & des autres benefices, de les rendre hereditaires dans leur famille, d'abord par des survivances que les Princes n'osoient refuser, puis de leur propre autorité. Ce que M. Brussel dit que l'on doit entendre des mâles ; à l'égard des filles, il croit qu'on ne leur a point accordé de survivance, ni de droit de succeder aux benefices sous la seconde race de nos Rois, parce que les benefices ne s'accordoient qu'à cause du service militaire dont les femmes ne sont point capables. Quant au commencement de la troisiéme race, l'Auteur soûtient que les filles ne succedoient aux Fiefs qu'au défaut des mâles, tant de la ligne directe que de la collaterale. Guillaume V, Comte de Toulouse, mort vers la fin du onziéme siécle, ne laissa qu'une fille nommée Philippie. Ce ne fut point elle, mais Raymond son Oncle paternel qui succeda au Comté de Toulouse. Cependant on voit

par des chartres du même siecle, que dans ce tems-là les Seigneurs convenoient quelquefois, même pour la premiere concession des Fiefs, que les filles pourroient y succeder même concurramment avec les mâles.

Dans le chapitre neuviéme & dans les trois suivans notre Auteur distingue trois especes d'homage, l'un qu'il appelle homage ordinaire, l'autre homage plane & le dernier homage lige. L'homage ordinaire qui étoit exprimé par le terme *homo* assujettissoit le vassal à être sidel à son Seigneur, au service militaire pendant 40 jours, & au service des plaids generaux. Le vassal qui ne devoit que l'homage plane, n'étoit point obligé au service des plaids & de la Cour, ni à celui de la guerre. L'homage lige obligeoit le vassal, suivant M. Brussel à servir le Suzerin à ses dépens, tant que la guerre duroit, du moins à faire faire le service par un Chevalier, quand la guerre ne regardoit point directe-

ment le Seigneur. Ce titre *Lige* vient, ſuivant notre Auteur, du mot *Liga*, ligue ou aſſociation, parce qu'il ſe formoit une eſpece de ligue entre le Seigneur & le vaſſal lige pour leur défenſe mutuelle. Notre Auteur croit que dans le XIIIe ſiécle on confondit l'homage ordinaire ſimple avec l'homage plane, & qu'il ne reſta plus que l'homage lige & l'homage ſimple.

HISTOIRE ET EXPLICATION du Calendrier des Hébreux, des Romains & des François, dédiée à ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Fleury. A Paris, chez Pierre Simon, ruë de la Harpe, 1727. in-12. pp. 276.

CEtte Hiſtoire eſt partagée en pluſieurs articles, dont le premier intitulé : Diſpoſition au Calendrier, eſt comme une introduction à l'ouvrage ; il contient diverſes obſervations ſur ce que les pre-

miers Hommes ont inventé pour marquer les Années & les Saisons, & tout ce qui a rapport aux temps. L'Auteur dit entre autres choses, que les Hebreux, les Perses, les Juifs & les Grecs, laisserent d'abord là-dessus des conjectures assez probables; que quelques uns de leurs Philosophes, comme Mercure Trimegiste, ont traité méthodiquement cette matiere; qu'ils ont défini le tems, le nombre ou la mesure du mouvement passé, présent & à venir, qu'ils l'ont divisé en années, l'année en saisons, les saisons en mois, les mois en semaines, les semaines en jours, & en nuits, & chaque jour & nuit en douze parties égales qu'on nomme heures. Il ajoute sérieusement que la division de ces heures en douze, fût faite à l'occasion d'un *certain animal* (*consacré dans l'Egypte à Serapis, prétendu Dieu de la Médecine,*) *que Trimegiste avoit apperçu uriner douze fois le jour, en même intervalle de tems.*

Il prétend, avec plusieur
que Pytagore montra aux
à regler l'année selon le cou
leil & les mois selon celui de
que c'est lui qui désigna
solstices & les deux Tropiq
acheva de perfectionner la C
qui n'avoit eu jusques-là qu
mencement de principes
imaginez par *Mœris*; qu'A
dre inventa presque dans
tems, la Sphere celeste &
terrestre; qu'il décrivit le
le chemin du Zodiaque;
plaça les douze signes; qu
nombre des planettes à cel
& donna à chaque jour
Que Vitruve se regla sur A
dre, & fit une révolutio
drans dont Anaximenes de
le premier essay à Sparte, o
drans furent admirez. Qu
mée d'Alexandrie enseigna
thode facile pour connoîtr
vement des Cieux & la di
étoiles; que de cette meth

xagore tira la connoissance de toutes les Eclipses futures ; qu'Archimede confirma les observations de ces grands hommes, & fit une Sphere de verre dont les cercles suivoient avec une régularité admirable, le cours des Cieux.

Après ces réflexions & quelques autres semblables que nous croyons à propos de passer, l'Auteur vient au second article qui est l'explication du Calendrier. Il définit le Calendrier, *un ordre ou une représentation reglée des saisons, mois, semaines, jours & nuits, dont l'année est composée, avec tout ce qui peut avoir quelque rapport à chacune de ces parties selon l'usage civil & politique.* Il croit necessaire d'observer que le nom de *Calendrier* vient de celui de *Calendes*, qui désignoient le premier jour de chaque mois ; que l'année est cet espace de tems composé de douze mois, que le Soleil en s'approchant & s'éloignant de notre Zenith, nous fait distinguer en quatre saisons : que l'année se divise en naturelle & en civile ; que

l'année naturelle eſt le tems que le Soleil employe à faire ſa révolution naturelle & à retourner au même point du Zodiaque d'où il eſt parti : que les Aſtronomes ne s'accordent pas ſur la durée de ce tems, mais que l'opinion la plus ſuivie, eſt celle de ceux qui veulent que le Soleil faſſe ſon cours en trois cens ſoixante cinq jours, cinq heures, quarante-neuf minutes, ſeize ſecondes : que l'année civile eſt celle qui s'accommode aux uſages civils, & qui eſt déterminée differemment ſelon les differens peuples ; les uns la reglant par le cours du Soleil ſeulement, & les autres par celui de la Lune ; qu'entre ceux qui ne conſiderent que le mouvement du Soleil pour déterminer l'année, les uns ne lui donnent que trois cens ſoixante-cinq jours, comme les Juifs avant Alexandre de Macedoine ; mais que les autres, comme les Egyptiens, les anciens Perſes, les Romains depuis Jules-Ceſar, les Chrétiens catholiques

-holiques & les Chrétiens proteſtans, es Moſcovites, les Syriens, les Coptiques, les Abiſſins, & les Ethyopiens ajoûtent un jour à la quatriéme année pour les ſix heures, qui reſtent tous les ans au de-là des trois cens ſoixante-cinq jours.

Pour ce qui eſt de ceux qui s'attachent au mouvement de la Lune, conjointement avec celui du Soleil, pour regler l'année, comme l'ont pratiqué les Romains avant Jules-Ceſar, & que le pratiquent encore aujourd'hui les Juifs, les Grecs, les Arabes, les Chinois, les Indiens, & tous les Chrétiens: notre Auteur obſerve que ceux-là ayant reconnu qu'il y avoit onze jours de difference entre l'année ſolaire & la lunaire, ont fait differentes intercalations de mois & de jours, pour égaler ces deux années. Mais comme toutes ces obſervations ne ſont pas neceſſaires pour l'intelligence du Calendrier Romain, dont on ſe ſert en France, notre Auteur ſe

contente d'expliquer ici l'an Lunaire dont les Chrétiens se servent & se sont toûjours servis pour l'usage des affaires Ecclesiastiques.

On divise l'an Lunaire en commun & en Embolismal. Le commun est composé de douze mois Lunaires qu'on nomme les douze Lunes, dont six ont trente jours, & six autres, vingt-neuf seulement, ce qui monte à trois cens cinquante-quatre jours.

L'an Lunaire embolismal, ainsi appellé d'un mot grec qui signifie ajoûter, parce que dans cette année on ajoute une Lune, qui comprend trois cens quatre-vingt-quatre jours, la Lune qu'on ajoute étant de trente jours. L'Auteur explique cela au long dans la suite de son Histoire. Il examine ici la question, si au commencement du monde les années étoient lunaires; il prétend que c'est une erreur des plus grossieres, & il apporte pour raison, que si cela étoit, cent de nos années iroient à plus de

douze-cens-ans de ce tems là ; & que par conséquent les hommes d'apré-sent vivroient plus long-tems que les anciens Patriarches. Il ne veut pas non plus qu'on croye que dix ans de ces tems-là n'en fissent qu'un des nôtres, comme quelques Auteurs l'ont pensé, parce qu'il eût fallu que ces premiers hommes eussent pu dès l'âge de sept ans ou au moins de huit & de dix, avoir des enfans, ce qu'il décide hardiment être contraire à tous les principes de la Médecine.

Pour ce qui est du commencement de l'année il n'est pas fixe chez tous les peuples. Les Cypriens commençoient l'année successivement en tout tems, quand leurs trois cens soixante-cinq jours étoient écoulés. D'autres, comme les Juifs, commençoient leur année Ecclesiastique à la nouvelle Lune, la plus proche de l'Equinoxe du Printems, & leur année civile à la nouvelle la plus proche de celui de l'Automne. Les Grecs à la nouvelle Lune la plus

proche du Solstice de l'Eté; *les Romains depuis Jules-Cesar, & les François depuis l'Ordonnance de Charles IX. de 1563. au premier de Janvier, au lieu du jour de Pâques comme en Angleterre*; ce qui ne regarde que l'année Ecclesiastique, car la civile commence à Londres, ainsi que par tout alleurs, au premier de Janvier; mais la maniere de compter y est bien differente de celle des François, car lorsque par exemple ceux-ci comptent du premier de Mars, les Anglois comptent du onziéme du même mois, leur style par raport à celui des François reculant toûjours de dix jours.

Tous ces diférens peuples ont divisé l'année en mois égaux & en mois inégaux, & ont disposé les mois de differentes manieres. Notre Auteur à cette occasion, explique ce que c'est que mois naturel & mois civil, mois Solaire, & mois Lunaire; & à l'égard de ce dernier, ce que c'est que mois Periodique & mois Synodique. Puis il

remarque que chez les Grecs le mois est divisé en trois décades ou dixaines, chez les Romains en neuvaines, & chez les Juifs, les Orientaux & les Chrétiens en semaines.

Il fait à ce propos plusieurs observations connuës, que nous passons, après quoi il parle du jour naturel & du jour artificiel, du jour naturel astronomique & du jour naturel civil. Le jour naturel civil, qu'Isidore nomme le légitime, est celui dont le commencement & la fin sont fixés par les loix, ou par l'usage. Les Babiloniens commençoient autrefois le jour au lever du Soleil, ce que font encore les habitans de Nuremberg & ceux des Isles de Majorque & de Minorque : Les Juifs, les Atheniens & les Lacedemoniens le commençoient au coucher du Soleil, comme on le pratique en Italie. Les Bohëmiens, les Autrichiens, les Siléfiens, les Egyptiens, & les anciens Romains, à l'heure de minuit, comme font à

present les peuples de Misie. Autrefois les Allemands, les Gaulois, les Espagnols, les Anglois, les Portugais, les Flamans, les Hollandois, & les Peuples de l'Ombrie, commençoient le jour à midi, ce que pratiquent encore les Arabes, plusieurs Peuples de l'Orient & ceux d'entre les Astronomes, qui calculent leurs tables, d'un midi à un autre. Du jour notre Auteur passe aux heures. Il expose au long les differentes coutumes des Peuples sur la maniere de les compter, & à cette occasion il raporte ce qui a été observé touchant l'heure de trois heures à laquelle il est dit dans Saint Marc, que J. C. fut crucifié, sçavoir que cette heure là, principalement dans le tems de l'Equinoxe qui étoit alors, répondoit à nos neuf heures du matin, & leurs six heures à notre midi; ensorte que lorsqu'on lit que Jesus-Christ fut crucifié à trois heures, il faut entendre que ce fut au tems qu'il est

ici neuf heures du matin. Mais les autres Evangelistes disent que ce fut à six heures, c'est-à-dire, selon l'explication précedente, à midi. Notre Auteur répond à cette difficulté, en citant Saint Augustin, qui après avoir prouvé que l'intention de S. Marc étoit de faire connoître que c'étoit plus la langue des Juifs qui avoit fait mourir Jesus-Christ, que ce n'étoit les mains même des Soldats, conclut qu'on doit croire qu'il fut crucifié à trois heures par la langue des Juifs qui le condamnerent, & à six heures par les mains des Soldats, qui executerent la condamnation. L'Auteur après avoir raporté les differentes manieres de compter les heures selon les differens pays, trouve le moyen d'amplifier l'article en raportant de combien de façons ces heures se marquent sur les Cadrans au Soleil. Ceux qui seront curieux de cet endroit le peuvent consulter dans le Livre même.

Notre Auteur vient ici au Calendrier des Hebreux, il obſerve que ce Calendrier eſt fondé ſur treize mois Lunaires où l'on marquoit les jours, les fêtes & les jeûnes les plus conſidérables. Il détaille tous ces mois les uns après les autres, il en raporte les noms, & raconte ce qui ſe pratiquoit de plus particulier dans chaque mois, ſelon les uſages du pays. Puis il parle de l'origine & du progrès du Calendrier Romain, on voit dans cet article comme Romulus compoſa de dix mois ſeulement le Calendrier: les noms de ces mois y ſont expliquez au long avec les Calendes, les Ides & les Nones. Enſuite vient la reformation du Calendrier de Romulus, par Numa Pompilius & celle du Calendrier de Numa par Jules-Ceſar. Après quoi l'Auteur expoſe les differentes diſcuſſions qui concernent la célébration de la Paſque; il entre ſur cela dans un grand détail, où il comprend toute l'hiſtoire de la réforma-

tion du Calendrier, par Gregoire XIII. Il parle au long du Cycle Solaire, des lettres Dominicales, du Cycle Lunaire & des Epactes.

Un article après où il enseigne par une methode très-aisée, l'usage & la pratique du Calendrier Romain, termine le volume.

Au reste nous remarquerons que l'Auteur est d'une profession qui naturellement ne semble pas le mettre fort au fait des matieres qu'il traite, puisqu'il est de la profession des Armes; mais il avertit qu'il a voulu gagner un pari qu'il avoit fait avec un Illustre Prélat qui l'avoit défié de pouvoir jamais venir à bout de l'histoire du Calendrier. Il s'est donc déterminé à composer cet ouvrage, comme certains Auteurs se déterminent à faire des traitez du service de l'Infanterie & de la Cavalerie, sans avoir jamais été à la Guerre. Si quelque Astronome ou Mathematicien veut porter cette histoire à son point de perfection, *comme la chose*

paroît aisée sans l'être, Notre Au
lui souhaite tout le succès possi
lui annonçant, que s'il ne perc
de vûe un sujet aussi abstrait
celui-ci, il sera fort heureux,
qu'il aura fini son travail, d'en
quitte pour la migraine.

LES CHATS. A Paris, chez C
lau fils, Imprimeur-Libra
rue Galande. 1727. in-8°.
204.

CEt ouvrage anonyme,
dont M. de Montcrif ne s
fend pas d'être l'Auteur, paroît a
été entrepris en faveur des per
nes du beau sexe, qui aiment
les Chats, pour souffrir qu'o
dise aucun mal, moins encore q
leur en fasse. Il est partagé en
lettres, où l'on trouve, non une
ple apologie, mais un éloge en
me, de ces animaux; & encore
apologie & un éloge tirez des
graves Auteurs Egyptiens, G

atins, Arabes & Perſans, parce
u'il s'agit bien plus ſans doute de
onfondre à cet égard, les ſçavans
ncrédules, que de perſuader les Da-
nes, déja ſi heureuſement prévenuës.
L'hiſtoire des Nations les plus éloi-
nées, leurs chroniques imprimées
u manuſcrites, l'ancienne mytho-
ogie, l'Alcoran, les obſervations
es Philoſophes, les proverbes, &c.
out eſt mis en œuvre pour ce deſ-
ein, & voici comment M. de Mont-
rif entre en matiére.

» Le cœur ne vous a-t-il point
» battu toute cette ſoirée, Madame,
» on a parlé des Chats dans une
» maiſon d'où je ſors, on s'eſt dé-
» chaîné contr'eux, & vous ſçavez
» combien cette injuſtice-là coûte à
» ſupporter.

A la naïveté de ce début, ſuccé-
le un étonnement, ou plûtôt une
plainte preſque ſérieuſe de ce qu'Ho-
mére a décrit la guerre des Rats &
les Grenoüilles, de ce que Lucien
a fait l'éloge de la Mouche, la Mo-

de sons est une dissonance ou un accord. . . Ils discernoient dans un chœur de Matoux, ou dans un récit, la modulation simple ou plus détournée, la légéreté des passages, la douceur du son, ou l'aigu qui, peut-être, en faisoit l'agrément. Delà, ce qui ne nous semble qu'un bruit confus, un charivary, n'est que l'effet de notre ignorance, ou d'un manque de délicatesse dans nos organes. La musique des Peuples de l'Asie nous paroît au moins ridicule. De leur côté, ils ne trouvent pas le sens commun de la nôtre ; nous croyons réciproquement n'entendre que miauler : Ainsi chaque Nation à cet égard, est pour ainsi dire, le Chat de l'autre.

La IIe. lettre contient encore beaucoup de monumens du Dieu Chat, dont la tête paroît posée, tantôt sur des corps d'hommes, tantôt sur des corps de femmes, que M. de Montcrif assûre être des Isis adorées sous cette forme par les

ptiens, qui lui attribuant, d'ail-
s, un empire absolu sur le cœur
nain, faisoient, sans doute, de la
esse Chate, la Déesse des Amours.
joûte que cette divinité devoit
ir ses Prêtres, dont l'enjoüement,
ouplesse & les graces Pantomimes
oient le principal mérite ; & peu
faut qu'il ne regrette que le Si-
r TOMASINI, le fameux Arlequin
notre Comédie Italienne, n'ait
u dans un tems où il pouvoit
e un honneur infini à ces impor-
tés cérémonies.
De ce culte des Egyptiens, l'Au-
r passe à la tendre & respectueuse
ntion qu'ils avoient pour les
ats dans la société civile. On les
fumoit, dit-il, on les faisoit cou-
r dans des lits somptueux, on
ployoit tous les secrets de la mé-
ine à traiter & conserver ceux qui
ient nez d'un tempérament dé-
t. On lotissoit de bonne heure
que Chate d'un époux convena-
, observant avec attention les ra-

ports de goût, d'humeur &
gure. Enfin, pour donner u
te idée de cette extrême vén
pour les Chats, il raporte
Hérodote & quelques autre
vains célébres, que l'ambitieu
byſe, ne pouvant s'ouvrir l
de l'Egypte, qu'en ſe renda
tre de Peluſe qui paroiſſoit
nable, il s'aviſa d'un ſtratagé
gne de ſa haute politique. Sç
que la garniſon de cette plac
toute compoſée d'Egyptiens
à la tête de ſes troupes un
nombre de Chats. Ses Capit
ſes Soldats en portoient chac
en forme de bouclier. Sous
Chefs ſon armée s'empara d
ſe. Les Egyptiens, dans la
de confondre ces Chats ave
ennemis, n'oſerent lancer
trait, ils conſentirent plûtôt
voir un vainqueur.

les Egyptiens à l'égard des Chats ; & l'Auteur revenant encore à l'éloge de leur voix, dit que si le chant des Cigales est mélodieux (selon Pythagore) il faudroit être de bien mauvaise humeur, pour disputer aux Chats le même avantage ; que nous distinguons bien mieux la varieté & le dessein de leur chant ; qu'il est si simple & si agréable, que les enfans, à peine sortis du berceau, le retiennent & se font un plaisir de l'imiter. Qu'enfin, les Chats sont si heureusement organisez pour la musique, qu'ils sont encore parmi nous, comme l'ame d'un concert, même après leur mort, par l'usage qu'on fait des boyaux de Chat pour les cordes les plus déliées de nos instrumens.

La quatriéme lettre renferme plusieurs traits d'érudition Orientale par rapport aux Chats, & cette érudition est égayée par le conte d'un Chat d'Hermite, ou Pénitent des Indes, tiré d'un fragment de l'histoire des Dieux du Pays, com-

muniqué par le ſçavant M. Freret.

La Vᵉ. lettre roule ſur le mérite réel des Chats. L'Auteur y vante leur douceur & leur noble fierté, qu'il prétend éclater ſur tout, après qu'on les a mutilez ; & à propos de cette opération, il s'engage inſenſiblement dans un détail badin, que l'on n'oſeroit produire ſous les plus ingénieuſes envelopes.

Les proverbes à l'honneur des Chats rempliſſent une grande partie de la VI. lettre ; mais, comme ils ne leur ſont pas tous avantageux, M. de Montcrif combat très-éloquemment ces derniers. Quand on veut peindre, dit-il, un amour effrené, qui s'attache aux premiers objets, on dit communément, que *c'eſt courir les goûtières.* On compromet ainſi la conduite des Chates, ſans examiner ſi elles méritent une pareille application. Pour peu qu'on ait l'eſprit d'analyſe, ne conviendra-t-on pas, dit l'Auteur, qu'accuſer,

blâmer les Chates, parce qu'elles courent les goutiéres, c'est comme si on vouloit donner un travers à une jolie femme pour s'être promenée sur une terrasse de sa maison; &c. Nous passons à la lettre suivante, par la même raison qui nous a empêché de nous arrêter à la précédente.

La VIIe. fait valoir la propreté des Chats, & leur amour pour la liberté; & elle finit par l'épitaphe si connuë du Chat de Madame la Duchesse de l'Esdiguiéres, avec la figure de son petit mausolée.

Les personnes curieuses d'étymologies, trouveront celle du mot *Chat* dans la VIIIe. lettre, & le nom de cet animal dans la plûpart des langues mortes & vivantes. Ils y trouveront de plus une Idylle intitulée, *les Chats*; & si quelqu'un s'avisoit d'objecter que ces animaux ne paroissent pas être un sujet fort pastoral, l'Auteur lui répondroit que c'est grand dommage que Theocrite

n'ait pas eu l'idée de ce nou
genre d'Eclogues, Qu'on ne
vanter dans les moutons que la
cheur de leur laine, les bonds
font sur le penchant d'un côt
ou le bélement d'une brebis, qu
pelle son petit agneau ; qu'il
rien là d'amusant pour le cœur
si l'on veut le remuer par des in
sensibles, il faut lui faire perd
vûë le troupeau, pour ne l'occ
que du berger & de la bergere ;
que dans une bergerie de Chats,
dans le sein du troupeau même
puise le sujet entier d'une Ecl
intéressante.

Cette idée reveille dans l'esp
l'Auteur le souvenir de la Tra
de *Grisette*, par M[e] Deshouli
dont, selon lui, on pourroit
un fort bon Opera. » J'ai con
» dit-il, nos connoisseurs en
» que les plus délicats, ils m'o
» claré que le chant des
» pouvoit être rendu ex
» ment par un grand nomb

» nos Musiciens modernes ; d'un au-
» tre côté de sçavans Italiens qui
» sont de bonne foi, m'ont prouvé
» que leur musique devroit, à bien
» des égards, avoir la préférence,
» particulierement pour le récita-
» tif.

Les diverses couleurs des Chats sont l'objet de la IXe. Lettre. On y donne la préférence à la couleur noire ; du moins par raport aux Chates, M. de Montcrif nous avertissant, qu'il a remarqué qu'elles sont extrémement couruës par toutes sortes de Chats : Elles ont, selon lui, dans les yeux ce vif & ce piquant qui font le partage des brunes, & le sujet de ces vers de M. de Fontenelle, qu'il rapporte tout au long,

Brunette fut la gentille femelle
Qui, &c.

La beauté naturelle de la figure & de la peau des Chats, fait le sujet de la Xe. lettre. L'Auteur dit qu'ils joignent au maintien soli-

de des Quadrupedes, un agrément & une dextérité donnée à un petit nombre d'espéces. Que couverts d'une fourrure veloutée, où la nature s'est joüée à varier les couleurs, ils naissent armés contre l'intempérie des saisons. Que quand il regne un air, dont les Chats veulent se garantir, ils tiennent leur poil couché exactement sur la peau. Que cette tissûre devient alors un rempart, où les parties du froid & du chaud glissent sur la superficie; au lieu que quand la saison est convenable à leur tempéramment, ou flate leur sensation, ils s'ouvrent, pour ainsi dire, aux influences, ils dilatent leur poil, ils le hérissent : ce qui donne un libre passage à l'air dont ils veulent étre frappez. Ici, M. de Montcrif est de l'avis de ceux qui croyent que la pate des Chats annonce la pluye ou le beau tems, & peut servir de Barométre. Il parle ensuite des Chats Syriens, des Chats volans du Malabar, & des Chats de Perse,

qui l'emportent sur tous les autres, & dont quelques-uns ont été amenez depuis peu d'Italie en France.

Dans la XIe. & derniere Letre, on considére les Chats tels qu'ils sont ; & c'est-là que l'Auteur se livrant à une morale badine, les représente comme un peuple libre & indépendant, très-diférent de l'espece des chiens, servilement attachée à l'homme. Les Chats, dit-il, trouvent dans leur agilité & dans leurs griffes des ressources pour tous leurs besoins. S'ils s'attachent à nous, c'est par pure bienveillance, & non par intérêt. Dans le chien le plus parfait, on ne trouve qu'un esclave fidéle ; dans son Chat on posséde un ami, dont l'attachement n'a rien que de volontaire & d'amusant, & dont tous les momens sont autant de sacrifices de cette liberté & de cette soudesse, qui naturellement ne devroient borner ni son séjour ni ses inclinations : mais il faut encore, selon lui, les *envisager* par des qualités bien su-

perieures. Pour peu qu'on fasse l'analyse de leurs sentimens (si j'ose, dit-il, m'exprimer ainsi) quelle élévation n'y découvre-t-on pas ? Rien ne les étonne, rien ne leur impose: Tout ce qui s'agite, devient pour eux un objet de badinage. Ils croyent que la nature ne s'occupe que de leur divertissement. Ils n'imaginent point d'autre cause du mouvement; & quand, par nos agaceries, nous excitons leurs postures folâtres, ils semblent n'appercevoir en nous que des Pantomimes, dont toutes les actions sont autant de bouffonneries : Ainsi, de part & d'autre, on se donne la Comédie, & nous divertissons, tandis que nous croyons n'être que divertis.

Il paroît depuis peu, & l'on débite sous le manteau une Lettre critique contre le livre des Chats : En voici le titre qui n'est pas la partie la moins étudiée de ce petit ouvrage.

LETTRE D'UN RAT CALOTIN A CITRON

CITRON BARBET, *au sujet de l'histoire des Chats par M. de Montgrif.* A RATOPOLIS, *chez* MATHURIN LUNARD, *Imprimeur & Libraire du Régiment de la Calote.* M. DCC. XXVII. *Avec Approbation & Privilége de l'Etat Major du Régiment.* brochure in-12. pp. 30.

LES FABLES DE PHEDRE, affranchi d'Auguste, en Latin & en François, augmentées de plusieurs fables, & des Sentences de Publius Syrus, qui ne sont pas dans les éditions précedentes. Traduction nouvelle, avec des notes critiques, morales, & historiques qui en facilitent l'intelligence, & des chiffres qui en forment la construction. A Paris, chez les Freres Barbou, rue S. Jacques. 1727. vol. in-12. pp. 363.

LE Traducteur avertit qu'en publiant cette nouvelle version des Fables de Phedre, il ne prétend point

diminuer le merite de tant d'autres qui ont paru jusqu'à-present. Il dit qu'on admirera toûjours celle qui parut en 1646. pour la premiere fois sous le nom de Messieurs de Port-Royal.

Quelque excellente cependant qu'elle lui paroisse, il donne la préference à celle que M. l'Abbé Prevost fit imprimer en 1702 chez Coignard. On en a vû quelques autres de Hollande en differentes années, & depuis peu une derniere de la Haye en 1725. Notre Traducteur estime toutes ces traductions, & il déclare qu'*il n'a pas la présomption de vouloir les surpasser, ni même les égaler.*

Si on demande pourquoi il a donc voulu traduire en François, un Auteur qu'il a cru ne pouvoir pas si bien traduire que l'ont fait les autres, il ne faut point attendre d'autre réponse de lui, que ces paroles, qui se lisent au commencement de sa préface : *Je veux seulement donner les Fables de Phedre avec*

des notes qui éclairciſſent toutes les difficult s, & faire parler cet Auteur en notre langue, je n'ay point ici d'autre but.

Quelques Lecteurs diront peut-être qu'il ſemble à ce diſcours, que les autres Traducteurs François ne ſoient pas parvenus à faire parler Phedre en leur langue; mais apparemment auſſi que le Traducteur ne prétend point faire entendre choſe par les paroles que nous venons de citer, ſinon qu'il a voulu comme les autres, donner une traduction françoiſe de Phedre, & rien plus.

Quoi qu'il en ſoit, nous verrons par les exemples que nous allons raporter comme ils nous ſont venus à l'ouverture du Livre, ſi Phedre eſt tombé ici en bonne main.

Cet Auteur, en parlant du livre de ſes Fables, dit, *Ce petit Livre a deux avantages, l'un de divertir, & l'autre de donner de ſages conſeils pour la conduite de la vie*, ce qu'il exprime par ces deux vers:

Duplex Libelli dos eſt : quod riſum movet,

Et quod prudenti vitam consilio monet.

Voilà le texte, voici la Traduction.

On tirera deux avantages de ce petit Livre, l'un qu'il sera divertissant, & donnera du plaisir ; l'autre, qu'il renfermera de sages conseils, pour apprendre à se conduire dans la vie.

Phedre, dans la fable du Renard & de l'Aigle, voulant exprimer que quelque élevé que l'on soit, il ne faut pas laisser de craindre ceux qui sont au-dessous de nous, parce qu'ils ont toûjours assez d'adresse & d'esprit pour trouver les moyens de se venger, dit :

Quamvis sublimes debent humiles metuere,
Vindicta docili quia patet solertiæ.

Voici comme notre Traducteur rend cet endroit. » Ceux qui sont » élevés en dignité, doivent crain- » dre les hommes de basse condi- » tion, & sans naissance, parce que » que quand on a de l'esprit & de

» l'adresse, on trouve aisément le
» moyen de se venger.

Le Poëte, pour prouver ce qu'il vient de dire, rapporte qu'une Aigle ayant un jour enlevé les petits à un Renard, & les ayant portez pour pâture à ses Aiglons, la mere le pria de ne pas lui causer une si grande affliction, mais que n'ayant pû rien obtenir, parce que l'Aigle qui étoit sur un arbre, se croyoit en sûreté par la hauteur du lieu où elle se voyoit, le Renard au désespoir fut prendre sur un autel un tison allumé, & entoura de flâmes l'arbre où étoit l'Aigle, rendant ainsi le malheur commun, en mettant les petits de l'Aigle dans le même risque de la vie. *Hosti dolorem damno miscens sanguinis*, qu'alors l'Aigle, pour sauver ses Aiglons, implora la clemence du Renard, & lui rendit sains & saufs les petits qu'elle lui avoit enlevez : voici les termes Latins.

Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit,

Nidoque posuit pullis, escam ut carperent:
Hanc persecuta mater, orare incipit,
Ne tantum misera luctum importaret sibi.
Contempsit illa, tuta quippe ipso loco.
Vulpes ab ara rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hosti dolorem damno miscens sanguinis.
Aquila, ut periculo mortis eriperet suos,
Incolumes natos supplex vulpi tradidit.

Voici la Traduction. » Un Aigle enleva un jour les petits d'un » Renard, & les alla porter dans » son aire, pour servir de nourriture à ses petits Aiglons. La mere » des Renards se mit aussi-tôt à la » suivre, & commença à la prier » avec instance de compatir à sa misere, & de ne pas lui causer une » douleur si sensible. Mais l'Aigle » rejetta sa priére, n'ayant rien à » craindre à cause de la nature du » lieu qu'elle occupoit. Le Renard, » pour se venger, alla prendre sur » un autel un tison allumé, & environna de flâmes tout l'arbre sur » lequel l'Aigle avoit son nid, &

» causa par-là beaucoup de douleur
» à son ennemie, qu'elle mettoit en
» danger de mêler le sang de ses Ai-
» glons avec les petits Renards qu'el-
» le avoit enlevez. L'Aigle, pour
» sauver les siens de la mort qui les
» menaçoit, fut réduite à implorer
» la clemence du Renard, & à lui
» rendre ses petits sains & saufs,
» sans leur avoir fait aucun mal.

Nous laissons aux Lecteurs à réflêchir sur la traduction de ce vers:

Hosti dolorem miscens damno sanguinis, rendu par, *& causa beaucoup de douleur à son ennemie, qu'elle mettoit en danger de mêler le sang de ses Aiglons avec les petits Renards qu'elle avoit enlevez.*

Le Traducteur a cru devoir rassembler dans sa Préface ce qu'on lit ailleurs touchant les premiers Editeurs de Phedre, & les Auteurs qui ont travaillé sur ce Livre. Il remarque donc 1°. que ce fut François Pithou, Avocat au Parlement de Paris, qui trouva le manuscrit de ces fables, & qui

l'envoya à Pierre Pithou son frere, avec lequel il le publia pour la premiere fois en 1596. Qu'ainsi c'est à François Pithou qu'on est redevable de la production de ce manuscrit que Faërno, Italien du XVIe. siécle avoit toutesfois vû, & dont il s'étoit servi dans les fables qu'il a lui-même composées. 2°. Que M. Nicolas Rigault, Conseiller au Parlement de Mets, & Bibliothéquaire du Roy de France, a encheri sur Messieurs Pithou, en produisant cet Ouvrage en 1600. avec des notes, & le dédiant à Jacques Auguste de Thou, Président au Parlement; Que de plus on trouve dans les premieres éditions de Phedre du Port-Royal, deux Lettres de ce sçavant critique sur le sujet des mêmes fables. 3°. Que depuis l'édition de Rigault, un grand nombre d'habiles critiques en ont parlé avec éloge, ou y ont fait des notes, comme Joseph Scaliger, Isaac Casaubon, Claude Saumaise, Gaspard Barthlius,

Gerard Jean & Isaac Vossius, Nicolas Heinsius, Lypse, Meursius, Demster, Freinshemius, Guyet, Nevelet, les Peres Bidernaux & Vavassor Jesuites, Borrichius, Morhosius, Reinesius, Brice, Titus Wagensel, Fabricius, Colomiez, Cellarius. 4°. Que M. Burman, Professeur en histoire à Utrecht, lequel en a donné une belle édition en 1698. avec les notes de Conrad Ristershusius, de Nicolas Rigault, de Nicolas Heinsius, de Jean Scheffer, de Jean-Louis Praschius, & de Marquardus Gudius, sçavant Antiquaire. 5°. Que Gronovius y a fait aussi des notes, & que M. Hoogstraten en a donné une très-belle édition à l'usage du Prince de Nassau de Frize. 6°. Que Tannegui le Févre mort en 1672 y a fait aussi de sçavantes notes que l'Editeur de Hollande a jointes à la traduction qui fut faite de Phedre en 1725. 7°. Que M. Christophe Wase Anglois, le publia en Angleterre il y a près de 60 ans,

que cependant il y étoit peu lû, & que ce n'est que depuis quelques années qu'on en a fait plusieurs éditions, lesquelles sont accompagnées de notes à l'usage des écoles.

Après ces remarques, le Traducteur dit qu'il a joint à sa traduction des notes assez longues, & qui paroîtront exactes, que de plus il a corrigé le texte latin en beaucoup d'endroits sur les meilleures éditions.

Pour l'étenduë des notes, il est certain qu'il y en a de fort longues; quant à l'exactitude, nous laissons aux lecteurs à en juger. Nous nous contenterons d'en rapporter seulement quelques exemples.

Phedre dans le prologue du troisiéme livre, dit en parlant de lui-même.

Ego quem Pierio mater enixa est jugo.
Moi qui suis né sur le Parnaße.

Sur ce mot de *Pierio jugo*, le Traducteur fait la note suivante. Le mont Pierius entre la Macedoine & la Thrace, où les Poëtes ont dit

que naquirent les Muſes filles de Jupiter & de Mnémoſine ; Jacques Gronovius fait une diſſertation aſſez longue pour relever la faute de M. Danet, qui dans ſon Commentaire ſur Phedre pour M. le Dauphin, a placé cette montagne aux confins de la Macédoine en Theſſalie : Pomponius Mela, l'ancien Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes, le place dans la Thrace ; Ptolemée dit que c'eſt une contrée de Macédoine, & Phedre l'a cru lui-même en Thrace, non ſeulement par rapport à ſon tems, puiſqu'il parle des tems d'Orphée & de Linus. » Il faut donc dire » en peu de mots, que le mont » Pierius eſt proprement une mon- » tagne de la Macédoine aux con- » fins de la Theſſalie proche le mont » Olympe. Comme cette monta- » gne étoit conſacrée aux Muſes, » c'eſt pour cela qu'on les a appel- » lées Pierides.

Un peu auparavant on lit ce vers.

Legeſne, quæſo, potiùs viles næniaſ?

Sur ce mot *viles nænias* est l
suivante : *vile nænias*. C'est u
hebreux & syriaque, qui si
proprement ce que les pleu
chantoient aux enterremen
» morts. » Delà ce mot a été
» qué à toutes sortes de cha
» badines, que les Latins ont
» appellées par la même ra
» *mortualia* ; & Horace dans l
» miere épître du premier livr
» 6. appelle *puerorum nænia*,
» frain de la chanson des enfa
» donnent l'empire à ceux q
» bien fait. Ici *viles nænias* si
» des bagatelles.

Dans la troisiéme fable du
siéme livre, on lit *& avertend*
ctimâ periculum. Ce que le
ducteur éclaircit par cette
» te. Ritterhusius s'est trom
» disant qu'on consultoit les a
» res touchant les monstres
» prodiges, On n'alloit à eux
» pour le succès de quelque af
» comme on le lit dans Cicer

» *Haruspicum responsis*, & dans Va-
» lere Maxime liv. 1. chap. 1. la
» victime qu'on offroit en ces oc-
» casions étoit un Taureau.

A l'égard des changemens que notre Traducteur dit avoir fait dans le texte, en voici seulement un exemple : Phedre dans la même fable, parlant de deux devins qu'avoit consulté un fermier dont la femme étoit un peu galante, dit que l'un lui avoit predit qu'il couroit risque de perdre la vie ; & l'autre, que sa femme lui feroit quelque infidelité.

Hic pertinere ad Domini respondet caput.
Hic autem affirmat aliud portendi malum
Et insititios significari liberos.

Le Traducteur a ôté le mot *insititios*, & a mis à la place *infelices*. Il allegue pour raison de ce changement, qu'*insititios liberos* signifiant *liberos non naturales*, n'est pas si chaste qu'*infelices liberos*.

Les chiffres qui sont au dessus de chaque mot dans le texte latin, y ont

été mis par le Traducteur, pour en faciliter, dit-il, la conſtruction; mais ils auroient été beaucoup plus utiles à ce deſſein, s'il y en avoit eu en même tems de ſemblables dans le François, qui euſſent répondu à ceux-là. On a ajouté ici aux fables ordinaires de Phedre, celles qui ont été recouvrées par *Marquardus Gudius*, & qu'il a tirées d'un ancien manuſcrit de cet Auteur, elles ne ſont qu'au nombre de cinq. Les ſentences de *Publius Syrus* terminent le volume. On auroit pû aiſément les traduire en François, nous ne ſavons ce qui a pû en empêcher. Ce ſont des maximes courtes & inſtructives, qui auroient bien figuré ici en cette langue.

Il nous reſteroit à dire un mot de ce qui eſt rapporté de la vie de Phedre dans la préface. Mais le Traducteur n'ayant rien remarqué ſur ce ſujet, qui ne ſoit à la connoiſſance de tout le monde, nous croyons qu'il eſt inutile de rebattre une ma-

ere qu'on peut regarder *comme*
ée.

LOGE DE LA GOUTE. A Paris, au Palais chez Claude Prud'homme 1727. broch. in-12. pp. 29.

QUoiqu'on ne doive pas s'attendre ici à un éloge fondé sur es raisons bien solides, plusieurs ecteurs cependant ne laisseront peut-re pas d'y en condamner quelques-nes comme trop pueriles; mais ils en trouveront aussi quelques au-es qui pourront leur paroître plus pportables. Ces dernieres aus-uelles nous nous arrêterons, sont u physiques ou morales. Voici les hysiques.

La Goute selon son panegiriste, onsume les humeurs superfluës, & oussant aux extremitez du corps les natieres âcres & glaireuses, empê-he ces matieres d'attaquer le cer-veau, le cœur, ou quelqu'autre par-ie noble. Aussi est-il constant, dit

que autre maladie qui rende c
mortelle ; on a même vû ſo
diſparoître par le moyen de la
te, des maladies très-dange
S'il en faut croire le panegiriſte
les Médecins conviennent
Goute empêche que la pierre n
gendre dans les reins, & qu'
forme des ulceres dans les pour
Ils conviennent quelle gue
nauſées, & qu'elle perfection
ſentiment du palais, juſques l
perſonne ne juge plus ſureme
vin que le gouteux. L'Aute
que c'eſt peut-être pour cette r
que la maladie dont il s'agit
nommée goute, *parce quelle re*
hommes d'un goût exquis, pour
qui peut flater les ſens & même l'
Cela étant, nous laiſſons aux
teux à juger de cette étymo
Non ſeulement la Goute, ſelo

tre Auteur, purge les humeurs ſuperfluës, & ſauve une infinité de maladies, mais *on ne ſauroit croire* non plus, ſelon lui, *combien elle épure & perfectione l'eſprit*, voici ſon raiſonnement ſur ce ſujet. » Il eſt aiſé » de comprendre que la Goute con- » ſumant & diſſipant les humeurs » craſſes, terreſtres & inutiles, le » ſang devient beaucoup plus pur, » plus vif & plus ſubtil; or qui doute » que ces bonnes diſpoſitions du ſang » ne contribuent extrêmement à » faire le bon eſprit ? Ajoutez que » pendant que le corps ſouffre un » peu au dehors; l'eſprit ſe reſſerre, » au dedans, ſe ramaſſe pour ainſi » dire, & en devient plus fort & » plus pénetrant. De plus un gou- » teux débaraſſé de tout le fracas » des paſſions, moderé dans ſon » boire & dans ſon manger, un gou- » teux qui a le tems d'être recüeil- » li, & de ſe livrer à la contem- - plation, doit certainement avoir

» l'esprit plus prompt, plus net, &
» plus dégagé.

De ces raisonnemens notre Auteur passe aux exemples : il dit qu'on a souvent eu recours aux conseils des gouteux dans des conjonctures délicates, & que l'on s'est toujours fort bien trouvé de leurs avis. Il cite sur cela l'Empereur Severe, qui ne fut jamais, dit-il, plus capable de gouverner l'Empire Romain, que lorsqu'il fut attaqué de la Goute : il cite le Cardinal Mazarin, dont il assure que le génie & la politique n'ont jamais mieux éclaté que lorsque ses pieds ont été engourdis par la Goute : Enfin il cite Erasme qui a composé ses plus beaux ouvrages dans le fort de cette maladie.

L'avantage qu'ont les gouteux de connoître d'avance les divers changemens des tems, n'est pas ici oublié, & quoique cette sçience ne soit gueres en eux l'effet de l'esprit, l'Auteur ne laisse pas de la citer en preuve de ce qu'il vient d'avancer,

quand il a dit que la Goute rendoit l'esprit pénetrant.

Telles sont les raisons physiques, sur lesquelles notre panegyriste de la Goute se fonde pour en faire l'éloge. Ses raisons morales sont tirées de la necessité où se trouve un gouteux, de réflechir sans cesse sur sa misere, de reconnoître le peu de cas qu'on doit faire de cette vie, & de songer à se procurer dans une autre, le bonheur qu'il n'a pû acquerir dans celle-ci.

NOUVELLES LITTERAIRES

ALLEMAGNE.

DE LEIPSIG.

LEs Sçavans apprendront avec plaisir, qu'on réimprime actuellement par ordre de l'Empereur, chez *Maurice Georges Weidmann* Libraire de la Cour du Roi de Pologne,

en ſix volumes in-fol. les Mémoires ou le Catalogue que le celebre M. *Lambecius*, a donné de la Bibliotheque Imperiale de Vienne, ſous ce titre: *Commentarii de Auguſtiſſimâ Bibliothecâ Vindobonenſi.* Ce grand ouvrage qui a paru d'abord en huit volumes petit in-fol. dont le premier fut imprimé en 1665. & le dernier en 1679. eſt devenu extrêmement rare. On nous aſſure qu'il a été conſidérablement augmenté, & que M. Garelli qui a aujourd'hui la garde de la même Bibliotheque, prend ſoin de cette nouvelle édition. Le même Libraire a achevé la réimpreſſion du *Theatrum Hiſtoricum prætentionum & controverſiarum Illuſtrium in Europâ*; M. *Chriſtophle Hermann Schweder*, Conſeiller du Roi de Pruſſe, qui en eſt l'Auteur, l'avoit fait imprimer en 1712. en un vol. fol. C'eſt à M. *Adam Frederic Glafeyn*, Juriſconſulte, que le Public eſt redevable de cette ſeconde édition, qui a été augmentée d'un volume.

Les héritiers de *Lankish* débitent, *Lunig*, *Corpus juris feudalis*, contenant un recüeil des droits féodaux & des Coutumes d'Allemagne, avec une Bibliotheque du droit féodal, en trois vol. in f°. aussi en Allemand.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG

On a imprimé en cette Ville chez *Thomas Rusdimann*, un livre du docteur *Th. Simson*, Professeur de l'Université en Médecine & en Anatomie, intitulé : *De re Medica dissertationes quatuor.* 8°. pp. 188. L'Auteur y soutient que la Médecine est encore bien éloignée de sa perfection : On ne sera peut-être pas fâché de voir ici les titres de ces dissertations.

1. *De erroribus tam veterum quam recentiorum hominum circà materiam Medicam, Concio inauguralis.*

2. *De naturali Veterum medendi viâ*

d'Auguste, & finit à l'an

On doit mettre inceſſam
preſſe, une hiſtoire des
d'Angleterre, in-fol. C'
vrage de M. *Madox* Hiſto
du Roi.

M. *Pemberton* donnera bi
explication de la Philoſop
Newton, à l'uſage de ceux
aucune connoiſſance des M
tiques. Il donnera auſſi u
ction Angloiſe des fameux
du même Auteur, avec un
taire. Comme il a ſouvent
M. *Newton* lui-même, &
être parfaitement inſtruit

l'éclaircir par des notes les passages difficiles, & de démontrer les corollaires & les scholies dont M. *Newton* n'a pas donné les preuves.

Voici un ouvrage curieux qui paroît depuis peu. *Discours où l'on examine la force de l'imagination des femmes grosses*, & où l'on prouve démonstrativement, à ce qu'on nous assûre, que l'opinion qui attribuë à cette cause les marques & les difformitez des enfans, est une erreur vulgaire ; par un membre du College des Médecins. in-8°. pp. 106. On dit qu'il y a de l'esprit & du sçavoir dans cet ouvrage.

DE GENEVE.

Joannis Jacobi Mangeti Medicinæ doctoris & sereniss. ac potentiss. Regis Prussiæ Archiatri Bibliotheca Scriptorum Medicorum veterum & recentiorum &c. 2. vol. in-fol. C'est le titre d'un grand ouvrage, qui s'imprime chez *Perachon* & *Cramer*, M. *Manget* a

entrepris d'y donner par ordre alphabetique, un abregé de la vie de tous les Médecins depuis la création du Monde, jusqu'au commencement de ce siecle : On y discutera leurs opinions, & on y donnera une idée de leurs écrits, en en faisant une critique modeste. Ce sera proprement une histoire universelle de la Médecine, & un tel projet ne peut qu'être agréable aux Sçavans, & très utile aux Médecins.

Il est aisé de s'imaginer de quel secours l'Auteur a eu besoin pour l'execution de cette entreprise : Mais non content d'avoir parcouru tous les ouvrages des anciens, & d'avoir feüilleté tous les livres, Dictionaires, Recüeils, Catalogues, Journaux qui pouvoient servir à son dessein, *M. Manget* s'arrête encore à tous les Médecins vivans ; il les invite par une espece de programme, à lui communiquer les Mémoires qu'ils pourront avoir soit sur la vie & sur les écrits de leurs amis, soit

ſur les leurs propres, & de les adreſſer affranchis de port aux deux Libraires qui impriment ſa Bibliotheque. On nous a prié de faire paſſer dans notre Journal cet avis au public ; & nous le faiſons d'autant plus volontiers, qu'il ne ſauroit que contribuer à la perfection d'un ouvrage curieux & intereſſant.

HOLLANDE.

DE ROTTERDAM.

Jean Hofhout a imprimé : *Fortuita ſacra, quibus ſubjicitur Commentarius de Cymbalis*, 8°. pp. 378. On nous mande de Londres, que M. *Elliſy* membre du Parlement d'Angleterre eſt auteur de cet ouvrage. Ce qu'on appelle *fortuita ſacra*, conſiſte en differentes explications de 24. paſſages du Nouveau Teſtament, dans leſquelles on remarque beaucoup d'érudition, & une grande lecture tant

des Peres, que des auteurs profanes. M. *Ellisy* n'avoit d'abord travaillé à ces explications qu'à ses heures de loisir, sans songer à en faire part au public. On l'a enfin engagé à les confier à un ami qui les a fait imprimer, en avertissant les lecteurs que ce qu'il met au jour, n'est qu'une petite partie d'un bien plus grand nombre d'observations du même auteur, à qui il donne de grandes louanges.

A l'égard du Traité *de Cymbalis*, M. *Ellisy* y a ajouté lui-même une préface; après y avoir marqué qu'il ne l'a entrepris qu'à l'occasion du premier verset du chap. 13. de la premiere aux Corinthiens, où il est parlé de *Cymbale*, il proteste que quand il l'a écrit, il n'avoit encore ni vû ni lû le traité *de Cymbalis veterum* de M. *Lampe*, imprimé à Utrecht en 1703. & que cet ouvrage dont il n'avoit aucune connoissance, ne lui est tombé entre les mains, qu'après qu'il a eu achevé le sien.

D'AMSTERDAM.

Les *westeins* avancent fort l'impreſſion de Thucidide, dont ils ont entrepris l'édition que nous avons annoncée dans nos précédens Journaux : Ils ſe préparent en même tems à donner celle de Diodore de Sicile, à laquelle M. Waſe travaille depuis plus de vingt ans. Il n'attend que la collation d'un manuſcrit de Milan, pour mettre l'ouvrage ſous preſſe.

On ſait que les mêmes Libraires donnent auſſi une nouvelle édition des Métamorphôſes d'Ovide avec la traduction de M. *l'Abbé Bannier*; mais comme, lorſque cette traduction françoiſe aura été imprimée, on en doit ajouter une autre en Flamand à côté du texte latin, & que les planches dont cette édition ſera ornée, doivent être retouchées & corrigées par *B. Picart*, on ne doit pas être ſurpris ſi le travail va un peu lentement.

Jean & Herman Verbeck
Ville, & *Baltazar La Kema*
terdam distribuent actueller
Souscripteurs *le Botanicon P*
ou dénombrement des pl
se trouvent aux environs
par feu M. *Sebastien Vaillan*
cadémie Royale des Scienc
édition, dont l'illustre M. *B*
pris soin, & qui est dédiée à M
l'*Abbé Bignon*, est d'une gra
gnificence, soit pour le pa
caracteres, soit pour la be
planches au nombre de tre

DE LA HAYE.

La Monarchie des Hebreux par le Marquis de *S. Philippe*, eſt preſentement en vente, & ſe débite chez *Alberts*, & *Vander Kloot* in-12. 4. vol.

Les mêmes Libraires impriment *les Mémoires du regne de la Czarine Catheri e Alexiewna*, avec des cartes & des figures in-12.

Les Memoires du regne de *George* . Roy de la Grande Bretagne 2. ol. in-8°.

Rogiſſart debitera dans peu le neuiéme & le dixiéme tome de l'hiſire d'Angleterre par M. *Rapin de oiras*, in-4°.

FRANCE.

DE PARIS.

. l'Abbé *Antonini* pour faire eder les exemples aux prés qu'il a donnés dans ſa Gram-

sous ce titre : *Prose & Rime ...*
Giovanni della Casa, Edizion...
riveduta & corretta. Ce livre ...
chez *Rollin, Coignard fils &* ...
in-12. pp. 297.

Le même Editeur fait ...
mer l'*Italia liberata du Triss...*
vol. 8°. gr. pap.

Gabriël Valleyre, rue de la
Bouclerie, a imprimé, *Le...*
Prieur à un de ses amis, au su...
nouvelle réfutation du Livr...
gles pour l'intelligence des
Ecritures, in-12. pp. 146.

Traité du légitime usage de ...
principalement sur les objets d...
où l'on démontre que les He...
les Athées & les Libertins ...

. *Br::eys*, Ecclésiastique de Mont-
ellier, chez *Jean-Baptiste Coignard*
s, ruë S. Jacques, au Livre d'Or,
-16. pp. 169. On trouve dans l'a-
ertissement qui est à la tête de ce
ivre une liste par ordre chronolo-
que des ouvrages de l'Auteur, qui
voit été Calviniste, & qui est mort
atholique dans un âge fort avancé.
M. *Titon du Tillet*, Commissaire
rovincial des guerres, cy-devant
apitaine de Dragons, & Maître
'Hôtel de feuë Madame la Dau-
hine, mere du Roy, vient de don-
er au Public la *Description d'un bron-*
e, qu'il a fait executer il y a déja
lusieurs années sous le nom de
arnasse françois. Tout le monde
onnoît ce monument que M. du
illet a fait élever à la gloire de LA
RANCE & de LOUIS LE GRAND,
à la memoire des illustres Poëtes
Musiciens françois. Les estampes
ui en avoient déja été gravées & ré-
anduës, n'ont pas paru suffisantes
l'Auteur, pour en donner une jus-

nos Muficiens, il fe juft
Préface par l'exemple de
où non-feulement des p
mais des Princes & des
foient élever des ftatuës
monumens à l'honneur d
s'étoient le plus diftingu
tems, ou par leurs vertus,
talens extraordinaires pou
ces & les beaux arts.

A la defcription des
faces, des ftatuës, des m
& de tout ce qui compofe
françois, M. du Tillet a
Lifte alphabetique des P
Muficiens qu'il y a fait r

ems qu'ils ont vécu, le caractére
e leur génie, & le jugement que
s Sçavans ont porté sur les diffe-
entes productions de leur esprit.
Ce livre se trouve, ainsi que le pré-
edent chés *Jean Baptiste Coignard fils*,
-12. pp. 366 sans la Table.

Il y a en vente à Paris chez le Sieur
ocquiny, Chandellier, ruë neuve
es Petits-Champs, près celle de
Richelieu un nouvel Atlas univer-
l de 45 vol. *in-folio* de Cartes, des
rincipaux Plans de Villes, d'édifi-
es, &c. tant en élevation qu'autre-
nent, avec les descriptions des meil-
urs Auteurs. L'on n'y a point per-
u de vûe la Géographie, & l'on y
renfermé toutes les utilitez qu'elle
eut avoir, en y donnant les diffe-
entes divisions du monde, Ecclé-
astiques & militaires, civiles & po-
itiques connuës dans l'histoire & du
ems present.

TABLE

des articles contenus dans le Journal d'Aoust 1727.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXVII.

SEPTEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

SEPTEMBRE M. DCC. XXVII.

HISTOIRE DES CHEVALIERS *Hospitaliers de Saint Jean de Jerusalem, appellez depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui Chevaliers de Malthe. Par M. l'Abbé de Vertot, de l'Académie des Belles-Lettres.* A Paris, chez Rollin, à la descente du Pont S. Michel, Quay des Augustins, au Lyon d'Or : Quillau pere & fils, Imprimeurs-Jurés-Libraires de l'Université, ruë Ga-

lande, à l'Annonciation : Desaint ruë S. Jean de Beauvais vis-à-vis le College. 1726. *in* 4°. 4. Vol. To. I. pp. 696. To. II. pp. 719. To. III. pp. 552. To. IV. pp. 240-408-221-20. Planches 77.

DAns deux de nos Extraits, imprimés, l'un au mois de Février, l'autre au mois de Mai de cette année, nous avons rendu compte des neuf prémiers livres de cette histoire, en parcourant les principaux événemens & les différentes révolutions, arrivées dans l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, depuis son prémier établissement jusqu'à sa retraite dans l'Isle de Malte. Il nous reste présentement à suivre cet Ordre, jusqu'au terme où l'a conduit M. l'Abbé de Vertot, c'est-à-dire, jusqu'à la levée du Siége de Malte, & à la défaite des Turcs, en 1565.

LIVRE X. On trouve dans ce livre les quatre derniéres années du Magistére de l'Isle-Adam, ceux de

Pierre du Pont, & de Didier de S. Jaille, qui remplissent à peine deux années, & le commencement de l'histoire du Grand-Maître Jean d'Omèdes.

Les soins de l'Isle-Adam, pour mettre en état de défense l'Isle de Malte, celle de Goze, & la Ville de Tripoli, nouvelles acquisitions de l'Ordre, n'occupoient pas tellement ce Grand-Maître, qu'il ne réservât la meilleure partie de son attention pour faire réüssir un projet qu'il avoit alors fort à cœur. C'étoit l'entreprise sur Modon, Ville de la Morée, dont il prétendoit se rendre maître à la faveur de ses intelligences dans cette place, & dont il regardoit la conquête, comme pouvant un jour lui faciliter le recouvrement de Rhodes. Il donna la conduite de cette expédition au Chevalier Salviati, Prieur de Rome, & parent du Pape Clement VII. Mais malgré les circonstances favorables qui sembloient promettre à ce Ge-

neral un heureux ſuccès ; quelques contretems imprévus l'obligérent à ſe rembarquer, après avoir pillé la Ville, dont il s'étoit emparé d'abord, & après en avoir enlevé 800 femmes ou filles, dont il fit autant d'eſclaves.

L'Iſle-Adam déchû de cette eſpérance, ne ſongea plus qu'à fortifier Malte, où il paroiſſoit que la providence vouloit fixer l'Ordre de S. Jean. Mais ce Prince eut bien-tôt un nouveau ſujet d'exercer ſa patience & ſa fermeté, par rapport à la nomination d'un Evêque de cette Iſle. De concert avec l'Empereur, il avoit preſenté Thomas Boſio pour cette nomination au Pape, qui avoit ſemblé d'abord approuver un ſi digne choix, mais qui dans la ſuite par un rafinement de politique, nomma le Cardinal Ghinucci pour remplir ce Siege Epiſcopal, au grand mécontentement de l'Empereur & du Grand-Maître. Cette affaire ne fut pourtant conſommée, que ſous le

tificat de Paul III. successeur
Clement. Le Grand Maître,
s s'être précautionné dans son
contre les insultes du fameux
saire Barberousse, devenu Roi
ger, qui se faisoit redouter alors
toute la Méditerranée, tint un
pitre général, où l'on fit de sa-
églemens. Mais il survint peu
s dans l'Ordre, à l'occasion d'un
rent particulier, une querelle,
quelques langues prirent part,
inrent aux mains, & causérent un
ılte scandaleux & meurtrier, qui
gea vivement le Grand-Maître,
ut le corps de la Religion. Ce
rin, joint à plusieurs autres, &
out aux fâcheuses nouvelles qui
enoient continuellement d'An-
rre, dont le Schisme ne pou-
avoir que des suites funestes
l'Ordre de Malte, jetta ce grand
me dans une sombre mélanco-
qui le conduisit insensiblement
mbeau, en 1534. à l'âge de 70

quint, qui rétablit Mule
dans ce Royaume, à condi
releveroit de la Couronne
gne. L'Empereur entrep
conquête en partie à la sol
du Grand-Maître de Malt
voisinage d'un Corsaire si
faisoit craindre pour la Vil
poli, appartenante à l'Ord
fut principalement à la bra
Chevaliers qui combattoi
l'armée de Charles, que l'
tribuer la réüssite de cett
tion.

Sous Didier de S. Jaille,
Toulouse, qui prit la place

Général des Galéres de l'Ordre.
l ne s'étoit encore rendu plus re-
table aux Corſaires, & ce Che-
er n'abandonnoit point la mer.
hoſtilitez continuelles & celles
ſes Confréres déterminérent les
rcs d'Afrique à les chaſſer de Tri-
i, s'il étoit poſſible. Mais en
nt fait la tentative ſans ſuccès,
igella fit raſer la tour de l'Al-
de, qui bloquoit Tripoli, rem-
ta encore quelques autres avan-
es ſur les Infidéles, & revint
mphant à Malte.

L'Election de Jean d'Omèdes,
la langue d'Arragon, ſucceſſeur
S. Jaille, parut conſterner la meil-
re partie du Chapitre; & cette
uiétude (obſerve l'Hiſtorien)
juſtifiée dans la ſuite par la con-
te intéreſſée, partiale & pleine
dureté du nouveau Grand-Maî-
. La prémiére entrepriſe qui ſe
ſous ſon Magiſtére, fut le Siége
Suſe, Ville d'Afrique, qui s'étoit
ſtraite de l'obéiſſance du Roy de

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXVII.

SEPTEMBRE.

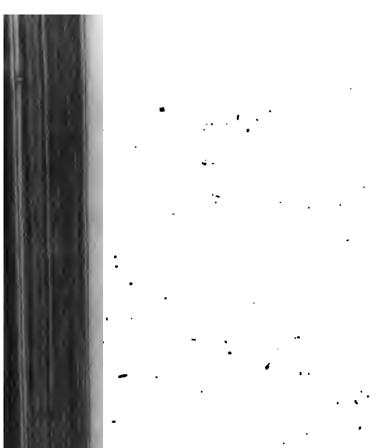


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

SEPTEMBRE M. DCC. XXVII.

HISTOIRE DES CHEVALIERS Hospitaliers de Saint Jean de Jerusalem, appellez depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui Chevaliers de Malthe. Par M. l'Abbé de Vertot, de l'Académie des Belles-Lettres. A Paris, chez Rollin, à la descente du Pont S. Michel, Quay des Augustins, au Lyon d'Or : Quillau pere & fils, Imprimeurs-Jurés-Libraires de l'Université, ruë Ga-

firent de très-grandes réjo
capables d'en imposer aux
& ceux-ci peu de temps a
ceptérent fort à-propos
écrite de Messine au Gran
pour lui annoncer le se
l'Amiral de l'Empereur
le point de lui donner.
cet avis supposé, ne fût
artifice hazardé par celui
écrit la lettre ; le Bacha e
mé au point de lever le si
se rembarquer.

Mais avant que de prend
de Tripoli, il ravagea l'Isl
& se rendit maître du Ch
la lâcheté du Chevalier qu

d'Omèdes eut soin de faire publier de tous côtez par des lettres, que le Château de Goze n'auroit pas capitulé si-tôt, sans l'accident arrivé au Gouverneur qui avoit été malheureusement tué d'un coup de canon; & cette fable pendant fort longtemps, passa pour un fait constant dans toute l'Europe. On n'en fut désabusé que plusieurs années après, lorsque ce Chevalier s'étant tiré d'esclavage à force d'argent, n'eut point de honte de reparoître à Malte.

Le Bacha Sinam, après avoir ravagé l'Isle de Goze & rasé le Château, alla mettre le siége devant Tripoli, où commandoit Gaspard de Vallier, Maréchal de l'Ordre. Cette place étoit mal fortifiée, & encore plus mal pourvuë de défenseurs, n'ayant pour toute garnison que 400 hommes de mauvaises troupes. Le Grand-Maître qui reconnut alors, mais trop tard, la faute que son entêtement lui avoit fait commettre, lorsqu'il avoit négligé de se précau-

tionner contre les attaques des Turcs, eut recours à Gabriel d'Aramon, Ambassadeur de France à la Porte, lequel retournant à Constantinople, avoit abordé à Malte. Il conjura donc ce Ministre d'employer ses offices auprès de Sinam dont il étoit fort connu, pour dissuader ce Bacha d'assiéger Tripoli. Mais cette négociation ayant échoüé, la Ville fut bientôt réduite à capituler par la lâcheté & la rebellion des Habitans & des Soldats, qui contraignirent le Gouverneur à rendre la place. Les articles de la capitulation ayant été mal éxécutés par la perfidie des Turcs, qui retinrent prisonniers le Maréchal & ses Chevaliers ; d'Aramon à force de priéres & de présens, obtint du Bacha la liberté du Maréchal & des plus anciens Chevaliers François, & racheta de son propre argent les plus jeunes.

La perte de Tripoli consterna d'Omèdes, & dans la crainte que l'on n'attribuât à sa négligence un si mau-

is succès, il résolut, pour se tirer
embarras, de rendre suspecte la
nduite qu'avoit tenue à ce siége
Ambassadeur de France, & de rejet-
r sur ce Ministre & sur le Gouver-
ur la prise de cette place. On trou-
ra ici le détail des indignes ma-
euvres que ce Grand-Maître mit en
age pour faire soupçonner le pré-
ier d'intelligence avec les Turcs
ns cette affaire, & pour perdre sans
ssource le dernier. Mais malgré
utes les intrigues de d'Omèdes,
nnocence de l'un & de l'autre fut
fin exposée dans un plein jour, &
la, par la fermeté du Chevalier de
illegagnon, qui eut seul le coura-
de résister en face au Grand-Maî-
, & de prendre la défense du Ma-
chal.

M. l'Abbé de Vertot, en finissant
livre, s'étend assez au long sur
s différentes fortunes de Leon
rozzi, Prieur de Capoüe, & l'un
s Héros de l'Ordre de Malte. Il
rle des mauvais traitemens que ses

liaisons avec la France, dont il commandoit les Galéres, lui attirérent de la part du Grand-Maître. Il raconte la tentative de ce Prieur, sur Zoare, Ville de la Province de Tripoli; tentative dont l'avoit chargé d'Omèdes par jalousie contre lui, & à dessein de l'éloigner, mais que des rencontres inopinées & malheureuses firent avorter, & qui fut très-funeste à la Religion, par le grand nombre des Chevaliers qui y périrent. Elle ne diminua rien cependant de la gloire que Srozzi avoit acquise en d'autres occasions, ni de sa réputation de sage & vaillant Capitaine; & à son retour à Malte, il fut déclaré pour la seconde fois Général des Galéres de l'Ordre.

LIVRE XII. Ce livre contient la fin du Magistére de d'Omèdes; celui de Claude de la Sangle, qui ne dura que quatre ans, & les huit prémiéres années de celui du fameux Jean Parisot de la Valette.

D'Omèdes, après 17 ans de Ma-

ère, mourut dans le temps que reçut à Malte l'importante velle, que Marie, Reine d'Anerre, avoit resolu pour la dége de sa conscience, de restituer Ordre toutes les Commanderies ous les biens, dont les Rois Hen-VIII. son pere & Edouard VI frére s'étoient injustement sai-

a Sangle de la langue de Fran-qui succéda au Grand-Maître mèdes, en 1553. étoit actuelleent Ambassadeur à Rome, où son tion causa beaucoup de joye. mpereur lui fit offrir la Ville frica, pour dédommager la Reli-de la perte de Tripoli, & lui proposer en même temps d'en la résidence de l'Ordre, & d'adonner Malte. Mais le Grand-tre, de l'avis du Conseil, refusa cepter cette offre, qui au fond été très-désavantageuse aux Cheers, pour plusieurs raisons dées par l'Auteur. Il nous entre-

velles fortifications faites
par les ſoins du Grand-Ma
d'un ouragan furieux, qui c
d'une demie-heure abîma p
vaiſſeaux dans le Port, mit
ces les Brigantins & les Galio
verſa quatre Galéres les can
haut, noya la plûpart des O
des Soldats & de la chiourn
battit pluſieurs maiſons, &
ébranla le Château S. Ang
ſi grande perte fut réparée p
ques Princes Chrétiens, qu
téreſſérent généreuſement,
tout ce qu'il y avoit alors d
mandeurs puiſſans & riches.

auquel le Pape & les plus grands Princes de l'Europe prirent part. Il s'agissoit de deux Galéres du Roy de France, enlevées par le Prieur de Lombardie, & d'une autre appartenante au Maréchal Strozzi, dont un Piémontois s'étoit emparé, sous la protection du Duc de Savoye. On peut voir dans le livre les particularités de cet évenement, qui toucha si sensiblement le Grand-Maître, qu'il en tomba malade, & mourut en 1557.

Les premiers soins de la Valette son successeur furent de remettre la régularité dans le payement des *responsions* ou contributions que les Commandeurs devoient à l'Ordre, & dont ceux de quelques Provinces d'Allemagne & des Etats de Venise s'étoient dispensez depuis quelque temps sous divers prétextes. Il fit ensuite revoir le procès du Maréchal de Vallier, qui depuis la persécution du Grand-Maître d'Omèdes, languissoit dans une vie obscure, &

à Philippe II, Roi d'Espa
quel y consentit. Cependan
ceroi, contre la parole ac
gnée de serment, qu'il en av
née au Grand-Maître, ayan
ses armes contre l'Isle de Ge
lieu de s'attacher d'abord au
Tripoli ; il prit à la verité c
Mais s'y étant arrêté mal-à-
pour la fortifier, il y fut sur
la flotte des Infidéles fort su
à la sienne, & après y avoi
près de quatorze mille ho
sans compter un grand nor
Galéres & de vaisseaux, il eu
coup de peine à se sauver lu

temps que Cosme de Medicis, Duc de Florence, pour la sûreté de ses côtes, forma un corps de marine, dont il voulut s'attacher plus particulierement les Officiers, en instituant pour eux un ordre de Chevalerie sous le titre de Saint Estienne Pape ; & ces nouveaux Chevaliers devinrent dans la suite les éléves de ceux de Malte. Le Grand-Maître ayant été invité au Concile de Trente qui se tenoit alors, y envoya son Ambassadeur, qui prit séance parmi ceux des autres Princes Chrétiens, & y soûtint les droits de son Ordre, par rapport à la nomination aux Prieurez & aux Commanderies. Mais le Pape Pie IV. qui s'étoit réservé la décision de ce point, au préjudice du Concile, après la conclusion de cette assemblée, oublia les Chevaliers de Malte à cet égard, & services continuels qu'ils rendent à toute la Chrétienté.

C'en fut un signalé, que la jonction de leurs Galéres à la flotte de

Philippe II. pour la conquête du Pignon de Vélés, Fort ſitué ſur la côte d'Afrique, & qui ſervoit d'aſyle aux Corſaires. Le Roi d'Eſpagne, qui l'année précédente, en avoit fait inutilement la tentative, y réüſſit alors par le ſecours des Chevaliers. Cette perte allarma beaucoup tous les Corſaires de Barbarie, & ils en porterent les nouvelles & leurs plaintes à Conſtantinople. Soliman leur promit qu'avant qu'il fût peu, il briſeroit ces chaînes ; & comme il eût appris que les Chevaliers avoient eu grande part à cette expédition, il forma dès-lors le deſſein du ſiége de Malte, pour aſſûrer par la conquête de cette place la liberté de toute l'Afrique. C'eſt à quoi la priſe d'un Galion, dans lequel ſes femmes étoient intéreſſées, acheva de le déterminer.

On arma donc par ſon ordre dans toute l'étenduë de ſon empire tout ce que l'on put trouver de Galéres & de vaiſſeaux, pour une entrepriſe de

ette importance. Il choisit deux Gééraux pour la conduire. Piali en ualité de Bacha de la mer, avoit le ommandement général de la flotte, t Mustapha, vieil Officier, étoit Général des Troupes de débarquenent. Soliman leur joignit le Corüire Dragut, sans la participation luquel ils ne devoient rien entreprendre. Le Grand-Maître informé le tous ces préparatifs, & ne pouvant douter qu'ils ne regardassent l'Isle de Malte, n'oublia rien pour a mettre en état de résister aux ataques des Infidéles. Il convoqua par une citation générale tous les Chevaliers, il fit lever des Troupes en Italie, il sollicita des secours chez tous les Princes Chrétiens, & le Roi d'Espagne intéressé plus qu'aucun autre à la conservation de Malte, chargea le Viceroi de Sicile de la secourir de tout son pouvoir.

C'est ici principalement que M. l'Abbé de Vertot s'applique à nous faire connoître tout le mérite de la

Valette, en nous peignant le caractere de ce grand homme ; & pour mettre mieux les Lecteurs au fait de la sage distribution qu'il fit à ses Chevaliers des divers postes qu'il avoit à défendre, l'Auteur nous donne une description détaillée de l'état où l'Isle de Malte se trouvoit alors. Sans parler de la *Cité notable*, qui ne fut point d'abord attaquée, il y avoit dans cette Isle quatre endroits considérables ; le Fort *S. Elme*, le Château *S. Ange*, le *Bourg*, & l'*Isle de la Sangle*. Le Grand-Maître fit la revûë de ses Troupes, qui se montoient à 700 Chevaliers, sans compter les freres Servans, & à 8500 hommes, tant Soldats des Galéres, ou à la solde de l'Ordre, que Citadins & Paysans dont on avoit fait des compagnies.

La flotte des Turcs parut devant Malte le 18 Mai 1565. Elle étoit composée de 159 vaisseaux à rames, & portoit 30000 hommes de débarquement. Dans un grand conseil de

guerre, il fut resolu, que suivant l'avis de Mustapha, on commenceroit par assiéger le Fort S. Elme, dont la prise assûreroit un port à la flotte Mahométane. Les Turcs firent donc leurs approches, ouvrirent la tranchée, & dès le 24e de Mai commencérent à battre le Fort, ce qu'ils continuérent avec succès. Le Grand-Maître persuadé, qu'au défaut des fortifications qui ne pouvoient résister à un feu continuel, il ne conserveroit la place que par le nombre & le courage de la garnison, donnoit sa principale attention à y faire entrer les secours nécessaires, sans oublier en même temps de solliciter vivement ceux que le Viceroy de Sicile devoit envoyer incessamment à l'Ordre, & dont pourtant il differoit toûjours le départ, sous des prétextes spécieux. Cependant l'artillerie des Turcs les mit bien-tôt en état de se loger sur la contrescarpe, & c'est où ils en étoient, lorsque Dragut arriva au siége avec

ſes Galéres chargées de troupes, & déſaprouva d'abord qu'on l'eût commencé par le Fort S. Elme. Mais il ne laiſſa pas de s'y porter avec autant de valeur & d'aſſiduité, que s'il eût été reſponſable de l'évenement. Les aſſiégeans, maîtres de la contreſcarpe, ne tardérent pas à emporter le ravelin, qui leur coûta près de 3000 hommes des plus braves de leur armée.

Les Chevaliers ſe voyant ſerrés de fort près par les aſſiégeans & craignant d'être pris d'aſſaut, députérent au Grand-Maître pour lui expoſer la triſte ſituation où ils étoient réduits, & l'impoſſibilité de tenir plus longtemps dans un pareil poſte. La Valette convaincu que le ſalut entier de Malte dépendoit abſolument de la longue réſiſtance que feroit le Fort, en donnant par-là au ſecours que la Religion attendoit de Sicile, le loiſir d'arriver, fit exhorter les Chevaliers à ne ſe point décourager, promettant de leur envoyer autant

le défenseurs, que la petitesse du Fort
en pourroit contenir : & sur ce que
es assiégez insistérent de nouveau,
& menacérent d'abandonner la pla-
ce, le Grand-Maître y envoya trois
Commissaires pour en examiner l'é-
tat, & lui en rendre compte. Sur le
rapport qu'ils lui firent qu'on pou-
voit encore s'y maintenir quelques
ours, il ordonna de nouvelles le-
vées pour en former un corps, qui
devoit remplacer les Chevaliers après
eur retraite. Ceux-ci n'en apprirent
pas plûtôt la nouvelle, que se pic-
quant d'honneur, & ne voulant
point qu'on pût leur reprocher d'a-
voir été relevez par une simple mi-
ice, dans un poste qu'ils auroient
âchement abandonné, prirent la gé-
néreuse résolution de défendre le
Fort jusqu'à la derniére extrémité,
& d'y périr plûtôt que d'en sortir.

Le 16 de Juin ils soûtinrent un as-
aut général pendant six heures, &
contraignirent les assiégeans à se reti-
er avec perte de 2000 hommes. Mais

Mustapha ayant enfin ôté toute communication entre le Fort & le Bourg, & ayant investi le prémier de tous côtés, les Turcs revinrent en foule à l'assaut le 21, le quittérent & le reprirent jusqu'à trois fois sans succès, & la nuit sépara les combattans. Les Chevaliers l'employérent à recevoir les Sacremens en bons Chrétiens & en véritables Religieux, après quoi chacun se rendit à son poste, pour mourir les armes à la main. Ceux que leurs blessures empêchoient de marcher, se firent porter dans des chaises jusques sur le bord de la brêche, & tenant leurs épées à deux mains, ils attendirent un nouvel assaut. Les Turcs le donnérent dès la pointe du jour, & après quelques heures de tréve, revinrent à la charge sur les onze heures, & ce dernier assaut ne finit que faute de combattans, & par la mort du dernier Chevalier. C'est par cette sanglante catastrophe, que se termine le 12e livre. Le

cha entrant dans le Fort, & ju-
ant par la petiteſſe de cette place,
mbien le Bourg lui donneroit de
ine, s'écria : *Que ne fera pas le pere,
ſque le fils qui eſt ſi petit, nous coûte
plus braves Soldats !*

Livre XIII. On trouve, dans
livre, la ſuite du ſiége de Malte,
celle du Magiſtére de la Valette.
Grand-Maître eut ſoin de raſſû-
ſes Chevaliers, conſternez par la
rte du Fort S. Elme, & leur
fendit de faire à l'avenir aucun
artier aux Infidéles. Muſtapha
yant fait preſſentir par rapport à
e capitulation, & n'ayant point
é écouté, inveſtit le Château S.
nge & l'Iſle de la Sangle. Les Che-
liers reçurent quelques ſecours de
cile, & le Viceroi d'Alger en ame-
aux Turcs. Ceux-ci commen-
rent à battre les deux places le 5
illet, & après y avoir fait des brê-
es ſuffiſantes, y donnérent un fu-
eux aſſaut, où ils perdirent beau-
up de monde. Muſtapha, pour

faciliter ses attaques, fit construire un pont de bois, dont la destruction coûta la vie à plusieurs braves Chevaliers. Il fit donner un second assaut le 2 Août, & 5 jours après un troisiéme, lesquels ne réüssirent pas mieux. Pendant qu'il étoit occupé au dernier, un détachement de la garnison de la Cité notable se glissa furtivement dans l'Hôpital des Turcs, dont la garde étoit alors écartée, & coupa la gorge aux malades & aux blessez; la nouvelle de ce carnage fit cesser l'assaut. On verra, dans ce livre, comme le Bacha, après avoir épuisé toutes sortes d'attaques, eut recours aux mines; d'où il revint à divers assauts, dans l'un desquels le Grand-Maître fut dangereusement blessé; comme les Turcs firent une vaine tentative sur la Cité notable; comme ils élevérent une tour de bois, qui fut bientôt mise en piéces; comme ils recommencérent à miner, & divers autres événemens; sur lesquels nous ne pouvons nous arrêter.

Enfin le Viceroi de Sicile, après
en des obſtacles & des irréſolu-
ons, conduiſit aux Chevaliers un
cours conſidérable, qui débarqua
commencement de Septembre,
qui contraignit les Infidéles à
ver le ſiége avec précipitation, &
ſe rembarquer. A peine le Bacha
it dans ſon vaiſſeau, qu'appre-
ant par un eſclave que le ſecours
ui le faiſoit fuir avec ſeize mille
ommes qui lui reſtoient encore,
'étoit au plus que de ſix mille; il
it honte de s'être abandonné à une
rreur ſi ſubite, & fit remettre ſes
oupes à terre pour marcher con-
e l'ennemi. Mais ſon Armée ayant
é miſe en déroute par celle de Mal-
, il eut bien de la peine à rega-
ner ſes vaiſſeaux. Telle fut la fin
ce fameux ſiége qui acquit tant
gloire au Grand-Maître, & où
s Turcs ne perdirent pas moins de
ente mille hommes, avec Dragut
un de leurs Généraux. L'Ordre y
rdit plus de 260 Chevaliers, &

la plûpart couverts de b

La nouvelle de la
Turcs causa dans toute l
une joye qui éclata par
illuminations, & des ac
ces renduës publiquem
Eglises. Tous les Princ
donnérent au génér[illegible] ux
Malte des témoignages
me & de leur reconn
Pape sur-tout & le Ro
comme les plus intéress
servation de l'Isle, se sig
cette occasion, celui-ci p
presens qu'il envoya au G
tre, & le prémier par l'o

'Aubusson en pareil cas. Tant
omplimens & de députations
recevoit de tous côtés la Valet-
e le rassûroient pas contre une
crainte de l'avenir. Le siége à
rité étoit levé, & les ennemis
ent retirés : mais on armoit de
eau dans le Port de Constan-
le, le Grand-Seigneur lui-mê-
nenaçoit Malte pour le Prin-
s prochain ; & il faisoit travail-
ns relâche à un grand nombre
alères dans l'Arsenal de cette
tale. Le Grand-Maître, pour
livrer d'une telle inquiétude,
va le moyen de faire mettre le
à cet Arsenal. L'Auteur de
entreprise, dit l'Historien, fut
-temps ignoré, & en profita ;
que Soliman renonça pour lors
guerre de Malte.

a Valette en sûreté de ce côté-
u moins pour une année, réso-
e l'employer à relever les forti-
ons ruinées par les Turcs, & à
ruire pour la sûreté des deux

de ce grand ouvrage, qu
la *Cité de la Valette*, & où c
les Chevaliers ont fixé leu
La plûpart des Souverains
pe lui fournirent des som
construction de sa nouv
laquelle il donna des s
nuels pendant près de
Lorsque l'argent destin
vriers, lui manquoit, il y
par une monnoye de cu
faisoit frapper; mais lorsq
reparoissoit, il faisoit aus
rer cette monnoye: & un
titude établit tellement la
parmi les peuples, que l

ître dans une profonde mélan-
e ; & quelque temps après il
nba malade d'un coup de Soleil,
n mourut le 21 d'Août, en 1568.
LIVRE XIV. Comme tous
x qui ont écrit l'hiſtoire de l'Or-
de S. Jean, ne l'ont point con-
ite au-delà du ſiége de Malte ; M.
bbé de Vertot a cru devoir bor-
la ſienne à cette fameuſe Epo-
e. Mais en attendant qu'il ſoit en
t de continuer cet ouvrage, & de
pouſſer juſqu'à notre temps ; il
us donne dans ſon quatorziéme
re, *des Annales ſommaires* des prin-
aux événemens arrivez dans cet
dre dequis la mort de la Valette
qu'à l'année 1725. ſous 17
ands-Maîtres; ſavoir *Pierre de Mon-*
Grand-Prieur de Capoüe, élu
1568 ; *Jean l'Eveſque de la Caſ-*
re,, de la langue d'Auvergne, &
aréchal de l'Ordre, choiſi en 1572:
gues de Loubenx de Verdalle, de la
gue de Provence, & Grand-Com-
ndeur, élu en 1582, & fait Car-

dinal en 1587 : *Martin Garzez*, de la langue d'Arragon, élu en 1596: *Alof de Vignacourt*, Grand-Hospitalier de France, élu en 1601 : *Louis Mendez Vasconcellos*, Portugais, Bailli d'Acres, élu en 1623 : *Antoine de Paule*, Prieur de S. Gilles, choisi six mois après : *Paul Lascaris Castelard*, Bailli de Manosque, élu en 1636: *Martin de Rédin*, Prieur de Navarre, élu en 1657 : *Annet de Clermont*, Balli de Lion, choisi en 1660 : *Raphaël Cotoner* : Bailli de Majorque, élu trois mois après : *Nicolas Cotoner*, frére du précédent, élu en 1664 : *Gregoire Caraffe*, Napolitain, Prieur de la Rochelle, choisi en 1680 : *Adrien de Vignacourt*, Grand-Tréforier, élu en 1690 : *Raimond Per llos de Roccafoull*, de la langue d'Arragon, Bailli de Négrepont, élu en 1697 : *Marc-Antoine Zondodari*, Siennois, élu en 1720 : *Antoine Manoel de Villh na*, Portugais, de la langue de Castille, élu en 1722, & qui gouverne l'Ordre aujourd'hui.

Comme

Comme l'Auteur ne donne qu'en abrégé l'histoire de tous ces Grands-Maîtres, nous y renvoyons le Lecteur, & nous dirons seulement un mot des trois Dissertations qui sont jointes à cet Ouvrage, & dont la plus importante en fait comme le XVe. livre.

Elle regarde *le Gouvernement ancien & moderne de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*, & contient six articles. Dans le premier, il est parlé des trois différentes Classes qui partagent cet Ordre, & qui sont 1°. celle des *Chevaliers de Justice*, que l'ancienneté de leur noblesse met en état d'être admis à ce dégré d'honneur, & qui seuls peuvent parvenir aux grandes dignitez; 2°. celle des Religieux *Chapelains*, attachez à l'Eglise primatiale de S. Jean, & d'où l'on tire tous les Aumôniers; 3°. celle des *Fréres servans d'armes*, Religieux, qui sans être ni Prêtres ni Chevaliers, ne laissent pas de servir, soit à la guerre, soit dans l'Infirmerie, sous

les ordres des Chevaliers, & font comme eux quatre Caravannes, chacune de six mois. L'Auteur dans le deuxiéme article, traite *de la réception des Frères Chevaliers*, & il entre dans une discussion éxacte des preuves de noblesse éxigées diversement suivant les différentes langues. Dans le troisiéme article, il s'agit *des Dignitez, Prieurez, Bailliages & Commanderies attachées particulierement aux Chevaliers de Justice.* Il y a huit grandes Dignitez, dont chacune appartient à l'une des huit langues, savoir la dignité de Grand-Commandeur, à la langue de Provence; celle de Maréchal, à la langue d'Auvergne; celle de Grand-Hospitalier, à la langue de France; celle d'Amiral, à la langue d'Italie; celle de Grand-Conservateur, à la langue d'Arragon; celle de Turcopolier ou de General de la Cavalerie, à la langue d'Angleterre, lorsqu'elle subsistoit; celle de Grand-Baillif, à la langue d'Allemagne; & celle de Grand-Chancelier, à la langue de

ille. On compte dans l'Ordre
grands Prieurez, autant de Bail-
s, & près de 500 Commande-
Dans le quatriéme article, on
du Chapitre général, & des différens
eils de l'Ordre; Dans le cinquié-
des Charges & des Emplois qui s'y
ent; & dans le dernier, *de l'E-*
n du Grand-Maître.

ous ne pouvons nous étendre
tous ces articles, pour le détail
uels on aura recours au livre
ne.

omme l'Alcoran contient la loi
Mahométans, & que c'est prin-
lement au dessein de faire la guer-
ces Infidéles, que l'Ordre de
an de Jérusalem doit son insti-
on; M. l'Abbé de Vertot a cru
les recherches qu'il a faites sur
vre fameux, entroient assez na-
llement dans une Histoire des
valiers de Malte. Il entreprend
c dans son *Discours sur l'Alcoran*,
aminer quel en est le véritable
eur; quels motifs ont pû le dé-

terminer à publier ce livre ; si c'est le fruit d'une inspiration, ou l'ouvrage d'un homme aidé du secours de plusieurs savans ; enfin quelles ont été les diverses fortunes de l'Alcoran, & s'il n'a pas subi, dans la suite des temps, différentes variations, & changé plus d'une fois de principes & de maximes. C'est à regret que nous sommes contraints, pour abréger, de nous en tenir à la simple indication de ces divers points, & de renvoyer les Lecteurs, pour plus ample éclaircissement, au discours même, lû à la rentrée de l'Académie des Belles-Lettres, le 14 Novembre, 1724.

Quant à la Dissertation sur le Prince Zizim, fils de Mahomet II. elle intéresse d'autant plus l'Ordre de Malte, qu'il est question d'y décider, si ce Prince, après la mort de son Pére, cherchant un asyle contre la puissance de son frére Bajazet qui vouloit le faire périr, demanda au Grand-Maître de Rhodes une retraite dans cette Isle, & ne s'y

rendit qu'en vertu d'un ſauf-conduit qui lui fut envoyé avec une eſcadre de vaiſſeaux, pour lui ſervir d'eſcorte ; ainſi que le rapporte Caourſin, qui étoit alors Vice-Chancelier de l'Ordre : ou ſi ce même Prince ne ſe jetta dans le Port de Rhodes, & ne s'expoſa à devenir priſonnier de guerre des Chevaliers, que pour éviter d'être pris par les Galéres du Sultan ſon frére, dont il ſe voyoit environné de tous côtez, comme l'écrit Jaligni, Secretaire du Seigneur de Beaujeu, qui gouvernoit la France pendant la jeuneſſe de Charles VIII. Dans la prémiére ſuppoſition, il paroît difficile de ſauver l'honneur du Grand-Maître & de ſon Ordre, pour avoir diſpoſé de Zizim, comme d'un priſonnier de guerre, au préjudice d'un ſauf-conduit : dans la ſeconde ſuppoſition, l'Ordre a pû retenir ce Prince, le livrer, ou en tirer une rançon ; ſans violer par-là le droit des gens. M. l'Abbé de Vertot, après

avoir exposé toutes les raisons pour & contre, donne ici le texte de Jaligni, & celui de Caoursin, dans toute leur étenduë, afin de mettre les Lecteurs en état de prendre parti sur un fait si differemment raconté.

On a fait imprimer, à la fin de chacun des trois prémiers volumes de cet Ouvrage, les preuves justificatives des événemens qu'ils contiennent: ce sont plusieurs passages tirés d'Historiens contemporains ou autres : ce sont des Bulles ou des Brefs des Papes & des Lettres de divers Princes ou Prélats, par exemple celles du Sultan Bajazet II au Saint Pere : ce sont des Actes de donations : ce sont des Extraits des Statuts de l'Ordre, & des Ordonnances des Chapitres généraux, & autres extraits de Chartes, de Titres, de Chroniques : ce sont les relations des deux derniers siéges de Rhodes, écrites en François, l'une par Merri Dupui, l'autre par le Commandeur de Bourbon, tous deux

témoins oculaires ; c'eſt une relation Latine de la guerre de Malte ſous le Grand-Maître d'Omèdes, écrite à l'Empereur Charles-quint, par le Chevalier de Villegagnon, &c.

On trouve à la fin du IVe. volume les anciens & nouveaux Statuts de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, traduits ſur l'édition de Borgoforte de 1676 : une liſte alphabétique des Chevaliers de la langue de Provence ; & des liſtes chronologiques de ceux de la langue d'Auvergne, de la langue de France, des Grands Prieurez d'Aquitaine & de Champagne ; une autre liſte chronologique des Grands-Prieurs d'Allemagne, depuis 1251 juſqu'à ce jour ; l'état préſent des Chevaliers du Grand Prieuré d'Allemagne ; une liſte des Chevaliers du nom de Spinola, Celleſi, & Roſſelmini, reçus dans la langue d'Italie ; une autre liſte des Chevaliers du nom de Spinola, Mirabal, Guſman & Novella reçûs dans la langue de Caſ-

Parlement, seconde Edi
corrigée & augmentée pa
avec un recüeil d'Arrêts &
tant du Conseil que de la
nés la plûpart sur la Co
qu'ils sont rangés à la sui
bles des Chapitres. A Ro
Jean Besogne le fils, I
ordinaire du Roi, au
à-vis la Fontaine S. I
in-4°.

QUoiqu'il y ait eu
Commentateurs de l
de Normandie avant M.
ceux qui se sont appliqué
cette coutume ont été per

ns sur chaque matiere, à propo-
les regles generales établies par
te coutume, & à marquer les ex-
tions des regles generales. On le
e dans l'approbation qui a été
nnée à son ouvrage lors de la pre-
ere édition, de s'être exprimé avec
teté, d'avoir une connoissance
rticuliere du droit civil, d'où plu-
urs articles de la coutume de Nor-
ndie sont tirés, & d'avoir pris son
rti avec discernement, quand il a
uvé les sentimens des Commen-
eurs qui l'ont précedé, partagés
quelques questions.
Cet ouvrage est trop connu pour
e nous en donnions ici un extrait
taillé, il nous suffira de rapporter
ux exemples des additions tirés
recüeil d'Arrests & de reglemens.
Il y a eu des contestations en Nor-
andie sur la question, si la partie
la dot d'une femme qui lui est pro-
nuë des meubles qui lui sont échus
r la succession de son pere ou de
parens collateraux, doit être re-

gardée comme acqueſt ou comme propre dans la ſucceſſion de la femme. Cette queſtion eſt décidée par un Arrêt de reglement du Parlement de Roüen du 29 Janvier 1721. dont voici le diſpoſitif. » La Cour, tou-
» tes les Chambres aſſemblées, fai-
» ſant droit ſur l'appel de la Sen-
» tence du 24 Mars 1719. a mis &
» met l'appellation & ce dont eſt
» appel au néant, en ce que par la-
» dite Sentence la totalité de la dot de
» ladite le Canu, vivante femme du-
» dit le Gentil, a été déclarée être un
» propre paternel; emendant quant
» à ce l'a déclarée être un aqueſt, en
» tant qu'il y en a provenant des
» meubles échus à ladite le Canu des
» ſucceſſions de ſon pere & de ſa
» ſœur; ce faiſant a adjugé ladite
» dot, quant aux aquêts audit le
» Canu en ſa qualité d'heritier aux
» aquêts de ladite le Canu ... & fai-
» ſant droit ſur les plus amples con-
» cluſions du Procureur general; or-
» donne que le preſent Arrêt en ce qui

uche la nature de la dot de ladite
Canu, ſervira de reglement à l'a-
nir pour la Province : à l'effet
quoi ordonne qu'il ſera lû, pu-
ié & affiché par tout où beſoin
ra, & qu'à la diligence du Pro-
ireur General, copies ou vidi-
us d'icelles ſeront envoyées
ins tous les Siéges de ce Reſſort,
our y être pareillement lûs, pu-
iés & affichés, à la requête des
ibſtituts du Procureur General
ii ſeront tenus de certifier la
'our dans le mois, des diligen-
s qu'ils auront pour ce faites.
In autre Arrêt de reglement ren-
par le même Parlement le 19
1724. nous fournira un ſecond
nple. Il porte » qu'à l'avenir
rs des diſtributions des deniers
rovenans des adjudications par
écrets, où il y aura des oppoſi-
ons pour rentes hipotequées
c'eſt ce qu'on appelle à Paris
ntes conſtituées) appartenantes
des femmes mariées, ou civile-

» ges pour recevoir, deso
» & valable remplacemen
» défaut bonne & suffisant
» des capitaux des rentes
» aura collocation, lesqu
» tions seront reçuës par
» en la presence du Sub
» notre Procureur Gener
» Parties interessées, ou ic
» ment appellées.

Ces deux Arrêts de reg
d'autres qui sont dans ce pe
nous ont donné lieu de fai
flexion sur les Arrêts de
dont il y en a de répandus d
rens livres, & d'autres qui
inserés dans aucun ouvrage

Arrêts de reglement de tous les Parlemens de ce Royaume. Ce recueil seroit infiniment plus utile, qu'un grand nombre de compilations d'Arrêts qui ont presque tous été rendus sur des especes particulieres, & dont il arrive rarement qu'on puisse tirer des consequences justes pour la décision des Procès.

DISSERTATION SUR LA CAUSE *& la nature du Tonnere & des éclairs, avec l'explication des divers phenomenes qui en dépendent, qui a remporté le prix par le jugement de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts au mois d'Août* 1726. *Par le R. P. Loberan du Fesc, de la Compagnie de Jesus, Professeur Royal de Mathematique dans l'Université de Perpignan.* A Paris, chez Pierre Simon, Imprimeur du Parlement, au bas de la rue de la Harpe, 1727. broch. in-12. pp. 100.

prix dont il s'agit, nous nou
d'abord obligés d'avertir
celle de Bordeaux.

Le Pere du Fesc part
sertation en cinq artic
le premier il parle de la
Tonnerre, dans le second
du Tonnere, dans le tr
ses effets, dans le quatrién
constances ordinaires qu
pagnent, & de celles qui
culieres à certains Tonner
le 5e. des effets de la foudre
tombe. Nous allons rend
le plus succintement qu'il
possible, de chacun de ces

ture ne ſoit à-peu près la même. La poudre à canon venant à s'enflammer, donne une lumiere très-vive qui ſe diſſipe en un inſtant, & lorſqu'elle s'enflamme dans un lieu étroit, elle produit un bruit très-conſidérable. La poudre à canon fait ſauter les tours & les murailles, briſe & renverſe tout ce qui la reſſerre, répand au loin une grande puanteur, enſorte qu'on peut la regarder comme un tonnerre artificiel.

Le Pere du Feſc conclud delà que la matiere du Tonnere eſt une matiere ſaline, ſulphureuſe, de-même que celle de la poudre à canon, & il ſe croit d'autant mieux fondé à le conclure, que ſelon les plus exactes obſervations des Chymiſtes, les corps combuſtibles ne ſont combuſtibles que par les ſels & les ſouphres qui les compoſent, quoique cependant, tous les corps où entrent ces principes, ne ſoient pas pour cela inflammables, cette diſpoſition à s'enflammer, dépendant de la ma-

niere dont les principes sont c
nez, préparez & mêlez.

Les souphres & les sels étan
le fonds de la poudre à canon
a toute apparence qu'ils le so
de la matiere du Tonnerre
cette connoissance ne suffit pa
faire découvrir la nature de
teore, il faut outre cela sçavoi
raisonner ici analogiquement
est la nature de ces sels, & pa
préparation ils deviennent c
dans la poudre à canon, de pr
les effets surprenans qu'ils p
sent, & c'est ce que notre
démêle ici avec beaucoup de

Il observe que le sel nitre
tre dans la poudre, contien
coup d'esprits acides volatils
souphre & le charbon donn
huile très-subtile; mais que ni
ni le charbon, ni le souphre p
parément, ne sont capables d
qu'on leur voit produire dans
dre à canon.

effet le nitre mis ſur un feu ar-
fond, mais il ne s'enflamme
& il ne fait aucune détonna-
à moins qu'on n'y meſle du
on pulveriſé. Le ſoufre fond
ême au feu, il s'y éleve en fleurs,
ſume peu-à-peu en jettant une
flamme bleüe: Quant au char-
pulveriſé, il ne prend feu que
parties, & s'éteint auſſi-tôt.
ſt-ce donc qui rend dans la pou-
canon ces trois ſubſtances ca-
s des effets qu'elles produiſent?
la préparation particuliere
les reçoivent. On les mêle en-
le dans une certaine propor-
on les arroſe avec de l'eau ou
ſprit de vin, on les pile dans
ortier pendant 24 heures, on
umecte enſuite de nouveau, on
e enfin toute cette matiere, &
paſſe par un crible pour la gre-
mais avant toutes choſes, on a
que le nitre qu'on y employe,
bien rectifié, & le ſoufre bien
ié.

Le Pere du Fesc fait voir que toutes ces préparations doivent aboutir à rendre la poudre à canon capable des divers effets qu'on y remarque. 1°. En rectifiant le salpetre, & en écumant le soufre, on dépoüille l'un du sel fixe qu'il contient, & l'autre des parties terrestres qui y sont meslées, ce qui met ces deux matieres en état de se rarefier. 2°. En ajoutant du charbon pulverisé, on fournit une matiere huileuse très subtile, très-inflammable, & dont les parties legeres & spongieuses contiennent beaucoup d'air & de matiere étherée. 3°. En broyant toutes ces substances pendant longtemps, on fait qu'elles se meslent & s'incorporent plus intimement les unes avec les autres. 4°. En les arrosant avec de l'eau ou avec de l'esprit de vin, à mesure qu'on les pile, on en lie davantage les parties, qui formant par cette liaison un corps visqueux, enferment beaucoup d'air entr'elles, & l'y arrêtent comme dans

des *entraves* d'où il ne peut se dégager. 5°. En criblant cette poudre, on produit deux effets dont l'utilité est manifeste pour lui donner sa force ; le premier est qu'il se forme des grains de toute cette matiere, laquelle par consequent admet de grands intervales pleins d'air. Le second, que la substance de chaque grain devenant par le moyen du crible, plus serrée & plus pressée, met plus à l'étroit l'air qu'elle renferme, & l'empêche davantage de s'échapper, lorsqu'elle vient à sécher, ensorte que chaque grain de poudre, & chaque partie d'air qui se trouve entre les grains, doivent être regardez comme autant de petits ballons, tout prêts à se dilater avec violence, au moment qu'un ferment tel que le feu, viendra détruire la force qui contraint leur ressort.

Le Pere du Fesc explique ici comment ce ferment agit sur la poudre, & donne occasion à tout ce qu'on voit arriver alors. Cette explication

le conduit à celle de la nature du Tonnerre.

Le feu, le plus puissant de tous les fermens, venant à secouer & à désunir les petites parties des grains où il tombe, délivre l'air qui s'y trouve renfermé ; cet air ainsi mis en liberté, se dilate avec force, & par cette dilatation, faisant aussi dilater ou boüillonner avec lui les parties désunies, il arrive que celles-ci secouent & désunissent tout de-même par leur mouvement, les petites parties des grains voisins ; ces dernieres secouées par celles-là, doivent boüillonner encore, & ainsi tout l'air enfermé dans les grains, & celui qui occupoit les intervalles semez entr'eux, ne trouvant plus rien qui le retienne, se débande de tous côtez & presqu'à la fois. La matiere ethérée agissant en même temps de toutes ses forces sur toutes ces particules désunies de proche en proche les unes par les autres, fait boüillonner avec elle toute cette matiere son-

ë, & la détermine à prendre un
ouvement de tourbillon très-vehe-
ent, d'où résultent la lumiere de la
udre embrasée, la raréfaction su-
te, & l'explosion de tous les corps
ii s'opposent à cette rarefaction.

C'est à-peu-près sur ce modelle
ie l'Auteur veut qu'on se figure
matiere du Tonnerre. Il la sup-
se composée de sels essentiels & vo-
tils, de souffres ou d'huiles parfai-
nent rarefiez, les uns & les au-
es de differentes especes ; & cela
pposé, il dit que si ces principes
s qu'ils sont dans la poudre à ca-
on, ont pu acquerir par leur mé-
nge & les préparations qu'on leur
données, la force de produire des
fets si surprenans, on doit s'attendre
i'ils auront encore plus de force
ins le Tonnerre, s'ils n'entrent
ins sa composition, que lorsqu'ils
nt parfaitement dégagez de toute
atiere étrangere. C'est par cette
ison qu'il prétend expliquer d'où
ient que le feu du Tonnerre est

a rechercher comment au
airs il s'aſſemble des ſels &
fres de differentes eſpeces
cherche paroît en effet inu
que tout le monde ſçait c
les exhalaiſons que la cha
trale de la terre, & la cha
rieure du ſoleil font ſans ce
il y a quantité d'exhalaiſo
& d'exhalaiſons ſulphureu
tre Auteur ſe contente de
ſerver que les exhalaiſons
me que les vapeurs, ne mo
par le mouvement de t
qu'elles reçoivent de la cha
c'eſt ce mouvement qui les
legeres qu'un égal volume

tomber que lorſque le *tourbillonne-nt* diminuë à un certain point, périt tout-à-fait ; & même elles tombent pas toûjours alors, la oindre agitation de l'air ſuffiſant ur arrêter leur chute. Ainſi, ſe-n l'hypotheſe de notre Auteur, les obules des vapeurs, & les globules s exhalaiſons, répandus dans l'air, nt autant de tourbillons tout prêts ſe dilater, mais retenus en violen- par la force de l'air qui les envi-nne.

Ce ſont, à ce que prétend le Pere 1 Feſc, ces petits ballons d'exha-iſons ſalines & ſulphureuſes, que *nature employe pour la compoſition Tonnerre, mêlant avec beaucoup d'ha-leté, les ſouffres & les ſels dont ils nt compoſez, les embraſant enfin, rſqu'elle leur a donné les préparations ceſſaires* ; c'eſt ce que l'on ſe pro-oſe de montrer dans l'article des auſes du Tonnerre, qui eſt le ſe-ond article dont nous allons parler ; ous l'abregerons le plus qu'il nous


tes, que si on m
tre avec de l'espr
s'échauffe de telle
d'une heure, qu'
frir la main, & q
bouché, les vap
vent, font sauter l
sent le vaisseau.
que l'esprit de nit
déflegmé, mêlé av
tielle de quelque p
peut s'échauffer a
flammer ; ces exp
de gens ignorent,
les acides mêlez a
peuvent *s'échauffe*
ment, & que si les

t purifiez qu'ils le ſont
ës, venant à ſe mêler en-
ne certaine maniere, doi-
àmment prendre feu, &
r avec violence. Or de-
la poudre à canon éclate,
oüillonnement de ſes pe-
s eſt devenu aſſez fort
aloir aux obſtacles qui
à ſa prompte rarefaction,
ſelon le Pere du Feſc, la
Tonnerre éclate, lorſque
ourbillons ſont devenus
pour vaincre tous les
ce qui demande un cer-
parce qu'afin qu'un tour-
e, il faut qu'il acquiere
ce, non-ſeulement pour
tourbillons voiſins, mais
ir vaincre avec ceux-là
res tourbillons de la nuée,
utte contre tous. Tel eſt
t du Pere du Feſc; mais
ut ſçavoir comment il
e tout cela s'accomplit:
elle maniere il s'explique.

ſera poſſible. Le Pere du Feſc,
un grand nombre de raiſonne
ſur les divers tourbillons qui ſe
vent dans l'air, lorſqu'il eſt re
de nuées, obſerve avec les Chy
tes, que ſi on mêle de l'eſprit
tre avec de l'eſprit de vin, la liq
s'échauffe de telle maniere en m
d'une heure, qu'on ne peut y
frir la main, & que ſi le vaiſſea
bouché, les vapeurs qui s'en
vent, font ſauter le bouchon, ou
ſent le vaiſſeau. Il obſerve en
que l'eſprit de nitre bien pur &
déflegmé, mêlé avec de l'huile e
tielle de quelque plante aromati
peut s'échauffer au point de s
flammer ; ces experiences que
de gens ignorent, lui font juger
les acides mêlez avec les ſoufr
peuvent s'échauffer extraordina
ment, & que ſi les uns & les au
ſont bien purifiez, ils ne pourr
manquer de s'enflammer, lorſqu
ſeront mêlez enſemble. D'où il c
clud que les ſels & les ſoufres a
parfaitem

parfaitement purifiez qu'ils le ſont dans les nuës, venant à ſe mêler enſemble d'une certaine maniere, doivent inceſſamment prendre feu, & s'enflammer avec violence. Or demême que la poudre à canon éclate, lorſque le boüillonnement de ſes petites parties eſt devenu aſſez fort pour prévaloir aux obſtacles qui s'oppoſent à ſa prompte rarefaction, de-même, ſelon le Pere du Feſc, la matiere du Tonnerre éclate, lorſque les petits tourbillons ſont devenus aſſez forts pour vaincre tous les obſtacles, ce qui demande un certain temps, parce qu'afin qu'un tourbillon éclate, il faut qu'il acquiere aſſez de force, non-ſeulement pour vaincre les tourbillons voiſins, mais encore pour vaincre avec ceux-là tous les autres tourbillons de la nuée, puiſqu'il butte contre tous. Tel eſt le ſentiment du Pere du Feſc; mais ſi l'on veut ſçavoir comment il prétend que tout cela s'accomplit: voici de quelle maniere il s'explique.

» Tandis que le *tourbillonnement*
» ou le reſſort général d'un grand
» tourbillon croît inceſſamment par
» l'augmentation continuelle de la
» vîteſſe de ſes petits tourbillons, les
» grands tourbillons qui ſont au-
» près, ſe déchargent à leur tour
» de leurs vapeurs, ce qui dimi-
» nue d'abord leurs forces, parce
» que ce qui leur reſte des petits
» tourbillons, pouvant ſe dilater
» vers l'eſpace abandonné par ces
» vapeurs, ils agiſſent moins au-de-
» hors. Le tourbillon de la matiere
» du Tonnerre, étant donc moins
» preſſé à cauſe de cette diminution
» de force dans les tourbillous voi-
» ſins, & ſa propre force ayant
» d'ailleurs extrêmement augmen-
» té, ſon reſſort ſe débande, ou agit
» d'abord aſſez librement, & par
» l'acceleration de la dilatation deve-
» nant très-ſuperieur au peu d'obſ-
» tacles qui reſte, il éclate enfin
» avec un grand fracas de tourbil-
» lons voiſins ; ce qui ne ſe peut

» faire ſans un grand bruit, à cauſe
» de la prompte & violente compreſ-
» ſion de tout l'air environnant.
» C'eſt alors que cette matiere
» devient parfaitement lumineuſe ;
» juſques-là ſes petites parties étoient
» trop génées dans leur mouvement,
» elles ne pouvoient acquerir la vî-
» teſſe néceſſaire, à la production
» d'une lumiere bien vive, ni for-
» mer des tourbillons aſſez reguliers
» pour cela. Mais quand elle écla-
» te, comme elle nage dans une
» grande quantité de matiere éthe-
» rée, & avec une grande liberté,
» ſes petites parties prennent tout
» le mouvement neceſſaire pour for-
» mer un feu très-ardent & très-
» brillant. Du reſte, quand ce tour-
» billon éclate, les portions de la ma-
» tiere ſubtile du Tonnerre, qui n'a-
» voient pas encore receu toute la pré-
» paration neceſſaire, ſont diſperſées
» toutes en feu, & ſuivent le cours
» des deux courans d'air qu'elles
» rencontrent, c'eſt ainſi qu'elles

aux ravages du Tonnerre.
sée est que si des courans
posez, mais non pas dans l
ligne, viennent à rencontr
sez grande quantité les tou
voisins de celui qui enferm
tiere du Tonnerre, avant
soit entierement prête à écl
courans détermineront les
lons à circuler rapidement
de cette matiere. Pour fair
dre la chose, il se sert de la
raison d'une roüe placée v
ment, que deux forces oppos
queroient l'une à la partie s
re de la roüe, l'autre à la p
ferieure, & qui par ce mo

ıent au tour de celui qui porte la ıatiere du Tonnerre, qu'ils ne forıent des tournans d'air, tantôt plus ›ngs, tantôt moins, ſelon la vîteſſe : la grandeur des tourbillons, il ıut neceſſairement que l'axe de ces ›urnans tombe ſur la terre, ſi le plan e la circulation eſt parallele, ou àeu près parallele à l'horizon. Or, omme il n'y a point d'air le long e l'axe de ces tournans, & que leurs ôtez réſiſtent extrêmement (ce qui prouve, ſelon le Pere du Feſc, nt parce qu'ils ſoûtiennent tout le oids de l'athmoſphere, que par la ›rce ſurprenante des colomnes de uées qui arrachent les arbres & renerſent les maiſons) ils forment omme un long canon. Cela ſuppoſé, la matiere du Tonnerre venant alors à éclater, doit couler pour plus grande partie, le long de ce ınon, & y couler avec une extrême rapidité, parce qu'elle ne troue rien qui puiſſe retarder ſon mouement de ce côté-là. Arrivant donc

ainſi à terre, & en grande quantité, elle y doit produire tous les effets terribles dont on a un ſi grand nombre d'exemples. Voilà, ſelon le P. du Feſc, ce qui cauſe la chute du Tonnerre. Au reſte il eſt facile de voir par cette explication, que lorſque le premier tourbillon éclate, il doit quelquefois éloigner de lui les tourbillons voiſins, quelquefois les partager, & quelquefois en précipiter l'éclat. Dans le premier cas, les tourbillons en leur entier vont çà & là à diverſes diſtances, où achevant de ſe diſpoſer à éclater, ils éclatent enfin à leur tour & un peu au loin. Dans le ſecond, les portions ſéparées forment de nouveaux tourbillons, mais plus petits, qui éclatent auſſi lorſque leur matiere a receu la préparation neceſſaire. Dans le troiſiéme, on voit arriver à la fois ou preſqu'à la fois deux ou trois éclairs, deux ou trois coups de Tonnerre.

Après avoir ainſi expliqué la na-

ture & les causes du Tonnerre, le Pere du Fesc passe au troisiéme article qui est des effets du Tonnerre.

Il divise ces effets en trois classes; la premiere comprend les phenomenes inseparables du Tonnerre, tels que sont l'éclair & le bruit; la seconde, les circonstances ordinaires du Tonnerre comme d'être presque toûjours accompagné de pluye, de grêle, de vents; la troisiéme, les effets qu'il produit, lorsqu'il tombe sur la terre, tels que sont quelquefois de tuer, sans qu'il paroisse aucune blessure, de calciner les os, sans endommager la chair; de renverser de grands quartiers de muraille, de mettre en éclats les pierres les plus durs, de fondre l'or & l'argent d'une bourse sans toucher à la bourse.

Le Pere du Fesc pour préparer l'esprit des Lecteurs à l'explication qu'il vient de donner de ces effets & d'autres semblables, commence par faire observer que toutes sortes de

laquelle brûle le papier, & é
charbon ardent. Le celebre
geois brûloit dans l'eau. C
les effets ſurprenans du Ph
de Kunkel, il brûle les corps q
tent aux feux ordinaires, &
gne les autres. Il conſerve t
force dans l'eau, & il la pe
lument dans l'eſprit de vin.
me eſt ſi ſubtile, qu'elle pe
papier ſans le brûler, à moin
ne rende le papier cotonne
le gratant un peu avec la
d'un coûteau. Les acides c
& pluſieurs eaux fortes di
certains métaux, comme le
gent, le cuivre, mais ne di
pas l'or. L'eſprit de ſel mar

Il y a ſans doute d'autres ſouphres & d'autres ſels inconnus à la chymie, mais parfaitement connus à la nature, qui ne font aucune impreſſion ſur les matieres les plus combuſtibles, & qui embraſſent les corps les plus durs, parce que ces ſoufres, & ces ſels extrêmement ſubtils traverſent aiſément les pores trop larges de ces matieres combuſtibles, & ne trouvent pas la meme liberté à travers les corps étroits des corps durs. Cela une fois établi, il eſt facile d'en faire l'application au Tonnerre, & nous nous croyons pour cette raiſon diſpenſez de rapporter là-deſſus l'explication de l'Auteur, laquelle eſt détaillée avec beaucoup de ſoin & de clarté.

L'on traite dans le corps de ſa diſſertation, deux articles curieux que nous avons reſervez pour la fin de notre extrait. Le premier, s'il eſt à propos de ſonner les cloches quand il tonne, & le ſecond, d'où vient qu'il tonne quelquefois en plein hy-

ver. Quant au premier, le Pere du Fesc paroît fort d'avis qu'on s'abstienne de sonner les cloches quand il tonne, ou qu'on voit qu'il va tonner. Il cite là-dessus un fait remarquable tiré de l'histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1719. c'est qu'en 1718. le 15 Avril vers les quatre heures du matin, le Tonnerre tomba sur vingt-quatre Eglises de la basse-Bretagne, & précisément sur des Eglises où l'on sonnoit pour l'écarter. Des Eglises voisines où l'on ne sonnoit point, furent épargnées. Notre Auteur allegue cette derniere circonstance comme un fait qui semble prouver que le son des cloches fut cause de la chute du Tonnerre sur ces Eglises, puis il dit en general que le bruit des cloches peut sans doute contribuer à faire tomber le Tonnerre sur les endroits où l'on sonne ; & pour le prouver, il remarque que s'il se trouve des tourbillons de Tonnerre à-peu-près verticaux à une Eglise ou à un clocher,

lignes de ſon, qui de toutes les
ties des tourbillons vont frapper
tourbillon dans ſon hemiſphere
i regarde le clocher, le preſſent,
par cette compreſſion en augmen-
it le reſſort; que ceſſant dans l'inſ-
it de le comprimer, il arrive que
tourbillon trouve de ce côté-là
oins de réſiſtance à ſon reſſort qu'il
en trouve des autres côtez, & que
r conſequent s'il vient à s'enflam-
er dans cet inſtant, c'eſt ce de côté-
qu'il doit éclater, & que la ma-
re dont il eſt composé, doit s'é-
ncer. Une autre cauſe qui peut
core déterminer le Tonnerre à écla-
de ce côté-là, c'eſt, dit notre Au-
ır, que le ſon qui diſſipe les nuées,
mmence d'abord à diſſiper les plus
iſines, ſçavoir, celles qui ſont en-
e le clocher & la matiere du Ton-
rre; enſorte que les nuées ſe diſſi-
nt de ce côté-là, le tourbillon du
onnerre en eſt moins preſſé, & par
tte raiſon doit être plus déterminé à
later vers le clocher.

Quant au ſecond point, ſçavoir d'où vient qu'en hyver où les ſouphres & les ſels, qui ſont la matiere du Tonnerre, ne s'élevent pas, il ne laiſſe pas de tonner quelquefois, comme on en a vu pluſieurs exemples, & entr'autres cette année à Paris où il a fortement tonné le 9 de Janvier. Le Pere du Feſc remarque qu'encore qu'il ſoit difficile qu'en hyver il s'éleve aſſez d'exhalaiſons ſalines & ſulphureuſes pour compoſer la matiere du Tonnerre, cela n'empéche pas qu'il ne s'en éleve quelquefois alors une aſſez grande quantité pour donner lieu au meteore dont il s'agit : il ne faut pour cela, dit-il, qu'un ou deux jours d'un Ciel bien ſerein où il ſouffle un vent de midi inſenſible, qui adouciſſe extrêmement le temps, & que cette temperature concoure avec quelque fermentation un peu forte que les exhalaiſons arrêtées près de la ſurface de la terre, doivent y exciter quelquefois. Car alors ſur-tout dans les lieux qui ſont

à l'abri des vents froids, ces fermentations augmentant le tourbillonnement des exhalaiſons, & dilatant un peu les pores de la terre par la chaleur qu'elles produiſent, les rayons du ſoleil, dont l'ardeur eſt quelquefois inſupportable dans ces circonſtances, achevent d'ouvrir les pores de la terre, & redoublent le tourbillonnement des diverſes ſortes d'exhalaiſons qui excitent ces fermentations. Ces exhalaiſons par conſequent doivent s'élever en quantité, & raſſemblées enſuite dans les nuées qui peuvent ſurvenir, rien n'empêche qu'elles ne forment un ou pluſieurs grands tourbillons de Tonnerre, qui éclateront de la même maniere & par les mêmes cauſes qui ont été rapportées dans la diſſertation.

Voilà un précis de ce que penſe le Pere du Feſc ſur la nature, les cauſes & les effets du Tonnerre. La route qu'il a priſe pour rendre raiſon de ce meteore eſt fort differente

comme on voit, de celle des C
siens, qui prétendent 1°. qu
nuées ne sont que de legeres
ches de glaçons soûtenus les ur
dessus des autres, & liez ense
par de petits filamens. 2°. Q
bruit du Tonnerre est produ
par la chute subite d'une nu
l'autre, ou par la prompte dila
de l'air enfermé & pressé entre
nuës qui se sont approchées p
bords. On voit qu'il n'est pa
du sentiment de ceux qui préte
que le bruit & l'éclair du Tor
dépendent de l'inflammation d
halaisons enfermées entre deux
qui se sont approchées par leu
trêmitez. A l'égard de la chute
nuée glacée sur une autre nuée g
si c'étoit là veritable cause du
nerre, il devroit encore plus
ner en hyver qu'en esté, & cett
sequence est si naturelle à tirer
est surprenant que les Cartesie
ayent pas pris garde, & que l

du Fesc qui combat ce sentiment par plusieurs raisons & par plusieurs experiences, n'y ait pas pris garde, puis qu'il n'en parle point, du moins nous ne nous sommes apperçus qu'il en dise rien. D'autres, sans supposer avec M. Descartes, que les nuées soient des couches de glaçons, & par consequent qu'elles soient des corps solides, croyent que pour exciter le Tonnerre, il suffit que deux nuées viennent à s'entre-chocquer, ou que l'une des deux chocque l'autre, mais le Pere du Fesc leur répond, que comme on ne diroit pas que la fumée d'une cheminée venant à rencontrer la fumée d'une autre cheminée, il doit résulter de cette rencontre un bruit sensible, de même on ne peut pas dire qu'une nuée en rencontrant une autre, puisse exciter un fracas assez fort pour ébranler le Ciel & la Terre, puisque les nuées ne sont que de petits tourbillons de vapeurs ou d'exhalaisons, qui n'ont pas plus de consistan-

obfervation particuliere
pas peu à appuyer la dif

CRITIQUE DE LA CHAR

divifée en plufieurs difc
de panegyriques faits
par elle-même, fecond di
ris chez la Veuve
S. Jacques 1727. pp.

NOus avons parlé
nal d'Avril dernie
difcours de la Charlatane
refte à rendre compte d
deffein de l'Auteur eft
que l'éloquence doit
fes avantages à laCharlat

» cœur ; l'art de dire ce qu'il faut, &
» de ne dire que ce qu'il faut : que
» c'eſt une muſique en paroles artiſte-
» ment entrelaſſées, prononcées avec
» cadence, accompagnées de mou-
» vemens de tête, d'yeux, d'épau-
» les, de bras, de mains, de pieds;
» appris & exercez devant un grand
» miroir, après que les piéces ont
» été montées par un Faiſeur d'or-
» gues.

L'Auteur introduit ici la Charlatanerie parlant à ſon Chancelier qui lui dit que cette derniere définition ſe trouve dans un ouvrage imprimé avec privilege. La Charlatanerie répond que l'Auteur de l'ouvrage a voulu ſans doute ſe mocquer d'un Orateur à qui elle avoit fait preſent de cette éloquence en le retirant des marionnettes. Le Chancelier lui replique que la choſe eſt ſerieuſe, & pour le lui prouver, il lui montre un grand livre ſur l'éloquence des bras, des épaules, des yeux, & comme après le mot d'yeux, il y a un

robe, de la tabatiere, du
& même de l'eau de la R
grie.

Le Chancelier fait p
vûe plusieurs autres défi
lesquelles vient celle-ci :
» est un art de faire de
» élegans & si subli
» soient aussi impenetra
» lettres écrites en chif
» n'a pas la clef. . . La
rie paroît plus contente
finition que d'aucune
» est fort de mon goû
» car ceux qui parlent
» intelligiblement, sin

» veulent toûjours ſuivre le cours na-
» turel des choſes, ramper pour ainſi
» dire, le ventre à terre, ſans jamais
» s'élever au-deſſus du *rés de Chauſ-*
» *ſée*. Ils appellent clinquant & amu-
» ſement puerile, ces beautez mer-
» veilleuſes, cet anthouſiaſme di-
» vin qui regne dans les diſcours de
» mes grands Orateurs; mais, par-
» lez-moi de ces eſprits allegori-
» ques, hyperboliques, metaphori-
» ques, de ces eſprits tranſcendans
» dont la ſublimité s'éléve juſqu'aux
» pointes des clochers, & qui com-
» me des Alloüettes, chantent en
» montant toûjours... Ce ſont là les
» gens avec leſquels je puis gouver-
» ner les autres. Lorſqu'au moyen
» de l'incomprehenſibilité, je leur
» ai procuré cette réputation tren-
» chante qui fait qu'on leur applau-
» dit par proviſion avant qu'ils par-
» lent, je n'ai pas grand peine à
» faire le reſte. Car l'homme natu-
» rellement curieux, admire & re-
» cherche ce qu'il croit qu'on lui ca-

» che, sur-tout lorsqu'il so
» ne du dessein, de l'artifice,
» prit & de la finesse dans ce
» lui parle.

La Charlatanerie pour faire combien ce raisonnement est so rapporte en preuve l'exemple vant : Un Orateur à qui elle a procuré par son art la reputat de connoître les choses les plus crettes, s'avisa un jour de cach avec grand soin un petit caillou da une cave, & de dire ensuite d'u ton mysterieux à un grand nomb de gens, *il y a dans cette ca-e, un dé pôt caché*, on y alla aussi-tôt en foule on chercha, & on cherche encore & selon les apparences on ne s'en la sera pas si-tôt; quoiqu'on ait dé remué & déterré plus de cent f le mysterieux dépôt. Voilà une im ge de ce qui se passe à l'égard d Orateurs dans l'empire litteraire la Charlatannerie, & de peur que choses ne viennent à changer, Charlatanerie a tenu un grand co

l d'état où elle les a fixées par des
x inviolables. Voici ce qu'elle
us apprend elle-même là-deſſus,
ut reſolu dans ce Conſeil 1°. qu'on
oliroit l'ordre naturel, & qu'on
ettroit à la place un ordre pure-
ent artificiel. 2°. Que tout ce qui
: aiſé, ſimple & clair, ſeroit reputé
is & vulgaire. 3°. Que le chimerique
l'obſcur prendroit l'épithete, de
iſtingué, de rare, de curieux, d'ex-
ellent, de noble & d'élevé. 4°. Que
éfenſes ſeroient faites ſous peine d'ê-
e privé d'eſprit, d'avoir aucune
ommunication de penſées avec per-
onne, que par l'entremiſe des in-
erpretes de la Charlatanerie, leſquels
roient créez à titre d'office par ſon
onſeil. 5°. Que ces interpretes vien-
roient tous les jours à ſon lever
our prendre l'ordre; 6°. Que tou-
es les connoiſſances & lumieres ſe-
oient renfermées dans un vaſte ſous-
errain conſtruit au-deſſous de ſon
Palais, dont les interpretes porte-
oient une clef dorée pour marque de

distinction seulement, & sans avoir besoin de s'en servir.

Ces reglemens faits, la Charlatanerie envoya d'abord ses Archers du guet pour se saisir de tous ceux qui avoient l'indiscretion d'acheter franchement, naturellement & sans artifice, des connoissances & des lumieres sans vouloir les déposer auparavant dans le magazin de son Palais comme dans le lieu public des veritez; elle fit enfermer une partie de ces Fraudeurs dans sa basse-cour, *en les repartissant parmi ses asnes, ses bœufs, ses chevaux & ses cochons*, elle les fit même nourrir avec eux, pour que ceux-ci apprissent ce que ceux-là sçavoient. Si par hazard quelqu'un s'échapoit, elle avoit une bonne meute de coureurs qui les poursuivoit, & les réduisoit aux abois.

Après ce sage établissement, elle distribua les charges, regla les rangs, & accorda des distinctions & des prérogatives à ceux qu'elle avoit choisis pour le débit de toutes sortes de connoissances.

Les plus myſterieux, ceux qu'elle
;ea aſſez judicieux pour pouvoir
ler pendant des journées entie-
ſans courir aucun riſque d'être
npris, furent placez au tour de
1 thrône dans le premier rang,
e leur donna en apanage, toutes
qualitez occultes, paſſées, preſen-
& à venir, tous les atomes &
is les arrangemens des plus peti-
parties de chaque corps, avec le
oit de créer de nouveaux élemens,
le privilege de tout juger ſans
pel. Le ſecond rang fut accordé à
interpretes avec le titre de grands
hréſoriers & dépoſitaires de toutes
rtes de connoiſſances. Elle donna
ur gage à chacun d'eux trois
ille équivoques, & autant de ter-
es generaux, pour s'en ſervir
près de ceux qui leur demande-
ient des éclairciſſemens ſur quel-
ie choſe que ce fût; elle leur oc-
oya de plus le droit d'exiger pour
aque réponſe une retribution pro-
rtionnée à l'importance du ſujet,

ſoit en argent, ſoit en appla
mens.

Le troiſiéme rang fut acc
ceux qu'elle jugea dignes de r
cer après leur mort, ſes in
tes. Elle leur donna le titre
teurs des antichambres de ſo
lais, avec des appointemens
rables conſiſtant en bons mo
rimes détachées, en nouvelle
ſies, en contes à rire, en co
mens à la mode, en airs de m
& de ſecret, en fragmens
quité, &c.

Cela étant ainſi reglé, la
donna ordre d'ouvrir les av
de ſon Palais, & de publier au
des fanfares, que *ceux qui a*
quelque choſe à demander à la
raine Maîtreſſe des connoiſſances
roient qu'à ſe preſenter à ſa Cou
temps qu'ils voudroient, qu'ils a
prompte réponſe, & ſeroient dé
dans leur voyage par tout où ils
roient.

Cette déclaration attira à la

de la Charlatanerie un nombre innombrable de curieux qui s'y rendirent de toutes les parties du monde. La premiere chose qui se presenta, fut une Compagnie escortant une troupe de mulets chargez d'Hebreu, de Chaldaïque, de Siriaque, d'Arabe, avec cette étiquette : *sçavoir si le premier homme a parlé une de ces langues* ; chaque Mulet portoit sur son front une plaque de cuivre avec ces mots : *Découverte très-necessaire pour tout le genre humain.* Cette troupe étoit suivie d'une foule d'asnes chargez de cartes géographiques, avec cette étiquette : *En quel endroit du monde a été le Paradis Terrestre.* Au-dessous de l'étiquette étoit écrit : *Découverte très-interessante pour l'Arabie, la Perse, la Grece, la Suede* : puis parurent grand nombre de bétes à corne portant des tables généalogiques : avec ce titre : *Questions de la derniere importance à résoudre pour le repos d'un grand nombre de familles.* Entre ces questions étoit. *Quel fut le Pere legi-*

tine des quatre fils d'Aimond ; si trois familles illustres peuvent descendre en ligne directe & sans aucun mélange étranger, d'un Duc inconnu.

Il y avoit grand nombre d'autres pacquets & de ballots portez par d'autres bêtes de somme de differente espece : entre ces ballots en étoit un qui avoit pour titre : *si la lettre A est plus ancienne & plus noble que la lettte B* ? puis se presenterent des troupeaux de moutons avançant contre leur ordinaire, à grand pas, marchant sans guide, & portant chacun une Requête intitulée, *plainte contre differens particuliers qui prononcent mal l'E bélant*. Ces moutons venoient demander le privilege exclusif d'enseigner la belle prononciation. Ils étoient suivis d'une troupe de chevres marchant d'un pas de théâtre, & chargées de demander la permission de montrer le récitatif aux filles de l'Opera.

Les Ministres, les Interpretes, les Thrésoriers & les Orateurs de l'antichambre de la Déesse, tinrent

l'audience, & renvoyerent tout le monde content. Nous paſſons un grand nombre de réflexions que fait la Déeſſe, & ſans aucune tranſition nous venons à ce qu'elle dit, de trois qualitez eſſentielles à ſon éloquence. C'eſt de faire trembler, faire pleurer, & faire rire, ſans qu'il en réſulte d'autre effet que le tremblement, les pleurs & les ris. » Je viens, » *dit-elle*, de rencontrer trois de mes » éleves, dont l'un couroit à tou» tes jambes pour voir un homme » traveſti en Lucifer qui le fiſt trem» bler pour un écu ; l'autre pour » entendre une coquette maſquée en » veſtale qui le fiſt pleurer pour 20 » ſols, & le troiſiéme pour rire tout » ſon ſaoul au même prix, à la Co» médie Italienne. Quelques-uns de » mes Orateurs ont ſi bien goûté » l'excellence de mes maximes, » qu'ils ſe croyent au comble de » la perfection, lorſqu'ils exci» tent par leur éloquence quelque » petit friſſon, qu'ils provoquent

» quelque goûte de l'humeur chry-
» talline, ou qu'ils font faire au vi-
» ſage quelque grimace riſible.

La Charlatanerie forme ſes Orateurs à toute âge, & elle commence même ce travail dès leur berceau. Il lui ſuffit pour cela qu'ils ayent une tête, des yeux, de la voix, des épaules, des bras, des mains & des pieds; en voici un exemple qu'elle rapporte; l'autre jour un de ſes Orateurs emmaillotez, eſſuya un orage de folles queſtions & de diſcours frivoles de la part de ſa mere: le pere qui étoit preſent s'en facha, craignant que ces pauvretez maternelles ne troublaſſent l'arrangemeut éloquent que la Déeſſe avoit déja mis dans le cerveau de ſon apprentif. En ce moment elle fit traverſer les épaules de l'enfant par une des puces des plus alertes, laquelle picqua vivement le tendre Orateur. Il hauſſa les épaules, & par ce mouvement perſuada à ſon pere que les fadaiſes de ſa mere lui faiſoient pitié. La mere fut tou-

'aux larmes de la préten-
gue muette de son enfant,
qui en fut aussi attendri
é, ne douta plus qu'un
rieur ne fût caché sous le
n enfant. Déesse Charla-
fita de l'occasion, & fit
ent avaler aux parens une
specifique appellé *ravis-
enchantement*, ce qui mit
n estime & en réputation
coins de son émisphere
e. Quand il fut temps de
eune Orateur la science de
la Déesse eut soin que
carriere il ajoûtât un dé-
crable à son éloquence.
arlant gras, la mere bé-
la nourrice chevretant,
ns imprimez alternative-
le cerveau de l'Orateur,
n mélange si doux, si
& si tendre, que sa seule
t lieu de raison, d'argu-
preuve. Moins ses pa-
nt intelligibles, plus on

mais souhaitté, & aya
pris l'art de souhaiter, i
chemin à tous les avant
loquence, profitant des
lui faisoit avec profusion
tant à usure.

On lui presenta libera
de parler, & les mystere
bet, sans pouvoir conva
prit précoce que les lettres v
que chose, lorsqu'on avoi
complissement de ses desirs
barrieres de l'imagination
sant avec obstination le
d'écrire, de décliner, de c
l'acquit enfin aux dépens

t, le fit combler de loüan-
ſigna toûjours le bon mor-
chaque plat. Procedant
x dégrez les plus élevez
ence artificielle, c'eſt-à-
ompoſition en proſe & en
genie ſuperieur lui apprit
ivec profit ſon ignorance
talens de ſon précepteur:
nployer prieres, récom-
toute l'éloquence de la fa-
le déterminer à ſe char-
tit ſurcroît d'art de parler.
vendit bien cher enſuite à
eurs les dons qu'il tenoit
s'empara du thrône do-
u moyen des armes élo-
'ils lui avoient miſes en-
ins. Le pere repuériliſé
ce de l'éloquence de ſon
andonna tout ſon bien,
à diſcretion. Le Précep-
épuiſé ſa ſcience, & ne
lus ou donner de la tête,
p heureux d'être le valet
iperieur à l'éducation du-

duisent des fruits abo
l'âge de maturité.

L'art de parler étant
apanage du plus grand
Orateurs que la Charlata
ne le soin de former, ell
le poussent au suprême
ce dessein, elle les a éri
teurs de mots & de phi
défend sous de grandes
lorsqu'ils s'acquittent d
commission, on les trai
gistes ridicules. Elle défe
même, de trouver à re
vant au terme d'*Erudit*
un digne sujet de la Mo

iers, qui penſent, qui parlent, qui écrivent ſans art, ſuivant toûjours *ndoctement* le cours naturel de leur eſprit vuide de doctrine, *vrais ſauvages comptant la naiſſance de leur eſprit ſuivant la ſupputation naturelle*, *vrays étrangers dans le pays natal de l'eſprit naiſſant.*

Aprés la création des nouveaux mots, des nouveaux tours, des nouvelles phraſes, elle a donné à ſes Orateurs l'invention des équivoques, invention d'une commodité admirable pour ſe diſpenſer de peſer & de meſurer ce qu'on veut dire. Les équivoques jettent tout le fardeau de l'éloquence ſur les auditeurs qui prévenus de l'excellence de ceux qu'ils entendent, ne manquent jamais d'épuiſer leur eſprit pour développer le ſens de ces équivoques, & le développer d'une maniere avantageuſe pour les Orateurs qui leur parlent.

Nous paſſons une infinité d'autres réflexions pour éviter la lon-

ſoit très-conforme au car
Charlatanerie qui eſt d'a
paroles, ſe peut dire avec e
de raiſon de celui-ci, où il
l'Auteur ait affecté les redit
ſes ſynonimes, les raiſonn
gues & creux, pour mieux
Charlatanerie, en la faiſa
d'une maniere digne d'ell

*NOUVEAU VOYAGE AUT
Monde, par M. Le Gentil
pluſieurs vûës & perſp
principales Villes & Po
rou, Chilly, Breſil & d
Tome troiſieme.* A Par
Flahaut Libraire Qua

le premier Journal d'Avril 1725. & du ſecond dans celui de Juillet 1727. il nous reſte à dire un mot du troiſiéme ; il contient trois lettres. Dans la premiere qui eſt la quatorziéme à compter par celle qui termine le ſecond volume, on trouve quelques obſervations ſur les Couleuvres des rivieres de la Cochinchine, ſur les Lezards de l'Iſle de Java, ſur les Tortuës de mer, & ſur pluſieurs autres animaux. La deſcription de l'Iſle de Java fait un article conſiderable. M. Le Gentil & ceux de ſa troupe eurent la curioſité de parcourir cette Iſle, où ils trouverent pluſieurs villages conſiderables, & un entr'autres, diviſé en deux grandes ruës tirées au cordeau. Les maiſons étoient uniformes, bâties à une méme élevation de terre & à une égale diſtance, ſoûtenuës chacune ſur huit pilliers de bois hauts de 10 à 12 pieds. Le toit plat & carré reſſembloit à l'imperiale d'un Carroſſe. Entre chaque maiſon s'élevoit un arbre qui

couvroit le toit de ses branches, & jettoit un ombrage frais, très-necessaire dans un climat aussi brulant que celui-là. Il y avoit au milieu de chaque rue une espece de Halle ou de logis carré, ouvert de tous cotez, dont le toit étoit soûtenu par quatre gros pilliers. Quatre arbres plantez aux quatre angles de ce bâtiment, formoient une symmetrie parfaite, & rendoient ce village très-riant.

Les Indiens épouvantez par l'arrivée de ces François, avoient pris la fuite, & le village étoit désert; les maisons d'où ils n'avoient rien enlevé, étoient ouvertes. Elles consistoient dans une petite chambre carrée, une table, des nates, des hamacs & des métiers de Tisserans. Nos voyageurs pour faire connoître qu'ils ne cherchoient qu'à trafiquer de bonne foi, ne dérangerent rien. Après avoir parcouru le village de l'un à l'autre bout, ils trouverent au-dehors une maison plus grande & plus élevée que

s autres. Ils reconnurent que c'étoit mosquée de ces peuples, qui leur roient déja parus à plusieurs marques, être Mahométans. On montoit à ette mosquée par une échelle, & la uriosité leur ayant fait entreprendre 'y monter, ils laisserent quatre de urs gens en sentinelle pour les aver- r, au cas que les Indiens parussent, arce que ces peuples auroient été lus sensibles à la prétenduë profana- on de leur mosquée, qu'à toute rte d'outrages.

L'interieur de cet édifice étoit un space carré où l'on voyoit à la par- e orientale, une chaire semblable celle des Prédicateurs, & couverte 'un tapis de toille de coton. Il y voit aux quatre côtés une fenêtre, auprès de chaque fenêtre une ta- le. Nos Voyageurs trouverent sur ne de ces tables plusieurs feuilles de apier écrites en Arabe, & cou- ës les unes avec les autres, ce u'ils jugerent pouvoir être des uilles de l'Alcoran. Malgré la con-

nes de bois de Bamb
qu'ils faiſoient un ex
des differentes choſes q
dans cette moſquée ,
qu'ils avoient apoſtez a
du village , leur vinr
qu'ils avoient entendu
ſortit auſſi-tôt de la moſ
à la rencontre de ſix I
noient par un chemin
broſſailles, & qui ſe v
çus, prirent la fuite. M
ſa troupe pénétrerent
où ils trouverent un a
reſſemblant au premie
rent d'abord que c'ét
Quoique l'épaiſſeur d

rs endroits, & cultivée avec
le soin : ils remarquerent sur
re beaucoup de traces d'Ours,
i leur fit juger que les Indiens
ient élevé leurs maisons sur des
rs, que pour en défendre l'entrée
ous animaux.

a description de l'Isle de Masca-
occupe ici plusieurs pages. Cette
produit deux fois chaque année
ris & du bled; mais ce bled ne
t se conserver plus d'un an, il
corromproit même avant ce
ps-là, si on le séparoit de son
pi; c'est pourquoi les Habitans se-
ent beaucoup de ris, l'embarras
u'ils trouvent à moudre le bled,
qu'ils ne font chez eux qu'à for-
e de bras, leur fait préferer le ris
our leur nourriture. M. Le Gentil
roit aussi que l'habitude a beau-
coup de part à cela, ne leur étant
pas difficile de construire des mou-
lins à vent dans un pays où le bois
est très-commun.

Quoique le terrain de cette Isle

ſoit fort propre à produire du raiſin, on n'y a point encore planté vignes ; les Habitans font une boiſſon de miel extrêmement forte, dont l'uſage trop frequent, eſt très-pernicieux. Ils en ont une autre nommée *Frangorin* qu'ils préparent avec le ſuc des cannes de ſucre : celle-là enyvre, mais l'excès n'en eſt pas ſi dangereux que celui de la boiſſon faite de miel.

M. Gentil obſerve que l'air de Maſcarin eſt fort ſain, & que les peuples y parviennent à une extrême vieilleſſe. On peut, ſelon ce que nous allons rapporter, démêler aiſément la cauſe de cette ſalubrité : vers le mois de Decembre ou de Janvier, il ſe leve tous les ans dans cette Iſle, un vent ſi impetueux, qu'il déracine les arbres, renverſe les cabannes, & les plantes des habitations. Quand ce vent doit arriver, on entend pendant quatre jours, un grand bruit dans les montagnes ; l'air & la mer ſont dans une tranquillité

mirable, & la veille la lune paroît
mme tout en feu. Les Habitans
urvoyent alors à leur ſûreté, ils
yent leurs maiſons, & les arbres
itiers; ſi un vaiſſeau ſe trouve dans
rades de l'Iſle, l'équipage profite
ces avertiſſemens,& prend le large,
rce qu'il vaut beaucoup mieux
uffrir la tempête en pleine mer que
ns une rade où le peril eſt plus
tain à cauſe de la proximité de la
re. Il eſt rare que ce Houragan
manqué une année à venir, &
ſqu'il a manqué, on a vu des
ladies épidemiques ſe répandre
ns l'Iſle, & enlever un grand nom-
e d'Habitans. Cette Iſle a cinquan-
ſept lieuës de circuit, & on en
t aiſément le tour à pied en cot-
yant la mer, mais il eſt impoſſible
la penetrer d'un côté à l'autre par
milieu. Perſonne n'a encore oſé
ntreprendre, ſi ce n'eſt quelques
ſclaves fugitifs, dont on n'a plus
tendu parler. La partie du Sud eſt
ûlée par les feux d'un Volcan qui

répand dans les vallées, des torrens de souphre & de bithume. M. Le Gentil croit que ce Volcan a fait peu-à-peu le tour de l'Isle, parce qu'on a trouvé en creusant à trois pieds de terre le Roc brûlé & calciné.

Les neiges qui couvrent les hautes montagnes de cette Isle, forment des rivieres qui portent la fertilité dans toute la plaine. Ces rivieres s'enflent considerablement en esté, mais elles ne causent aucun ravage, parce que leurs bords sont escarpez, & que leur lit est très-profond. L'Historien remarque que la nature donne ce secours aux Habitans, qui sans cela periroient de soif, parce qu'ils n'ont point de fontaines, & qu'à cause de la secheresse de la terre, ils ne peuvent creuser de puits. Pendant les mois de Juin, Juillet & Aoust, les pâturages sont si rares, qu'on est obligé de chasser les troupeaux dans les montagnes où ils se nourrissent de feuilles d'arbres. Cha-

ue chef de famille imprime alors
ne marque à tous ſes beſtiaux, &
es peuples ſont de ſi bonne foi,
u'ils ne ſe dérobent jamais les uns
ux autres leurs troupeaux.

L'Hiſtorien vient de remarquer
ue ſans la fonte des neiges qui cou-
rent les montagnes, & qui forment
es rivieres en ſe fondant, on mour-
oit de ſoif dans cette Iſle; cependant
dit enſuite que les pluyes ſont con-
nuelles dans ce pays-là.

Les Habitans de Maſcarin ſont
Catholiques Romains, ils vivoient
utrefois dans une ignorance liber-
ine, à ce que dit M. Le Gentil; mais
epuis que la Compagnie des Indes
a envoyé des Prêtres de S. La-
are, ces peuples ſe ſont corrigez de
'yvrognerie, & de pluſieurs autres
ices. Il n'y a que les femmes, ſe-
on notre Hiſtorien, à qui les exhor-
ations de ces Miſſionnaires ayent
été inutiles; ils n'ont jamais pu, dit
M. Le Gentil, leur ôter le penchant
qu'elles ont à la galanterie.

L'Isle abondoit autrefois en T
tues de terre, mais les vaisseaux en
tant détruit, qu'il faut aujourd'h
les aller chercher fort loin à l'O
cident de l'Isle. Les Habitans n'o
permission d'en tuer que pendan
Carême. On attribue plusieurs pr
prietez à la Tortue de terre, en
autres celles de purifier la masse
sang, & de guérir certaines malad
secrettes dont les Chirurgiens se f
attribuez la cure.

Vers l'Est de cette Isle, on tr
ve des Chauves-Souris aussi g
ses que des poules, & qui sont
bonnes à manger. Notre Histo
dit qu'il eut d'abord de la répugn
ce pour un tel aliment, mais qu
ayant usé sans le sçavoir, il av
que cet animal n'avoit de mau
que le nom & la figure.

L'Isle de Mascarin ne nou
aucuns serpens ni autres rept
venimeux. M. Le Gentil en attril
la cause au Volcan dont nous av
parlé, lequel ayant calciné le R

leux pieds de terre, a ôté toute
raite soûterraine à ces animaux.
en des gens croyent que l'arrai-
ıée est un animal venimeux, M.
Gentil qui est dans ce sentiment,
garde comme un privilege particu-
r à l'Isle de Mascarin de n'en avoir
cune de cette sorte. *L'araignée*, dit-
, *animal venimeux dans tout le reste*
la terre, n'a aucun venin dans celle-
Quoiqu'il en soit, il dit en avoir
ı de grosses comme des œufs de
geon; elles font leur toile, en at-
chant leurs files d'un arbre à un
tre, & ces files sont si épais, que
ıand on veut traverser les bois, on
obligé de s'y frayer le chemin
ec de longues perches. Cette arai-
ıée est très-laborieuse, & quand
ı a détruit son ouvrage, elle le ré-
ıre en moins d'un demi-jour. Si
ı avoit dans le pays le secret de met-
e cette toile en œuvre, comme on l'a
ı France, elle pourroit suffire à l'en-
etien de tous les Habitans, n'y ayant
ıs un arbre où l'on ne trouve au

moins deux ou trois de ces
araignées.

M. Le Gentil ne se contente p
jours du personnage d'Hist
il prend quelquefois celui de
cin, & décide des qualitez int
res des simples, disant par ex
que le Tamarind produit un
noyau, dont la qualité est fr
seche au second dégré. Nous l
aux Medecins à juger de cet
cision.

M. Le Gentil, sur la fin de sa
avertit que l'Isle de Masca
grand besoin de secours, &
la Compagnie des Indes cont
negliger cette colonie, il est à
dre qu'elle ne se perde, & q
Habitans n'abandonnent le pa

La seconde lettre du vol
c'est-à-dire, la quinziéme du
commence par la description d
salvador, Ville considerable du
sil. Cette Ville est divisée en
& basse; la basse est au pied
montagne peu haute, mais fo
carpée, & n'a rien de particuli

umulte & la confusion qui en
lent le séjour peu agréable. La
e est située sur le sommet de la
tagne, les maisons en sont assez
des & commodes, mais l'inéga-
du terrain leur ôte une partie de
ornement. Il y a plusieurs Mo-
eres, comme de Carmes, de Cor-
ers, de Capucins, de Recollets,
leurs Eglises sont très-propres,
s on admire sur-tout, remarque
Le Gentil, le *Monastere*, il a voulu
, la *maison* des Jesuites, dont le
bry de la Sacristie est d'écaille
uë, mise en œuvre d'une ma-
e fort délicate. La Cathedrale
un édifice qui de loin a quelque
arence, mais qui n'est rien en effet,
oins, comme le remarque fort à
pos M. Le Gentil, qu'on ne soit
t de ceux qui croyent qu'une
lise, où l'on voit beaucoup de
ure, est une belle Eglise.
l y a à Sansalvandor plusieurs
oisses, & deux Convens de Re-
cuses, dont l'un est destiné à la

liffees se font un honneu
tirer dans leurs maisons,
élever comme leurs prop
Cette charité est bien loü
ainsi que l'observe l'H
elle est sujette à bien de
niens.

Le Gouverneur de S
étend sa Jurisdiction sur t
sil ; le Viceroy est le che
seil, & peut décider souve
de toutes les affaires. Il
Conseils, l'un où se rapp
les procez criminels, l'
juge des affaires du comme
Historien qui a examiné
maniere les Procez se trai

France pendant un an chez les Procureurs les plus achalandez. Voilà de quoi consoler ceux qui se plaignent en France des longueurs qu'ils essuyent dans leurs Procès.

On tire beaucoup d'or des mines du Bresil, & le Quint du Roy de Portugal, produit tous les ans plusieurs millions ; le Royaume néanmoins profite peu de tant de richesses : les Anglois, les Hollandois enlevent tout l'or du Bresil, en fournissant au Portugal les Manufactures dont ce Royaume a besoin. Pour les François ils n'en enlevent qu'une legere partie, à cause que la cherté de leurs manufactures rebute les acheteurs.

Le Roy de Portugal assembla en 1704. son Conseil, pour sçavoir s'il ne seroit pas plus à-propos de garder dans le Royaume, l'or du Bresil, que de le faire circuler chez les voisins par le commerce ; la question fut traitée au long. M. Le Gentil rapporte en abregé ce qui fut dit là-

» les Portugais, la peine
» vailler aux mines eſt no
» tage, & les étrangers re
» le fruit de nos travaux. Q
» nous beſoin des étoffes de
» des draps d'Angleterre, &
» xe eſt la ruine des Etats.
» ſons dans ce Royaume
» nufactures qui ſuffiſent à
» ſoins, ne multiplions p
» neceſſitez, & alors toute
» gatelles deviendront ſup
» nous reſterons maîtres
» or, & en conſervant no
» ſes, nous augmenteron
» puiſſance.

» toutes choſes. La France, l'An-
» gleterre, & les pays du Nord ſont
» des pays pauvres : la terre n'y
» produit que du fer, du plomb,
» & d'autres métaux auſſi groſſiers,
» l'induſtrie de ces peuples a ſup-
» pléé à cette pauvreté, & ils ſont
» devenus laborieux par neceſſité.
» Les Roys d'Eſpagne & de Por-
» tugal ſont maîtres d'un nouveau
» monde, où la terre forme dans
» ſon ſein l'or & l'argent. Cette
» abondance a rendu les peuples in-
» dociles, ils ont cru qu'avec deux
» métaux ſi précieux, ils trouve-
» roient toûjours l'agréable & l'u-
» tile. L'Or a enfanté chez eux la
» paſſion du luxe, mais les peuples
» ont negligé les choſes qui le pou-
» voient entretenir. Ce penchant à
» l'indolence leur a moins été don-
» né par la nature, qu'inſpiré
» par la providence. Ils ont été
» obligez de recourir à leurs voi-
» ſins, gens pauvres à la verité,
» mais laborieux, & qui depuis long-

» dez comme un joug que
» gers vous ont imposé, mai
» moi, ne secoüez point
» car si vous entreprenez
» de vous passer des Fran
» Anglois, &c. Souven
» qu'ils ne consentiront pa
» me à se passer de vous,
» viendront à main armée
» racher cet or qu'ils
» comme un dépôt que
» dence a remis entre vo
» Dieu a donné aux hom
» talens divers : vous creus
» re, pour en tirer l'or &
» nous nous appliquons à
» travaux : Vous avez de l'
» avons des manufactures
» pas juste que vous posse

eſpece d'équilibre par tout l'univers. Votre or eſt deſtiné à l'achat de nos marchandiſes, & nos Marchands ne travailleroient plus, ſi vous vous mêliez de travailler. Reſtez donc dans votre indolence, puiſqu'elle eſt le lien de la ſocicté entre les peuples de l'Europe.

L'avis de Milord Galoway a été ivi ſelon toutes les apparences, uiſque juſqu'à preſent le Portugal 'a point changé la forme ancienne : ſon gouvernement.

De cet article, M. Le Gentil vient aux œurs des Habitans de Sanſalvador; n'épargne dans ce qu'il en dit, ni les ommes ni les femmes, ni les Relieux ni les Prêtres ſeculiers; & après oir repreſenté ceux-ci avec les couırs les plus affreuſes, il dit qu'il aime ieux cacher leurs vices, que de ındaliſer l'Egliſe. Nous paſſons ce ı'il raconte des Religieuſes de Sanvador; peu de Lecteurs ajoûteront à de tels récits, nous ne confonns pas avec ces fictions ce qu'il

ceroy. On ſçait juſqu'o
peuple porte l'abus dans
tions publiques, lorſqu'
donné à lui-même. Ce
de plus ſingulier à nos V
cette occaſion, ce fut un
théâtre en trois actes,
repreſenter les vertus du
intitulée : *la monja alfer*
ne du premier acte étoit
celle du ſecond au Cal
rou, celle du troiſiéme à
ne, & la durée de la pie
trente-deux ans.

Dans la troiſiémè lett
la derniere du volume ;
geur raconte ce qui lui
Baye de tous les Saints,

ud par ces paroles de Salomon.
ſage paſſera chez les Nations étran-
ères, & il éprouvera le bien & le mal.
Il eſt vray qu'il y a de grandes
atigues à eſſuyer quand on court
e monde; mais ſouvenez-vous, dit
M. Le Gentil, que le *Meminiſſe juva-*
rit, a des charmes inconcevables pour
tous les voyageurs.

DDD. GASPARIS PATRIS ET Joannis ac Sebaſt. filiorum a Hermoſilla, notæ, additiones & reſolutiones, ad gloſſas legum Partitarum D. Gregorii Lopetii; *C'eſt-à-dire, notes, additions & réſolutions de Gaſpard, Jean & Sebaſtien de Hermoſilla ſur les gloſes des Loix partites par Gregoire Lopes.* A Geneve, chez Marc-Michel Bouſquet & ſes aſſociés, 1726. in-fol.

LE fond des loix d'Eſpagne eſt tiré du Droit Romain, mais l'ordre dans lequel les differentes déciſions du droit y eſt rangé, eſt beau-

pagne. L'eſtime qu'on a fa
gloſes de Gregoire Lopes a c
à pluſieurs Juriſconſultes E
d'y faire des notes, des addit
commentaires, comme ont
les autres pays ſur le texte c
le licentié Gaſpard de Hern
du nombre de ceux qui tra
ſur ces gloſes ; Jean & Seb
Hermoſilla ſes fils, qui pub
1630. une partie de l'ou
leur pere, nous apprenn
avoit paſſé trente années
fonction d'Avocat, & cell
ordinaire ; ſe voyant obl
remplir ces fonctions de
un grand nombre d'Auteu

ſultes ce qui lui paroîtroit de plus utile pour l'interpretation des Loix qui ſont ſuivies en Eſpagne, & de rédiger ces collections ſous les differens morceaux des gloſes de Gregoire Lopes, auſquelles elles poûvoient avoir rapport.

Le volume dont les Libraires de Geneve ont donné une troiſiéme édition, contient les notes & les additions d'Hermoſilla, avec les gloſes ſur la cinquiéme partie de la compilation des Loix d'Eſpagne, qui concernent les Contrats de preſt, de loüage, de donations, & de ventes; l'Auteur y explique un grand nombre de Loix du Droit Romain tel qu'il a été rédigé par les ordres de Juſtinien, de textes des décretales, de déciſions du Concile de Trente, & des nouvelles collections des Loix d'Eſpagne (*Tauri & novæ recopilat.*) qui ont rapport aux Contrats qui ſont le ſujet principal de ſon ouvrage; on trouve dans ce recueil, comme dans pluſieurs autres

de cette eſpece beaucoup plus de citations, que de raiſonnemens.

SUITE DU SYSTEME D'UN *Medecin Anglois ſur la gueriſon des Maladies, par lequel ſont indiquées les eſpeces de vegetaux & de mineraux, qui ſont des poiſons infaillibles pour tuer les differentes eſpeces de petits animaux qui cauſent nos maladies ; recueilli par M. A. C. D.* A Paris, chez A. X. R. Meſnier, ruë S. Severin, au Soleil d'Or, ou en ſa Boutique, au Palais, Grand-Salle. 1727. broch. in-8°. pp. 27.

NOus avons parlé d'une partie de ce ſyſtême dans le Journal du mois de Février dernier, en voici la ſuite ; le Medecin Anglois dont il eſt queſtion, aſſûre 1°. que toute la nature eſt animée, & il dit que ſi l'on ne le ſuppoſe pas, il eſt impoſſible de pénétrer à fond les veritez Phyſiques, & les admirables effets

de la nature. 2°. Que chaque plante & chaque mineral eſt la nourriture particuliere de quelque eſpece de petits inſectes. 3°. Que ces plantes & ces mineraux contiennent & en dedans, & en dehors, un nombre conſiderable de ces petits animaux, avec encore un plus grand nombre de leurs œufs. 4°. Que chaque eſpece de ces petits inſectes eſt le fleau particulier de quelque autre eſpece d'inſecte; à-peu-près comme les Loups le ſont des Moutons, les Renards des Poules, les Chats des Souris, les Fureſts des Lapins, les Epreviers des Perdrix, les Brochets des Carpes, & les Irondelles des Moucherons.

Il dit que pour démêler ce myſtere, il lui a fallu employer près de quarante ans de travail. Il avoit plus de mille bouteilles dans leſquelles étoient plus de mille ſortes de plantes & de mineraux, & par conſequent, comme il aſſure s'en être convaincu par ſes yeux, plus de mille

eſpeces de petits animaux, il examinoit tous les jours ces petits inſectes, & mettoit avec ſoin par écrit les changemens qu'il y voyoit arriver. Cet examen lui découvrit, à ce qu'il dit, la differente durée de leur vie, leurs differentes manieres de s'accoupler, dans quel quartier de la Lune chaque eſpece a coûtume d'éclore, & à quel âge chacune a acquis aſſez de force pour aller comme des furets chercher & combattre leurs ennemis. Il n'en demeura pas là, il voulut les eſſayer ſur le ſang & ſur les urines de ſes malades, juſqu'à ce qu'il en trouvât quelque eſpece qui détruiſiſt, en quelque façon que ce pût être, quelque eſpece des animaux qui s'engendrent dans le corps humain, & qu'il prétend être la cauſe de toutes les maladies. Après avoir paſſé pluſieurs années à ce travail ſous la conduite d'un vieux Medecin d'Iſpahan qui l'avoit pris en amitié, il trouva effectivement, à ce qu'il raconte, que les differentes eſpeces de ces

inſectes détruiſoient pluſieurs eſpeces de ceux qui ſe produiſent dans le corps humain ; cette découverte l'ayant engagé à continuer ſes experiences, il parvint, ſi on l'en croit, à connoître par ce moyen, les veritables remedes contre toutes les maladies, & s'en ſervit ſi à propos, qu'ils étoient preſque toûjours ſuivis du ſuccès, ce qui lui acquit une telle reputation, qu'il gagna à ce métier là plus d'un million.

Voilà l'hiſtoire telle que le Medecin Anglois la conte lui-même, chacun en croira ce qu'il lui plaira. Mais comment s'y prendre pour voir ces petits animaux dévorer ceux du corps humain ? il n'y a qu'a avoir de bons microſcopes ; & ces microſcopes, on les verra quand on voudra, chez l'Editeur de l'écrit dont nous rendons compte : il promet de les montrer à tous ceux qui le voudront, & de leur faire appercevoir ainſi diverſes eſpeces de petits animaux imperceptibles qui ſe

jetteront ſur ceux du corps humain, comme des Chats ſur des Souris, & ne lacheront point priſe qu'ils ne les âyent mis à mort. On met tremper dans de l'eau certaines plantes & certains mineraux, & on fait boire de cette eau aux malades ſelon les vers que chaque plante ou chaque mineral a fourni à l'eau, & ſelon ceux que l'on veut attaquer dans le corps.

En ſuppoſant veritable ce que l'Anglois raconte ici, il reſte à ſçavoir où ces plantes & ces mineraux qui fourniſſent des vers ſi bien faiſans pour la ſanté de l'homme, ſe peuvent trouver, l'Editeur en a fait une liſte, mais il déclare qu'il déguiſe leurs veritables noms: c'eſt cependant à cette liſte qu'il renvoye ceux qui douteront de ce qu'avance le Medecin Anglois. L'approbation que le Cenſeur Royal a donnée à ce livre met tout d'un coup les Lecteurs au fait de ce qu'il contient, & de ce qu'on en peut penſer.

MEMOIRE POUR LES DAMES Abbesses & Religieuses de l'Abbaye Royale du Val-de-Grace, & les Regieux, Prieurs & Convent de l'Abbaye Royale de Saint Corneille de Compiegne, Ordre de Saint Benoist, Congrégation de S. Maur.

CONTRE *Monsieur l'Evêque de Soissons, pour servir de réponse au second mémoire de M. de Soissons, employé pour replique au Mémoire desdits Prieur & Religieux Benedictins.* A Paris, chés la Veuve Garnier, ruë Galande. 1727. in-fol. pp. 72.

CEtte réponse est divisée en trois parties, de même que le second Memoire de M. l'Evêque de Soissons, dont nous avons rendu compte dès qu'il a paru. Les PP. Benedictins se flattent d'avoir justifié dans leur premiere partie le fait de l'exemption de Compiegne, & d'avoir confirmé

» Pape énoncé dans la Chartre de
» ce Prince, ce privilege si re-
» commandé au Prince son fils, &
» & aux Etats generaux du Royau-
» me assemblez à Kiersi, devoit con-
» tenir une grace extraordinaire;
» les Chartres de nos Roix qui sui-
» vent presqu'immediatement, nous
» développent cette verité, & la
» bulle de Calixte II. en rapporte
» une preuve décisive. Les titres,
les monumens de tous les siécles, la possession constante déterminent le sens du terme équivoque, dont se sert Charles le Chauve, en parlant de la Bulle de Jean VIII en faveur du Chapitre de Compiegne, & ils font connoître que par le mot de *privilege*, on ne peut entendre dans cette Chartre qu'une exemption entiere de la Jurisdiction Episcopale.

Mais M. l'Evêque de Soissons ne peut croire que dans la Chartre de Charles le Chauve, le mot *privilege* signifie une exemption de la Jurisdiction Episcopale, parce qu'il est

massin, de M. Talon, &
dinal d'Estrées. Mais les
nedictins soûtiennent qu'
exemples authentiques d'e
de la Juridiction Episcop
dées aux Monasteres ava
vieme siécle. Ils citent une
Louis le Débonnaire de l'a
il est dit que le Monastere
tin est libre depuis long-
domination de l'Evêque
en vertu des privileges ap
Dès l'année 756. il y avo
que particulier pour l'Ab
Martin de Tours, & l
conservé cette prérogativ
Pontificat d'Urbain II.
na dans un Concile de T

ne de l'Italie ſacrée un jugé
rendu en 968, par Radoalde,
arche d'Aquilée, qui porte que
hanoines de Veronne continuë-
de joüir de l'exemption de la
diction Epiſcopale dont ils
oient depuis 200 ans, poſſeſ-
qui remontoit à plus de cent
es avant la fondation de l'E-
de Compiegne. Les PP. Be-
ctins s'attachent encore beau-
à faire valoir les privileges de
liſe de Vaizelay, & à répondre à
i a été propoſé de la part de M.
êque de Soiſſons, pour montrer
es privileges emportoient avec
l'exemption de la Juridiction
copale. Les Benedictins venant
ite à un exemple qui a beaucoup
de rapport avec l'exemption
il s'agit, remarquent que ſuivant
hartre de Charles le Chauve,
liſe de Compiegne fut fondée
les privileges dont joüiſſoient
bbayes de Prum & de Fulde,
ue par une Bulle de Jean VIII.

1748, pᵗ 49

e Fulde étoit exe
ion de tout Evê
médiatement au S
ose à la formule
qui ne regarde
conservation des biens &
quillité des Eglises, deux
mules deBourgogne,qui con
des privileges beaucoup pl
dus que celle de Marculphe
mules de Bourgogne sont du
me siécle. Enfin Pierre le
ble écrivant à Saint Bernar
tient que long-temps avant
dation de Clugny, & par
quent long-temps avant le
siécle, il y avoit des Monast
les Papes avoient exemptés
ridiction Episcopale.

Les Benedictins ayant r
à quelques autres objections
l'Evêque de Soissons leur a
tes, sur la maniere dont ils
que s'est établie l'exemption
glise de Saint Corneille, at
eux-mêmes leur adversaire,

oyens dont il prétend que les Re-
gieux se sont servis pour usurper
Juridiction. M. l'Evêque de Soif-
ns soutient que les Religieux de
Corneille ont commencé ce grand
uvrage en 1259, & qu'il a été
onsommé en 1154. Les Benedic-
ns disent au contraire que l'E-
lise de Saint Corneille étoit en pos-
ession de l'exemption avant l'année
159. Pour prouver ce point de
ait, ils citent la Chartre de Philip-
e I de l'an 1085, une Bulle de Ca-
ixte II de l'an 1118, & une Bulle
u Pape Alexandre III écrite à Hen-
i, Archevêque de Rheims, où il
it que l'Eglise de Compiegne n'a
oint d'autre Evêque que le Pape.

Après cette réponse generale, les
Benedictins examinent en détail ce
ue dit M. l'Evêque de Soissons sur
hacun des dégrez par lesquels le
Prélat croit que les Moines sont
arvenus à établir leur exemption.
Nous ne les suivrons pas dans ce dé-
ail, il nous suffit de remarquer ici
que M. l'Evêque de Soissons dit qu'ils

fonde ſur ce que le I
IV leur confirme *curam*
Benedictins donnent à
un ſens bien different c
leur donne M. l'Evêc
ſons. Selon eux, quan
Saint Corneille étoit
des Chanoines, un d'e
le titre de Doyen, & i
Juriſdiction ſur le Cler
piegne; de ſorte que qu
Adrien IV conſerve au
le pouvoir du Doyen,
me choſe que s'il leur
Juridiction que le Do
ſur le Clergé ſubordon
pitre, & que c'eſt la ra
quelle le Pape Adrien

ſent aux moyens de droit, propoſés contr'eux de la part de M. l'Evêque de Soiſſons. Le premier eſt le défaut de titre primordial. Les PP. Benedictins conviennent qu'ils n'en ont point. Mais ils ſoûtiennent que comme il peut arriver facilement que le titre primordial ſe perde, il ſuffit pour établir l'exemption de la Juridiction Epiſcopale, d'indiquer le titre conſtitutif, de ſoûtenir cette indication par des actes reſpectables qui la fortifient, & de joindre à une poſſeſſion immemoriale de l'exemption, des Bulles, des Chartres de nos Roix, des Tranſactions ſolemnelles qui la confirment. Ce n'eſt que dans le cas où la poſſeſſion n'eſt point ſoûtenuë de ces eſpeces de titres, qu'elle ne ſuffit point pour établir dans un Diocèſe une Juridiction indépendante de celle de l'Evêque.

Les titres de l'exemption de Compiegne, ajoutent les Benedictins, ne ſont pas du nombre de ceux où l'on

le titre primordial. Mais
titre qui confirme les préc
donné en connoiſſance de
qu'on y explique les dro
dés par le titre conſtituti
confirmatif eſt ſi puiſſant
penſe de rapporter le tit
mé, une confirmation mê
rale ſupplée, ſuivant les P
dictins, au titre primordi
elle eſt ſoutenuë d'une poſ
pluſieurs ſiécles.

Pour répondre au ſecon
de M. l'Evêque de Soiſſons
Benedictins rappellent les
les diſpoſitions des Bulles
cernent les privileges de
de S. Corneille; & ils en c

rſes Hypotheſes qui ont été inven-
s pour expliquer les Secretions.
rejette l'opinion de ceux qui pré-
ndent que c'eſt par le moyen des
rmens que ſe font ces ſéparations;
differente configuration des pores
ont les uns laiſſent paſſer une hu-
eur & les autres une autre, ne luy
aît pas davantage. Il combat ces
ux ſentimens, & après avoir conſi-
ré avec attention la ſtructure du
ye tant interne qu'externe, ſes vaiſ-
aux, ſes nerfs, ſon parenchyme, il ex-
ique au long ce qu'il penſe ſur la
aniere dont ſe fait dans les vegetaux
dans les animaux la Secretion des
quides qui les compoſent, après
uoi il recherche ce que c'eſt que la
le, comment elle ſe produit dans
animal, ſi c'eſt dans le foye qu'elle
rend naiſſance, ou ſi elle ne fait que
y ſéparer après avoir été aupara-
ant travaillée dans la maſſe du ſang;
elle eſt d'une ſubſtance plus fine
u plus épaiſſe que le ſang, & quel
t ſon uſage. Tous ces points ex-

n'eſt deſtiné qu'à la ſép
cette humeur. Mr Bianch
dans cet article qu'un des p
uſages du foye eſt d'aider
tion des alimens. 1°. En
l'eſtomac, & empêchant p
yen que les particules du
ſalivaire, exaltées par l'a
digeſtion ne tranſpirent
échauffant ce viſcere ſur l
appliqué. D'où l'on peu
que plus le foye eſt grand &
geſtion doit être prompte &
ce qui juſtifie la penſée du
qui a coutume de dire de
mangent beaucoup, qu'ils

te que ſans ce ſecours, les vaiſſeaux dans leſquels il circule ſeroient ſouvent expoſez à ſe rompre ou à ſe dilater outre meſure ; il donne le même uſage à la rate, & confirme tout cela par des experiences conſtantes & reconnuës.

La ſeconde Partie eſt ſur les maladies du foye ; & comme de ces maladies les unes regardent la propre ſubſtance du foye, les autres les fluides qui y ſont contenus, & les autres des ſubſtances étrangeres au foye, Mr Bianchi, parle d'abord des maladies qui en concernent la propre ſubſtance, ſoit dans ſon entier, & qu'on appelle pour ce ſujet *à toto ſolido*, ſoit dans quelques-unes de ſes parties, comme ſont les vaiſſeaux, les nerfs. Puis il vient aux maladies des fluides contenus dans le foye, tels que ſont le ſang, la lymphe, la bile, & enfin à celles qui conſiſtent en des corps étrangers, tels que des pierres, des vers, des vents, des polypes. Cette ſeconde partie finit

par un chapitre des plus importans, dans lequel l'Auteur examine les diverses alterations dont la bile est susceptible ; & où il fait voir les differentes maladies qui en résultent.

La troisiéme Partie roule sur la cure des maladies du foye, & de toutes les maladies qui viennent de bile : elle commence par une sçavante dissertation de Jean Thomas L. *Guideti* sur les affections bilieuses, & principalement sur une pleuresie bilieuse, puis viennent d'excellentes Maximes concernant la pratique de Medecine, dont la premiere est, que jamais Médecin à Systême ne fut bon Praticien ; à ces Régles ou Maximes, succede un Traité des differentes especes de pleuresies, & particulierement de celles dont la bile est la cause, après quoi l'Auteur parle des fiévres tierces printanieres, des tierces bilieuses, de la bile degenerée en bile fiévreuse, de l'occasion de donner l'Emetique dans les affections bilieuses, des fomentations conve-

nables en ces ſortes de cas, des boiſſons delayantes dans les mémes affections bilieuſes, des lavemens, des cordiaux, des ventouſes, des frictions, des ſudorifiques, des diuretiques & des veſicatoires ; puis vient un Traité des maladies particulieres produites tant dans le foye que hors du foye par le vice de la bile, comme ſont la jauniſſe, les obſtructions du foye, les inflammations de ce viſcere, les abcès, les ulceres, les éreſipeles, & autres accidens dont le détail ſeroit long.

Tout cela eſt ſuivi de remarques curieuſes & importantes ſur les conſtitutions des années 1711. 1712. 1713. juſqu'à 1724. incluſivement. Diverſes lettres ou diſſertations, par rapport aux ſujets traitez dans ce Livre, avec de longues & exactes explications des tables, terminent l'ouvrage.

Nous ne ſçaurions donner l'extrait de tant de matieres differentes ; M[r] Bianchi traite les choſes à fond,

mais en même temps d'une maniere si précise, qu'on ne pourroit sans leur faire tort les abreger.

NOUVELLES DE'COUVERTES EN *Médecine, où l'on fait voir que les remedes extraits des métaux & des mineraux, sont préferables à ceux qu'on tire des vegetaux & des animaux. Par M. De* * * * A Paris ruë de la Harpe, de l'Imprimerie de la veuve d'Houry, au Saint Esprit 1727. Brochure in 12. pp. 100.

DAns le Journal de May, 1724. nous avons parlé de la premiere édition de ce petit écrit. L'Auteur a ajouté dans celle-cy quatre dissertations qu'il avoit promises. La premiere, a pour titre : *Introduction à la parfaite connoissance de la vérité par les voyes naturelles* ; la seconde, *Medico-physique conterant la véritable Theorie & la véritable Pratique de la Médecine*; la troisiéme, *Dissertation sur la Pleu-*

reſie; la quatriéme, *Diſſertation ſur trois effets que produiſent dans l'homme, le vin & les liqueurs enyvrantes.* Enſorte qu'icy on trouve ſix diſſertations, en comptant les deux qui ont déja paru dans la premiere édition, l'une ſur l'excellence des remedes tirez des mineraux; & l'autre ſur les eaux minerales.

Quant à la Diſſertation qui a pour titre: *Introduction à la connoiſſance de la verité*, l'Auteur s'y propoſe principalement d'enſeigner les moyens de parvenir à la Médecine univerſelle, moyens que les Philoſophes ont cachés ſous diverſes emblêmes, mais qu'il croit avoir tirez de leur obſcurité. Comme il faut employer la chaleur pour les operations que demandent cette Médecine Philoſophique, il s'applique à faire voir la difference qu'il trouve entre les fourneaux des Chymiſtes vulgaires, & le fourneau du véritable Médecin. Nous ne déciderons point s'il rencontre juſte, & ſi les enſeignemens

qu'il donne ſur ce ſujet ſont auſſi clairs qu'il ſe le perſuade : on en jugera mieux par l'expoſé ſuivant. Il dit que les fourneaux vulgaires ſervent ordinairement à contenir la matiere du bois & du charbon embraſé; qu'on y voit des couleurs differentes, qui montrent *le fort ou le foible de l'inflammation*, & découvrent la nature de la matiere embraſée ; que de même la matiere qui fait le ſujet de la Médecine, venant à être pénétrée de differens feux, pouſſe diverſes couleurs à la circonference, ſelon les divers degrez de feu que l'on donne : que cette remarque du fourneau, doit *relever d'erreur* ceux qui ſe mettent en peine de chercher des fourneaux & des vaiſſeaux artificiels de differentes longueurs & grandeurs, ſans conſiderer que la matiere artiſtement travaillée ſelon les régles de la nature, eſt le fourneau naturel qui contient tout ce qui eſt néceſſaire pour l'entiere perfection de l'ouvrage, ſans qu'il ſoit be-

oin d'aucune chose étrangere qui y ntre ; que ceux qui veulent s'appliquer aux operations de la véritable Médecine, doivent sçavoir qu'en la préparant on ne se brûle point les doigts parce que le feu dont on se sert pour cette préparation, n'est point le feu ordinaire des Chymistes. Nôtre Auteur fait icy un long détail des défauts qu'il reconnoît dans le feu qu'employent les Chymistes, & des perfections qu'il suppose dans celui dont on se sert pour préparer la véritable Médecine ; puis il vient au caractere du véritable Mercure des Philosophes, qui est 1°. de dissoudre également l'or & l'argent, & de s'y mesler de telle maniere qu'on ne peut non plus l'en séparer, que séparer d'avec de l'eau, des gouttes d'eau qu'on y auroit jettées.

2°. De renfermer un souffre incombustible, fixe, *très-blanc & très-rouge.*

3°. De donner aux corps métalliques, une blancheur chrystalline.

qu'à ſçavoir que Dieu au commencement, n'ayant créé qu'une matiere confuſe appellée cahos, il en tira les quatres Elemens, & les ſepara les uns des autres, en mettant chacun d'eux dans ſa ſphere. La premiere ſphere eſt le ciel qui contient le feu au lieu le plus élevé ; la ſeconde, le concave de ce ciel où eſt l'air, la troiſiéme, ce même concave qui dans un lieu moins exhauſſé renferme l'eau, & la quatriéme, ce même concave encore, où dans un étage plus bas, ſe trouve la terre qui fait comme le centre de tout ; enſorte que les trois premieres ſpheres environnent celle-ci chacune dans leur ordre.

Pour rendre la choſe plus ſenſible, notre Auteur compare l'Univers à un œuf, le jaune de l'œuf, ſelon luy, c'eſt la terre, le blanc de l'œuf c'eſt l'eau, la petite peau qui enveloppe ce blanc, c'eſt l'air, & la coque de l'œuf, c'eſt le ciel. Comparaiſon qui luy paroît d'autant plus juſte, que comme le feu, l'air, l'eau

la peau avec la coqu

On n'auroit pas cr
à si peu de frais, au
tion de l'Univers ; ce
notre Auteur, en voil
tere dévoilé. C'est ain
» Dieu s'y est pris p
» matiere grossiere du
» rant le subtil du gro
» l'impur, & mettan
» tie dans son vaisseau

Il parle ensuite, de
que Dieu fit du jour d
de la lumiere d'avec l
ne pouvant dissimuler
sé de cette merveille,
encore là une charma

rez de son feu physique qui conduit
naturité les semences & les fruits.
Les divers changemens de la nour-
ure en sang, en chair, en os, ar-
ent particulierement ici l'atten-
n de notre Auteur. Il dit que le
rneau dans lequel se font les ope-
tions, est muni de tous les soupi-
ux & registres necessaires; que ces
upiraux ou registres sont la bou-
he, le nez, les oreilles; qu'ils ser-
ent à entretenir dans ce fourneau,
ne chaleur temperée & bien reglée:
ue Dieu a mis dans ce fourneau,
ois vaisseaux distincts, qui sont la
ête, la poitrine & l'estomac. Il ex-
lique au long ce que c'est, selon
ui, que ces trois vaisseaux; & il aver-
it que si quelquefois il arrive que les
perations ne se fassent pas regulie-
ement dans ce fourneau & dans ces
aisseaux, on ne doit pas s'en pren-
dre à celui qui les a faits & bâtis,
nais à celui qui les gouverne mal, à
ause du mauvais regime qu'il ob-
serve; ce qui cause les maladies dont

s'y prendre pour réussir d
vernement. Et c'est ce
Auteur tâche de découvr
Lecteurs par le rapport c
se entre les planetes & l
tes parties du corps hum
cette pratique, *dit-il*, q
mettre au jour autant q
possible & permis, *suiv*
lumiere qu'il a plu à Dieu d
dans cette science qui est plus
maine.

Il fait pour cela un gra
de remarques que nous
rons point; nous nous c
seulement d'observer que
de plus clair, sur ce suje

voir, *si l'on ignore le moyen de faire uire le frere par sa sœur, leur ayant t abandonner leur mere commune.*

Dans la Dissertation sur la pleuie, il veut montrer que la saiée n'est point le remede convena: à cette maladie, mais qu'il y faut nployer les Alkalis des métaux & autres mineraux volatilisez & spiualisez par leurs acides, & reduits un sel doux & agréable au gout. a comparaison qu'il y fait du rps d'un pleuretique avec les ares du pont Royal de Paris, bouiées par des amas de glaces, est quelie chose de singulier, aussi bien que :lle du flux & du reflux de la mer rec le mouvement régulier du sang.

A l'égard de la derniere Dissertaon qui est sur les effets du vin : des autres liqueurs enyvrantes, Auteur tâche d'y expliquer comient ces liqueurs sont capables de roduire les effets qu'elles produint ordinairement ; & pour cela il onsidere d'abord ce qui se passe dans

les differens degrez de l'yvresse. Dans le premier, dit-il, l'homme qui s'enyvre, éprouve un sentiment joyeux, il pense avec liberté, il s'exprime aisément : dans le second, sa joye se ralentit, il pense confusément, il s'exprime difficilement ; dans le troisiéme, enfin il balbutie au point qu'on ne peut l'entendre qu'avec difficulté. Veut-il se tenir debout ? sa tête est si pesante qu'il ne peut la soutenir, il tombe par terre, & demeure plongé dans un sommeil apoplectique.

Le vin produit successivement ces trois effets : le premier, en augmentant d'abord la fluidité du sang ; & les deux autres en l'épaississant. Mais comment deux effets si contraires peuvent-ils venir de la même cause ? L'Auteur l'explique en cette maniere : Il y a dans le vin, dans l'eau-de-vie, & autres liqueurs semblables, des particules extrêmement fines & pénétrantes, qui se trouvent messées avec des particules huileuses

&

& ſulphureuſes. Or, quand le vin eſt arrivé dans l'eſtomac, les parties les plus fluides s'y ſéparent d'abord des parties huileuſes, & ſe communiquant auſſi-tôt au ſang & au ſuc nerveux, augmentent néceſſairement la fluidité de l'un & de l'autre, & hâtent par conſéquent la circulation; ce qui produit la joye que l'on éprouve dans le premier degré de l'yvreſſe.

Mais les parties huileuſes & ſulphureuſes du vin, ne tardent pas à ſe meſler avec le chyle, & entrant alors peu à peu dans la maſſe du ſang, y font ſucceder l'épaiſſiſſement à la fluidité, ce qui retarde la circulation, & eſt la cauſe des accidens du ſecond & du troiſiéme degré de l'yvreſſe.

Notre Auteur par une ſuite de raiſonnemens qu'il fait à cette occaſion, prétend montrer que toutes les maladies non-ſeulement celles qui viennent d'intemperance, mais celles même qu'une trop grande abſtinence peut cauſer, n'ont d'autre principe que l'épaiſſiſſement des liqueurs

qui doivent circuler, & de-là il conclut 1°. que ce n'est ni dans les végétaux ni dans les animaux qu'il faut chercher les remedes, mais dans les mineraux; parce que les premiers à ce qu'il croit, n'ont pas des parties assez solides ni en même tems assez fines pour pouvoir pénétrer des sucs coagulez, au lieu que celles des mineraux & particulierement des métaux ont ces deux qualitez. 2°. Que comme il n'y a point de métail qui se puisse diviser en des parties plus subtiles que l'or, c'est de ce métail qu'il faut extraire le véritable remede pour rendre la fluidité au sang & à toutes les autres liqueurs.

Au reste il est à présumer que ces dissertations ne sont qu'un préliminaire auquel l'Auteur joindra sans doute dans quelque réimpression, les nouvelles découvertes qu'il promet dans son titre.

HISTOIRE GENEALOGIQUE DES *Tatars.* A Leyde, chez Abram Kallevier 1726. vol. in 12. pp. 400.

NOus avons parlé du premier volume de cette Hiſtoire dans le Journal du mois de Juin dernier; celui-ci contient cinq parties; ſçavoir, la cinquiéme qui renferme l'Hiſtoire de Zagatai-Chan, ſecond fils de Zingis-Chan, & celle des Princes de ſa poſterité qui ont regné ſur les Villes des Royaumes de Caſchgar & de Ma-Urenner; la ſixiéme, où eſt l'Hiſtoire de Taulaï-Chan, fils cadet de Zingis-Chan, & celle de ſes deſcendans qui ont regné au pays d'Iran; la ſeptiéme, où l'on voit tout ce qui concerne Zuzi-Chan fils aîné de Zingis-Chan, & ſes deſcendans qui ont regné ſur les Kipzaaks; la huitiéme qui roule ſur Scheij-Bani-Chan, fils de Zuzi-Chan, & ſur les Princes de ſa poſ-

terité qui ont regné au pays de Ma-Urenner, & dans celui de Turan; la neuviéme, enfin où il est traité des descendans de Scheybani-Chan qui ont regné dans le pays de Charass'm.

La cinquiéme partie qui est la premiere de ce volume, ne contient que trois chapitres. On voit dans le premier, la vie & le regne de Zagataï-Chan. Ce Prince avoit la physionomie si terrible, que chacun aprehendoit de le regarder; mais il étoit plein d'esprit, & cette consideration engagea Zingis-Chan à lui donner en partage tout le pays de Charass'm avec les Villes de Caschgar, & quelques autres très-considerables. Il y avoit à sa Cour un Sorcier qui sçavoit si bien éblouir ceux qu'il vouloit tromper, qu'ils croyoient voir marcher des armées entieres dans le temps qu'en effet il n'y avoit rien de tout cela. Zagataï-Chan qui eut la curiosité de voir le Sorcier & ses representations, conçut pour cet homme une aversion extrême, & sur quel-

ques accuſations qui lui en furent faites dans la ſuite, il l'envoya dans une priſon où on le laiſſa périr. Mais auſſi-tôt après la mort du Sorcier, Zagataï-Chan, à ce que dit l'Hiſtoire, fut attaqué d'une maladie qui l'emporta en peu de jours.

Le ſecond chapitre traite des Succeſſeurs de Zagataï-Chan, qui furent au nombre de 16, & regnerent ſucceſſivement ſans interruption pendant 109. ans dans le pays de Ma-Urenner. Caſan-Sultan Chan fut le dernier de ces Princes.

Le troiſiéme Chapitre renferme l'hiſtoire de pluſieurs autres Chans qui ont regné enſuite dans le pays de Ma-Urenner juſqu'à Amir-Timur-Chan. Le quatriéme contient le récit des principales actions d'Amir-Timur-Chan, & le cinquiéme celui de la vie des Princes iſſus de Zagataï-Chan : tous ces chapitres ne conſiſtent preſque qu'en genealogies.

La ſixiéme partie ne contient en

tout que deux chapitres. On voit dans le premier l'hiſtoire de Halaku-Chan & des Princes de la poſterité; & dans le ſecond celle des guerres civiles entre les divers Succeſſeurs d'Abuſait-Chan, & celle de la réduction du pays d'Iran par Dzani-bek-Chan.

La ſeptiéme partie n'eſt composée que de trois chapitres fort courts; l'hiſtoire de Zuzi-Chan & de ſon fils Batu-Sagin-Chan fait le ſujet du premier, celle des Princes de la poſterité de Zuzi-Chan, celui du ſecond & celle des Deſcendans de Togaï-Timur fils cadet de Zuzi-Chan, celui du dernier. Ces chapitres ſont purement genealogiques, & ne contiennent aucunes particularitez intereſſantes.

La huitiéme partie n'eſt que de quatre chapitres, & ces chapitres n'ont pas non plus beaucoup d'étenduë : mais comme ce ne ſont que des genealogies aſſez ſeches, ils ne laiſſeront pas de paroître longs à quelques Lecteurs.

Le premier chapitre contient la vie
: Scheybani-Chan ; dans le ſecond,
eſt parlé de ſes deſcendans juſ-
ı'à Indigar-Chan. L'on voit dans
ın & dans l'autre une ſuite de ſuc-
ſſions dont le recit pourra ennuyer
:ux qui ne cherchent que des faits
ntereſſans ou propres à exciter la cu-
oſité, mais l'exactitude d'une hiſ-
ɔire genealogique, eſt indépendante
: ces ſortes de faits, & c'eſt ſur ce
ied-là qu'il faut lire celle-cy, où
Auteur ne s'eſt propoſé autre choſe
ue de diſtinguer de ſon mieux les
ranches des familles, & de débroüil-
r tout ce qu'il pourroit y avoir de
onfus ſur ce ſujet. Les détails où il
ntre pour cela, ſont neceſſaires à
on deſſein, & d'ailleurs ces détails,
uelques ennuyeux qu'ils paroiſſent
ar eux-mêmes, ne laiſſent pas quel-
uefois de picquer le Lecteur par une
ertaine naïveté qui s'y remarque, &
ui a ſon ſel. On peut mettre de ce
enre l'exemple ſuivant. » Daulac
Scheich-Oglam eut un fils appellé

» Abulgaïc-Chan qui se rendoit fort
» redoutable à tous ses voisins. Il
» eut onze fils, dont l'aîné s'appel-
» loit Scabadach Sultan, qui eut
» deux fils, l'aîné appellé Mahamet
» surnommé Schabacht dont nous
» parlerons dans la suite, & le Ca-
» det Mahamet-Sultan, qui eut un
» fils appellé Obeit-Chan qui regna
» dans la grande Bucharie. Le second
» fils du sus-nommé Abulgaic-
» Chan s'appelloit Chodsa-Maho-
» met; mais les Usbechs le nom-
» merent Chodsa Amtintak, à cau-
» se qu'il étoit extrêmement sot;
» son fils Dzanibek étoit du moins
» aussi-sot que son pere, & le fils de
» Dzanibek appellé Iskander-Chan
» ne l'étoit pas moins que son pere
» & son grand-pere. Mais il étoit
» en même temps très-dévôt, & fai-
» soit son unique occupation de la
» chasse au vol du Faucon; son fils
» étoit Abdula-Chan, dont le fils
» Abdulmonin-Chan fut le dernier
» de cette branche des descendans
» de

» de Scheibani-Chan, Arab-Scach
» frere cadet de Daulat-Scheich-
» Oglan, & fils de Fulat étant ve-
» nu à mourir, son fils Hadli-Tau-
» lai lui succeda, & eut son fils
» Timur-Scheich pour successeur;
« Timur-Scheic-Chan perdit cou-
» rageusement la vie à la fleur de
» son âge dans une bataille sans lais-
» ser d'heritier.

» Quantité de ses sujets se retire-
» rent, ensorte qu'il se trouva à la
» fin que la veuve du Chan qui étoit
» enceinte, sans que personne le sçût,
» n'avoit plus que les seuls Vigurs
» de reste, qui voyant que tous les
» autres sujets du défunt Chan s'en
» alloient, qui d'un côté, qui d'un
» autre, vinrent aussi prendre congé
» de la veuve du Chan, en l'assû-
» rant toutefois que s'il y avoit quel-
» qu'une des esclaves de leur défunt
» Maître qui se trouvât grosse de
» lui, ils ne s'en iroient point. Sur
» quoi la veuve du Chan leur ayant
» protesté qu'elle étoit grosse elle-

me Abak. Voilà tout ce qui concerne Jadigar, ſans qu'il ſoit dit un mot de ſes actions ni de ſa mort. Burga-Sultan ſon fils aîné eſt le principal ſujet du chapitre. L'Hiſtorien obſerve que ce Prince avoit de très-belles qualitez, & pour l'eſprit & pour le cœur. A l'égard du corps, il fait une remarque qui paroîtra digne d'attention aux Anatomiſtes, c'eſt que Burga-Sultan n'avoit point la poitrine formée comme celle des autres hommes, ſa poitrine n'étant faite que d'un ſeul os applati. La mort de Burga-Sultan fait ici un long article ; ce Prince s'étoit approprié de ſon autorité quelques terres d'Abulgaïr-Chan, avec qui cependant il avoit toûjours eu une étroite liaiſon d'amitié : mais cette action ne demeura pas long-temps impunie ; car quelques années enſuite Scabacht-Sultan, petit-fils d'Abulgaïr étant revenu dans les Etats de ſon grand-pere, tous les anciens Sujets d'Abulgaïr vinrent ſe ſoûmettre à

ſon petit-fils. Scabacht-Sultan étant ainſi rentré dans ſon patrimoine, ne fit aucun ſemblant de ſe ſouvenir de l'injuſtice que lui avoit faite Burga-Sultan, & il vecut toûjours fort bien en apparence avec lui, diſſimulant avec tout l'art imaginable ſon reſſentiment, juſqu'à ce que le temps lui fournit quelque occaſion de ſe vanger A la fin, un jour que Burga-Sultan avoit pris ſon camp d'hyver aſſez près de celui de Schabacht, vers les bords de la riviere de Sirr, Schabacht commanda à un bon nombre de ſes gens de venir ſe rendre auprès de lui pour une partie de chaſſe, mais dès la pointe du jour s'étant mis en marche, il tourna du côté de Burga-Sultan, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne; Burga-Sultan ayant entendu le bruit des Troupes qui s'avançoient, ſe jetta hors du lit où il étoit actuellement couché, & s'étant envelopé dans une robe de Sibeline qui ſe trouva ſous ſa main, gagna un étang où il ſe cacha dans

les roſeaux, après s'être fait une ſi grande bleſſure au pied, qu'il avoit de la peine à en étancher le ſang.

Cependant Schabacht-Sultan fait courir après ceux qui s'étoient ſauvez, & ſes gens attraperent entr'autres un homme de diſtinction, qui ſe voyant ſurpris, leur dit qu'il étoit Burga-Sultan qu'ils cherchoient. A cette réponſe, ils le menerent à leur Maître, s'imaginant tous que c'étoit effectivement Burga-Sultan, mais Schabacht-Sultan qui connut ſur le champ la tromperie, demanda à cet homme pourquoi il avoit pris le nom de ſon Maître, il lui répondit : *J'ai tant d'obligation à Burga-Sultan, que j'ai cru devoir riſquer quelque choſe en cette occaſion, pour le tirer de danger, ne doutant point qu'auſſi-tôt que ſes gens croiroient avoir trouvé ce Prince, ils ne revinſſent au Camp comme ils ont fait, ce qui lui pourroit donner le moyen de ſe mettre en ſûreté, au cas qu'il n'y fût pas encore.* Cette réponſe plut infiniment à Schabacht-Sultan, & lui donna une haute idée de cet

homme; mais Schabacht ne laissa pas toûjours de faire chercher Burga-Sultan. Comme il avoit beaucoup négé pendant la nuit, les gens de Schabacht-Sultan apperçurent les traces d'un homme qui avoit marché nuds pieds. Ils suivirent ces traces, & à la fin il trouverent des goutes de sang qui les conduisirent jusqu'à l'endroit où Burga-Sultan étoit caché dans les roseaux, ils le menerent aussi-tôt à Schabacht-Sultan, qui l'ayant reconnu pour être veritablement le Prince qu'il cherchoit, le fit mourir sur le champ.

L'Historien après ce récit, s'explique en cette sorte : Chodsä-Ma-
» hamet-Sultan, fils d'Abulgaïr-
» Chan, qui avoit accompagné son
» neveu en cette expedition, épousa
» la veuve du Burga-Sultan, fille
» du susdit Chodsach-Mirsa, appel-
» lée Malaï-Chansadä, c'est le mê-
» me dont nous avons dit ci-dessus
» qu'il étoit si sot qu'on lui avoit
» donné le sobriquet de Chodsä-

» Amtinthäk ; & quoique tout le
» monde sçût que la veuve de Bur-
» ga-Sultan étoit grosse, lorsqu'elle
» devint veuve, il ne laissa pas de
» vouloir qu'on crût que le garçon
» dont elle accoucha dans la suite, &
» qu'on nomma Dzanibek étoit son
» fils. Dzanibek tint du moins cela
» de Chosä-Mahamet-Sultan qu'il
» étoit aussi sot que lui, son fils If-
» kander ne le fut pas moins. Mais
» Abdulla-Chan, fils d'Ifkander, &
» Abdul-Momin, fils d'Abdulla-
» Chan, avoient tous deux beau-
» coup d'esprit : c'est par-là que
se termine la huitiéme partie.

La neuviéme est plus longue seu-le que les quatre précedentes ensem-ble, elle contient 12 chapitres, dont le premier qui traite d'Ilbas-Chan, & de Bilbars-Sultan commence ain-si : » Burga-Sultan étoit fils de Ti-
» mur-Scheich-Chan, fils d'Arab-
» Schah, fils de Fulat, fils de Zu-
» zi Buga, fils de Bagadur-Chan,
» fils de Scheybani-Chan. Il laissa

» à sa mort deux fils ; le premier
» appellé Ilbars, & le second Bil-
» bars. On appelloit aussi ce der-
» nier Bilicatz, à cause que dans sa
» jeunesse il eût une si grande ma-
» ladie, qu'il en resta pendant toute
» sa vie perclus de ses jambes, ce
» qu'on appelle *Bilicatz* en langue
» Mogule.

La pluspart des chapitres de cette histoire sont ainsi conceus, & nous en rapportons cet exemple, pour faire voir combien nous avons eu raison de dire que les genealogies qui la composent, sont seches par elles-mêmes. C'est pourquoi on nous pardonnera bien, si nous les passons dans notre extrait, pour ne nous arrêter qu'à des points qui puissent un peu plus attacher les Lecteurs.

Le second chapitre comprend l'histoire de Hadsi-Chan, avec celles de Hadsanculi-Chan, de Saphian-Chan, & de Buzzuga-Chan. L'Auteur y décrit plusieurs batailles, & y parle d'un Siége de la Ville

Dans le chapitre tr
voit ce qui arriva ſous l
vanus-Chan, & les gu
qui s'éleverent entre le
d'Amuniik, & ceux de B
ce chapitre n'offre preſ
Maſſacres.

Le quatriéme trait
Chan, d'Akattai-Chan
Chan, de Doſt-Chan,
res civiles entre les di
ches de la poſterité d'A
cinquiéme, de Din-Mal
& de quelques autres P
Mahamet-Chan qui éto
ſion des Villes de D
Iaurſurdi s'étant mis à

Ville si considerable, recourut
ruse pour la recouvrer. Il mon-
cheval, & s'en étant allé à Gas-
den où Schah Tahmasip faisoit sa
idence pour lors, il le pria de lui
restituer la Ville de Jaursurdy,
mais le Schach ne voulant écouter
cette proposition, Din-Mahamet-
Chan fit graver un cachet avec le
nom du Schah tout semblable à ce-
lui dont Schah-Thamasip avoit coû-
tume de se servir, puis il écrivit une
lettre sous le nom du Schah au Com-
mandant de Jaursurdi, portant qu'il
dût à remettre la Ville entre les mains
de Din-Mahamet-Chan, & à venir
se rendre à la Cour. Il cacheta la
lettre avec le cachet qu'il avoit fait
graver, & la garda pour l'usage
qu'il en vouloit faire. Peu de jours
ensuite Schah-Tamasip étant allé à
la chasse, Din-Mahamet-Chan fit
semblant de l'y vouloir suivre; mais
à la premiere occasion qu'il trouva
de se dérober, à la vûe de la com-
pagnie, il enfila avec ses gens le che-

min de Jaurſurdi, & y étant arrivé, il alla auſſi-tôt remettre la prétenduë lettre du Schah au Commandant Perſan, qui pour y obéir promptement, lui remit la Ville le même jour, & s'en retourna vers ſon Maître. Il ne fut pas plûtôt ſorti de la Ville, que Din-Mahamet-Chan ordonna d'en fermer les portes, & de faire main baſſe ſur tous les Perſans qui étoient dans la Ville.

Schah-Thamaſip, ayant appris cette nouvelle, ſe met en campagne avec une armée conſiderable pour ſe venger de la ſupercherie que Din-Mahamet-Chan lui avoit faite; mais étant arrivé au Territoire de *Meſched* auprès de la Riviere de Cara-Su, il fut averti par ſa garde, que Din-Mahamet-Chan venoit au camp avec une ſuite de 50 chevaux. Schab-Tamaſip trouva l'avis ridicule, & ne voulut pas y ajouter foy. Mais il fut bien ſurpris quand il vit Din-Mahamet-Chan ſe venir jetter à ſes genoux. Cette confiance

e fit sur lui une telle impression,
non content de poser sa main
e sur l'épaule gauche de Din-
amet-Chan, il porta sa main
he dans le sein du Chan pour
si le cœur ne lui palpitoit pas
eu; mais n'y sentant aucun mou-
ent extraordinaire, il ne put s'em-
ier d'admirer l'intrepidité de ce
ice, & en cette considération il
pardonna tout le passé; le laissa
la possession de la ville de Jaur-
i, & lui donna ensuite une ma-
ique Fête, après quoi il le ren-
a chez lui comblé de présens, &
onduisit en personne jusqu'au-
; de son camp. L'Editeur fait
une note au sujet de cette céré-
nie qu'observa Schah-Tamasip,
porter la main droite sur l'épaule
che du Chan; & il remarque
en plusieurs endroits de l'Orient,
squ'on vient pour saluer un Mo-
que, & qu'on se jette à genoux
ant lui, c'est la coutume que le
narque mette sa main droite sur

l'épaule gauche de celui qui vient le saluer, si le salut lui est agreable.

L'Historien dit que Din-Mahamet-Chan étoit un Prince extrêmement genereux, gracieux & éloquent, il mourut en 1553. âgé de quarante ans. Il étoit heureux en expediens ; & en voici un entr'autres qui lui réussit parfaitement dans une occasion très-périlleuse. Obeit-Chan de la Grande-Bucharie, s'étant emparé de la Ville de Meru, en donna le commandement à un Chef de la Tribu des Naimanns appellé Julumbi. Quelques envieux de la fortune de Julumbi, trouverent moyen de le rendre suspect à Obéit-Chan, qui lui manda de venir incessamment le trouver; mais Julumbi informé des mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès du Chan, differa d'obéir à ses ordres, esperant que quelque occasion favorable lui donneroit lieu de faire connoître son innocence au Chan. Obeit-Chan prit ombrage de ce delay, & croyant que Julumbi méditoit une revolte, envoya contre

lui une armée de 30000 hommes. Julumbi pouſſé à bout par une nouvelle ſi peu attenduë, apella Din-Mahamet à ſon ſecours ; ce Prince ſe mit inceſſamment en marche vers la Ville de Meru ; mais comme il n'avoit que fort peu de troupes avec lui, il ordonna à tous ces gens de couper chacun trois petits arbres, de s'en attacher un à chaque côté du corps, & de lier le troiſiéme à la queuë du Cheval. Ayant enſuite fait marcher ſes gens à une grande diſtance les uns des autres, il n'y a perſonne qui n'eût cru à voir les traces que cela faiſoit ſur le terrain moûx & marêcageux, qu'il venoit d'y paſſer une grande armée. Cependant les Generaux d'Obeit-Chan ayant appris que Julumbi attendoit du ſecours de Din-Mahamet-Chan, mirent des eſpions en campagne, pour prendre langue de ſa marche, & pour s'informer du nombre de ſes troupes. Les eſpions de retour rapporterent unanimement que Din-Mahamet-Chan

étoit en marche avec une nombreuse armée, & qu'il leur avoit été fort facile de le reconnoître aux traces que son armée avoit laissées après elle. A cette nouvelle, les Generaux d'Obeit-Chan prirent le parti de s'en retourner avec leur armée. Din-Mahamet-Chan ayant alors occupé la Ville de Meru y établit sa résidence pour le reste de ses jours.

Le 6e. chapitre concerne principalement Timur-Sultan, & Adsim-Sultan son frere. Timur-Sultan étoit un Prince, qui à une conduite solide dans les affaires du gouvernement joignoit beaucoup de bravoure : il étoit fils d'Akattai-Chan qui l'avoit élevé avec beaucoup de soin, & avoit tâché de lui inspirer toutes les vertus dignes d'un homme de son rang, surtout l'amour des peuples & le désinteressement. Un des effets de cette éducation étoit de n'aller jamais manger chez qui que ce fût. Voici à quelle occasion il se fit cette loy.

A l'âge de quinze ans, se prome-

nant

nant un jour à cheval, aux environs de la Ville d'Uaſir, il entra dans un village où un Païſan l'invita à venir ſe rafraîchir chez lui. Timur-Sultan s'étant rendu à ſa priere; le Païſan le regala d'un mouton gras qu'il fit tuer tout exprès, & après le repas, il lui fit preſent d'un *excellent gigot* qui en étoit de reſte. Le jeune Prince étant de retour à Uâſir, fut offrir le gigot à Akattai-Chan ſon pere, qui lui demanda auſſi-tôt d'où venoit ce morceau exquis, le fils raconta la choſe comme elle s'étoit paſſée; alors Akatvai-Chan lui répondit : » mon fils,
» je ſuis à l'âge de 50 ans, & je n'ai
» jamais voulu ſouffrir que qui ce
» ſoit fiſt la moindre dépenſe
» pour me recevoir, & toi qui n'as
» que quinze ans, tu vas déja man-
» ger dans les villages où l'on eſt
» obligé pour te traiter, d'égorger
» des moutons. Que ne feras-tu pas
» quand tu ſeras plus âgé; alors il fau-
» dra bien qu'on tue des chevaux &

» des vaches pour te regaler. Tes
» vaſſaux de leur côté ne manque-
» ront pas de ſuivre ton exemple,
» & par ce moyen les pauvres ſu-
» jets ſeront bien-tôt réduits dans
» l'indigence. Il faut, pour une fois,
» que je te faſſe perdre l'envie d'al-
» ler ainſi manger davantage aux
» frais d'autrui.

Cela dit, Akattai-Chan fait deshabiller ſon fils, & lui donne trente coups de fouet qui le mirent tout en ſang, puis il le renvoya dans cet état. Timur-Sultan, au ſortir de chez ſon pere, ayant rencontré Hadſim-Sultan ſon frere, lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer, Hadſim-Sultan approuva ce que ſon pere avoit fait dans cette occaſion, mais il conſeilla en même temps à Timur-Sultan de ne ſe point laver, & d'aller le lendemain ſe preſenter ainſi tout enſanglanté devant ſon pere, Le conſeil fut ſuivi, & Akattai-Chan n'ayant pu s'empêcher d'être attendri à ce ſpectacle, exhorta ſon fils de

ne plus retomber en pareille faute, & il lui fit present de la Tribu de Ti-u-azi des Turkmanns, laquelle pouvoit être de 5. à 6000 familles. Timur-Sultan en cette occasion, fit serment que doresnavant il n'iroit plus manger chez qui que ce fût, & que même il ne souffriroit pas qu'aucun des gens de sa Cour le fît. Il fut ferme dans son serment, & le tint jusqu'à la mort. C'étoit un Prince d'une grande pieté, & qui avoit avec cela une si excellente memoire, *que quoiqu'il ne sçût ni lire ni écrire, il ne laissoit pas de tenir un compte exact de ses revenus, & d'en connoître à fond les diverses branches.*

Il nous resteroit, pour achever l'extrait de ce second volume, de rapporter quelques articles des six derniers chapitres qui le composent; mais outre qu'ils contiennent peu de matieres interessantes, nous ne le pourrions faire comme il faut, sans nous étendre au-delà des bornes.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

La societé qui prend le nom d'*Albrizziana*, a fait réimprimer une Dissertation de feu M. *Gio Giustino Ciampani* de Rome, in-8°. grand papier, sous ce titre : *Conjecturæ de perpetuo Azymorum usu in Ecclesiâ Latinâ, vel saltem Romanâ.* La premiere édition de cet ouvrage avoit paru à Rome en 1688 du vivant de l'Auteur : on nous assûre que celle-ci sera beaucoup plus exacte & plus correcte ; on y a ajoûté la vie de M. Ciampani, avec un catalogue de ses œuvres tant imprimées que manuscrites ; la même societé, après l'impression de cette dissertation, est dans le dessein de donner au public une édition nouvelle de celles que les Cardinaux Bona & Thomasi, les PP.

Sirmond, Mabillon, &c. ont écrites pour & contre, sur la même matiere, & qui sont devenuës fort rares.

DE VERONNE.

Albert Tumermani, Libraire de cette Ville, a achevé d'imprimer à ses dépens *Historia diplomatica, che serve a'introduzione all' arte critica in tal materia*, in-4°. grand papier. Cette histoire doit être accompagnée d'un recueil d'anciens titres ou *documens* qui n'ont point encore paru. On y trouvera de plus une dissertation sur les vers rimés, une autre sur l'origine des premiers *Italiens*, ou des anciens *Etrusques* & *des Latins*, & M. le Marquis *Scipion Maffei* qui est l'Auteur de cet ouvrage, y donne les desseins & les inscriptions de quelques monumens antiques qui n'avoient pas encore été bien connus jusqu'ici.

DE MILAN.

La Societé Palatine a sous presse un nouveau tome du grand Recueil

des Hiſtoriens d'Italie qu'elle fait imprimer ſous la direction de M. *Muratori*. Ce volume ſera le neuviéme ſuivant l'ordre, mais l'onziéme pour le nombre, le premier & le ſecond tome du recueil ayant chacun un volume de ſupplément. Il devoit y avoir à la tête, une Carte geographique de l'Italie pour les tems, dont parlent les Auteurs, dont on donne l'édition, avec une ample diſſertation pour l'expliquer. Mais de peur de trop preſſer M. Muratori, la ſocieté a jugé à-propos de la reſerver pour le tome qui doit ſuivre. Celui qui s'imprime actuellement, eſt dédié au Duc de Parme & de Plaiſance Antoine I. Il renfermera quatorze morceaux de l'hiſtoire d'Italie, dont dix n'avoient pas encore paru au jour. Le premier qui eſt une Chronique de Gennes, de Jacques *à Varagine*, Archevêque de cette Ville, finit à l'an 1297, & le dernier qui eſt une hiſtoire de Milan, ſe termine à l'année 1313 : ce qui forme un

corps d'Hiſtoriens d'Italie, pour un peu plus d'un ſiécle.

M. Philippe *Argelati* de Boulogne, l'un des membres de la Societé, a fait imprimer un Programme Latin, pour donner avis aux Sçavans de l'impreſſion de ce volume, & il y a joint une liſte & une notice de divers ouvrages qui doivent le compoſer.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

J. *Bartley*, *Pemberton* & autres propoſent d'imprimer par ſouſcription un nouvelle traduction Angloiſe de Tite-Live, avec les ſupplémens de *Freinshemius*, ornée de cartes & de medailles des Roys & des Conſuls.

Il paroît chés *Straban*, *Aſhort*, *Eſſay*, &c. ou Eſſay ſur l'operation de tirer la pierre au-deſſus de l'os pubis par le Docteur *P. Middleton*. On y a joint une lettre ſur le même ſujet de M. *Macgill* au Docteur Douglas.

Le Docteur *Winch. Holosworth* vient de mettre au jour *A Defence of the doctrine of Resurrection of the same body*. Il examine dans la premiere partie de cet ouvrage, le caractere, les écrits & les principes de M. *Locke* sur la Religion, & dans la seconde il prouve contre ce sçavant, que les hommes ressusciteront avec le même corps.

On propose par souscription un livre Anglois intitulé *Acha cur Cumri* ou le Heraut des anciens *Bretons*: c'est un nobiliaire & armonial de la principauté de *Galles* qui pourra être très-curieux.

Il paroît chez Jean *Roberts* une histoire des revolutions de *Perse* en 1722, 1723, 1724, 1725, & une description du Siége d'*Ispahan*.

Cet ouvrage passe pour être traduit du *François*, d'un Missionnaire qui a été témoin oculaire des faits qu'il raconte, & qui les mandoit à M. *Le Maire* Consul de *France* à *Tripoli* de *Syrie*.

Th.

Th. Green débite un livre Anglois intitulé, *Mosis principia*, dont le but est de défendre & de confirmer l'histoire naturelle de la Bible. Il a déja paru deux parties de cet ouvrage.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Les Waësberge débitent *Jurisprudentia restituta, sive Index chronologicus in totum juris Justinianæi corpus ad modum J. Labitti, A. Augustini, & W. Freymonii nova methodo collectus: Accesserunt opuscula IV. Usus indicis cum notis W. Schmuccii, Hanius de usu chronologiæ in jure, Reinoldus, & Brencmannus de legum inscriptionibus. Animadversiones injecit A. Wieling, Protector Amsteladamensis*. in-8°.

Les avantures de Robinson Crusoe, in-12. 3. vol. fig. nouv. edition.

DE LA HAYE.

T. Johnson & J. Van Duren impriment l'Histoire Romaine, depuis

la fondation de Rome par les PP. Catrou & Rouillé avec fig. ainſi que le nouveau Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, 3 vol. avec un nouveau caractere de Garmond.

Nous avons annoncé dans les nouvelles Litteraires du mois dernier, article de Londres, qu'on y avoit achevé l'hiſtoire du Japon écrite par M. *Kempfer*, & traduite en Anglois par M. *J. G. Sceuchzer*. M. Des-Maiſeaux a traduit ce même ouvrage en François; *Pierre Goſſe* & *Jean Neaulme*, Libraires de cette Ville, doivent l'imprimer par ſouſcription en deux volumes *in-folio*. Le projet qu'ils en débitent, nous apprend en détail tout ce que renferme cette hiſtoire. Elle eſt diviſée en cinq livres. On trouve dans le premier la deſcription generale du Japon; le ſecond traite de l'état politique, & le troiſiéme de l'état de la Religion de cet Empire. Dans le quatriéme, M. *Kempfer* parle de la Ville de *Nangaſaki*, lieu de la réſidence des

rangers, de leur commerce, com-
odités, &c. & le cinquiéme con-
nt les deux voyages de l'Auteur à
Cour de l'Empereur à *Yedo*, Ville
sa résidence. Pour rendre cette
stoire plus complette, on y a ajoû-
en forme d'appendix quelques pié-
s qui ont du raport au Japon, ti-
es d'un livre Latin du même M.
mpfer intitulé *Amœnitates exoticæ*,
traduites en François. L'ouvra-
entier aura au moins 180 feuilles
impression, & 45 grandes plan-
es de figures, entr'autres une carte
tout l'Empire. Il sera imprimé
r de beau papier, & d'un carac-
re neuf.

On payera 20 florins pour les deux
lumes, la moitié en souscrivant,
l'autre moitié en recevant l'exem-
aire. On donnera 30 florins pour
grand papier.

Le temps des souscriptions ne du-
ra que jusqu'au 15 Novembre de
tte année, & huit mois après on
omet de délivrer tout l'ouvrage.

Les souscriptions se reçoivent chez *Gosse* & *Neaulme* à la Haye, & en France, en Angleterre, & en Allemagne, chez les Libraires, où on voudra bien s'en informer.

DE LEYDE.

Joh. Van Kerchem a imprimé & débite *Johannis Baptistæ Morgagni, Primarii Professoris Patavini, &c. Epistolæ anatomicæ duæ, novas observationes & animadversiones complectentes, quibus Anatomicorum inventorum historia evolvitur, utraque ab erroribus vindicatur*, in-4°. Il a aussi réimprimé *Cornelii Stalpartii Vander Wiel observationum variorum med. Chir. anatomicarum Centuriæ*, 2 vol. in-8°.

M. Pierre Burmann a publié chés Samuel Luchtmans le cinquiéme tome du *sylloge Epistolarum à viris illustribus scriptarum*, in-4°. pp. 860. sans la préface. Ce volume contient les Lettres de Nicolas Heinsius aux Sçavans de Suede, d'Allemagne, des Pays-bas, d'Italie, & de Fran-

ce, & les réponſes que ces Sçavans lui ont faites. L'Editeur n'a pas oublié les Lettres que le même Heinſius écrivoit à la Reine Chriſtine ; mais dans la longue Préface que M. Burmann a miſe à la tête de ce recueil, il ne fait pas de cette Princeſſe & de ſa Cour un portrait fort avantageux.

D'UTRECHT.

Melchior Leonard Charlois a imprimé ; *Horapollinis Hieroglyphica græcè & latinè cum i tegris obſervationibus & notis Joan. Merceri & David. Hoëſchelii, & ſelectis Nicolai Cauſſini, curante Joanne Gornelio de Pauw, qui ſuas etiam obſervationes addidit*, in-4°. pp. 404. ſans la préface & la table.

On ne ſçait pas trop qui eſt cet Horapollon ; M. *Pauw* à qui le public eſt redevable de cette édition, croit que c'eſt le même Horapollon dont Suidas parle avec éloge. Il étoit de Panople en Egypte, Grammairien qui avoit enſeigné à Alexandrie, & depuis à Conſtantinople

ſous l'Empire de Theodoſe. Il porte dans cette édition, ſur la foy des manuſcrits, le ſurnom de Νειλῶος du *Nil*, pour marquer que ſa patrie étoit l'Egypte. Il avoit composé au raport de Suidas pluſieurs ouvrages en Grec, mais on prétend que celui-ci qui contient en deux livres une explication ſommaire des Hieroglyphes, a été écrit d'abord en langue Egyptienne, & traduit de cette langue en Grec par un certain *Philipſe*, dont on ne connoît que le nom. *Alde* eſt le premier qui ait publié cette verſion grecque, & *Mercerus* ou *Mercier* en a donné deux éditions, dans la premiere deſquelles en 1548 il a entierement ſuivi celle d'Alde. Il s'eſt ſervi dans la ſeconde en 1551, d'un manuſcrit que lui avoit communiqué *Guillaume Morel.*

Hoëſchelius d'Ausbourg a donné une quatriéme édition de cet Auteur ſur un manuſcrit de cette Ville, ſans s'embaraſſer des deux éditions de Mercier, & s'eſt contenté de mar-

quer ſur la ſienne les variantes de celle d'Alde.

M. Pauw a conferé toutes ces éditions, & dans celle qu'il nous donne, il a eu ſoin d'en marquer exactement toutes les differences. On aſſure qu'il a paru une édition de ce livre à Paris en 1521 ; mais malgré toutes ſes recherches, M. Pauw n'a pu parvenir à l'avoir.

Outre les variantes qu'on trouve à la fin du texte, l'Editeur a fait imprimer enſuite les notes entieres de *Jean Mercier*, de *David Hoëſchelius*, celles de *Jean Cauſſin*, & enfin les ſiennes propres.

FRANCE.

DE LYON.

M. *Mathulon*, Docteur en Medecine, Auteur de deux brochures qu'il a publiées à Paris en 1726 chés *Guillaume de Burre*, Quay des Auguſtins, à l'Image S. Claude, ſur la quadrature du cercle & ſur le mou-

vement perpetuel, a fait imprimer ici chés *Claude Perrot, ruë Confort, à l'Epée Royale*, un avis aux Geometres & aux Physiciens, qui est peut-être le seul de cette espece, qui ait encore paru dans la république des Lettres. Il suffit de le transcrire, pour faire juger de son importance & de sa singularité.

M. MATHULON, *Docteur en Medecine, qui prétend avoir démontré la Quadrature du Cercle, & le mouvement perpetuel, dans deux brochures qui furent imprimées en* 1726, *surpris du silence que les sçavans gardent là-dessus, & néanmoins bien convaincu de la réalité de ses découvertes, a mis en dépôt une somme de trois mille livres, pour être payée à quiconque démontrera publiquement la fausseté de sa quadrature du Cercle, & il offre de faire une gageure de dix mille livres, contre le premier contredisant qui voudra l'accepter, au sujet de sa démonstration du mouvement perpetuel qu'il soûtient être recevable : il a choisi pour Juge dans cette affaire l'Acadé-*

mie Royale des Sciences, & s'en tiendra à ſa déciſion.

Cet avis eſt ſuivi de la copie imprimée de l'acte paſſé pardevant *Vernon* & *Vigniere*, Notaires de Lyon, lequel contient tous les engagemens de M. Mathulon, & établit en même tems la réalité du dépôt de trois mille livres : il eſt daté du 18 Juillet de cette année. Mais pour donner toutes les facilités poſſibles à ceux qui pourroient s'aviſer de démontrer à l'Auteur la fauſſeté de ſa quadrature, & de ſon mouvement perpetuel ; il veut bien avertir qu'on trouvera les deux brochures dont il s'agit, ſoit à Paris, ſoit dans le autres Villes du Royaume, chés les mêmes Libraires qui débitent les Mercures de France ; & comme il renonce au prix de la vente, les Diſtributeurs n'exigeront de ceux qui ſouhaiteront les avoir, que ce qu'ils jugeront être raiſonnable pour leurs peines.

deaux, Docteur en Medecin
Faculté de Montpellier, Pr
des Mathematiques, & Secre
l'Académie de cette Ville, v
faire imprimer chez *Etienne*
Imprimeur du Roy & de l'
mie, la Lettre qu'il a écrit
Penna, Medecin du Prince
naco, au sujet *de la Rhubarbe.*

Cette Lettre, suivant l'av
nous donne M. Boüillet, dev
précedée de trois autres, dont
miere adressée à M. *Penna*, t
l'origine & des occupations
cademie de Bourdeaux, & l
autres adressées à M. *de Mayra*
tiennent des observations &
flexions sur divers sujets :

perdrons rien pour attendre, puisque ces trois Lettres paroîtront bientôt, & que peut-être elles seront suivies de quelque autre memoire. Il nous annonce enfin la traduction françoise des élemens d'astronomie de *Taquet*, accompagnée de remarques assez étenduës, par un des membres de la même Académie ; elle doit bien-tôt être mise sous la presse.

DE ROUEN.

Abraham Viret a réimprimé les *Ascetiques*, ou Traités spirituels de S. Basile le Grand, Archevêque de Cesarée en Cappadoce, traduits en François, & éclaircis par des remarques tirées des Conciles & des SS. Peres de l'Eglise, par M. *Godfroy Hermant*, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de Beauvais. in-8°. pp. 696.

Cette traduction parut pour la premiere fois en 1672.

Prevost debite, *Explication de la Genealogie de notre Seigneur*, & ce qui a

précedé sa naissance selon S. Ma-
thieu & S. Luc. Avec ce qu'il y a
de remarquable dans l'Ancien Tes-
tament, depuis Adam jusqu'à J. C.
les questions les plus agitées & les
plus considerables, que l'on propose
par raport aux Patriarches, & autres
personnes qui entrent dans ladite Ge-
nealogie. On y remarque encore les
années de Chronologie de David &
des Patriarches.

Par. J. G. Prêtre, Docteur en Théologie, cy-devant Grand-Vicaire de feu M. Huet, Evêque d'Avranches. in-12. pp. 336.

Cet ouvrage est dédié à M. de Pontcarré receu en survivance premier President du Parlement de Normandie.

DE PARIS.

On a achevé d'imprimer au Louvre *les Memoires & l'histoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année* 1725. nous ne manquerons pas d'en rendre compte dans le Journal prochain.

Jacques Vincent, rue S. Severin, a mis en vente, *Traité du ſens litteral & du ſens myſtique des ſaintes Ecritures, ſelon la doctrine des Peres*, où l'on fait voir l'oppoſition du ſyſtême des Figuriſtes modernes aux principes de l'Antiquité ſur l'explication des écritures, & ſa parfaite conformité avec le ſyſtême d'Origenes, condamné par les Peres ; avec des remarques ſur la Lettre d'un Prieur à un de ſes amis, à l'occaſion de la réfutation du livre des regles, & ſur la nouvelle tradition Apoſtolique, touchant l'univerſalité des figures, inventée par cet Auteur, vol. in-12. pp. 575. Pluſieurs Docteurs dont les approbations ſont imprimées à la tête de ce livre, lui donnent de grands éloges, ainſi qu'a l'Auteur qui ne nous eſt pas encore connu.

On trouve chez *Jean-Baptiſte Coignard*, Imprimeur du Roy, rue S. Jacques, au Livre d'Or, *le Paralelle des mœurs de ce ſiécle & de la morale de J.C.* par le R. P. *Jean Croiſet* de

la Compagnie de *Jesus*. 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon.

Le R. P. Castel, pour satisfaire à l'empressement de ceux qui lui ont témoigné qu'ils seroient bien aise de garder *le Plan d'une Mathematique abregée*, qu'il a publié il y a quelque tems, vient de le faire réimprimer chez *Pierre Simon*, au bas de la ruë de la Harpe. Broch. in-4°. pp. 16. il a jugé à propos d'ajoûter à cette seconde édition quelques éclaircissemens que le Public lui paroissoit demander. Nous ne pouvons qu'y renvoyer les Lecteurs : ils ne les trouveront peut être pas moins curieux, que le Plan même, dont nous avons donné un extrait dans notre Journal du mois de Juin dernier p. 283.

Flahaut, Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au Roy de Portugal, débite la huitiéme feuille de *l'indigent Philosophe*, ou *l'homme sans souci*. Broch. in-12. Cette espece d'ouvrage periodique écrit avec vivacité, mais où il est assez diffic le

d'appercevoir quel eſt le but de l'Auteur, eſt, à ce qu'on prétend de M. *de Marivaux*, qui a déja donné au Public le *Spectateur François*, a-peu-près de la même maniere, & quelques autres pieces dans le même goût.

M. de Valenge a enfin raſſemblé en deux volumes in-16. tous les petits traités qu'il a compoſés ſur la Grammaire latine & françoiſe; il l'a intitulé *Orlhotalie latine, generale & univerſelle, qui comprend la methode, qui enſeigne le Latin en peu de tems & ſans le ſecours d'aucun Maître, avec l'art d'enſeigner le Latin aux enfans, quand ils apprennent à lire & à parler.*

Ce livre ſe vend chez *Joſeph Bulot*, rue de la Parcheminerie, & chez *J. B. Lameſle*, rue de la vieille Bouclerie, à la Minerve.

Dans le Journal d'Aouſt pag. 1507 ligne 24 *Ycus*, liſez *Lycus*.

TABLE

Des articles contenus dans le Journal de Septembre 1727.

[redacted]

Eloge de la Goutte page 1697




A 414808
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06228 1657